



THÈSE

En vue de l'obtention du

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par :

Université Toulouse - Jean Jaurès

Présentée et soutenue par :

Cécile Rivals

le jeudi 17 septembre 2015

Titre :

La construction d'une ville de confluence : les dynamiques spatiales de Saint-Antonin-Noble-Val (82) du Moyen Âge à la période pré-industrielle

Volume 3 : catalogue (2)

École doctorale et discipline ou spécialité :

ED TESC : Histoire

Unité de recherche :

TRACES UMR 5608

Directeur/trice(s) de Thèse :

Nelly Pousthomis et Florent Hautefeuille

Jury :

Bourgeois Luc (rapporteur), professeur, Université de Caen Basse-Normandie

Deligne Chloé, chercheuse qualifiée du FR/FNRS, Université libre de Bruxelles

Hautefeuille Florent, maître de conférences HDR, Université Toulouse Jean Jaurès

Jouve Bertrand, directeur de recherche, FRAMESPA UMR 5136, Toulouse

Pélaquier Elie (rapporteur), directeur de recherche émérite, CRISES EA 4424, Montpellier

Pousthomis Nelly, professeur, Université Toulouse Jean Jaurès

THÈSE

En vue de l'obtention du

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par :
Université Toulouse Jean Jaurès

Présentée et soutenue par :
Cécile RIVALS

le jeudi 17 septembre 2015

Titre :
La construction d'une ville de confluence : les dynamiques spatiales de Saint-Antonin-Noble-Val (82) du Moyen Âge à la période pré-industrielle

Volume 3 : catalogue (2)

École doctorale et discipline ou spécialité :
ED TESC : Histoire

Unité de recherche :
TRACES UMR 5608

Directeur/trice(s) de Thèse :

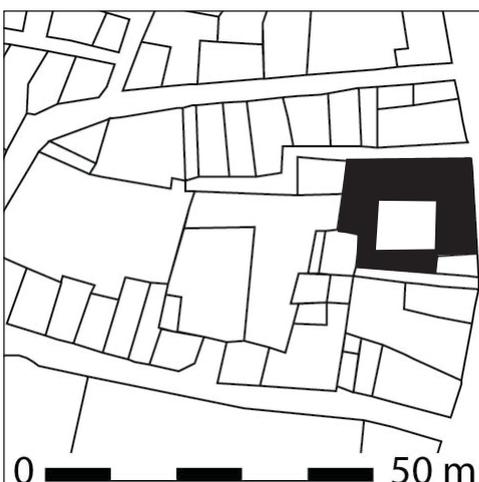
Nelly Pousthomis et Florent Hautefeuille

Jury :

Bourgeois Luc (rapporteur), professeur, Université de Caen Basse-Normandie
Deligne Chloé, chercheuse qualifiée du FR/FNRS, Université libre de Bruxelles
Hautefeuille Florent, maître de conférences HDR, Université Toulouse Jean Jaurès
Jouve Bertrand, directeur de recherche, FRAMESPA UMR 5136, Toulouse
Pélaquier Élie (rapporteur), directeur de recherche émérite, CRISES, EA 4424, Montpellier
Pousthomis Nelly, professeur, Université Toulouse Jean Jaurès

Catalogue

Notices des maisons (suite)



Maison ID78

adresse : 27 place de la Halle

référence cadastre actuel : AC 950

référence cadastre napoléonien : L2 566

quartier : Foyt

îlot : F3

rédacteurs : B. Loncan, D. Joy

Etat de conservation : restauré

classement MH : inscrit partiellement en 1948

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : pas d'empiètement

volume : 4 corps de bâtiment autour d'une cour

forme de la parcelle : carrée

programme : maison polyvalente ?

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire, enduit

mise en œuvre : pierre de taille, moellon

couverture : toit à longs pans, pignon couvert, appentis, toit en pavillon, tuile creuse

étages : 3 étages

distribution : escalier dans œuvre, tournant à retours sans jour, en maçonnerie

décor : sculpture

Datation

datation principale : XV^e siècle, XVI^e siècle, XVII^e siècle

Commentaire

Le rez-de-chaussée de cette maison place de la Halle présente des ouvertures aux formes caractéristiques de la fin du XV^e siècle et du début du XVI^e siècle : les arcades au tracé segmentaire, la porte surmontée d'un linteau en accolade, les encadrements soulignés par des moulures multiples, dont les plus extérieures débordent pour former un larmier qui retombe sur des culots sculptés.

Le corps oriental, sur la place, simple en profondeur, est composé au rez-de-chaussée d'une série de boutiques (fig. 1 et 2), au centre desquelles la grande porte centrale, distincte par son décor, devait commander le passage vers la cour (fig. 3). Dans le corps postérieur, une porte en plein cintre richement moulurée et couronnée de deux pinacles commandait peut-être un escalier.

Sur la porte de l'escalier, deux lions tenant un blason sont inscrits dans un médaillon végétal en bas relief (fig. 4). Les armes ne sont pas identifiées. Le monogramme B, ainsi qu'une sphère surmontée d'une croix avec deux étoiles gravées dans un blason nu sont présents sur

une arcade en façade (fig. 5). La porte d'entrée présente un blason portant les lettres IHS surmontées d'une couronne.

Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la place de la Halle
- Fig. 2 : restitution photogrammétrique de l'élévation antérieure sur la place
- Fig. 3 : porte au rez-de-chaussée de la façade sur la place
- Fig. 4 : détail d'une porte située dans la cour, aile gauche, portant un décor armorié
- Fig. 5 : écu de l'arcade de droite sur la place de la Halle



Fig. 1 : élévation sur la place de la Halle

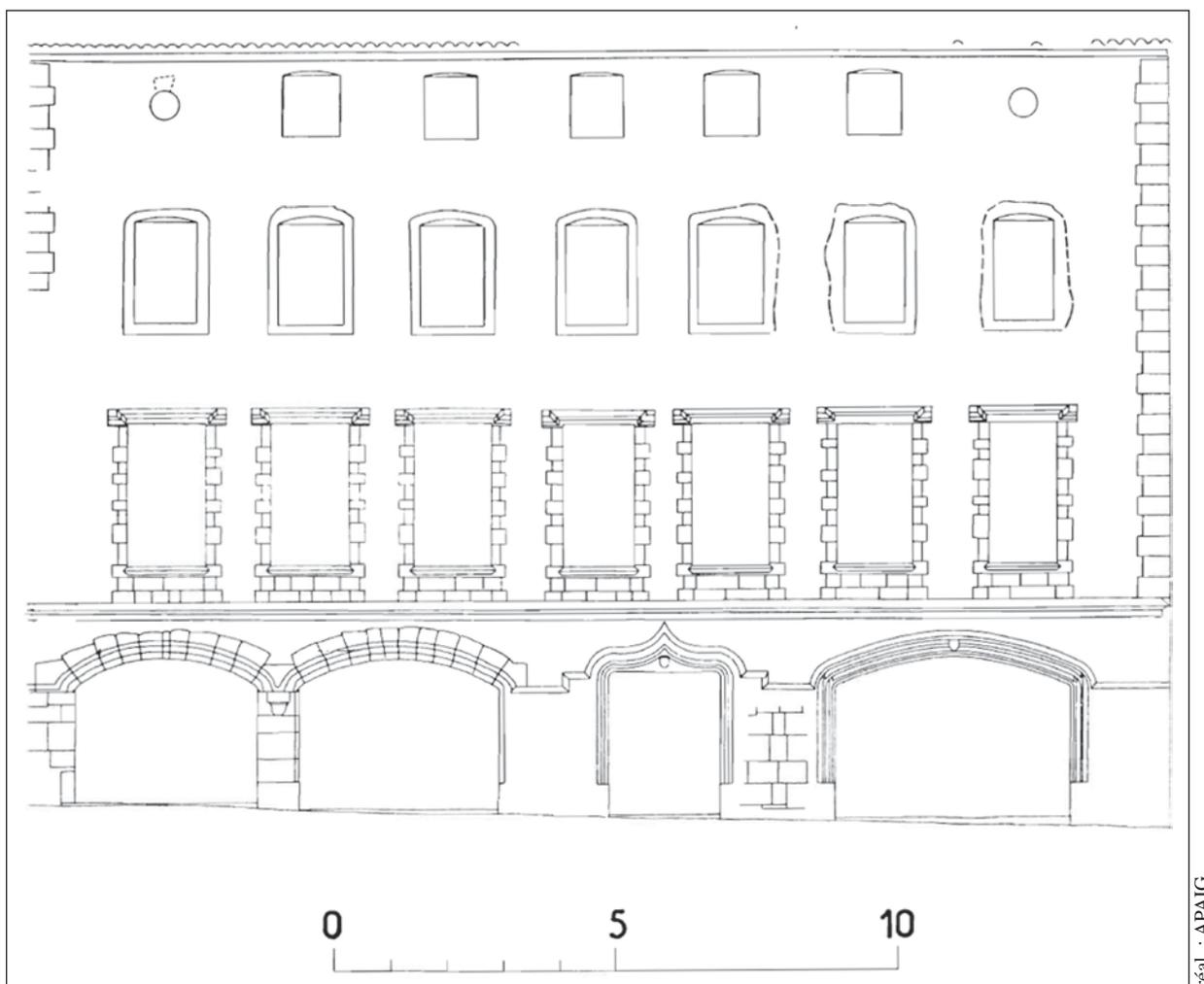


Fig. 2 : restitution photogrammétrique de l'élévation antérieure sur la place



Fig. 3 : porte au rez-de-chaussée de la façade sur la place



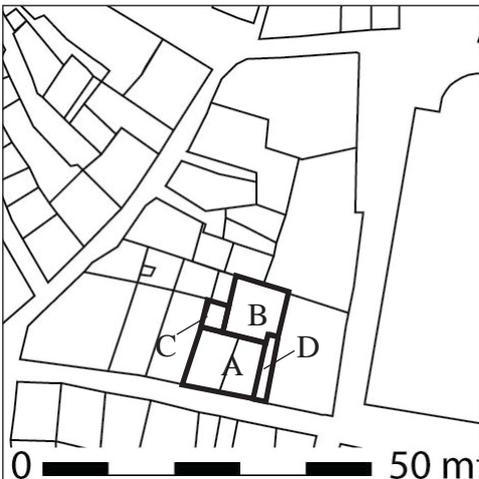
AC Saint-Antoine, non coté

Fig. 4 : détail d'une porte située dans la cour, aile gauche, portant un décor armorié



cliché : C. Soula

Fig. 5 : écu de l'arcade de droite sur la place de la Halle



Maison ID79

adresse : 4 rue de l'Eglise

référence cadastre actuel : AC 541, 542

référence cadastre napoléonien : L2 595 à 599

quartier : Roquescalière

îlot : G1

rédacteurs : B. Loncan, C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 2 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire

programme : indéterminé

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire, brique

mise en œuvre : moellon

étages : 2 étages, comble à surcroît

couverture : appentis, tuile creuse

distribution : escalier droit dans œuvre en maçonnerie

équipement : latrines, cheminées, évier

décor : sculpture (sujet : ordre composite, bustes d'homme et de femme, armoiries, support : fenêtre de l'escalier ; sujet : armoiries, support : porte de l'escalier)

Datation

datation principale : limite XV^e-XVI^e siècle, XVI^e siècle

Commentaire

La façade de cette maison, qui date du premier quart du XVI^e siècle, mêle le style gothique de la fin du Moyen Âge, présent ici sur les croisées ornées de motifs de bâtons écotés et aux larmiers retombant sur des culots, et le vocabulaire décoratif de la première Renaissance sur les fenêtres de l'escalier.

L'unité architecturale de la maison ne fait actuellement aucun doute, mais les plans cadastraux successifs montrent qu'elle a subi des morcelages variés et nombreux. La maison est constituée de deux corps principaux (A et B) disposés l'un derrière l'autre. Le mur de refend transversal est plus épais que les autres murs (0,90 m contre 0,60 / 0,70 m). Le corps de devant (A) a deux étages et un comble à surcroît couvert d'un appentis appuyé sur le mur de refend. Le corps arrière (B) n'a qu'un étage et un comble. Il est couvert également d'un appentis qui

prend appui contre le mur de refend. Un petit corps secondaire (C) dans l'angle nord-ouest n'a qu'un rez-de-chaussée lié à cette maison. Dans le corps A, un espace étroit, allongé et fermé au rez-de-chaussée (D) est occupé aux premier et deuxième étages par un escalier droit.

Seule l'élévation antérieure sur rue est dégagée. À l'extrême droite, les deux fenêtres qui éclairent la cage d'escalier ne sont pas au même alignement que les autres, mais sont décalées en hauteur. La demi-croisée du premier étage porte un décor très ostentatoire (fig. 1, 3 à 5). Elle est encadrée de pilastres ornés de chapiteaux surmontés de figures en buste. Le mur de la façade est limité à gauche par une chaîne d'angle. À droite, l'appareil de pierre de taille de la maison voisine se poursuit sous la fenêtre d'escalier. Au-dessus les moellons assisés viennent buter à droite de la fenêtre sur la chaîne bien appareillée de la maison voisine. Tout se passe comme si cette construction avait englobé la partie basse d'un mur plus ancien et plus soigné qui n'est que le prolongement du mur de la maison voisine actuelle.

En façade, au rez-de-chaussée, seule l'arcade médiane, segmentaire et moulurée est ancienne. Une table au-dessus, couronnée par une corniche à larmier, portait sans doute un décor sculpté, actuellement bûché. Rien ne permet aujourd'hui de préciser si les ouvertures latérales ont remplacé des baies plus anciennes. Au premier étage, noter le décor de tronc écoté de torsades qui alternent avec les moulures simples (fig. 1 et 2). Les archivolttes portent des culots qui étaient sculptés. Au deuxième étage, Les fenêtres actuelles à encadrement de briques sont récentes, elles ont remplacé d'anciennes croisées du même type que celles du deuxième niveau (fig. 1). À l'extrémité droite, la fenêtre éclairant la deuxième volée d'escalier est plus petite et sans la décoration de la première.

Les belles croisées en façade, qui étaient richement moulurées, désignent une construction de la fin du Moyen Âge, aux caractéristiques bien différentes des constructions civiles des XIII^e et XIV^e siècles. En revanche, le curieux escalier droit installé dans un espace étroit qui fait songer à une ancienne venelle de séparation est intéressant pour les fenêtres qui l'éclairent et qui sont décorées ostensiblement du style antiquisant nouveau de la Renaissance. D'autres aménagements sont encore intervenus à l'intérieur au XVII^e siècle sans doute, comme en témoigne les quelques cheminées monumentales encore en place. On ne peut que faire le rapprochement avec la maison ID21 qui a utilisé le même calcaire ocre, très friable, pour la porte d'entrée (malgré l'usure et la disparition du linteau, on peut encore y lire les vestiges de bâtons écotés et autres moulures prismatiques) et développe au-dessus une superbe claire-voie faisant aussi appel au style nouveau de la Renaissance.

À l'intérieur, il semble qu'à l'origine, chaque corps contenait une pièce unique à en juger par les éclairages et les vestiges de cheminées. Le rez-de-chaussée du corps A dispose d'une porte donnant sur le corps B et d'une cheminée aux piédroits chanfreinés en pierre contre le mur ouest. Un four en briques a été aménagé dans le contre-cœur de la cheminée. Le corps B était éclairé par deux jours en archère (fig. 6), l'un au nord, l'autre à l'est. Ils donnaient tous deux sur des venelles. Cette pièce renferme une colonne médiane, en pierre, de 0,40 m de diamètre, qui porte une poutre du plancher de l'étage (fig. 7). Elle repose sur une base octogonale sur socle carré de 0,53 m de côté (fig. 8). Elle mesure au total 2,45 m de haut. Une porte aux piédroits à angles arrondis donnait accès au corps C. Ce dernier contient aujourd'hui un potager et une pompe à eau (ce qui laisse penser qu'un puits se trouve à proximité immédiate). L'espace D mesure au rez-de-chaussée 1,40 m de large. Il renferme six consoles à ressauts faisant saillie de 0,70 m fichées dans le mur de la maison voisine, plus ancienne (fig. 9 à 11). Situées à 1,80 m du sol, elles mesurent entre 1,06 m et 1,15 m de haut et sont espacées de 0,56 m. Leur fonction n'a pu être déterminée.

Au premier étage, le bâtiment A contient une grande cheminée aux piédroits en pierre très moulurés dont le manteau a disparu sur le mur ouest (fig. 12 et 13). Les piédroits mesurent 1,54 m de haut et sont distants de 2,85 m. Il est probable qu'elle soit contemporaine des fenêtres à meneaux. Une niche est située à côté de la cheminée (hauteur : 1,21 m, largeur : 0,68 m,

profondeur : 0,35 m). Les feuillures et le système de fermeture sont conservés. Une porte est surmontée de deux blasons (fig. 14). Celui de droite est composé de trois bandes obliques parallèles entre lesquelles s'intercalent des épis de blés (fig. 15). Celui de gauche est plus simple, composé de trois bandes obliques parallèles (fig. 16). Ces mêmes blasons sont présents sous la fenêtre éclairant l'escalier (fig. 3). Robert Latouche précise qu'il s'agit des armes de la famille de Vayrols. Cette porte donne accès à un escalier droit en pierre. Ce dernier se développe au premier et au deuxième étage au-dessus des consoles de l'espace D. Il semble qu'il soit postérieur de quelques années à la construction de la maison si l'on considère les fenêtres qui l'éclairent. Une porte aux piédroits moulurés, surmontée d'un linteau dont l'accolade bûchée surmonte un blason portant le monogramme IHS, donne accès au corps de bâtiment B (fig. 17 à 19). Ce dernier contient une cheminée sur le mur ouest. La pièce orientale était éclairée par une croisée dans le mur sud et deux jours en archère dans le mur nord.

Au deuxième étage, une porte débouche de l'escalier au nord et une seconde donne sur l'escalier qui permet d'accéder aux combles. Deux autres portes desservent le corps de bâtiment B (fig. 20). Dans le mur nord, une cheminée en pierre est flanquée d'un placard mural (fig. 21). Une seconde cheminée a été ajoutée au XIX^e siècle sur le mur sud entre les fenêtres. Une latrine en encorbellement est installée dans le mur nord (fig. 22). L'évacuation se faisait dans la venelle qui longeait le bâtiment.

Dans la maison, plusieurs éléments de lapidaire sont entreposés. Il s'agit de colonnettes de 0,10 m de diamètre dont la provenance est inconnue et de deux carreaux de terre cuite de 0,03 m d'épaisseur portant des inscriptions (fig. 23). L'un d'eux est daté du premier janvier 1752.

Illustrations

- Fig. 1 : carte postale ancienne représentant la façade sur la rue l'Eglise
- Fig. 2 : élévation des étages sur la rue de l'Eglise
- Fig. 3 : fenêtre de la façade sur la rue de l'Eglise
- Fig. 4 : buste de gauche du linteau de la fenêtre
- Fig. 5 : buste de droite du linteau de la fenêtre
- Fig. 6 : jour en archère au rez-de-chaussée du corps de bâtiment B
- Fig. 7 : colonne au rez-de-chaussée du corps de bâtiment B
- Fig. 8 : base de la colonne au rez-de-chaussée du corps de bâtiment B
- Fig. 9 : consoles dans l'espace D au rez-de-chaussée, vues depuis le nord
- Fig. 10 : consoles dans l'espace D vues depuis le sud
- Fig. 11 : ouverture entre deux consoles dans l'espace D
- Fig. 12 : cheminée sur le mur ouest au premier étage du corps de bâtiment A
- Fig. 13 : piédroit de la cheminée et placard, sur le mur ouest au premier étage du corps de bâtiment A
- Fig. 14 : porte d'accès à l'escalier
- Fig. 15 : blason de droite de la porte d'accès à l'escalier
- Fig. 16 : blason de gauche de la porte d'accès à l'escalier
- Fig. 17 : porte de communication entre les corps de bâtiment A et B au premier étage
- Fig. 18 : blason de la porte de communication
- Fig. 19 : base du piédroit de la porte de communication
- Fig. 20 : portes de communication entre les corps de bâtiment A et B au deuxième étage
- Fig. 21 : cheminée et placard mural dans le mur nord au deuxième étage du corps de bâtiment A
- Fig. 22 : latrines en encorbellement sur la façade nord, débouchant sur une venelle
- Fig. 23 : inscriptions sur carreaux de terre cuite

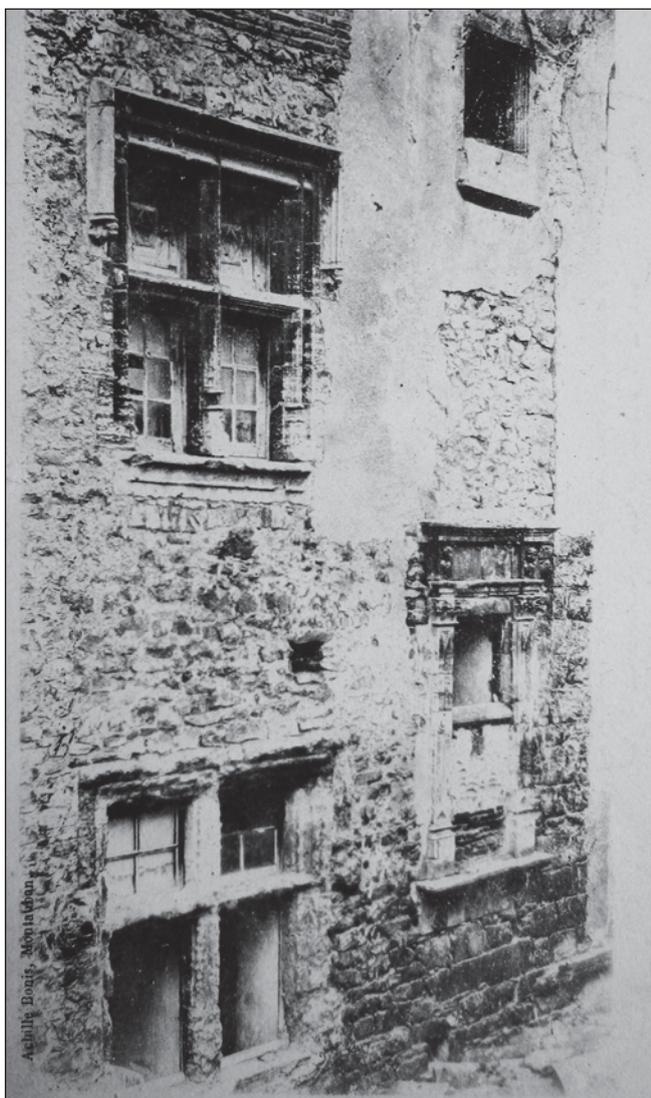


Fig. 1 : carte postale ancienne représentant la façade sur la rue l'Eglise



Fig. 2 : élévation des étages sur la rue de l'Eglise



Fig. 3 : fenêtre de la façade sur la rue de l'Eglise

cliché : C. Rivals



Fig. 4 : buste de gauche du linteau de la fenêtre

cliché : C. Soula



Fig. 5 : buste de droite du linteau de la fenêtre

cliché : C. Soula



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : jour en archère au rez-de-chaussée du corps de bâtiment B



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : colonne au rez-de-chaussée du corps de bâtiment B



cliché : C. Rivals

Fig. 8 : base de la colonne au rez-de-chaussée du corps de bâtiment B



cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 9 : consoles dans l'espace D au rez-de-chaussée, vues depuis le nord

Fig. 10 : consoles dans l'espace D vues depuis le sud



cliché : C. Rivals

Fig. 11 : ouverture entre deux consoles dans l'espace D



cliché : C. Rivals

Fig. 12 : cheminée sur le mur ouest au premier étage du corps de bâtiment A



cliché : C. Rivals

Fig. 13 : piédroit de la cheminée et placard, sur le mur ouest au premier étage du corps de bâtiment A

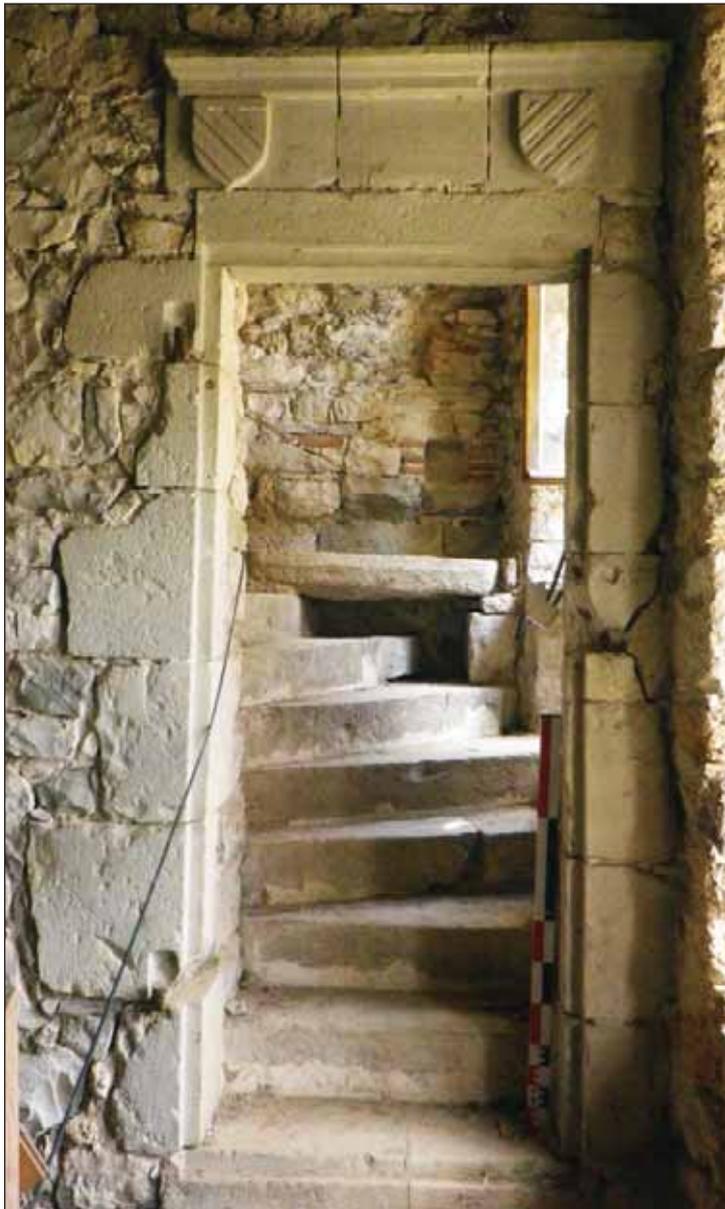


Fig. 14 : porte d'accès à l'escalier

cliché : C. Rivals



Fig. 15 : blason de droite de la porte d'accès à l'escalier

cliché : C. Rivals



Fig. 16 : blason de gauche de la porte d'accès à l'escalier

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 17 : porte de communication entre les corps de bâtiment A et B au premier étage

Fig. 18 : blason de la porte de communication



cliché : C. Rivals

Fig. 19 : base du piédroit de la porte de communication



cliché : C. Rivals

Fig. 20 : portes de communication entre les corps de bâtiment A et B au deuxième étage



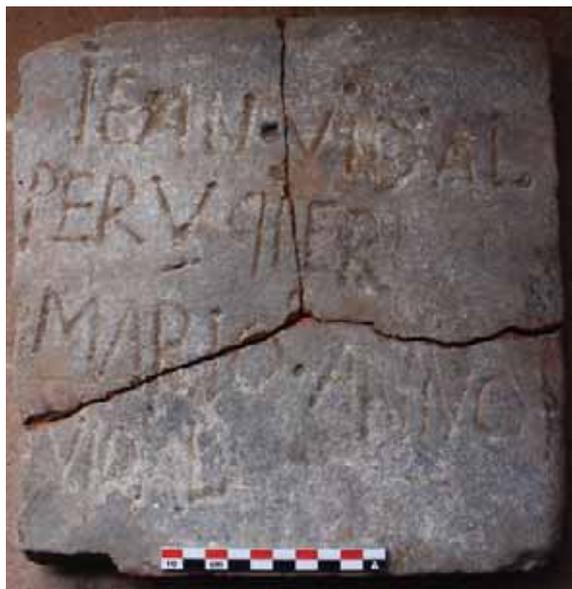
cliché : C. Rivals

Fig. 21 : cheminée et placard mural dans le mur nord au deuxième étage du corps de bâtiment A



Fig. 22 : latrines en encorbellement sur la façade nord, débouchant sur une venelle

cliché : C. Rivals



inscription : IEAN.VIDAL
PERVQIER
MARIO.ANNO
VIDAL



inscription : 1752 LE:1JANVIER
ARNAUD
VIDAL [...] E
COVRDONIER

clichés : C. Rivals

Fig. 23 : inscriptions sur carreaux de terre cuite



Maison ID83

adresse : 1 rue Basse du Temple

référence cadastre actuel : AC 607, 1069

référence cadastre napoléonien : L2 749, 750

quartier : Bocaria

îlot : J1

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire, bois, brique

mise en œuvre : moellon, pan-de-bois

étages : 2 étages

Datation

datation principale : XIII^e siècle ; XV^e siècle ; XVIII^e siècle ?

Commentaire

La parcelle actuelle rassemble deux édifices distincts. La partie ouest conserve des éléments d'une maison médiévale, la partie est a été considérablement remaniée (fig. 1). Cette dernière prend place entre la rue Basse du Temple au nord, la rue Frézal à l'est et la berge de l'Aveyron au sud. Le rez-de-chaussée est en moellons équarris disposés en assises irrégulières. Une porte à linteau droit ouvre sur la rue Basse du Temple. Le linteau est orné d'une accolade en creux (fig. 2). La chaîne d'angle en calcaire est conservée jusqu'au sommet du premier étage. Celui-ci est construit en briques mêlées à des blocs calcaires. Le second étage est en pan-de-bois à remplissage de briques. Sur la rue Frézal, deux assises en grand appareil sont visibles au niveau du sol actuel (fig. 9). Un corbeau soutenant un claveau prend place sur le mur est (fig. 10). Il devait soutenir un pontet, mais pouvait également faire partie des fortifications. Les assises en grand appareil ainsi que ce corbeau laissent sous-entendre que cet accès à la rivière était contrôlé par une petite porte fortifiée. Les traces d'arrachement sur le mur sud, vers l'Aveyron sont un autre indice en faveur de cette hypothèse (fig. 8).

Dans la partie ouest, le rez-de-chaussée et le premier étage étaient construits en moyen appareil de pierre de taille (fig. 5). Un second étage en pan-de-bois à remplissage en brique a été ajouté ultérieurement. Le rez-de-chaussée est ouvert de deux grandes arcades brisées chanfrei-

nées (fig. 5 et 6). Le premier étage a été reconstruit en briques. Seuls les piédroits de deux baies aux extrémités de la façade renseignent sur la présence de deux fenêtres géminées (fig. 3 et 4). Les cordons d'appui (quart de rond surmonté d'un bandeau) et d'imposte (tore surmonté d'un bandeau) régnants sont partiellement conservés.

Au sud des deux édifices, une cour est installée au niveau du rez-de-chaussée, mais afin de rattraper le dénivelé du terrain, un mur soutient la cour au sud. Un pigeonnier construit en briques et calcaire a été accolé au mur méridional de la maison orientale (fig. 11). Un four, construit dans l'épaisseur du mur, était présent au rez-de-chaussée de cette dernière (fig. 12).

À l'intérieur de la maison médiévale à l'ouest, le mur ouest est évidé de deux arcades dans la partie sud (fig. 7). L'une en arc brisée mesure 1,95 m de large, tandis que l'autre en plein cintre, mesure 1,90 m de large. Ce mur est mitoyen avec la maison ID84, qui dispose elle aussi de deux arcades dans le prolongement de celles-ci. Ce mur mitoyen est donc évidé de quatre arcades. La fonction de ces ouvertures est indéterminée. S'agit-il d'un principe constructif pour soulager les poussées des murs pignons ou les rez-de-chaussée de ces deux maisons ont-ils constitués une seule et même pièce à un moment donné ?

Illustrations

- Fig. 1 : élévations nord et ouest
- Fig. 2 : porte à linteau droit orné d'une accolade au rez-de-chaussée sur la rue Basse du Temple, partie est
- Fig. 3 : cordons d'appui et d'imposte régnants au premier étage sur la rue Basse du Temple
- Fig. 4 : vestiges d'une baie géminée au premier étage
- Fig. 5 : arcades du rez-de-chaussée sur la rue Basse du Temple
- Fig. 6 : embrasure des arcades du rez-de-chaussée
- Fig. 7 : arcades dans l'épaisseur du mur ouest
- Fig. 8 : traces d'arrachement sur le mur sud
- Fig. 9 : assises en grand appareil le long de la façade ouest
- Fig. 10 : corbeau sur la façade ouest
- Fig. 11 : pigeonnier dans la cour
- Fig. 12 : vestiges d'un four au rez-de-chaussée



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : élévations nord et ouest



Fig. 2 : porte à linteau droit orné d'une accolade au rez-de-chaussée sur la rue Basse du Temple, partie est

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : cordons d'appui et d'imposte régnants au premier étage sur la rue Basse du Temple



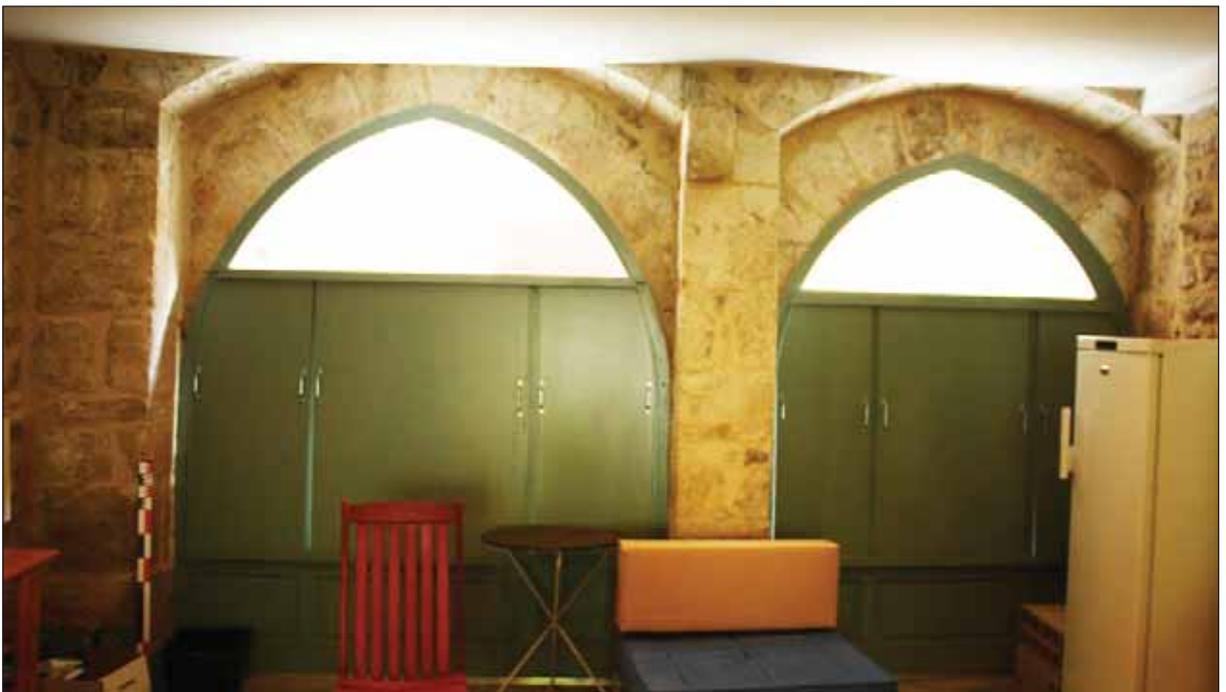
Fig. 4 : vestiges d'une baie géminée au premier étage

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : arcades du rez-de-chaussée sur la rue Basse du Temple



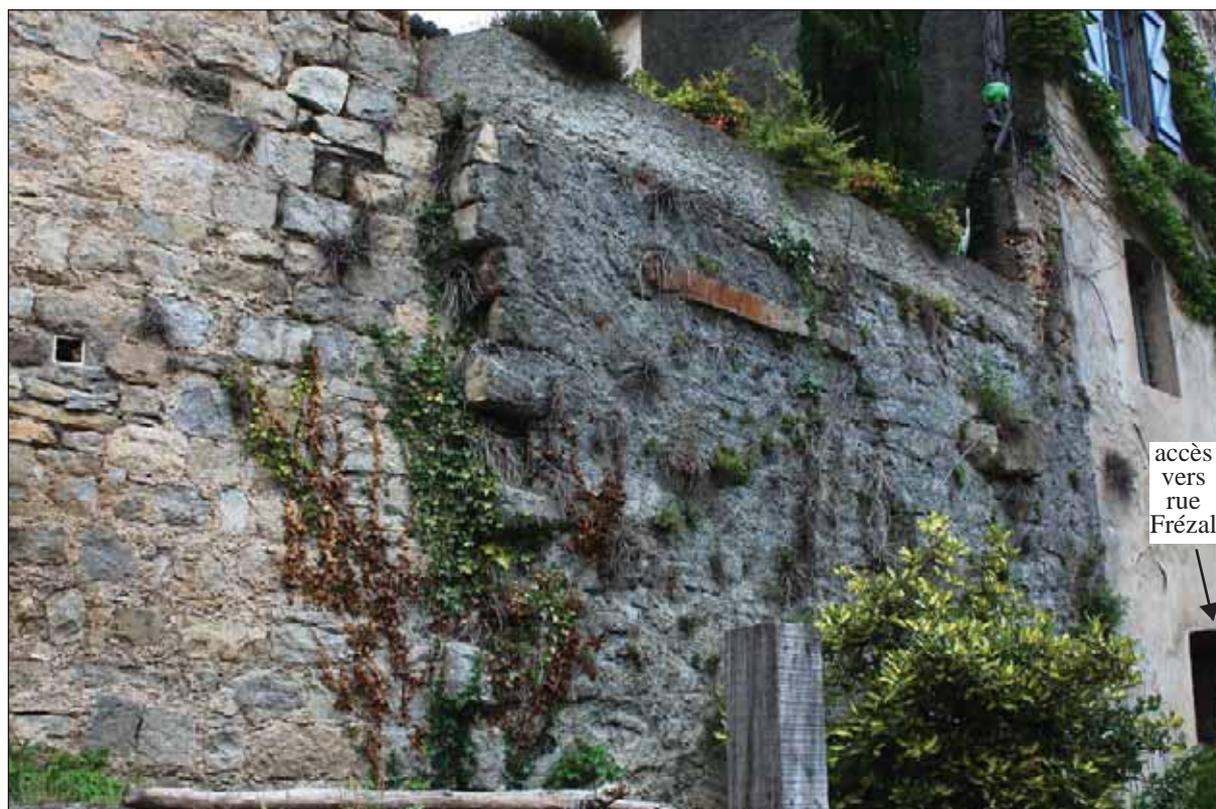
cliché : C. Rivals

Fig. 6 : embrasure des arcades du rez-de-chaussée



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : arcades dans l'épaisseur du mur ouest



cliché : C. Rivals

Fig. 8 : traces d'arrachement sur le mur sud



cliché : C. Rivals

Fig. 9 : assises en grand appareil le long de la façade ouest



cliché : C. Rivals

Fig. 10 : corbeau sur la façade ouest



Fig. 11 : pigeonnier dans la cour

cliché : C. Rivals



Fig. 12 : vestiges d'un four au rez-de-chaussée

cliché : C. Rivals



Maison ID84

adresse : 3 rue Basse du Temple

référence cadastre actuel : AC 1070

référence cadastre napoléonien : L2 751

quartier : Bocaria

îlot : J1

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : traversante

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereaux sur rues

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire, petit côté sur rue

programme : maison polyvalente ?

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire, brique

mise en œuvre : moellon

étages : 2 étages

Datation

datation principale : XIII^e siècle ; XVIII^e siècle

Commentaire

La parcelle est traversante entre la rue Basse du Temple au nord et la berge de l'Aveyron au sud. Le rez-de-chaussée et le premier étage sont construits en gros moellons équarris (fig. 1). Le second étage en briques ouvert de mirandes est un ajout du XVIII^e siècle. Les ouvertures d'origine ne sont plus lisibles à l'exception d'une arcade au rez-de-chaussée dont le négatif se voit encore en partie (fig. 2).

À l'intérieur, le mur oriental (contre la maison ID83) est ouvert de deux arcades en plein cintre (fig. 3). L'arcade au nord mesure 2 m de large, tandis que l'autre mesure 1,80 m de large. Le mur latéral ouest (contre la maison ID10) est ouvert d'une arcade en plein cintre de 1,80 m de large. Sur le mur oriental, ces arcades se situent dans le prolongement des deux arcades observées dans l'épaisseur du mur ouest de la maison ID83. Ce mur mitoyen est donc évidé de quatre arcades. La fonction de ces ouvertures est indéterminée. S'agit-il d'un principe constructif pour soulager les poussées des murs pignons, ou les rez-de-chaussée de ces maisons ont-ils constitués une seule et même pièce à un moment donné ?

Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la rue Basse du Temple

- Fig. 2 : vestiges d'une arcade au rez-de-chaussée
- Fig. 3 : arcades en plein cintre sur le mur latéral est



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : élévation sur la rue Basse du Temple



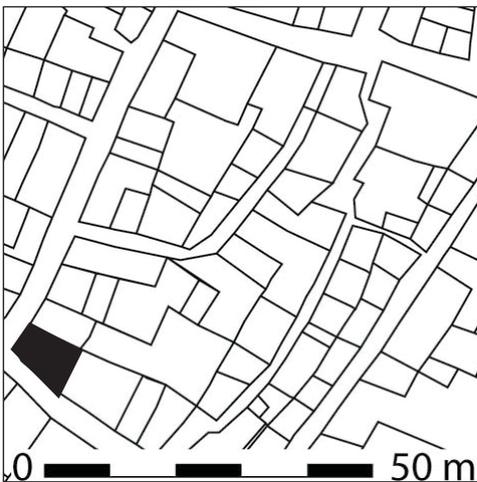
cliché : C. Rivals

Fig. 2 : vestiges d'une arcade au rez-de-chaussée



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : arcades en plein cintre sur le mur latéral est



Maison ID88

adresse : 15 rue Frézal

référence cadastre actuel : AC 685

référence cadastre napoléonien : L2 648

quartier : Bocaria

îlot : H2

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : encorbellement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire

programme : maison polyvalente ?

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire, bois

mise en œuvre : moyen appareil, pan-de-bois

étages : 2 étages

équipement : latrines ?

Datation

datation principale : XIII^e siècle ; XV^e-XVI^e siècle

Commentaire

La maison occupe l'angle de la rue Frézal et de la rue de l'Escolo Vieho. L'angle de la maison est marqué par un chanfrein terminé par un congé en cuillère (fig. 1).

La façade ouest sur la rue Frézal est construite en moyen appareil de pierre de taille (fig. 1), tandis que la façade sud, sur la rue de l'Escolo Vieho était en pan-de-bois. Les étages de cette façade étaient en encorbellement au-dessus du rez-de-chaussée, portés par une tête de mur à ressauts (fig. 1). L'encorbellement a été supprimé.

La façade ouest est ouverte au rez-de-chaussée d'une grande arcade brisée à arêtes vives (fig. 1). Au premier étage deux croisées remplacent des baies géminées, dont les cordons d'appui et d'imposte régnants ont été bûchés (fig. 2). Deux claveaux des arcs des baies primitives sont conservés. Les piédroits étaient à arêtes vives. Le deuxième étage est éclairé par une baie géminée (fig. 2). Les cordons d'appui et d'imposte ne sont pas régnants. Les piédroits et les arcs sont à arêtes vives. Le chapiteau de la colonnette qui reçoit les arcs brisés, reprend la mouluration des cordons (gorge, tore).

La façade latérale nord est visible en raison de l'effondrement de la maison voisine (fig. 3). Ce mur est en moyen appareil de pierre de taille. Au deuxième étage, une étroite ouverture

quadrangulaire, aujourd'hui occultée par un volet, est placée au dessus de deux blocs saillants (fig. 4). Cet aménagement pourrait correspondre à des latrines.

Illustrations

- Fig. 1 : élévations sur la rue Frézal et la rue de l'Escolo Vieho
- Fig. 2 : élévation du premier et du deuxième étage sur la rue Frézal
- Fig. 3 : élévation sur la rue Frézal et mur latéral nord
- Fig. 4 : détail du mur latéral nord



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : élévations sur la rue Frézal et la rue de l'Escolo Vieho



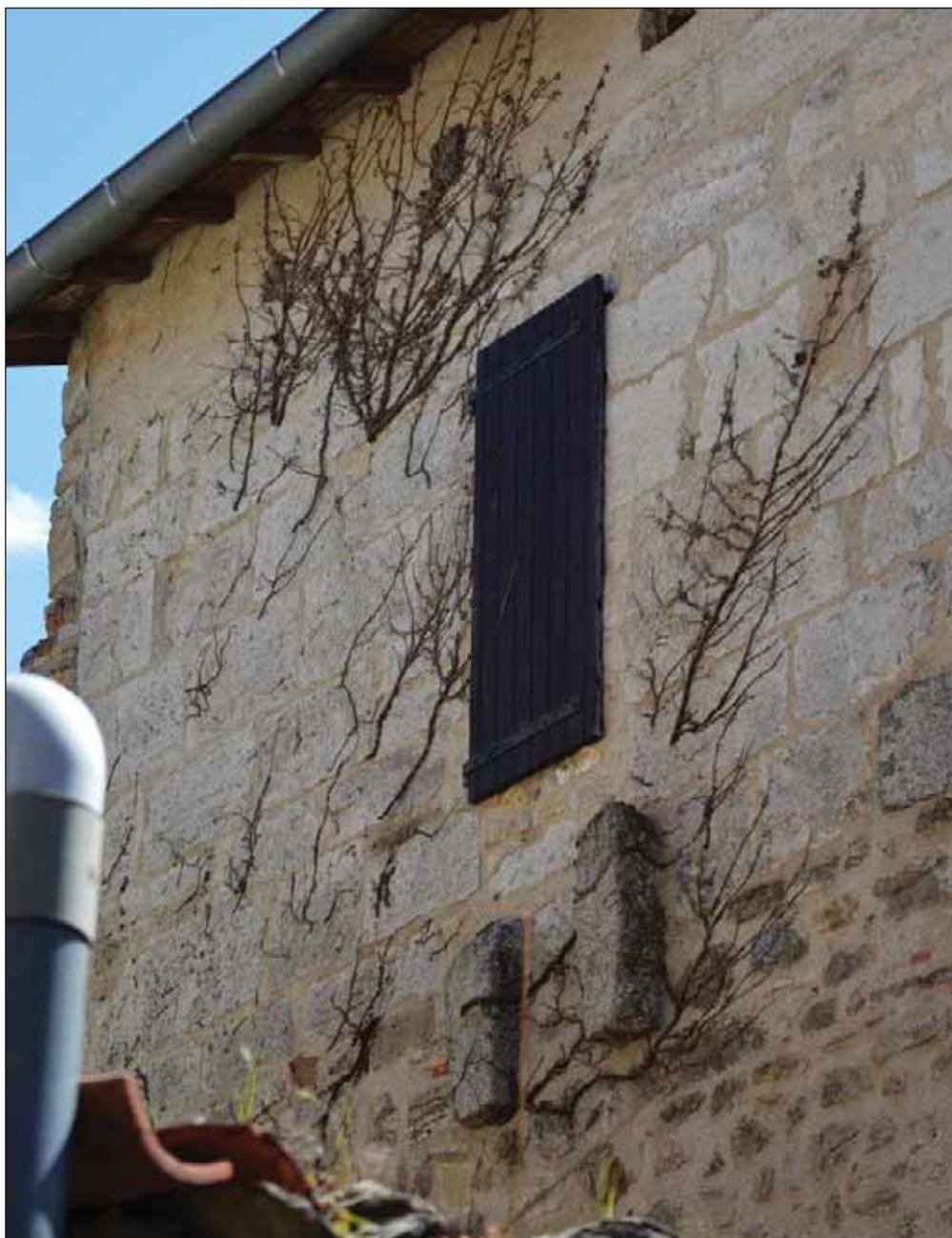
cliché : C. Rivals

Fig. 2 : élévation du premier et du deuxième étage sur la rue Frézal



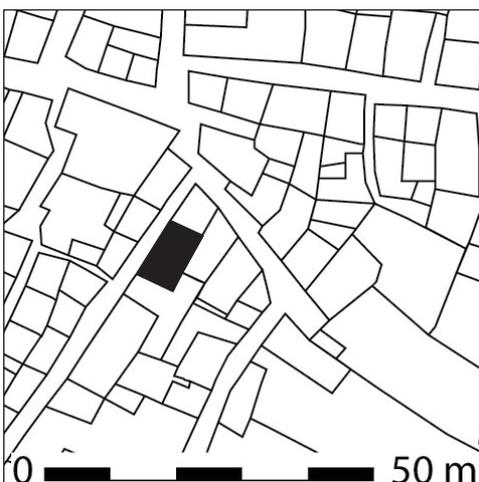
cliché : C. Rivals

Fig. 3 : élévation sur la rue Frézal et mur latéral nord



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : détail du mur latéral nord



Maison ID93

adresse : 3 rue des Bouygues

référence cadastre actuel : AC 644

référence cadastre napoléonien : L2 719

quartier : Bocaria

îlot : H8

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire, grand côté sur rue

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moyen appareil

étage : 2 étages

Datation

datation principale : XIII^e siècle ; XV^e siècle

Commentaire

La maison occupe une parcelle rectangulaire, dont le grand côté donne sur la rue des Bouygues (fig. 1). Elle mesure 4,55 m de large et plus de 10,20 m de long. En effet, l'angle nord n'est pas conservé, les assises du moyen appareil se poursuivent vers la parcelle voisine (fig. 2).

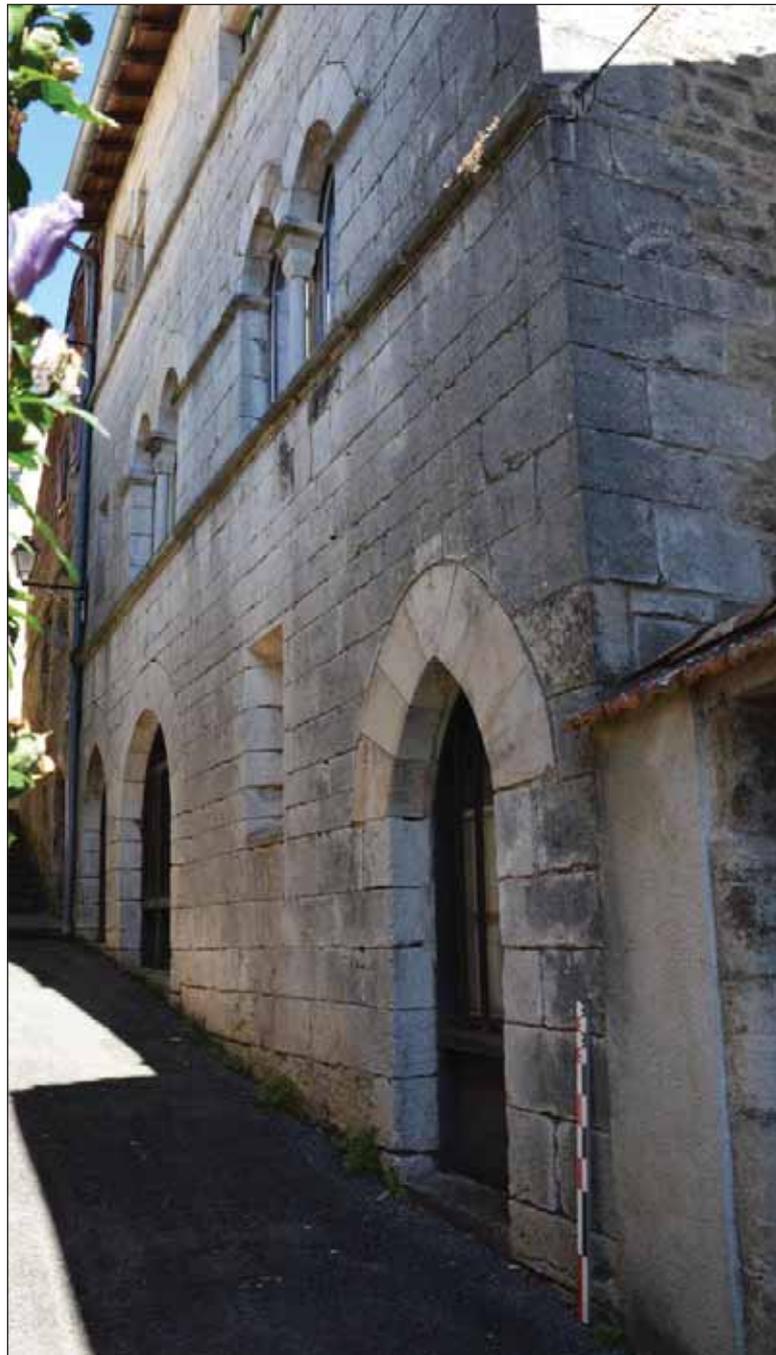
Cette maison a été acquise par la municipalité qui l'a transformée en logements sociaux à la fin du XX^e siècle. À cette occasion, d'importantes restaurations de la façade ont été entreprises. Au rez-de-chaussée, la restauration a concerné la partie haute de la porte sud. Au premier étage, la colonnette de la baie sud a été remplacée, ainsi que le cordon d'appui, la colonnette et les claveaux des arcs de la baie géminée nord. Le sommet du deuxième étage a été entièrement refait, ainsi que la fenêtre à meneaux sud. Les blocs remplacés se distinguent par leur couleur blanche.

La rue accuse une forte pente vers le sud, rachetée par le rez-de-chaussée (fig. 1). Ce niveau est ouvert de deux portes et d'une grande arcade en arc brisé (fig. 1), ainsi que d'une fenêtre quadrangulaire à ébrasement externe (fig. 4). La porte nord mesure 1,33 m de large, la grande arcade mesure 2 m de large, la fenêtre mesure 0,67 m de large à l'extérieur, et 0,32 m à l'intérieur, la porte sud mesure 0,92 m de large. Le premier étage était éclairé par deux baies

gémées et une fenêtre quadrangulaire à ébrasement externe (fig. 3 et 5). Le cordon d'appui régissant est mouluré d'un large tore surmonté d'un bandeau. Le cordon d'imposte (tore / baguette) n'est régissant qu'entre les deux baies gémées. Les piédroits et les arcs brisés sont à arêtes vives (fig. 5). Aucun des deux chapiteaux n'est en place. Au second étage, deux croisées ont certainement remplacé des baies gémées (fig. 3 et 5). En effet, les piédroits sont à arêtes vives alors que les meneaux et croisillons sont ornés de baguettes. Ces fenêtres reposent sur un cordon d'appui régissant orné d'une baguette et d'une doucine.

Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la rue des Bouygues
- Fig. 2 : extrémité nord de la maison sur la rue des Bouygues
- Fig. 3 : élévation des étages sur la rue des Bouygues
- Fig. 4 : fenêtre quadrangulaire à ébrasement externe au rez-de-chaussée
- Fig. 5 : fenêtres des étages, partie nord



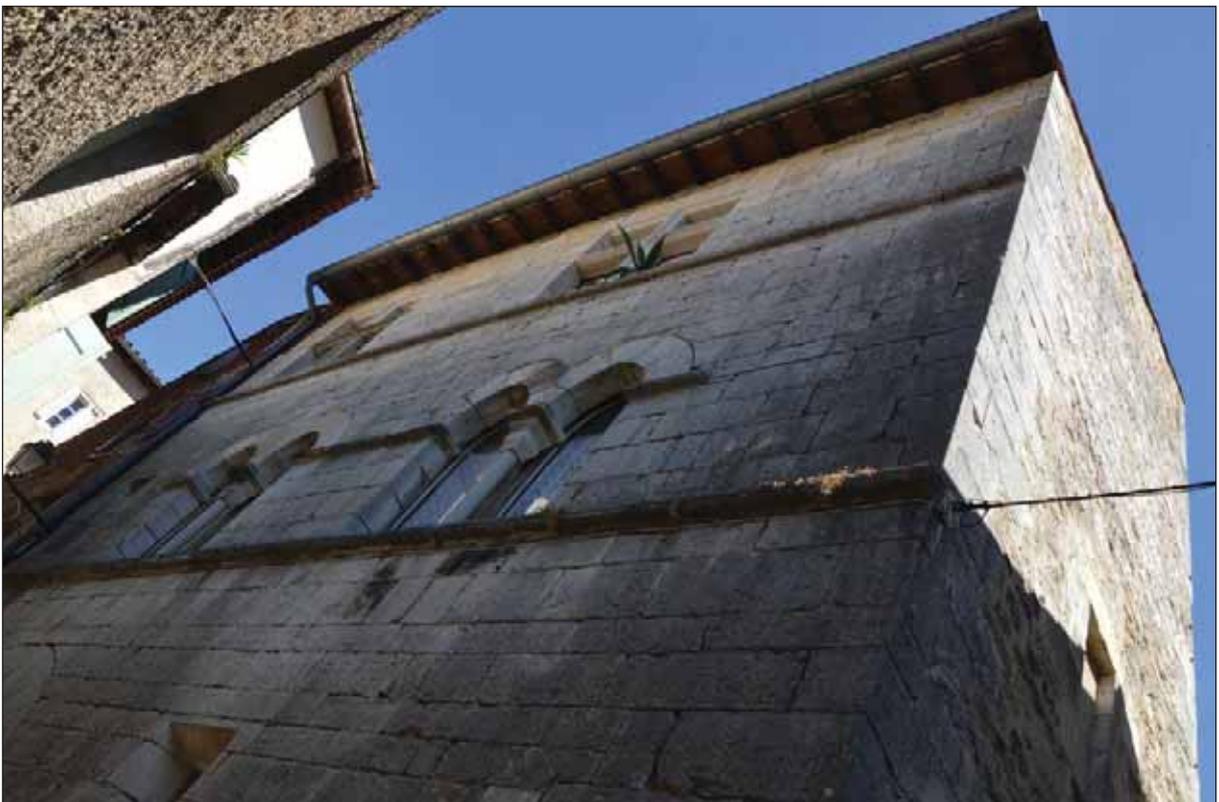
cliché : C. Rivals

Fig. 1 : élévation sur la rue des Bouygues



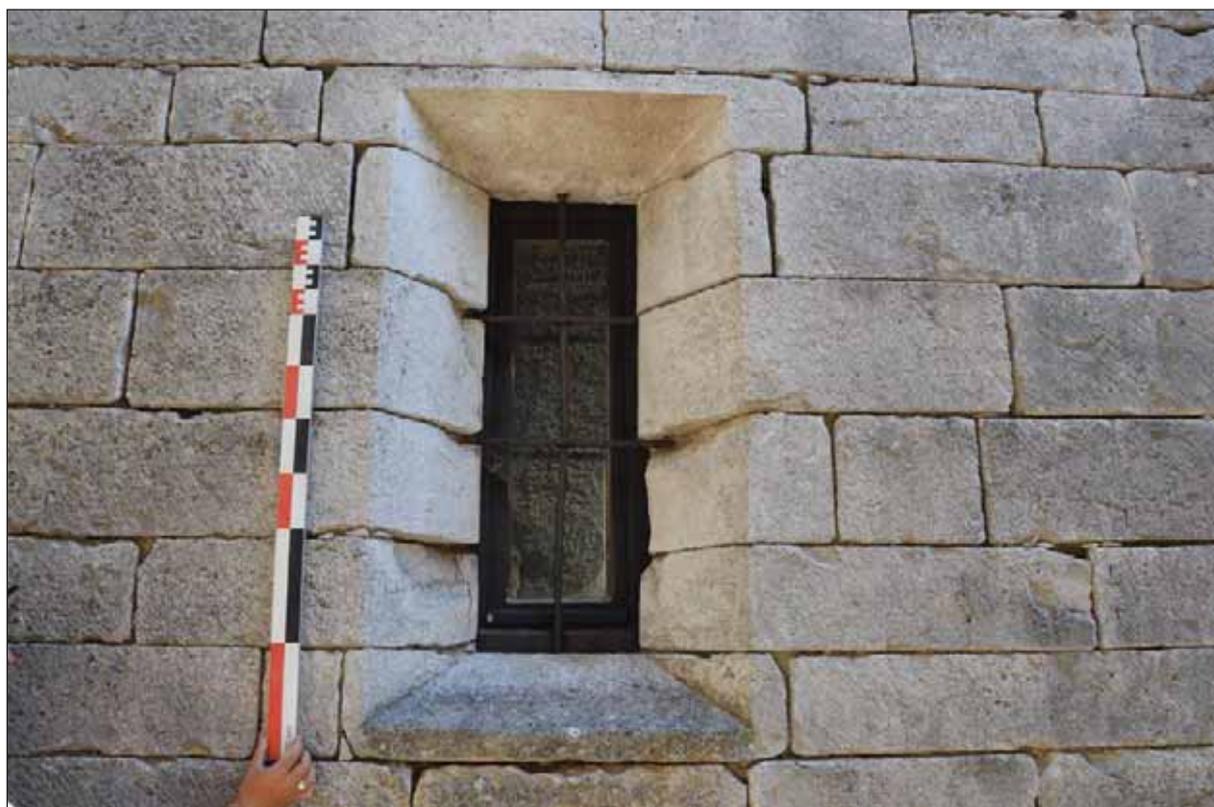
Fig. 2 : extrémité nord de la maison sur la rue des Bouygues

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : élévation des étages sur la rue des Bouygues



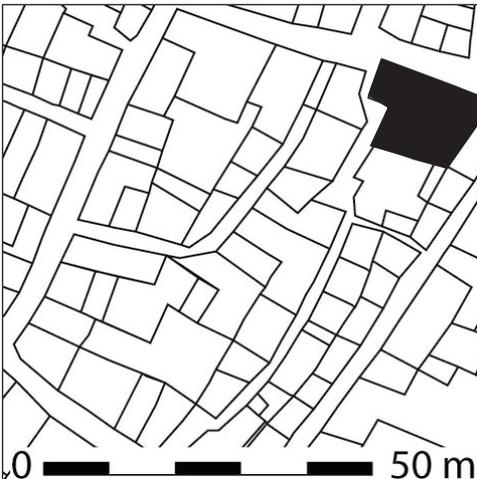
cliché : C. Rivals

Fig. 4 : fenêtre quadrangulaire à ébrasement externe au rez-de-chaussée



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : fenêtres des étages, partie nord



Maison ID94

adresse : 6 rue Basse des Carmes

référence cadastre actuel : AC 1093

référence cadastre napoléonien : L2 672 à 675

quartier : Bocaria

îlot : H4

rédacteurs : D. Joy, B. Loncan, C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : pas d'empiètement

forme de la parcelle : irrégulière

programme : indéterminé

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moyen appareil

étages : 1 étage

équipement : cheminée, puits, évier, latrines ?

Datation

datation principale : deuxième moitié du XII^e siècle

Commentaire

Le vaste édifice qui occupe l'angle de la rue Basse des Carmes et de la rue Bombecul regroupe plusieurs maisons médiévales. Seule la façade ouest d'une d'entre elles est suffisamment lisible pour être décrite. Elle est construite en moyen appareil. Elle comporte en rez-de-chaussée une large porte couverte d'un arc plein-cintre (fig. 1), à arêtes vives et aux larges claveaux extradossés et à l'étage une porte couverte d'un arc brisé dont la mise en œuvre est similaire (fig. 2). Les vestiges d'une baie géminée sont également visibles à l'étage : un piédroit à arête vive, un cordon d'appui non régnant formé d'un quart de rond surmonté d'un bandeau et un cordon d'imposte plus étroit (fig. 2).

Les arêtes vives des portes, ainsi que les cordons d'appui et d'imposte non régnants de la fenêtre invitent à proposer une datation de la maison dans la seconde moitié du XII^e siècle.

La maison a servi d'auberge au XVIII^e siècle. L'enseigne peinte sur la façade nord a été restaurée il y a quelques années (fig. 3). Le rez-de-chaussée servait d'écurie.

Un pontet au-dessus de la rue Bombecul s'appuie sur la maison à l'ouest. À cet endroit sont conservés le piédroit et quelques claveaux d'une baie géminée au premier étage (fig. 4).

L'angle du bâtiment est chanfreiné (fig. 4).

Le dénivelé du terrain est racheté par une cave semi enterrée accessible depuis le rez-de-chaussée sur la rue Bombecul. À l'intérieur de celle-ci, deux colonnes, constituées de remplois, soutiennent le plancher du rez-de-chaussée (fig. 5). L'une mesure 0,30 m de diamètre et l'autre 0,43 m. Celle-ci est surmontée d'une meule qui fait office de chapiteau. Cette cave abritait un puits qui est actuellement bouché. Dans la partie nord-est de la cave, le mur oriental est construit en moyen appareil (fig. 6). Il repose sur le substrat qui a été excavé sur environ 0,50 m de hauteur. Les premières assises semblent correspondre en réalité à des fondations, indiquant que le niveau de circulation a été rabaissé dans un second temps. À cette occasion, le débouché d'un conduit aménagé dans l'épaisseur du mur aurait été dégagé (fig. 7). Celui-ci débouchait soit dans un égout souterrain, soit dans une fosse d'aisance. Il devait récupérer les eaux usées provenant soit d'un évier soit de latrines. À l'intérieur de la maison, aucun indice n'a révélé la présence de latrines. Un évier est conservé dans la partie ouest de la maison (fig. 8), mais l'évacuation de l'eau se faisait directement dans la rue Bombecul.

Illustrations

- Fig. 1 : élévation de la façade ouest, sur la rue Bombecul
- Fig. 2 : porte couverte d'un arc brisé au premier étage et vestiges de la baie géminée sur la rue Bombecul
- Fig. 3 : enseigne de l'auberge peinte sur la façade après restauration
- Fig. 4 : élévations sur les rues Basse des Carmes et Bombecul
- Fig. 5 : colonnes de la cave supportant le plancher du rez-de-chaussée
- Fig. 6 : mur en moyen appareil dans la cave
- Fig. 7 : débouché d'une canalisation interne (évier ou latrines ?) dans la cave
- Fig. 8 : évier au premier étage



Fig. 1 : élévation de la façade ouest, sur la rue Bombecul

cliché : D. Joy



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : porte couverte d'un arc brisé au premier étage et vestiges de la baie géminée (à droite) sur la rue Bombecul



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : enseigne de l'auberge peinte sur la façade après restauration



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : élévations sur les rues Basse des Carmes (à gauche) et Bombecul (à droite)



clichés : C. Rivals

Fig. 5 : colonnes de la cave supportant le plancher du rez-de-chaussée



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : mur en moyen appareil dans la cave



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : débouché d'une canalisation interne (évier ou latrines ?) dans la cave



cliché : C. Rivals

Fig. 8 : évier au premier étage



Maison ID99

adresse : 1 rue Paul Darasse

référence cadastre actuel : AC 719, 882

référence cadastre napoléonien : L2 766

quartier : Roquescaliere

îlot : A3

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moellon, moyen appareil

couverture : lauzes

étages : 2 étages

équipement : placards muraux

Datation

datation principale : XII^e siècle ?

Commentaire

La maison se situe à l'angle de la rue de la Porte des Carmes et de la rue Paul Darasse.

La façade ouest, sur la rue Paul Darasse est construite en moyen appareil de pierre de taille (fig. 1). Le rez-de-chaussée est ouvert de deux grandes arcades brisées à chanfrein et d'une fente de jour (fig. 3). Le premier étage était éclairé par deux baies géminées qui ont été remplacées par des fenêtres à linteau droit (fig. 2). Les cordons d'appui et d'imposte sont régna-nts et se poursuivaient sur la façade latérale nord sur la rue de la Porte des Carmes.

L'appareil se poursuit vers le sud, sur la parcelle n°718, indiquant qu'il s'agissait certainement d'une seule maison à l'origine (fig. 4). Cette partie dispose d'une grande arcade brisée à arêtes vives. Malgré la déclivité de la rue, le cordon d'appui est continu, dégagant un haut rez-de-chaussée, ce qui a permis l'installation d'un entresol ultérieurement. Les piédroits de la baie géminée qui éclairait le premier étage sont conservés (fig. 5). Au premier étage l'angle sud est conservé, tandis qu'au rez-de-chaussée, il a été entièrement repris pour le lier à la maison ID21 (fig. 5). Le cordon d'appui débordait de l'angle et devait donc se poursuivre sur la façade latérale sud. L'espace occupé par la maison ID21 n'était donc pas construit à l'origine.

La façade nord, sur la rue de la Porte des Carmes est construite en moellons équarris assisés (fig. 1). Au premier étage prenait place une baie géminée dont les piédroits, quelques claveaux et la colonnette sont conservés (fig. 6). Cette fenêtre a été transformée en placard. Le chapiteau de la colonnette est orné de feuillages stylisés (fig. 7). Les cordons d'appui et d'imposte régnants sont partiellement conservés et se poursuivent sur la façade ouest. Le deuxième étage est éclairé, sous le pignon, par une fenêtre à linteau monolithe en plein cintre (fig. 6). À l'angle oriental, la couverture d'origine, faite de lauzes, est partiellement conservée.

À l'intérieur, les embrasures des baies géminées du mur ouest ont été bouchées mais sont toujours visibles (fig. 8). Elles étaient couvertes d'arcs segmentaires. Une niche en plein cintre à feuillure est ménagée dans l'épaisseur du mur ouest, entre les embrasures des fenêtres (fig. 9). Cette niche mesure 0,90 m de large et 1,50 m de haut. Le mur nord renfermait une niche en arc brisé qui a été transformée en fenêtre (fig. 10). Les encoches destinées à recevoir des étagères en bois sont conservées, de même que la feuillure permettant de fermer le placard par un vantail. Cette niche mesure 1,20 m de large et 2 m de haut.

La partie orientale de la maison a été démolie et transformée en cour intérieure. Les corbeaux recevant le plancher de l'étage sont conservés ainsi que deux niches à linteaux droits supportés par des coussinets, au rez-de-chaussée et au premier étage (fig. 11).

Le style de la sculpture du chapiteau de la colonnette ainsi que le linteau monolithe de la baie du deuxième étage sont les éléments qui invitent à dater cette maison de la fin du XII^e siècle.

Illustrations

- Fig. 1 : élévations sur les rues de la Porte des Carmes et Paul Darasse
- Fig. 2 : élévation des premier et deuxième étage de la partie nord sur la rue Paul Darasse
- Fig. 3 : élévation du rez-de-chaussée de la partie nord sur la rue Paul Darasse
- Fig. 4 : élévation de la partie sud sur la rue Paul Darasse
- Fig. 5 : élévation des étages de la partie sud sur la rue Paul Darasse
- Fig. 6 : élévation des étages sur la rue de la Porte des Carmes
- Fig. 7 : colonne et chapiteau de la baie géminée au premier étage de la façade sur la rue de la Porte des Carmes, vus de l'extérieur et de l'intérieur
- Fig. 8 : embrasure de la fenêtre du premier étage dans le mur ouest
- Fig. 9 : niche murale entre les fenêtres dans le mur ouest
- Fig. 10 : ancien placard transformé en fenêtre dans le mur nord
- Fig. 11 : intérieur de la partie orientale de la maison, transformée en cour



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : élévations sur les rues de la Porte des Carmes et Paul Darasse



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : élévation des premier et deuxième étage de la partie nord sur la rue Paul Darasse



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : élévation du rez-de-chaussée de la partie nord sur la rue Paul Darasse



Fig. 4 : élévation de la partie sud sur la rue Paul Darasse

cliché : C. Rivals



Fig. 5 : élévation des étages de la partie sud sur la rue Paul Darasse

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : élévation des étages sur la rue de la Porte des Carmes



clichés : C. Rivals

Fig. 7 : colonne et chapiteau de la baie géminée au premier étage de la façade sur la rue de la Porte des Carmes, vus de l'extérieur et de l'intérieur



cliché : C. Rivals

Fig. 8 : embrasure de la fenêtre du premier étage dans le mur ouest



cliché : C. Rivals

Fig. 9 : niche murale entre les fenêtres dans le mur ouest



Fig. 10 : ancien placard transformé en fenêtre dans le mur nord

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 11 : intérieur de la partie orientale de la maison, transformée en cour



Maison ID100

adresse : 4 rue de la Porte des Carmes

référence cadastre actuel : AC 721 (partie ouest)

référence cadastre napoléonien : L2 264

quartier : Roquescaliere

îlot : A3

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire

programme : indéterminé

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moellon, moyen appareil

étages : 1 étage

Datation

datation principale : XII^e, XIII^e, XIV^e siècle ? ; XV^e-XVI^e siècles

Commentaire

La façade sur la rue de la Porte des Carmes a été très remaniée (fig. 1 et 2). Le rez-de-chaussée a été entièrement reconstruit. Seul le premier étage est en place. Il est construit en moyen appareil de pierre de taille (fig. 1). À l'origine, il était éclairé par une baie géminée. Quelques claveaux ainsi que les piédroits de cette fenêtre sont conservés (fig. 3). Ils sont à arêtes vives. Le cordon d'appui, mouluré d'un bandeau surmontant un quart de rond, est régissant. Le cordon d'imposte présente la même mouluration dans des dimensions réduites et n'est pas régissant. Cette baie a été bouchée puis en partie rouverte pour y installer une demi-croisée à appui saillant (fig. 3). Celle-ci a certainement été mise en place à la limite du XV^e et du XVI^e siècle. Quant à la baie géminée, elle peut appartenir aux XII^e, XIII^e ou XIV^e siècles.

Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la rue de la Porte des Carmes, vue depuis l'est
- Fig. 2 : élévation sur la rue de la Porte des Carmes, vue depuis l'ouest
- Fig. 3 : baie géminée de l'étage



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : élévation sur la rue de la Porte des Carmes, vue depuis l'est



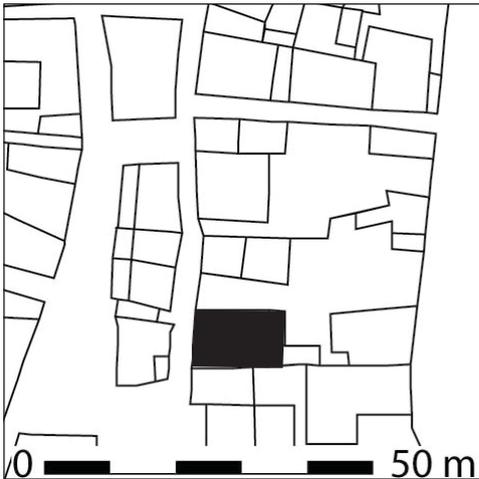
cliché : C. Rivals

Fig. 2 : élévation sur la rue de la Porte des Carmes, vue depuis l'ouest



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : baie géminée de l'étage



Maison ID102

adresse : 7 rue des Fargues

référence cadastre actuel : AC 928

référence cadastre napoléonien : L2 229

quartier : Roquescaliere

îlot : A2

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : encorbellement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : carrée

programme : indéterminé

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moellon, enduit partiel

étages : 2 étages

Datation

datation principale : XIII^e siècle ?

Commentaire

La parcelle occupe actuellement l'emplacement d'une maison au nord et d'une ancienne ruelle au sud. Celle-ci devait être surmontée d'un pontet avant d'être définitivement bouchée. Le rez-de-chaussée de la maison est maçonné tandis que les deux étages sont en pan-de-bois. Il était supporté par deux têtes de mur aux extrémités et deux colonnes superposées au centre (fig. 2). Le pan-de-bois n'était pas encorbellement au-dessus de la rue, donc les deux colonnes étaient apparentes. En cela, cette construction se distingue de la maison ID23 qui dispose de colonnes en retrait au deuxième étage. Le rez-de-chaussée construit en moellons est très remanié (fig. 1). Les colonnes sont surmontées de chapiteaux simples (fig. 3 et 4). Celui du premier étage a été en partie bûché (fig. 3). Ils sont similaires à celui de la colonne d'angle au deuxième étage de la maison ID23. Il s'agit d'un indice pour proposer une datation du XIII^e siècle.

Au deuxième étage, l'angle sud est arrondi indiquant certainement que la construction voisine était plus basse d'un étage (fig. 5).

La façade latérale sud est visible dans la partie orientale de la ruelle (fig. 6). Le rez-de-chaussée est maçonné tandis que les étages sont en pan-de-bois, supportés par une tête de mur en encorbellement (fig. 6). En façade, le bouchage de la ruelle se lit encore dans la maçonnerie. Elle mesurait 2,64 m de large.

Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la rue des Fargues
- Fig. 2 : élévation des étages sur la rue des Fargues
- Fig. 3 : colonne du premier étage
- Fig. 4 : colonne du deuxième étage
- Fig. 5 : angle du deuxième étage
- Fig. 6 : ruelle au sud



Fig. 1 : élévation sur la rue des Fargues

cliché : C. Rivals

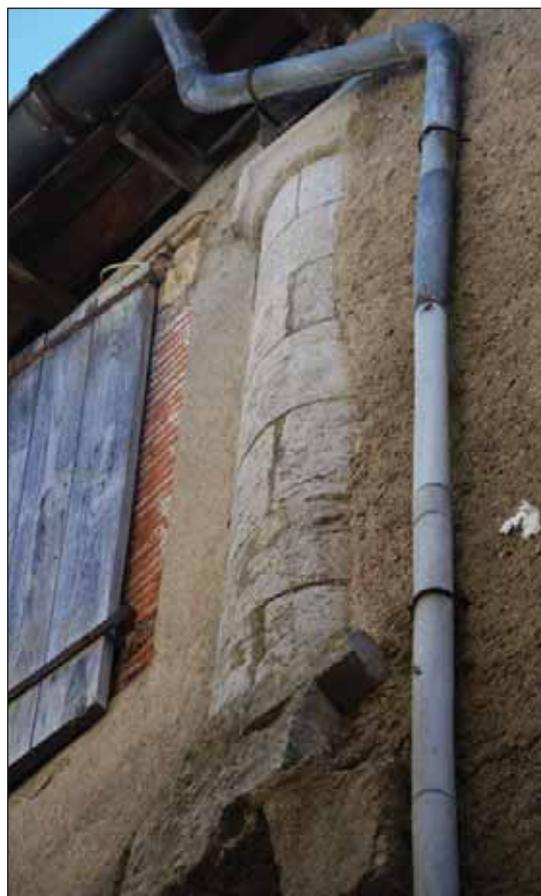


Fig. 2 : partie nord de l'élévation des étages sur la rue des Fargues

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals



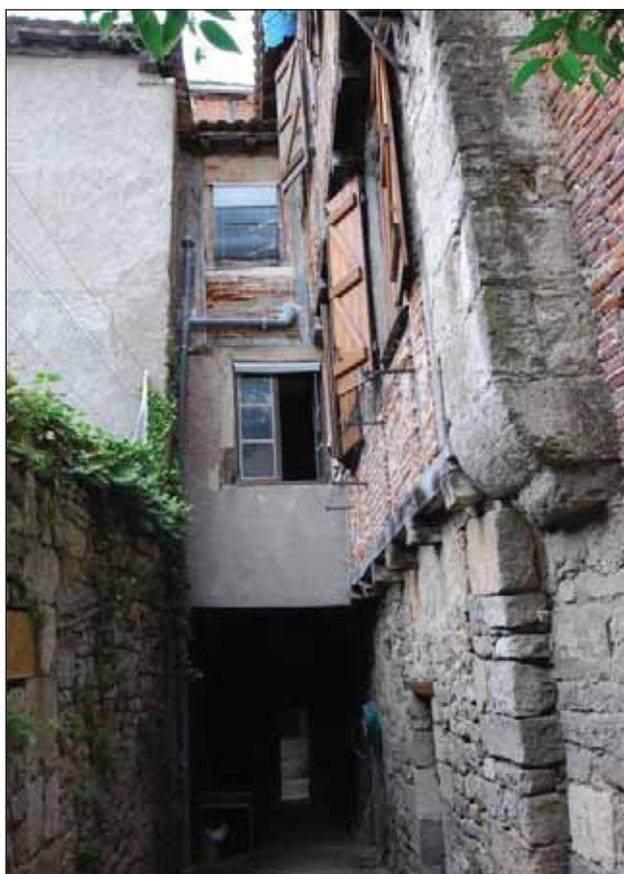
cliché : C. Rivals

Fig. 3 : colonne du premier étage

Fig. 4 : colonne du deuxième étage



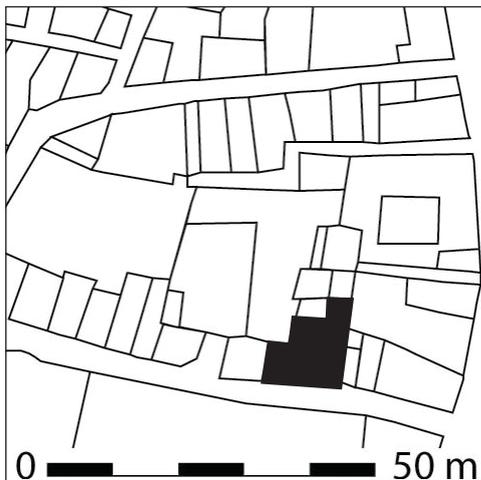
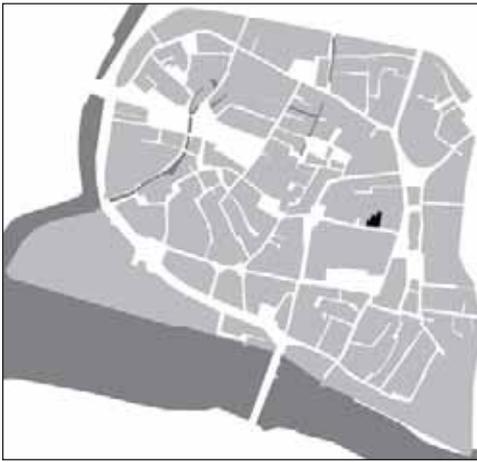
cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : angle du deuxième étage

Fig. 6 : ruelle au sud



Maison ID103

adresse : 8 rue Cayssac

référence cadastre actuel : AC 984

référence cadastre napoléonien : L2 574

quartier : Foyt

îlot : F3

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : irrégulière

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moyen appareil

étages : 2 étages, comble

Datation

datation principale : XIII^e siècle ; XVIII^e siècle

Commentaire

La maison occupait un angle entre la rue Cayssac et une ruelle perpendiculaire. Elle développait une longue façade à gouttereau sur la rue Cayssac (fig. 1). Elle est partiellement enduite, et seuls le rez-de-chaussée et les chaînes d'angle sont en pierre apparentes. Ils sont construits en moyen appareil de pierre de taille.

Le rez-de-chaussée de la façade principale était ouvert de quatre grandes arcades au profil brisé (fig. 1). Une seule est conservée intacte à l'est. Elle présente un léger chanfrein. Une autre a été bouchée mais une partie de l'arc est encore visible (fig. 2). Les deux arcades centrales ont été démontées puis des claveaux plus étroits ont été insérés dans le négatif. Un bloc sculpté est remployé dans la chaîne d'angle à l'ouest au rez-de-chaussée (fig. 3). Légèrement saillant, il est orné d'oves.

Les fenêtres des deux étages sont modernes (fig. 4). Un niveau de comble largement ouvert a été construit en briques, probablement autour du XVIII^e siècle. La façade latérale, qui donnait anciennement sur une ruelle a été en partie occultée par une construction postérieure plus basse (fig. 5). Le mur pignon, sur la ruelle est construit en petits moellons assisés (fig. 6 et 7). Une baie géminée prenait place au second étage (fig. 5 et 7). Le négatif de l'arc en plein cintre ainsi que deux claveaux sont visibles. Des cordons d'appui et d'imposte étaient régnants et se prolongeaient sur la façade principale (fig. 5).

Illustrations

- Fig. 1 : rez-de-chaussée de la façade principale sur la rue Cayssac
- Fig. 2 : arcade occidentale du rez-de-chaussée de la façade principale sur la rue Cayssac
- Fig. 3 : fragment sculpté en remploi dans la chaîne d'angle occidentale de la façade principale
- Fig. 4 : chaîne d'angle orientale de la façade principale sur la rue Cayssac
- Fig. 5 : négatif d'une baie géminée dans la partie haute de la façade latérale
- Fig. 6 : partie haute de la façade latérale
- Fig. 7 : vestiges de baie géminée sur la façade latérale



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : rez-de-chaussée de la façade principale sur la rue Cayssac



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : arcade occidentale du rez-de-chaussée de la façade principale sur la rue Cayssac



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : fragment sculpté en remploi dans la chaîne d'angle occidentale de la façade principale sur la rue Cayssac



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : chaîne d'angle orientale de la façade principale sur la rue Cayssac



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : négatif d'une baie géminée dans la partie haute de la façade latérale



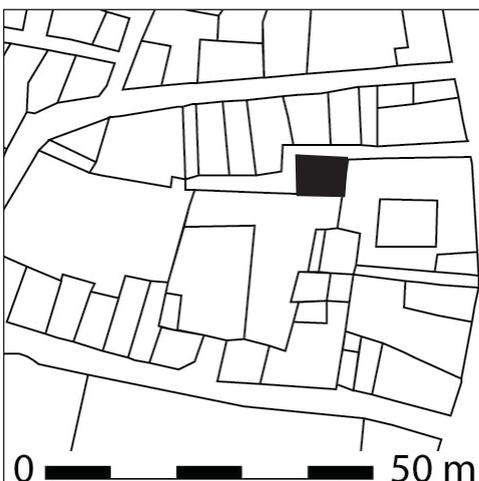
cliché : C. Rivals

Fig. 6 : partie haute de la façade latérale



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : vestiges de baie géminée sur la façade latérale



Maison ID104

adresse : venelle de l'orfèvre Bromet

référence cadastre actuel : AC 949

référence cadastre napoléonien : L2 563

quartier : Foyt

îlot : F3

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : encorbellement, pontet

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : carrée

programme : maison polyvalente ?

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moellon, moyen appareil

étages : 3 étages

Datation

datation principale : XIII^e siècle ? ; XV^e siècle

Commentaire

La maison occupe un angle du tracé en baïonnette de la ruelle de l'orfèvre Bromet. L'angle est chanfreiné (fig. 2).

La façade ouest a été très remaniée. Le rez-de-chaussée était en moyen appareil de pierre de taille (fig. 1 et 3). Il est ouvert d'une arcade chanfreinée au profil brisé et d'un jour quadrangulaire à ébrasement externe (fig. 3). Une venelle séparait la maison de l'édifice situé au sud (fig. 3). Les étages sont construits en moellons équarris assisés, mais il est possible que ce soit une réfection. Au deuxième étage le piédroit d'une fenêtre est conservé, sans qu'il soit possible d'en déterminer la forme (fig. 4). Était-ce une baie géminée ? Une croisée a ensuite pris place un peu plus au sud. Le troisième étage était également ouvert d'une croisée, qui a ensuite été réduite (fig. 4). Un évier débouchait dans la ruelle au premier étage.

La façade nord a également fait l'objet de remaniements. Le rez-de-chaussée est construit en moyen appareil de pierre de taille à joints fins (fig. 5). Il était ouvert de deux grandes arcades brisées chanfreinées. Les étages étaient en pan-de-bois en encorbellement comme l'indique la tête de mur au nord-ouest (fig. 2). Cet état remonte peut-être au XIII^e siècle. Le pontet qui enjambe la ruelle au nord a été ajouté après la destruction de l'encorbellement.

Illustrations

- Fig. 1 : élévation ouest
- Fig. 2 : chanfrein de l'angle nord-ouest
- Fig. 3 : arcade brisée au rez-de-chaussée du mur ouest
- Fig. 4 : partie sud de l'élévation du premier et du deuxième étage du mur ouest
- Fig. 5 : rez-de-chaussée du mur nord



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : élévation ouest



Fig. 2 : chanfrein de l'angle nord-ouest

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : arcade brisée au rez-de-chaussée du mur ouest



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : partie sud de l'élévation du premier et du deuxième étage du mur ouest



Fig. : 5 : rez-de-chaussée du mur nord

cliché : C. Rivals



Maison ID107

adresse : 2 rue de la Pélisserie

référence cadastre actuel : AC 792

référence cadastre napoléonien : L2 380, 383, 384

quartier : Foyt

îlot : C6

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 2 corps de bâtiment

forme de la parcelle : en L

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moyen appareil

étages : 3 étages

équipement : latrines, placard mural

Datation

datation principale : XIII^e - XIV^e siècle

Commentaire

La maison occupe une parcelle allongée et dispose d'une façade sur la rue de la Pélisserie (fig. 1). Elle est constituée de deux corps de bâtiment.

Un corps de bâtiment se trouve à l'ouest à l'alignement sur la rue de la Pélisserie. Sa façade est enduite, à l'exception du rez-de-chaussée (fig. 1). Ce dernier est en moyen appareil de pierre de taille et ouvert de deux grandes arcades au profil brisé. Elles sont ornées d'un tore continu. Des corbeaux sont installés à la retombée des arcs (fig. 1). Ils devaient supporter un système d'auvent protégeant les arcades. Les encoches pratiquées dans les blocs juste au-dessus semblent le confirmer. L'oculus triflé conservé au premier étage indique que ce dernier était ouvert de baies géminées (fig. 2). La formule du jour d'écoinçon triflé se retrouve par exemple sur la façade de la maison ID151 dessinée par les architectes A. Verdier et F. Cattois. Les photographies réalisées avec la caméra thermique n'ont pas révélé d'indice sur l'organisation de la façade sous le crépi.

Un autre corps de bâtiment à l'arrière est en forme de trapèze. Les murs gouttereaux sont au sud et au nord. La façade sud est visible depuis la cour de la maison voisine (fig. 3). Elle est très remaniée et construite en moellons assisés. Des fenêtres modernes éclairent les trois

étages. Les vestiges de latrines en encorbellement sont visibles sur le mur sud au troisième étage (fig. 3). Un placard mural dont le fond a été partiellement démonté y était accolé.

La chronologie relative entre les deux corps de bâtiment n'a pu être déterminée en raison des nombreux remaniements dont les murs ont fait l'objet.

Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la rue de la Pélisserie
- Fig. 2 : oculus triflé d'une baie géminée au premier étage
- Fig. 3 : vestiges de latrines et d'un placard mural au deuxième étage, sur la façade latérale sud



Fig. 1 : élévation sur la rue de la Pélisserie



cliché : C. Rivals

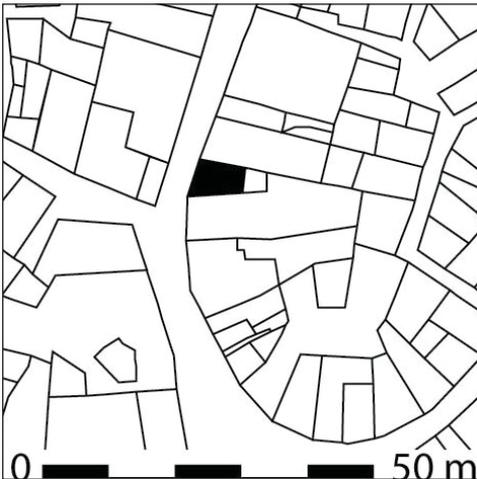
Fig. 2 : oculus tréflé d'une baie géminée au premier étage

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : vestiges de latrines et d'un placard mural au deuxième étage, sur la façade latérale sud



Maison ID108

adresse : 4 rue de la Pélisserie

référence cadastre actuel : AC 793

référence cadastre napoléonien : L2 382

quartier : Foyt

îlot : C6

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : trapézoïdale

programme : maison polyvalente ?

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

étages : 2 étages

décor : sculpture (sujet : écu, support : façade sur rue)

Datation

datation principale : XIII^e-XIV^e siècle ?

Commentaire

La façade sur la rue de la Pélisserie est entièrement enduite. Le rez-de-chaussée est ouvert d'une grande arcade au profil brisé et d'une porte à linteau droit (fig. 1). Un écu chargé d'un double vol abaissé en bas relief est encastré dans la façade au premier étage (fig. 2). L'enduit interdit de savoir s'il s'agit d'un remploi ou s'il est en place. La photographie thermique n'a pas révélé d'indice sur la structure des étages, probablement en raison de l'épaisseur importante de l'enduit (fig. 3).

La présence d'une grande arcade brisée invite à proposer une datation de la maison du XIII^e ou du XIV^e siècle, sans qu'il soit possible d'être catégorique.

Le propriétaire de cette maison en 1459, Raymond Nissoliere marchand (ADTG A121, ID669) a été consul en 1464 (AC Saint-Antonin, CC49).

Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la rue de la Pélisserie
- Fig. 2 : bas-relief en remploi (?) dans la façade, au rez-de-chaussée
- Fig. 3 : élévation sur la rue de la Pélisserie, image thermique



Fig. 1 : élévation sur la rue de la Pélisserie



Fig. 2 : bas-relief en remploi (?) dans la façade, au rez-de-chaussée

cliché : C. Rivals

cliché : C. Rivals



Fig. 3 : élévation sur la rue de la Pélisserie, image thermique (cliché : C. Calastrenc).

cliché : C. Calastrenc



Maison ID109

adresse : 10 rue de la Pélisserie

référence cadastre actuel : AC 796

référence cadastre napoléonien : L2 361, 362

quartier : Foyt

îlot : C6

rédacteurs : C. Rivals, école de Chaillot

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 2 corps de bâtiment

forme de la parcelle : L

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire, bois

mise en œuvre : moyen appareil, moellon, pan-de-bois

couverture : lauzes

étages : 2 étages, combles à surcroît

équipement : latrines, placards, évier, cheminées

Datation

datation principale : XIII^e siècle ; XV^e-XVI^e siècle

Commentaire

Cette maison a fait l'objet d'une étude par les élèves de l'école de Chaillot durant l'automne 2011. Au moment où je rédige cette notice, les résultats de leur étude ne sont disponibles que par le biais de posters, présentés au congrès archéologique de France.

La maison est composée de deux corps de bâtiment (fig. 1). Le premier (A), de 9 x 6,90 m, dispose d'une façade sur la rue de la Pélisserie. Un second corps de bâtiment (B), de 10,80 x 7,30 m, a été ajouté à l'est dans le prolongement du premier. Il s'intercale entre deux constructions préexistantes.

La façade du corps de bâtiment A sur la rue de la Pélisserie est construite en moyen appareil de pierre de taille (fig. 3 et 4). Le rez-de-chaussée est largement ouvert par trois arcades chanfreinées au profil brisé (fig. 2 à 5). La présence d'encoches dans la maçonnerie au-dessus des arcades suppose la présence d'un système d'auvent protégeant l'entrée du rez-de-chaussée (fig. 5). La façade est scandée par l'horizontale des cordons d'appui et d'imposte régnaux des baies géminées des deux étages. Le premier étage comptait trois baies géminées (fig. 3 et 4).

Deux d'entre elles ont été en partie démontées pour la mise en place de fenêtres plus étroites à linteau droit au cours du XIX^e siècle (fig. 6). La troisième a subi une transformation moins destructrice. Les arcs brisés et l'oculus d'écouillon sont en effet conservés (fig. 7). Ils présentent un chanfrein lisse. Les trois baies géminées ont été, dans un premier temps, transformées en croisées. Les encoches, pratiquées dans les piédroits des baies géminées et destinées à recevoir les croisillons, sont visibles (fig. 7). Les sommiers des arcs brisés ont été retaillés pour recevoir les linteaux. Le second étage était ouvert de deux baies géminées qui ont été en partie bouchées (fig. 9). Un porte-bannes est conservé au-dessus du cordon d'imposte du deuxième étage (fig. 8).

À l'intérieur, le premier étage était équipé d'une cheminée dont seul le contre-cœur est conservé sur le mur sud (fig. 2, 10 et 12). La souche de la cheminée, quadrangulaire en pierre, est visible sur le toit (fig. 11). Les embrasures des baies géminées, couvertes d'arcs segmentaires, recevaient des coussièges (fig. 12 et 13). Un placard mural était présent dans le mur ouest au sud (fig. 14). Équipé de trois étagères en bois dont les rainures sont visibles et fermé par un vantail en bois que recevait la feuillure, il renferme deux logettes latérales (fig. 15). Un placard similaire était présent dans le même mur au nord (fig. 13). La pièce présentait ainsi une symétrie (trois baies géminées encadrées de deux placards muraux). Le second, qui était muni d'une logette latérale (fig. 17), a été transformé pour recevoir un évier (fig. 16). Une petite fenêtre carrée a été percée dans la maçonnerie de la façade pour l'éclairer. L'évacuation de l'eau se faisait directement dans la rue à travers le mur (fig. 7). Immédiatement à côté, sur le mur nord, une ouverture de 0,71 m de large et 1,90 m de haut, couverte d'un linteau droit sur coussinets, est bouchée (fig. 17). Il pouvait s'agir d'un placard mural ou de latrines. Le mur oriental renferme une grande niche couverte d'un arc en plein cintre dont la fonction est indéterminée (fig. 18). Cet étage était accessible depuis l'extérieur par le biais d'une porte en arc brisé dont l'arrière-voussure est en arc segmentaire (fig. 18). Au-dessus de la porte, un jour quadrangulaire à ébrasement interne éclairait la pièce. Le second étage n'a pas pu être étudié car le plancher a été déposé (fig. 12).

À la fin du XIII^e siècle, un second corps de bâtiment a été ajouté à l'est dans le prolongement du premier. Il s'est intercalé entre ce dernier et une autre maison située à l'est (ID224). La façade latérale sud du corps de bâtiment B est visible depuis la cour qui y est accolée. Le premier étage était éclairé par deux baies géminées (fig. 19). Elles ont été modifiées pour la mise en place de fenêtres à linteaux droits au XIX^e siècle. Celle de droite conserve malgré tout ses piédroits intacts et ses cordons d'appui et d'imposte non régnants. Entre ces deux fenêtres, des pierres de taille posées de chant indiquent la présence d'un aménagement dans l'épaisseur du mur (fig. 19). Il s'agit de latrines. Le deuxième étage était aéré par deux fenêtres à linteau droit (fig. 20). L'une d'elle réutilise un bloc de grès ayant servi de pierre à aiguiser (fig. 21). Des niches pour les pigeons sont ménagées dans le mur (fig. 20). Le rez-de-chaussée est percé de deux ouvertures quadrangulaires à ébrasement interne et externe sur la façade sud (fig. 22 et 23). Des ouvertures du même type étaient présentes dans le mur nord. Cette pièce est voûtée d'un berceau plein cintre (fig. 24 et 25). Un pilier est accolé au mur oriental de la maison voisine (fig. 26). Au premier étage un pilier similaire s'appuie également sur le mur oriental (fig. 27). Le mur sud de cet étage était équipé de latrines, située dans un renforcement de 0,64 m de large et 0,78 m de profondeur (fig. 28). Ces latrines, dont l'évacuation se faisait par un conduit dans l'épaisseur du mur étaient éclairées par une fenêtre quadrangulaire. La feuillure indique qu'elles pouvaient être fermées par un vantail en bois. Dans le même mur, une porte chanfreinée, surmontée d'un linteau en accolade, ouvrait vers le sud (fig. 29). Cette porte donnait soit sur la cour au sud, dans laquelle aurait pris place un escalier, soit dans le bâtiment ID231, construit au XV^e ou au début du XVI^e siècle, dans un espace non bâti d'une largeur de 3,64 m (fig. 30). On remarque une reprise de la maçonnerie à la jonction entre les deux bâtiments. Au premier étage du corps de bâtiment B, une cheminée a été ajoutée contre le mur nord (fig. 31). Ce même mur était ouvert d'une baie géminée qui donnait sur une cour (fig. 32). Celle-ci a été

transformée en porte pour relier le corps de bâtiment C au nord-est (fig. 2).

Le niveau de comble du corps de bâtiment B conserve à l'est les traces de la première maison contre laquelle il s'est appuyé. Une baie géminée à linteau droit est en effet visible dans la partie basse (fig. 33). Elle a été bouchée au moment de la construction du corps de bâtiment B. Dans la partie haute, la trace des surélévations successives est visible par les marques laissées par les différentes toitures (fig. 34). On voit également que les premières toitures étaient couvertes de lauzes calcaire.

Avant l'adjonction du corps de bâtiment B, l'accès à l'habitation se faisait par un escalier extérieur à l'est, débouchant sur la porte en arc brisé du premier étage (fig. 18). Le rez-de-chaussée était également accessible depuis l'est. En effet, le mur oriental du corps de bâtiment A, ouvert presque entièrement au moment de la construction du corps de bâtiment B, porte les traces d'une porte couverte d'un arc segmentaire ainsi qu'une série de cinq corbeaux (fig. 25).

La maison située au nord, est construite en moyen appareil de pierre de taille (fig. 35). Elle est ouverte au rez-de-chaussée de deux grandes arcades au profil segmentaire qui ne sont pas d'origine. Une troisième arcade permettait de relier la ruelle de la Bride. Les étages de la façade sur la rue de la Pélisserie sont recouverts d'enduit (fig. 35). Un cordon d'appui est conservé, il limitait le rez-de-chaussée du premier étage et devait recevoir des baies géminées. Un fragment du cordon d'imposte est également visible. Les images thermiques ont fait apparaître les cordons d'appui et d'imposte ainsi que le piédroit d'une baie au second étage (fig. 36). Les cordons ne sont pas alignés avec ceux de la maison ID109.

Il est possible de reconstituer la densification du tissu urbain autour de la maison (fig. 37). Au XIII^e siècle, le corps de bâtiment A est construit à l'alignement sur la rue de la Pélisserie (état 1). Une cour s'intercale entre ce bâtiment et un autre situé à l'est (maison ID224). Elle donne accès au rez-de-chaussée et au premier étage. Peu après, une maison est construite au nord (état 2). À la fin du XIII^e siècle, le corps de bâtiment B est construit à l'emplacement de la cour (état 3). Le premier étage est accessible depuis une cour au nord. Au XV^e ou au XVI^e siècle, le bâtiment sud est construit (état 4). Une porte relie les deux bâtiments. À une date indéterminée, le corps de bâtiment C est construit (état 5).

Illustrations

- Fig. 1 : croquis à l'échelle du rez-de-chaussée
- Fig. 2 : croquis à l'échelle du premier étage
- Fig. 3 : relevé de l'élévation sur la rue de la Pélisserie
- Fig. 4 : élévation sur la rue de la Pélisserie
- Fig. 5 : grandes arcades du rez-de-chaussée
- Fig. 6 : vestiges des baies géminées de droite au premier étage
- Fig. 7 : baie géminée de gauche au premier étage
- Fig. 8 : porte-bannes au deuxième étage
- Fig. 9 : cordons d'appui et d'imposte des baies géminées du deuxième étage
- Fig. 10 : cheminée sur le mur sud au premier étage du corps de bâtiment A
- Fig. 11 : souche de la cheminée du mur sud du corps de bâtiment A
- Fig. 12 : premier étage du corps de bâtiment A, murs sud et ouest
- Fig. 13 : embrasure de la baie géminée de gauche au premier étage
- Fig. 14 : placard mural dans le mur ouest au premier étage du corps de bâtiment A
- Fig. 15 : logettes latérales du placard du premier étage
- Fig. 16 : évier aménagé dans le mur ouest contre la baie géminée de gauche au premier étage du corps de bâtiment A
- Fig. 17 : placard ou latrines murés dans le mur nord au premier étage du corps de bâtiment A
- Fig. 18 : porte de communication entre les deux corps de bâtiment au premier étage
- Fig. 19 : élévation du premier étage de la façade latérale sud du corps de bâtiment B
- Fig. 20 : élévation supérieure de la façade latérale sud du corps de bâtiment B

- Fig. 21 : bloc de grés en remploi dans la fenêtre du deuxième étage de la façade latérale
- Fig. 22 : ouverture dans le mur sud au rez-de-chaussée du second corps de bâtiment, vue de l'extérieur
- Fig. 23 : ouverture dans le mur sud au rez-de-chaussée du corps de bâtiment B
- Fig. 24 : salle voûtée en berceau plein cintre au rez-de-chaussée du corps de bâtiment B, vue depuis l'ouest
- Fig. 25 : salle voûtée en berceau plein cintre au rez-de-chaussée du corps de bâtiment B, et mur de refend entre les deux corps de bâtiment
- Fig. 26 : pilier contre le mur oriental au rez-de-chaussée du corps de bâtiment B
- Fig. 27 : pilier contre le mur oriental au premier étage du corps de bâtiment B
- Fig. 28 : latrines dans le mur sud au premier étage du corps de bâtiment B
- Fig. 29 : porte en accolade dans le mur sud au premier étage du corps de bâtiment B
- Fig. 30 : façade de la maison ID231, au sud
- Fig. 31 : cheminée sur le mur nord du premier étage du corps de bâtiment B
- Fig. 32 : baie géminée transformée sur le mur nord du premier étage du corps de bâtiment B
- Fig. 33 : fenêtre appartenant à la maison située à l'est, bouchée au moment de la construction du corps de bâtiment B
- Fig. 34 : partie haute du mur oriental dans les combles
- Fig. 35 : partie nord de l'élévation sur la rue de la Pélisserie
- Fig. 36 : partie nord de l'élévation sur la rue de la Pélisserie, image thermique
- Fig. 37 : reconstitution hypothétique des différentes phases de densification du bâti autour de la maison ID109

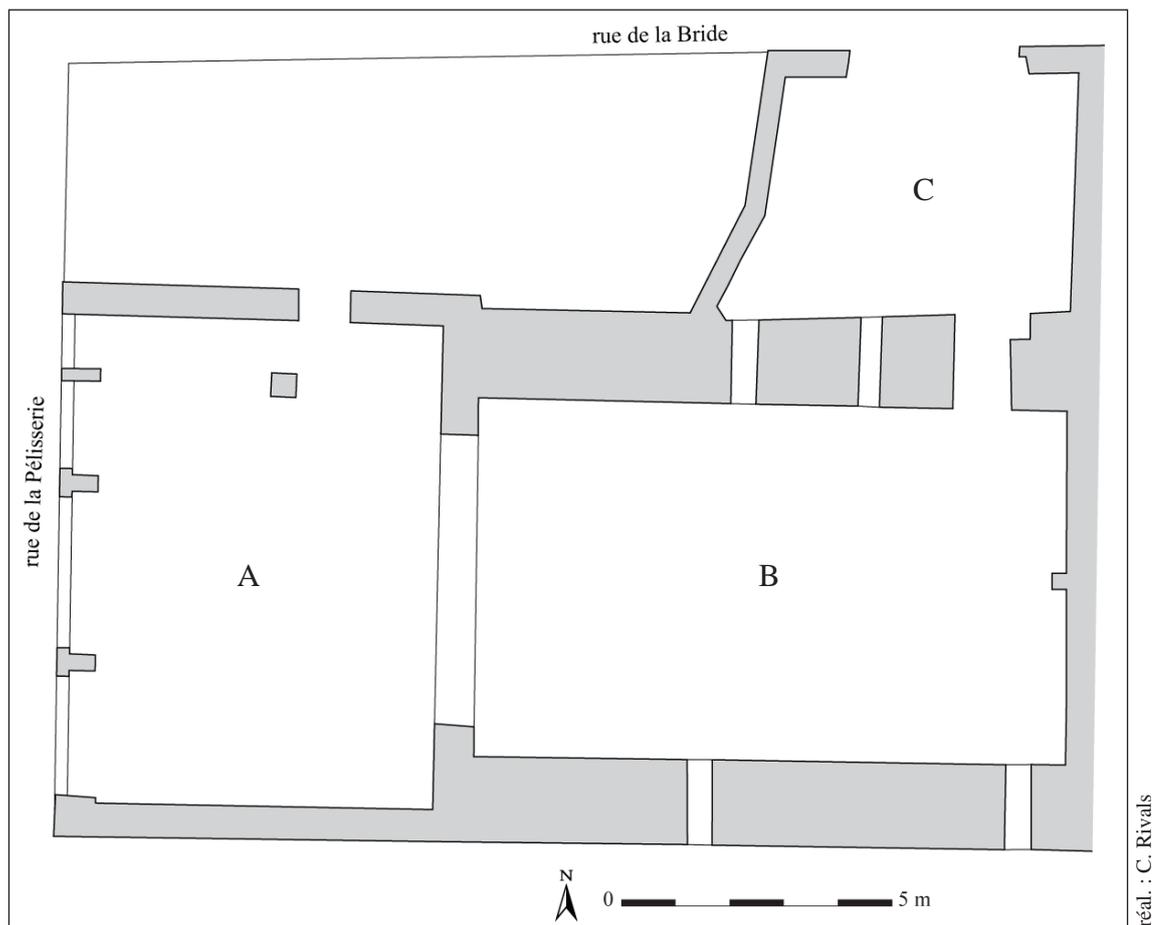


Fig. 1 : croquis à l'échelle du rez-de-chaussée

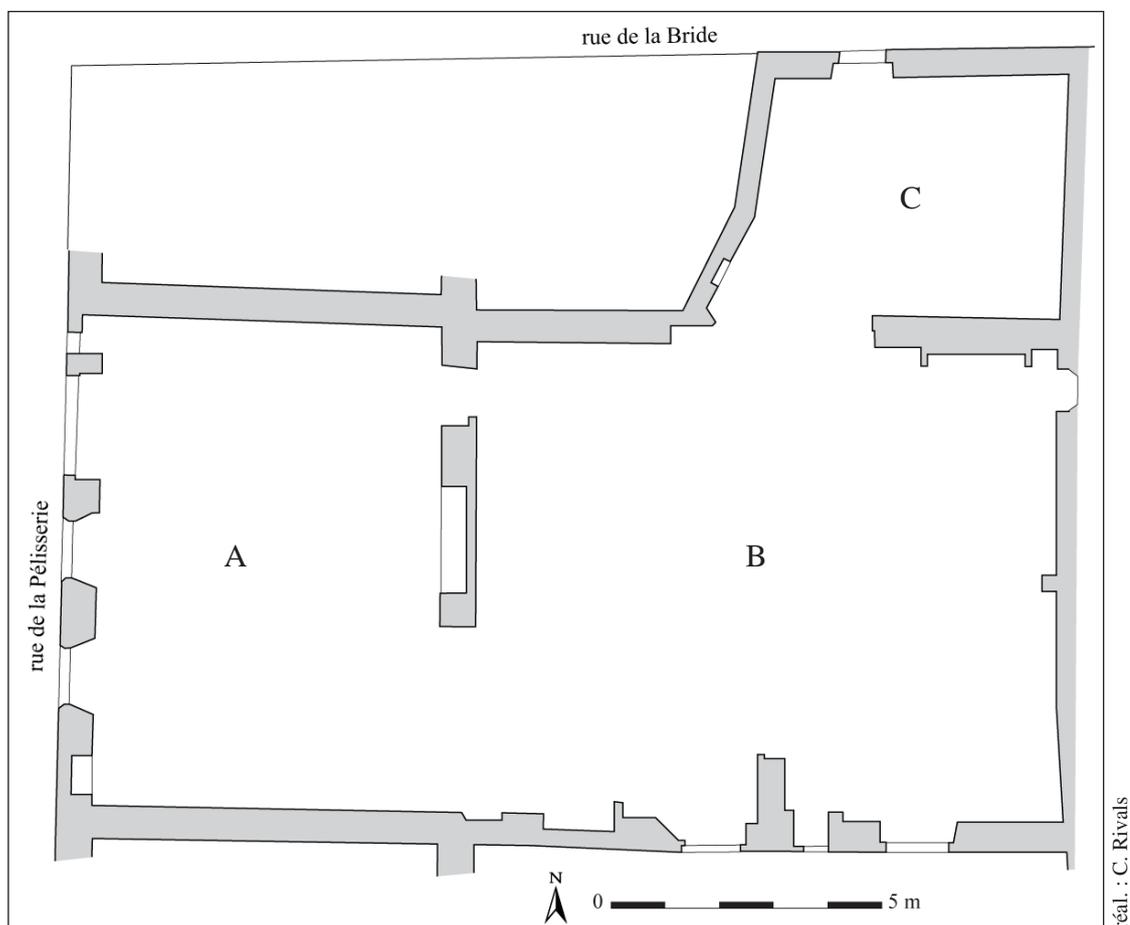


Fig. 2 : croquis à l'échelle du premier étage



Fig. 3 : relevé de l'élévation sur la rue de la Pélisserie



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : élévation sur la rue de la Pélisserie



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : grandes arcades du rez-de-chaussée



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : vestiges des baies géminées de droite au premier étage

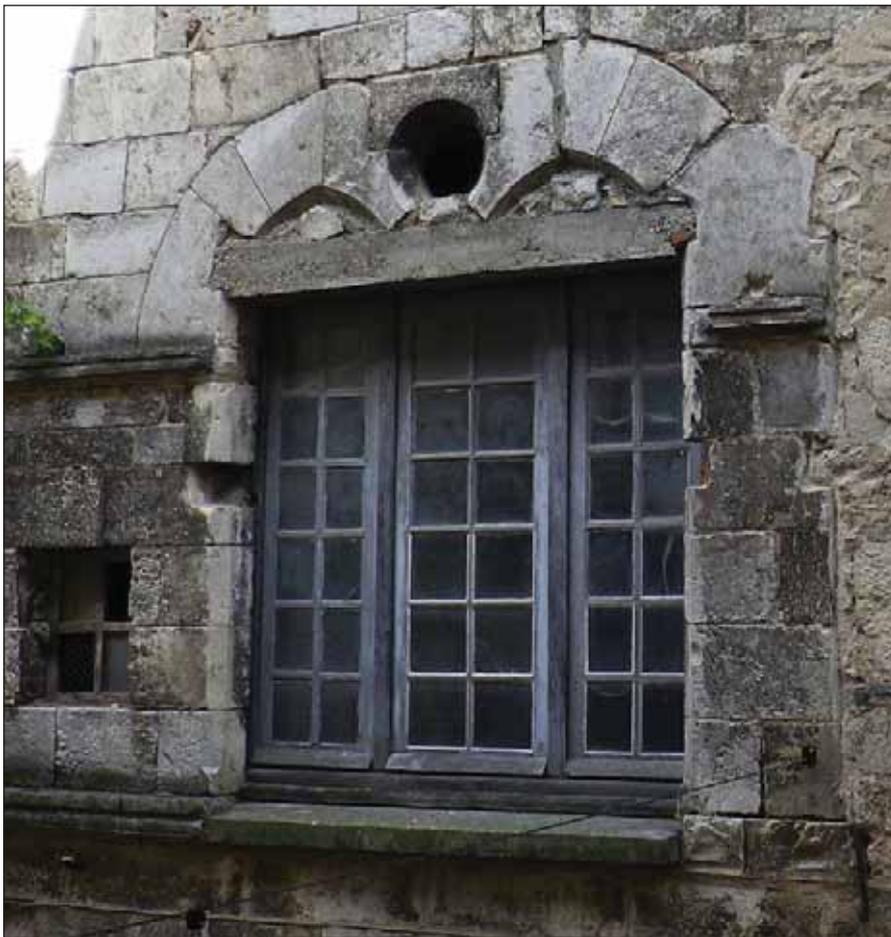


Fig. 8 : porte-bannes au deuxième étage

Fig. 7 : baie géminée de gauche au premier étage



Fig. 9 : cordons d'appui et d'imposte des baies géminées du deuxième étage

cliché : C. Rivals

cliché : C. Rivals

cliché : C. Rivals



Fig. 10 : cheminée sur le mur sud au premier étage du corps de bâtiment A



Fig. 11 : souche de la cheminée du mur sud du corps de bâtiment A



Fig. 12 : premier étage du corps de bâtiment A, murs sud et ouest



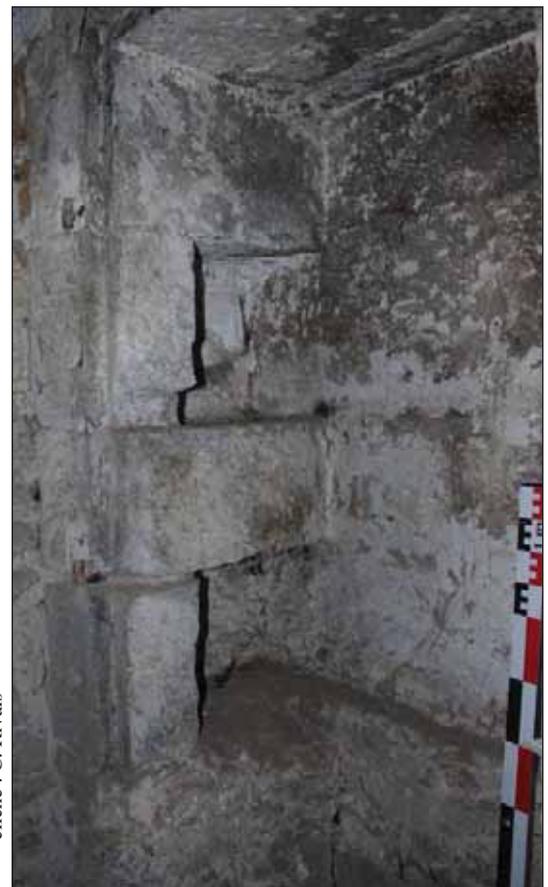
cliché : C. Rivals

Fig. 13 : embrasure de la baie géminée de gauche au premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 14 : placard mural dans le mur ouest au premier étage du corps de bâtiment A.



cliché : C. Rivals

Fig. 15 : logettes latérales du placard du premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 16 : évier aménagé dans le mur ouest contre la baie géminée de gauche au premier étage du corps de bâtiment A



cliché : C. Rivals

Fig. 17 : placard ou latrines murés dans le mur nord au premier étage du corps de bâtiment A



cliché : C. Rivals

Fig. 18 : porte de communication entre les deux corps de bâtiment au premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 19 : élévation du premier étage de la façade latérale sud du corps de bâtiment B



cliché : C. Rivals

Fig. 20 : élévation supérieure de la façade latérale sud du corps de bâtiment B



cliché : C. Rivals

Fig. 21 : bloc de grés en remploi dans la fenêtre du deuxième étage de la façade latérale



cliché : C. Rivals

Fig. 22 : ouverture dans le mur sud au rez-de-chaussée du second corps de bâtiment, vue de l'extérieur



cliché : C. Rivals

Fig. 23 : ouverture dans le mur sud au rez-de-chaussée du corps de bâtiment B



cliché : C. Rivals

Fig. 24 : salle voûtée en berceau plein cintre au rez-de-chaussée du corps de bâtiment B, vue depuis l'ouest.



cliché : C. Rivals

Fig. 25 : salle voûtée en berceau plein cintre au rez-de-chaussée du corps de bâtiment B, et mur de refend entre les deux corps de bâtiment. L'ancienne porte se trouve à gauche. Les flèches indiquent les corbeaux.



Fig. 26 : pilier contre le mur oriental au rez-de-chaussée du corps de bâtiment B

cliché : C. Rivals



Fig. 27 : pilier contre le mur oriental au premier étage du corps de bâtiment B

cliché : C. Rivals



Fig. 28 : latrines dans le mur sud au premier étage du corps de bâtiment B

cliché : C. Rivals



Fig. 29 : porte en accolade dans le mur sud au premier étage du corps de bâtiment B

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 30 : façade de la maison ID231, au sud



cliché : C. Rivals

Fig. 31 : cheminée sur le mur nord du premier étage du corps de bâtiment B



cliché : C. Rivals

Fig. 32 : baie géminée transformée sur le mur nord du premier étage du corps de bâtiment B



cliché : C. Rivals

Fig. 33 : fenêtre appartenant à la maison située à l'est, bouchée au moment de la construction du corps de bâtiment B



cliché : C. Rivals

Fig. 34 : partie haute du mur oriental dans les combles



cliché : C. Calastrenc

Fig. 35 : partie nord de l'élévation sur la rue de la Pélisserie



cliché : C. Calastrenc

Fig. 36 : partie nord de l'élévation sur la rue de la Pélisserie, image thermique

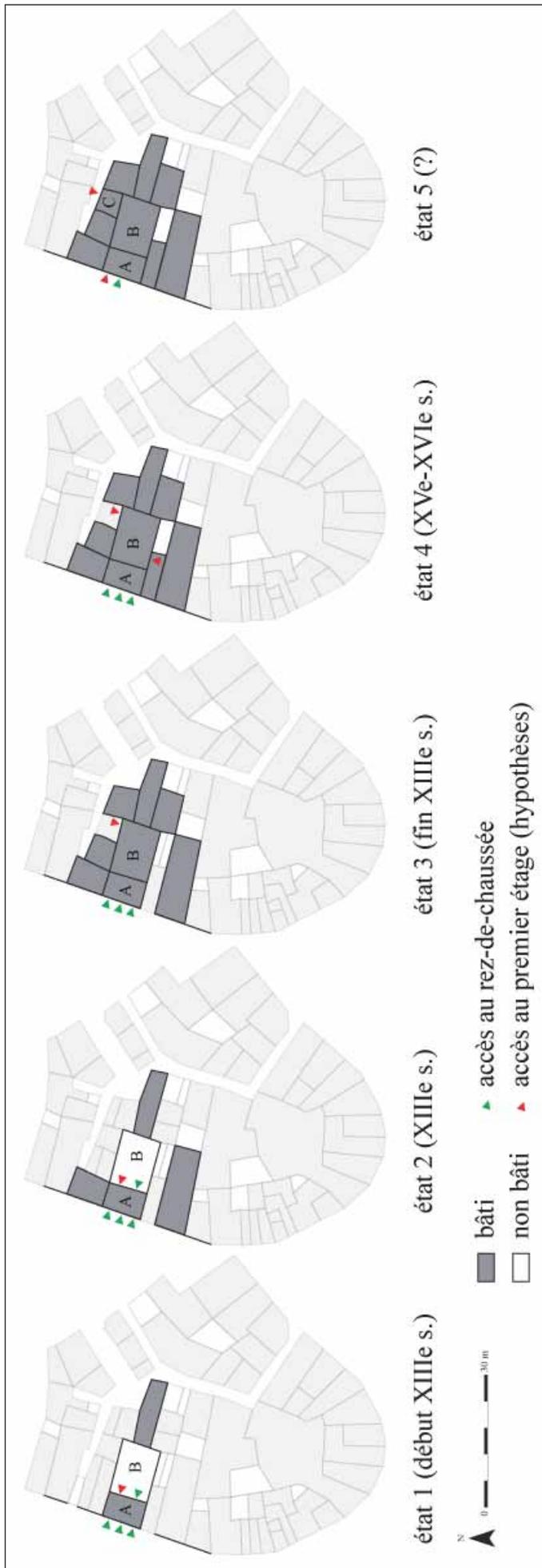
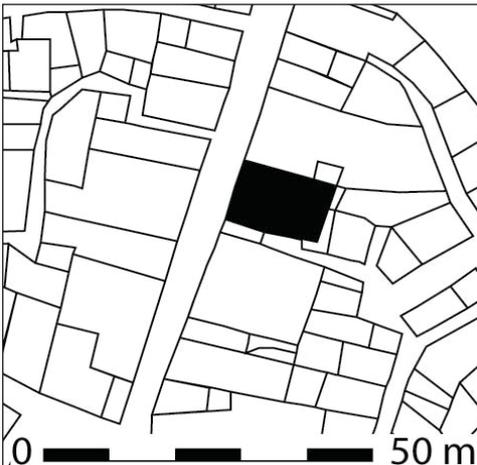


Fig. 37 : reconstitution hypothétique des différentes phases de densification du bâti autour de la maison ID109



Maison ID110

adresse : 12 et 14 rue de la Pélisserie

référence cadastre actuel : AC 810, 811

référence cadastre napoléonien : L2 356, 357

quartier : Foyt

îlot : C5

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire, brique, bois

mise en œuvre : moyen appareil, pan-de-bois, enduit

étages : 2 étages, 1 niveau de comble

Datation

datation principale : XIII^e siècle ; XV^e-XVI^e siècle

Commentaire

La maison se trouve à l'angle de la rue de la Pélisserie et de la rue de la Bride. Le pontet qui enjambe cette dernière est accolé sur la façade sud. La maison est actuellement divisée en deux parcelles, mais le plan de 1782 montre qu'elles constituaient un seul ensemble.

La façade sur la rue de la Pélisserie a été dessinée au XIX^e siècle par l'architecte Eugène Viollet-le-Duc (fig. 1). Elle conserve une partie de l'élévation médiévale (fig. 2). Construite en moyen appareil de pierre de taille, elle est ouverte au rez-de-chaussée de trois grandes arcades chanfreinées au profil brisé dont deux sont à joint de faîte et une à clef (fig. 3). Le premier étage était éclairé par une série de quatre baies géminées accolées dont le négatif se lit encore dans la maçonnerie malgré leur transformation en fenêtres étroites à linteau droit (fig. 4). Le piédroit et deux claveaux de la baie de droite sont encore en place. Les trois baies géminées de gauche au premier étage ont été transformées en croisées avant d'être partiellement bouchées et remplacées par des fenêtres plus étroites. Les claveaux des arcs ont en effet été retaillés pour agrandir l'ouverture, tout en conservant le chanfrein (fig. 4).

Les cordons d'appui et d'imposte moulurés étaient régnaux et alignés à ceux de la façade voisine au sud (fig. 2). Au deuxième étage, seuls les fragments de cordons d'appui et d'imposte au sud, et le cordon d'appui régnaux conservé au nord indiquent la présence de baies gémi-

nées.

Des porte-bannes métalliques, constitués d'un anneau surmonté d'antennes, étaient fichés dans la maçonnerie au-dessus du cordon d'imposte (fig. 2 et 5). L'étage de comble, construit en pan-de-bois au remplissage de briques est un ajout du XVIII^e siècle. La moitié nord du deuxième étage et des combles est enduite. Les clichés réalisés avec une caméra thermique sont difficiles à lire (fig. 6) et aucune conclusion ne peut en être tirée quant à la structure de la façade à cet endroit.

À l'intérieur, une arcade très légèrement brisée, à arêtes vives est ménagée dans le mur sud (fig. 8). Elle donnait accès à la rue de la Bride, sous le pontet. Les planchers des étages sont soutenus par une colonne qui se poursuit du rez-de-chaussée au deuxième étage inclus (fig. 7).

L'appareil de la façade se poursuit sans interruption au nord vers la maison ID245 (fig. 3). Les cordons d'appui sont continus d'une façade à l'autre. Ces éléments laissent penser que les maisons ID110 et ID245 ne constituaient à l'origine qu'une seule et même maison. Elle aurait alors été munie au rez-de-chaussée de cinq grandes arcades brisées et d'une porte. Ses dimensions (17,8 m sur la rue de la Pélisserie) la rapprocheraient de la maison ID18, située un peu plus au sud dans la même rue.

Bibliographie

Viollet-le-Duc E., *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Paris, 1867, article « maison », p. 554-555, ill. 8-9.

Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la rue de la Pelisserie, dessinée par Eugène Viollet-le-Duc
- Fig. 2 : élévation sur la rue de la Pélisserie
- Fig. 3 : grandes arcades du rez-de-chaussée sur la rue de la Pélisserie
- Fig. 4 : vestiges de baies géminées aux premier et deuxième étages sur la rue de la Pélisserie
- Fig. 5 : porte-bannes du deuxième étage
- Fig. 6 : image thermique du deuxième étage et du niveau de comble
- Fig. 7 : pilier central qui traverse les étages
- Fig. 8 : arcade dans le mur latéral sud au rez-de-chaussée

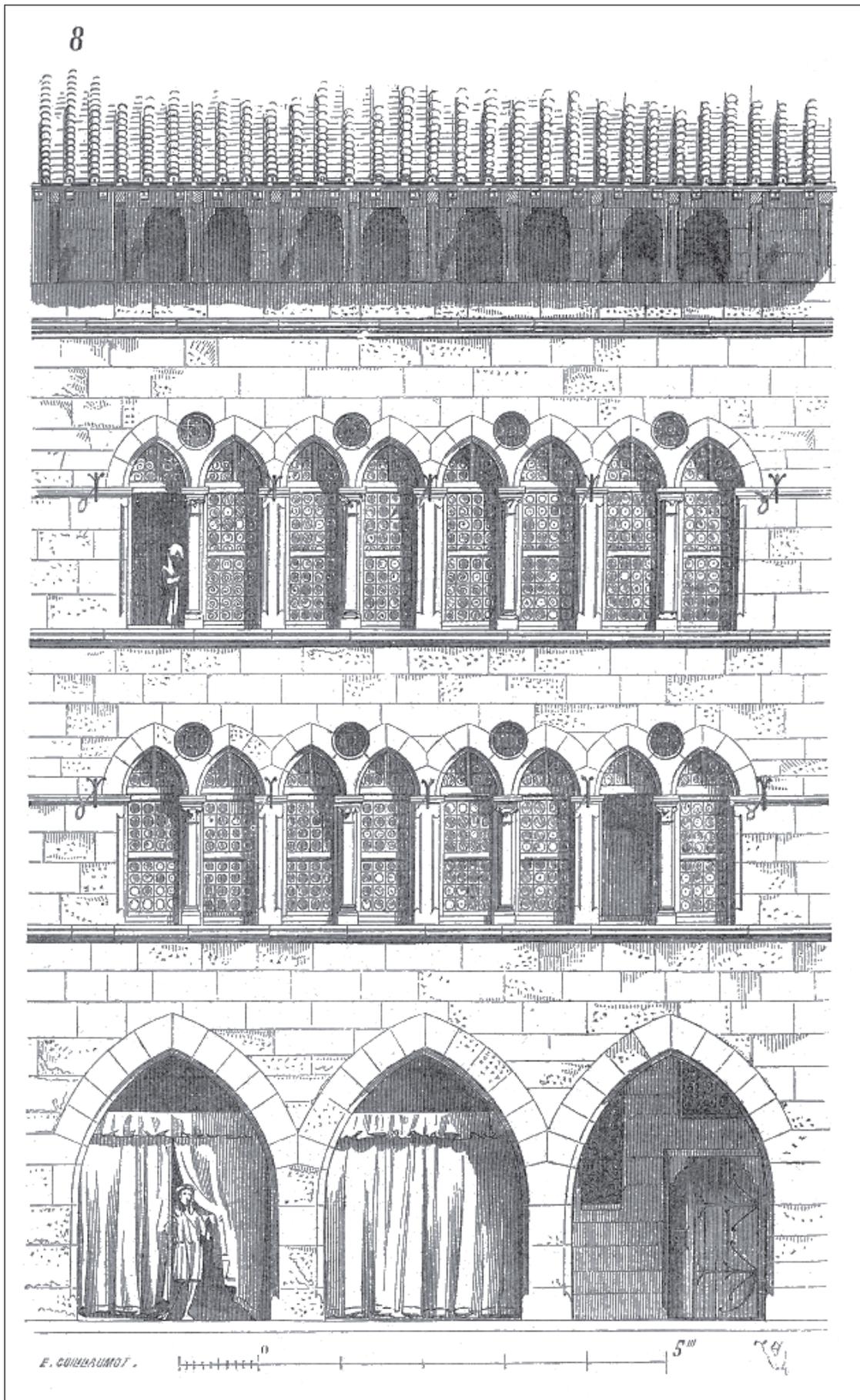


Fig. 1 : élévation sur la rue de la Pelisserie, dessinée par Eugène Viollet-le-Duc



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : élévation sur la rue de la Pélisserie, vue depuis le sud



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : grandes arcades du rez-de-chaussée sur la rue de la Pélisserie, vues depuis le nord



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : vestiges de baies géminées aux premier et deuxième étages sur la rue de la Pélisserie



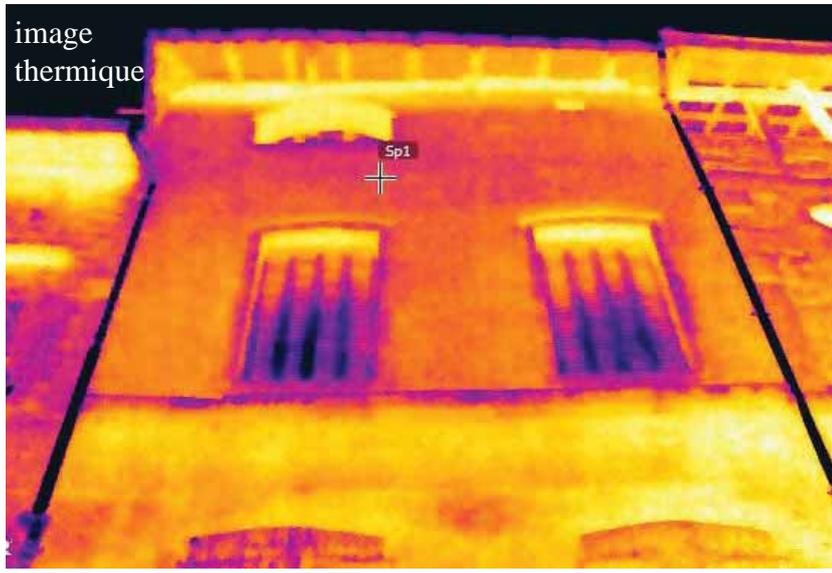
cliché : C. Rivals

Fig. 5 : porte-bannes du deuxième étage

image classique



image thermique



clichés : C. Calastrenc

Fig. 6 : image thermique du deuxième étage et du niveau de comble



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : pilier central qui traverse les étages



cliché : C. Rivals

Fig. 8 : arcade dans le mur latéral sud au rez-de-chaussée



Maison ID111

adresse : 7 rue de la Pélisserie

référence cadastre actuel : AC 410

référence cadastre napoléonien : L2 415 à 417

quartier : Foyt

îlot : D1

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire, petit côté sur rue

programme : maison polyvalente

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moyen appareil

étages : 2 étages

Datation

datation principale : XIII^e siècle

Commentaire

La parcelle actuelle correspond à la réunion de deux maisons médiévales comme l'indique le coup de sabre visible du rez-de-chaussée au deuxième étage (fig. 1 et 3). Mitoyennes, elles disposaient d'une façade en grand appareil sur la rue de la Pélisserie et donnaient à l'arrière sur une cour. Les façades sur la rue ont été très remaniées, mais le négatif des ouvertures d'origine se lit encore (fig. 1).

La première maison, au sud, était ouverte au rez-de-chaussée d'au moins un grande arcade au profil brisé (fig. 4). Une large porte à linteau droit occulte la partie nord du rez-de-chaussée où devait prendre place une seconde arcade brisée. Le cordon d'appui régnant des fenêtres géminées séparant le rez-de-chaussée du premier étage est le seul conservé, les autres ayant été bûchés (fig. 5). Le négatif des arcs de deux baies géminées est visible au premier étage. Au second étage, seuls les piédroits sont visibles. Un porte-bannes est fiché dans la maçonnerie au second étage, au-dessus d'un lambeau de cordon d'imposte (fig. 2). La maison devait se poursuivre vers le sud (parcelle n°AC411) comme l'indique l'absence de chaîne d'angle au sud (fig. 5).

La seconde maison, au nord, conserve le négatif de deux grandes arcades brisées au rez-de-chaussée (fig. 6). Une porte monumentale mise en place autour du XVIII^e siècle occulte une partie du rez-de-chaussée. Un jour quadrangulaire à ébrasement externe éclairait le rez-

de-chaussée lorsque les grandes arcades étaient fermées. Les cordons d'appui et d'imposte régnaient des deux étages ont été bûchés (fig. 7). Le négatif de trois baies géminées est présent au premier étage. On observe un léger décalage dans l'alignement des cordons et des fenêtres géminées des deux maisons (fig. 5), attestant qu'il s'agit bien à l'origine de deux constructions distinctes. Le décalage est dû au dénivelé de la rue.

Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la rue de la Pélisserie
- Fig. 2 : porte-bannes au-dessus du cordon d'imposte du deuxième étage, extrémité sud
- Fig. 3 : premier et deuxième étages sur la rue de la Pélisserie
- Fig. 4 : rez-de-chaussée sur la rue de la Pélisserie
- Fig. 5 : élévation des premier et second étages de la maison sud sur la rue de la Pélisserie
- Fig. 6 : rez-de-chaussée de la maison nord sur la rue de la Pélisserie
- Fig. 7 : élévation des premier et second étages de la maison nord sur la rue de la Pélisserie



Fig. 1 : élévation sur la rue de la Pélisserie



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : porte-bannes au-dessus du cordon d'imposte du deuxième étage, extrémité sud

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : premier et deuxième étages sur la rue de la Pélisserie



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : rez-de-chaussée sur la rue de la Pélisserie



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : élévation des premier et second étages de la maison sud sur la rue de la Pélisserie



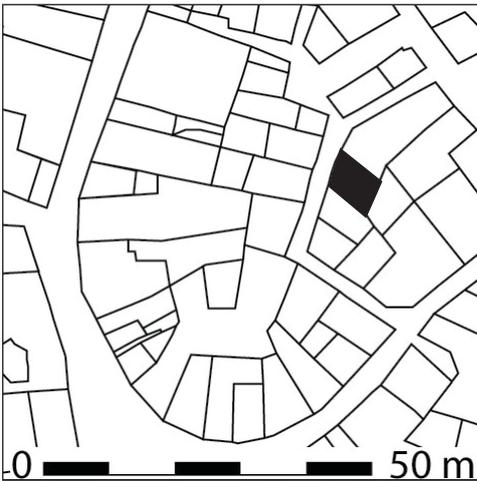
cliché : C. Rivals

Fig. 6 : rez-de-chaussée de la maison nord sur la rue de la Pélisserie



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : élévation des premier et second étages de la maison nord sur la rue de la Pélisserie



Maison ID113

adresse : 7 rue de la Bride

référence cadastre actuel : AC 1075, 1076

référence cadastre napoléonien : L2 324 (partie sud)

quartier : Foyt

îlot : C2

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire

programme : indéterminé

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moellon, moyen appareil

étages : 1 étage

Datation

datation principale : XIII^e siècle ?

Commentaire

La façade sur la rue de la Bride conserve au rez-de-chaussée deux portes au profil brisé à arêtes vives (fig. 1). Celle au sud est à joint de faîte (fig. 2), tandis que l'arc de celle au nord est terminé par une clef (fig. 3). Le reste de la maison a été très remanié (fig. 1).

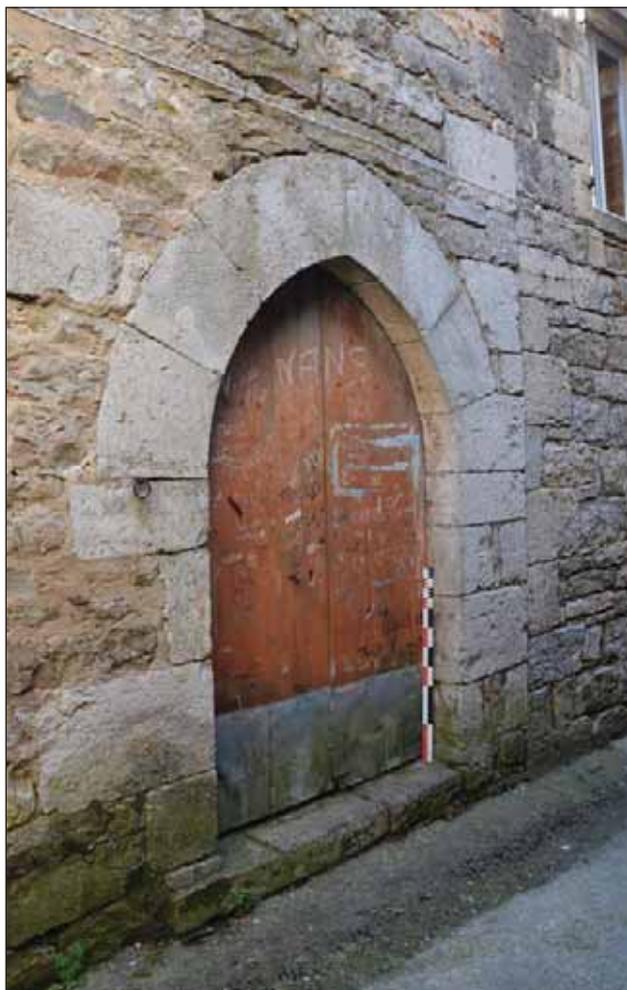
Elle est construite postérieurement à la maison ID114 sur laquelle elle s'appuie (fig. 2).

Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la rue de la Bride
- Fig. 2 : porte sud
- Fig. 3 : rez-de-chaussée vu du nord



cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

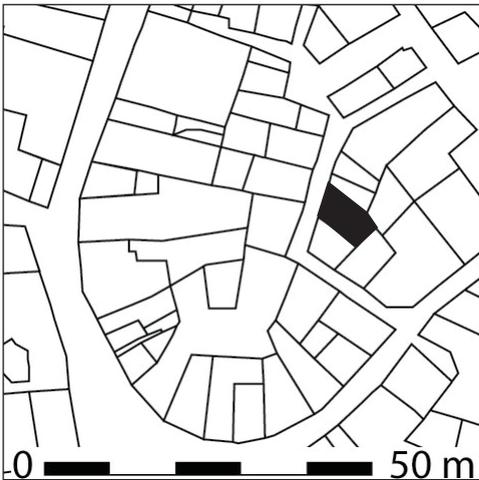
Fig. 1 : élévation sur la rue de la Bride

Fig. 2 : porte sud



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : rez-de-chaussée vu du nord



Maison ID114

adresse : 9 rue de la Bride

référence cadastre actuel : AC 772

référence cadastre napoléonien : L2 325

quartier : Foyt

îlot : C2

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire, petit côté sur rue

programme : résidence ?

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moellon

étages : 2 étages, comble

Datation

datation principale : XII^e siècle ?

Commentaire

La façade sur la rue de la Bride est très remaniée (fig. 1). Le rez-de-chaussée, en moellons équarris répartis en assises irrégulières, est ouvert d'une porte en arc brisé à larges claveaux à arêtes vives (fig. 2) et d'un petit jour quadrangulaire à ébrasement interne (fig. 1). Le second étage conserve les vestiges d'une baie géminée, le piédroit gauche et deux claveaux à arêtes vives sont visibles (fig. 3). Le fait que cette baie soit rejetée sur le côté, et la largeur de la façade laissent penser qu'une seconde baie géminée éclairait cet étage. Le cordon d'appui saillant ne présente pas de moulure, tandis que le cordon d'imposte est décoré de motifs végétaux reproduits à intervalles réguliers (fig. 4). Ce type de décor n'a pas été observé sur d'autres maisons de Saint-Antonin. Aucun des deux cordons n'est régissant. Le cordon se poursuit à l'intérieur du piédroit.

L'aspect massif de la porte du rez-de-chaussée, les cordons non régissants, les arêtes vives ainsi que la mise en œuvre en moellons assisés sont les indices qui invitent à dater cette maison du XII^e siècle.

Illustrations

- Fig. 1 : vue générale de la façade sur la rue de la Bride
- Fig. 2 : porte en arc brisé à arêtes vives au rez-de-chaussée de la façade sur la rue de la Bride
- Fig. 3 : vestige d'une baie géminée au deuxième étage de la façade sur la rue de la Bride
- Fig. 4 : cordon d'imposte non régnant de la baie géminée du deuxième étage



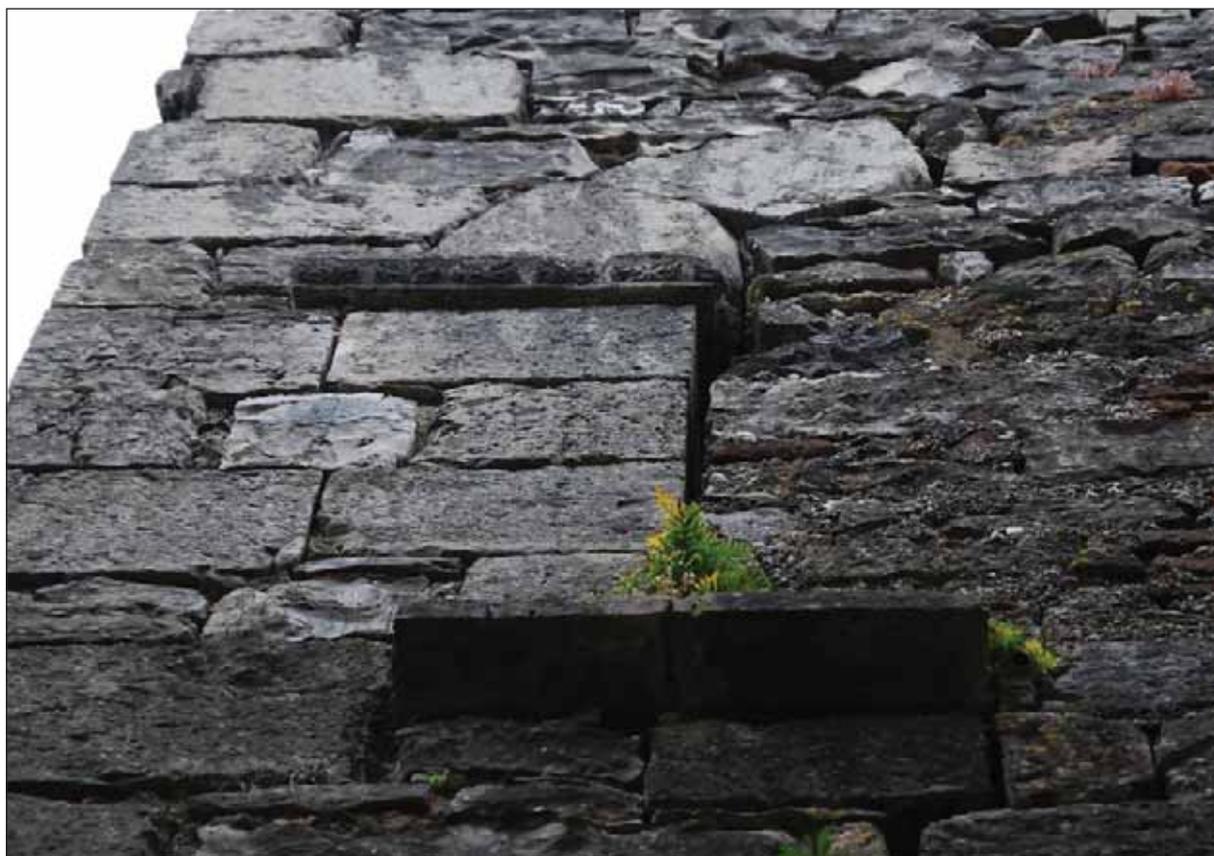
Fig. 1 : vue générale de la façade sur la rue de la Bride

cliché : C. Rivals

Fig. 2 : porte en arc brisé à arêtes vives au rez-de-chaussée de la façade sur la rue de la Bride



cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : vestige d'une baie géminée au deuxième étage de la façade sur la rue de la Bride



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : cordon d'imposte non régnant de la baie géminée du deuxième étage de la façade sur la rue de la Bride



Maison ID115

adresse : 13 rue de la Bride

référence cadastre actuel : AC 774

référence cadastre napoléonien : L2 318

quartier : Foyt

îlot : C2

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire, petit côté sur rue

programme : résidence ?

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moellon

couverture : toit à trois pans, lauzes

étages : 1 étage, comble

Datation

datation principale : XII^e siècle ?

Commentaire

La maison est étroite (la façade actuelle mesure 6 m de large) mais se poursuivait à l'origine vers l'est (fig. 1). En effet, l'angle oriental a été arraché (fig. 2), certainement pour la mise en place de la maison voisine (parcelle n°776). Il est donc impossible de connaître la largeur originelle de la maison. L'angle ouest est par contre bien en place (fig. 3). Il permet d'affirmer que la maison ID16 vient s'appuyer contre celle-ci.

La façade sur la rue de la Bride est construite en moellons équarris assisés de petit module (fig. 1). Le rez-de-chaussée est accessible par une arcade au profil à peine brisé mesurant 1,52 m de large (fig. 4). Les claveaux étroits sont à arêtes vives. Une fenêtre quadrangulaire à gauche semble avoir été ouverte postérieurement (fig. 3), tandis qu'une fente de jour à fort ébrasement interne appartient aux dispositions d'origine (fig. 2).

À l'étage une baie géminée a été remplacée par une fenêtre quadrangulaire (fig. 5). Les piédroits à arêtes vives et les cordons d'appui et d'imposte non régnants sont conservés. Le premier est mouluré d'un quart de rond tandis que le second est simplement chanfreiné.

Le mur pignon ouest conserve quelques lauzes appartenant au couvrement d'origine (fig. 6). L'étage de comble y est éclairé par une fenêtre à linteau droit sur coussinets (fig. 6).

La mise en œuvre ainsi que la forme des ouvertures invitent à dater cette maison de la fin du XII^e siècle.

Illustrations

Fig. 1 : élévation sur la rue de la Bride

Fig. 2 : fente de jour du rez-de-chaussée et angle oriental arraché

Fig. 3 : angle ouest, chronologie relative avec la maison ID16

Fig. 4 : porte du rez-de-chaussée sur la rue de la Bride

Fig. 5 : vestiges de la fenêtre du premier étage

Fig. 6 : mur pignon nord

Fig. 1 : élévation sur la rue de la Bride



cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

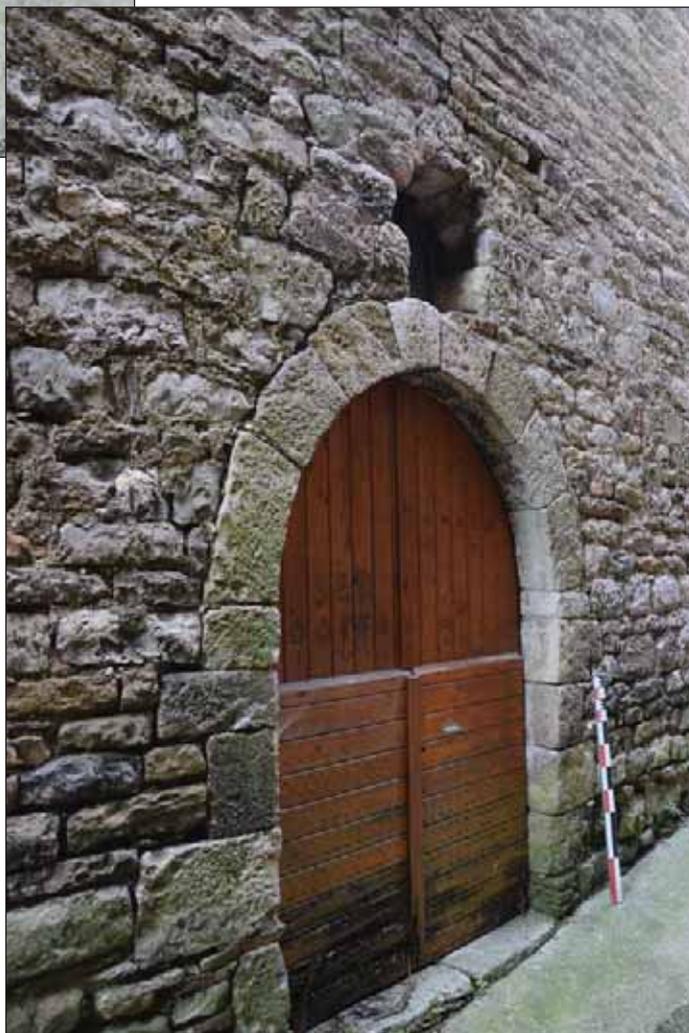
Fig. 2 : fente de jour du rez-de-chaussée et angle oriental arraché



Fig. 3 : angle ouest, chronologie relative avec la maison ID16

cliché : C. Rivals

Fig. 4 : porte du rez-de-chaussée sur la rue de la Bride



cliché : C. Rivals



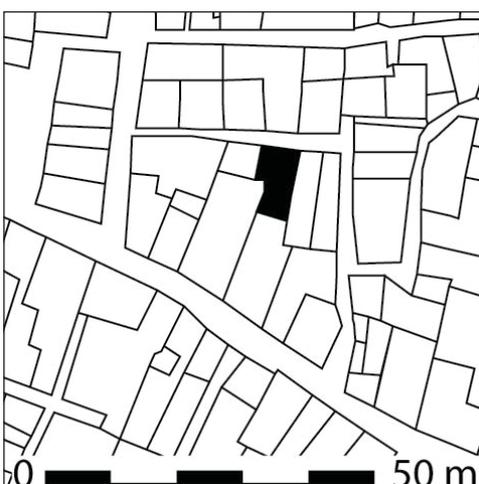
cliché : C. Rivals

Fig. 5 : vestiges de la fenêtre du premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : mur pignon ouest
À gauche se distinguent quelques lauzes, vestiges de la toiture d'origine.



Maison ID121

adresse : 5 rue du Four Neuf

référence cadastre actuel : AC 421

référence cadastre napoléonien : L2 463

quartier : Foyt

îlot : D5

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire, petit côté sur rue

programme : indéterminé

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moellon

étages : 1 étage

Datation

datation principale : Moyen Âge

Commentaire

La maison dispose d'une façade sur la rue du Four Neuf. Elle est construite en moellons équarris assisés (fig. 1). Les assises sont continues avec la partie basse du rez-de-chaussée de la maison voisine à l'ouest. A mi-hauteur du rez-de-chaussée, une chaîne d'angle sépare les deux constructions.

Le rez-de-chaussée est ouvert d'une porte en arc brisé à arêtes vives et joint de faîte. Il s'agit de la seule ouverture d'origine. Au premier étage, une fenêtre quadrangulaire réutilise un croisillon comme appui.

Sur le mur latéral oriental, construit en moellons équarris assisés, deux ouvertures en plein cintre à arêtes vives sont actuellement visibles au niveau du premier étage (fig. 2). Ce niveau correspond à la terrasse de la maison ID176. Elles sont distantes de 4,85 m. Celle du sud mesure 0,87 m de large (fig. 4), tandis que l'autre mesure 0,91 m de large (fig. 3). Leur fonction est délicate à déterminer, d'autant plus qu'il n'est pas certain qu'elles soient en place.

La forme de la porte permet seulement d'avancer une datation antérieure au début du XV^e siècle. Les arêtes vives pourraient renvoyer au XII^e siècle.

Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la rue du Four Neuf
- Fig. 2 : ouvertures en arc en plein cintre du mur oriental
- Fig. 3 : ouverture nord du mur oriental
- Fig. 4 : ouverture sud du mur oriental



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : élévation sur la rue du Four Neuf

Ce cliché a été pris au moment des travaux qui ont mis au jour un canal souterrain dont la couverture reposait sur un ressaut ménagé dans le mur de façade au niveau des fondations, indiquant que la construction de la maison et la mise en place du canal sont contemporaines.



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : ouvertures en arc en plein cintre du mur oriental, vues depuis l'est



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : ouverture nord du mur oriental



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : ouverture sud du mur oriental



Maison ID126

adresse : 2 rue du Pont des Vierges

référence cadastre actuel : AC 351

référence cadastre napoléonien : L2 1045

quartier : Bodaurat

îlot : M2

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : encorbellement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire grand côté sur rue

programme : maison polyvalente ?

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire, bois, brique, tuf

mise en œuvre : moyen appareil, pan-de-bois

étages : 2 étages

Commentaire

La façade sur la rue du Pont des Vierges est très remaniée. Le rez-de-chaussée est construit en moyen appareil de pierre de taille. Il était ouvert de deux grandes arcades au profil brisé (fig. 1). L'une est partiellement conservée, l'autre se devine en négatif. Le premier étage ne conserve aucun aménagement d'origine.

Le second étage est en pan-de-bois dont le remplissage est constitué de blocs de tuf taillés à la largeur de l'espacement des poteaux (fig. 2). Les têtes de mur sont appareillées. Trois corbeaux à ressauts sont fichés dans la façade entre le premier et le deuxième étage, indiquant qu'à l'origine, le pan-de-bois du deuxième étage devait être en encorbellement sur la rue.

Illustrations

- Fig. 1 : vestige d'une grande arcade au rez-de-chaussée sur la rue du Pont des Vierges
- Fig. 2 : deuxième étage sur la rue du Pont des Vierges



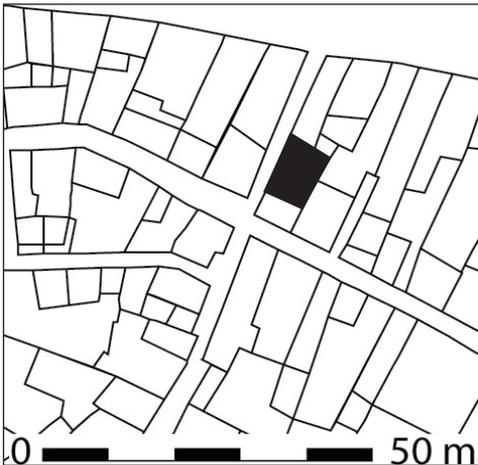
cliché : C. Rivals

Fig. 1 : vestige d'une grande arcade au rez-de-chaussée sur la rue du Pont des Vierges



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : deuxième étage sur la rue du Pont des Vierges



Maison ID133

adresse : 7 rue du moulin du Bessarel

référence cadastre actuel : AC 366

référence cadastre napoléonien : L2 1079, 1080

quartier : Bodaurat

îlot : N2

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire grand côté sur rue

programme : indéterminé

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moellon

équipement : accès au canal de la dérivation inférieure, puits

Commentaire

L'équipement du rez-de-chaussée de cette maison est ce qui a retenu mon attention. Il dispose d'un accès direct au canal de la dérivation inférieure de la Bonnette (fig. 2). Ce canal, orienté nord / sud, longe le mur oriental de la maison. Ce dernier est ouvert d'une porte en arc en plein cintre. Quelques marches débouchent ensuite directement dans le canal (fig. 1). A cet endroit, le canal était à ciel ouvert. Actuellement il est recouvert par des structures en béton. Il est entouré de murs maçonnés. Le canal lui-même est entaillé dans le substrat rocheux (fig. 1, 3 et 4). Les parties souterraines du canal, sous les maisons voisines, étaient couvertes en plein cintre (fig. 3 et 4).

Un évier installé au premier étage, actuellement déposé, débouchait directement dans le canal. Cette maison étant située dans la partie nord de la ville, l'eau du canal n'a pas encore récupéré les eaux usées domestiques et artisanales et l'eau est encore relativement propre. Il ne semble pas pour autant que ce canal ait servi à l'alimentation en eau potable, comme en témoigne la présence d'un puits.

Un puits est en effet installé au rez-de-chaussée de la maison, dans un massif maçonné (fig. 6). Il était accessible depuis la rue du Moulin du Bessarel par l'intermédiaire d'une porte en arc brisé non extradossé à arêtes vives (fig. 7), indiquant qu'il était certainement commun à plusieurs maisons. De forme circulaire, il est constitué de moellons calcaires équarris (fig. 8). Côté rue, la margelle, constituée d'une dalle de calcaire posée de chant est entaillée profondément par le passage des cordes (fig. 9). Le puits mesure 0,59 m de diamètre interne. Le niveau

de l'eau est à 2,98 m par rapport au sommet de la margelle. Le fond du puits est à 4,14 m par rapport au sommet de la margelle (fig. 1). Il est ainsi environ 2 m plus bas que le fond du canal de la dérivation inférieure.

Le linteau d'une porte de communication au rez-de-chaussée est constitué d'un bloc portant une inscription (fig. 5). Cette dernière fait référence au transfert des mesures à grains en 1784. Les noms de consuls sont en partie bûchés.

Illustrations

- Fig. 1 : croquis à l'échelle du puits et du canal vus en coupe
- Fig. 2 : accès au canal au rez-de-chaussée
- Fig. 3 : canal vers le sud
- Fig. 4 : canal vers le nord
- Fig. 5 : bloc avec inscription, réutilisé en linteau de porte
- Fig. 6 : puits vu de l'est, à l'intérieur de la maison
- Fig. 7 : porte en arc brisé donnant accès au puits, dans la rue du Moulin du Bessarel
- Fig. 8 : intérieur du puits
- Fig. 9 : trace d'usure sur la margelle du puits vers la rue

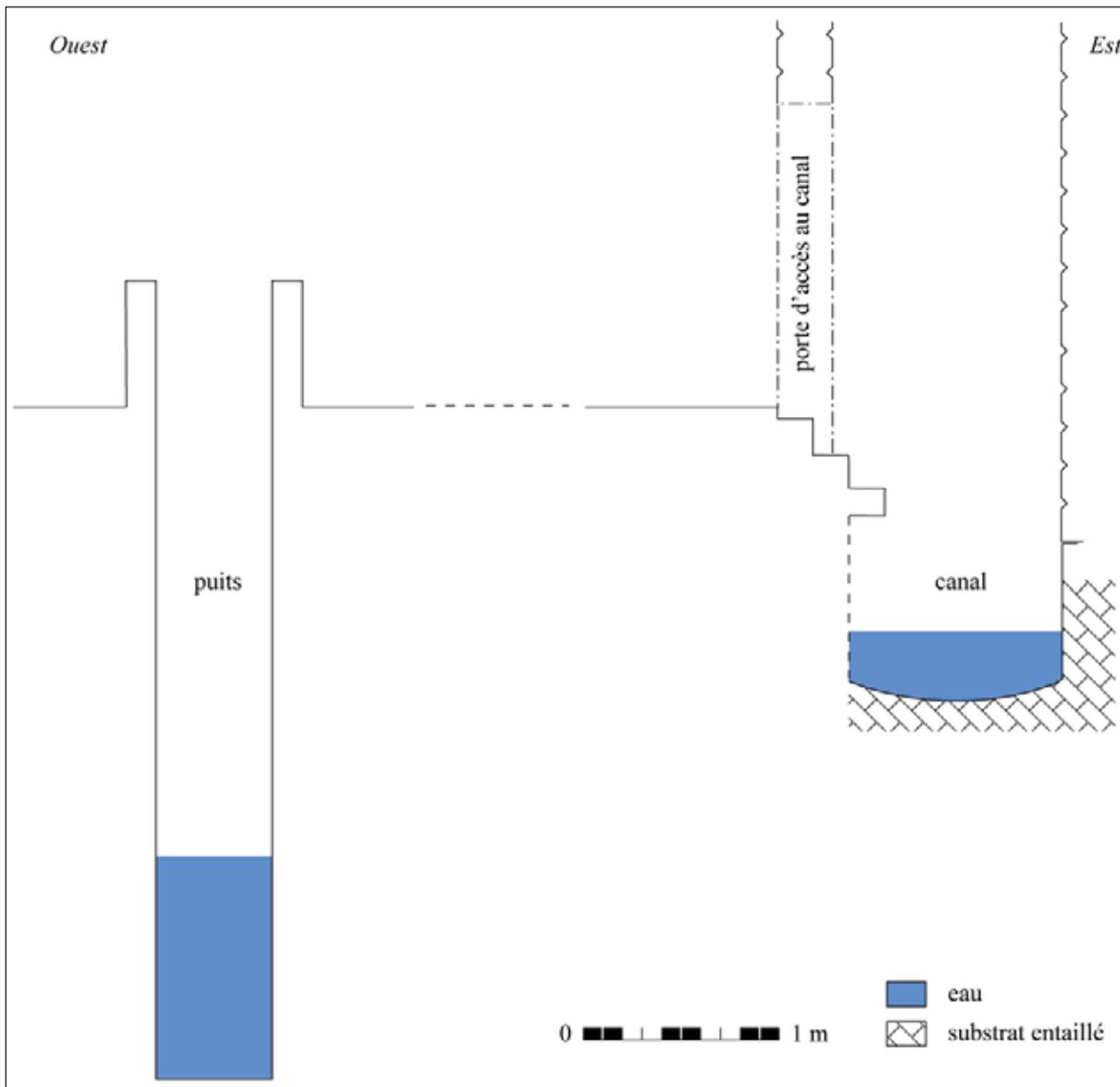


Fig. 1 : croquis à l'échelle du puits et du canal vus en coupe



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : accès au canal au rez-de-chaussée



cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : canal vers le sud

Fig. 4 : canal vers le nord



inscription : [...] IB . F . GRIMALD . V . M
[...]R[...] . RAUZET . CONSULES
MENSURAS . HIC . EREXERE .
I^A MAII M DCC LXXXIV.

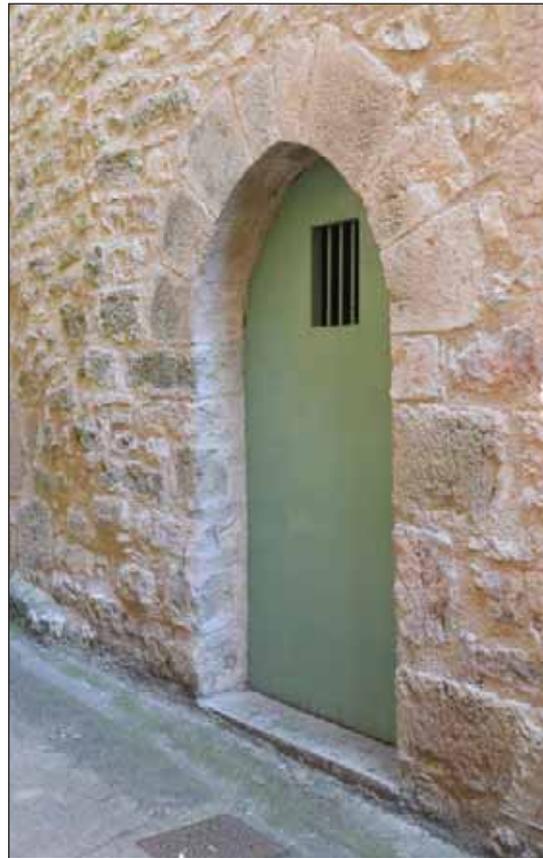
cliché : C. Rivals

Fig. 5 : bloc avec inscription, réutilisé en linteau de porte



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : puits vu de l'est, à l'intérieur de la maison



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : porte en arc brisé donnant accès au puits, dans la rue du Moulin du Bessarel



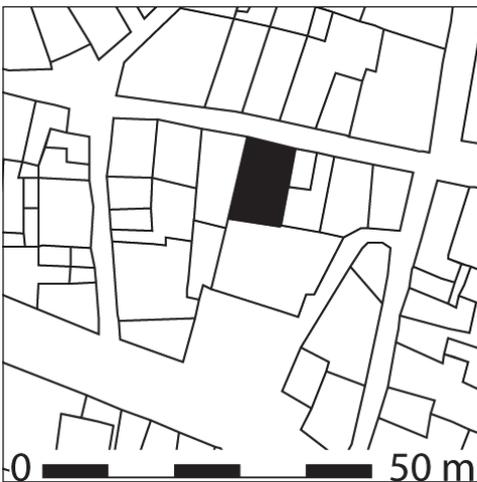
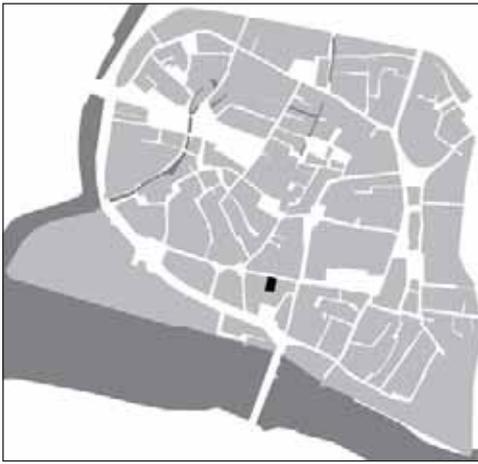
cliché : C. Rivals

Fig. 8 : intérieur du puits



cliché : C. Rivals

Fig. 9 : trace d'usure sur la margelle du puits vers la rue



Maison ID149

adresse : 5 rue de l'Eglise

référence cadastre actuel : AC 547

référence cadastre napoléonien : L2 820

quartier : Bocaria

îlot : J7

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire, petit côté sur rue

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moyen appareil

étages : 1 étage

Datation

datation principale : XIII^e siècle ; XV^e-XVI^e siècle

Commentaire

La maison est construite en moyen appareil de pierre de taille (fig. 1). Un étage supplémentaire a été ajouté à la période contemporaine. Les blocs calcaires portent des traces de taille layée. La maison était mitoyenne à l'est avec la maison ID260 (fig. 4). Un coup de sabre illustre la séparation entre les deux. Les cordons d'appui et d'imposte se poursuivaient d'une façade à l'autre.

Le rez-de-chaussée était ouvert de deux grandes arcades en arc brisé à arêtes vives, dont l'une est à joint de faîte (à l'est) et l'autre à clef (fig. 2). Le rez-de-chaussée était séparé de l'étage par un cordon d'appui régnant qui a été buché (fig. 1, 3 et 4). Le premier étage était éclairé par l'intermédiaire de trois baies géminées dont les piédroits sont conservés (fig. 1, 3 et 4). Trois claveaux de la baie ouest sont encore en place (fig. 1 et 3). La baie géminée du centre a été remplacée par une fenêtre à meneaux qui a ensuite été bouchée (fig. 3). Les deux autres ont été remplacées par des fenêtres étroites à linteau droit (fig. 3). Lors de travaux dans la maison, un fragment de meneau a été mis au jour en remploi dans un mur (fig. 5 et 6). Il est probable qu'il provienne de la fenêtre à meneaux bouchée du premier étage.

La forme des ouvertures de l'étage et du rez-de-chaussée permet d'avancer que la maison

a été construite au XIII^e siècle et remaniée au XVI^e siècle, ainsi qu' autour des XVIII^e-XIX^e siècles.

À l'arrière de la parcelle, dans l'actuel jardin, est présent un puits dont la margelle a été dérasée (fig. 7). Il est profond de 5,50 m par rapport à la dernière assise conservée. Le diamètre est de 0,86 m. Dans ce même jardin, un fragment de *tegula* a été découvert.

Illustrations

Fig. 1 : vue générale de l'élévation sur la rue de l'Eglise

Fig. 2 : rez-de-chaussée de l'élévation sur la rue de l'Eglise

Fig. 3 : fenêtre à meneau bouchée au premier étage de l'élévation sur la rue de l'Eglise

Fig. 4 : extrémité orientale de l'élévation sur la rue de l'Eglise, jonction avec ID260

Fig. 5 : meneau de fenêtre réemployé dans la maçonnerie

Fig. 6 : détail du meneau réemployé dans la maçonnerie

Fig. 7 : puits mis au jour à l'arrière de la maison



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : vue générale de l'élévation sur la rue de l'Eglise



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : rez-de-chaussée de l'élévation sur la rue de l'Eglise



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : fenêtre à meneau bouchée au premier étage de l'élévation sur la rue de l'Eglise



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : extrémité orientale de l'élévation sur la rue de l'Eglise, jonction avec ID260



cliché : C. Cazès

Fig. 5 : meneau de fenêtre remployé dans la maçonnerie



cliché : C. Cazès

Fig. 6 : détail du meneau remployé dans la maçonnerie

Fig. 7 : puits mis au jour à l'arrière de la maison



cliché : C. Rivals



Maison ID151

adresse : 3 rue des Grandes Boucheries

référence cadastre actuel : AC 280

référence cadastre napoléonien : L2 907

quartier : Bodaurat

îlot : K5

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : pontet

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : carrée

programme : maison polyvalente ?

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire, brique

mise en œuvre : moellon, pierre de taille

couverture : tuile creuse

étages : 2 étages

décor : sculpture (sujet : feuillages, support : sommiers et congés des chanfreins des piédroits des baies géminées)

équipement : évier, latrines, placard mural

Datation

datation principale : XIII^e siècle

Commentaire

La maison, de forme carrée, occupe l'angle de la rue des Grandes Boucheries à l'est et de la rue de Somart au nord. Composée de deux étages (fig. 1), elle a été dessinée par les architectes A. Verdier et F. Cattois dans leur ouvrage *l'Architecture civile et domestique...* accompagnée d'autres maisons du XIII^e siècle de Provins, Vitteaux et Charlieu. La version qu'ils proposent donne une large place à la restitution (fig. 2), ce qui a compliqué l'identification de cette maison parmi celles connues à Saint-Antonin. Les détails fournis sur le croquis préparatoire de ce dessin, conservé à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine (MAP, 0080/112/2005), ont permis de reconnaître la maison (fig. 3).

La façade principale sur la rue des Grandes Boucheries est construite en moyen appareil (fig. 1 et 4). Le rez-de-chaussée a conservé les ouvertures d'origine, à savoir deux grandes arcades chanfreinées au profil brisé de part et d'autre d'un jour quadrangulaire à ébrasement interne et externe (fig. 1, 4 et 5). L'embrasement de ce dernier est couvert d'un arc en plein cintre

(fig. 6). L'absence de chaîne d'angle au sud atteste que la maison se poursuivait vers la parcelle n°AC266 (fig. 1 et 5). L'étude des sources fiscales par le biais de la théorie des graphes a permis de dater cette modification autour du début du XVIII^e siècle. En effet, en 1670 une seule parcelle prenait place entre les rues de Somart, des Grandes Boucheries et de la Treille (fig. 7). Elle est repérable dans le graphe par un chemin de longueur 2 entre la rue de Somart et la rue des Grandes Boucheries et entre la rue des Grandes Boucheries et la rue de la Treille. Par contre, sur le plan de 1782 deux parcelles sont représentées (fig. 8 et 9). On en conclut qu'entre 1670 et 1782, la maison a été divisée en deux. La partie au nord a conservé partiellement la façade du XIII^e siècle, tandis que la façade de la partie sud a été entièrement reprise. Le recours à la modélisation des sources fiscales par les graphes permet ici de confirmer et de dater une observation réalisée sur le terrain.

Un claveau à l'extrémité nord de la façade indique qu'une arcade se développait au niveau de la rue de Somart (fig. 10). En effet, un pontet enjambait la rue, comme l'atteste une photographie d'Amélie Galup prise en 1895 (fig. 11). Le pontet est par ailleurs représenté sur le plan de 1782 (fig. 9). La façade sur la rue de Somart, conserve les corbeaux qui recevaient le plancher du pontet (fig. 4).

Au premier et au deuxième étage sur la rue des Grandes Boucheries, la maçonnerie a été complètement reprise à l'exception des extrémités (fig. 1). Les cordons d'appui et d'imposte moulurés régnaient (fig. 12), ainsi que les piédroits et le départ des arcs de baies géminées sont conservés au premier étage des deux côtés et au second étage pour l'extrémité nord (fig. 1 et 13). Si l'on en croit le relevé de A. Verdier et F. Cattois, quatre baies géminées accolées, surmontée d'*oculi* d'écoinçon, prenaient place à chaque niveau (fig. 2 et 3). Les congés des chanfreins des piédroits ainsi que les sommiers des arcs sont ornés de petits motifs végétaux sculptés (fig. 13 à 15). Un chapiteau déposé et conservé dans la maison pourrait provenir d'une des baies géminées (fig. 16).

La toiture a été rabaissée et se situe juste au-dessus du cordon d'imposte des fenêtres du second étage (fig. 1 et 12).

Le mur pignon sur la rue de Somart est construit en moellons équarris (fig. 4 et 17). Le pontet ne devait occuper que le premier étage. Une porte en arc brisé donnait accès au rez-de-chaussée. Aucune autre ouverture n'était présente sur cette façade. Au deuxième étage la présence de blocs de plus grandes dimensions posés de chant indique l'existence d'aménagements spécifiques dans l'épaisseur du mur (fig. 17). Cette observation est confirmée par l'étude de l'intérieur de la maison (fig. 18). Sur le mur nord au deuxième étage sont en effet conservés un placard mural double (fig. 21) et un évier placé sous une niche en plein cintre (fig. 19). Le bloc d'évier est percé d'un orifice circulaire (fig. 20) pour l'évacuation de l'eau qui se faisait par un conduit interne ménagé dans l'épaisseur du mur et rejoignait un canal souterrain. À droite de l'évier, un espace bouché correspond certainement à l'emplacement de latrines.

Au rez-de-chaussée, trois piliers d'environ 0,50 m de côté soutiennent le plancher du premier étage.

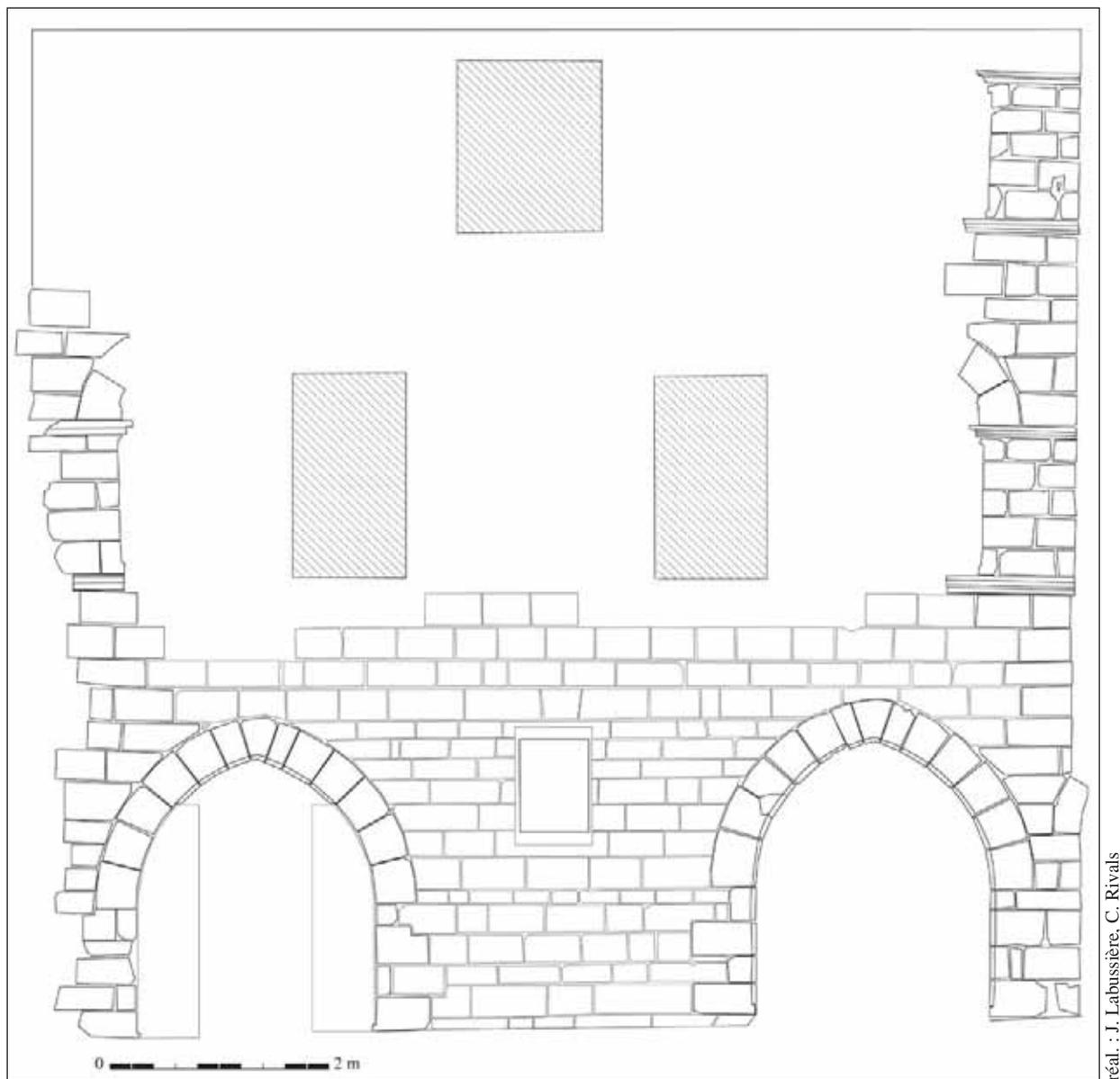
Le peu d'ouvertures du rez-de-chaussée sur la rue distingue cette maison du reste des maisons polyvalentes identifiées à Saint-Antonin. D'autre part, le compoix de 1670 précise qu'une partie de la maison est utilisée comme étable. Le rez-de-chaussée pouvait être occupé par un atelier ou une étable dès l'origine. La présence de boutique est moins probable. La définition d'un programme n'est pas aisée pour cette maison.

Bibliographie

- Verdier, A., Cattois, F., *Architecture civile et domestique au Moyen Âge et à la Renaissance dessinée et décrite*, tome 2, Paris, 1855, planche hors texte.

Illustrations

- Fig. 1 : relevé pierre à pierre au tachéomètre de la façade sur la rue des Grandes Boucheries
- Fig. 2 : dessin de l'élévation de la façade sur la rue des Grandes Boucheries réalisé par les architectes A. Verdier et F. Cattois
- Fig. 3 : croquis préparatoire du dessin de l'élévation sur la rue des Grandes Boucheries, réalisé par les architectes A. Verdier et F. Cattois
- Fig. 4 : élévations sur les rues des Grandes Boucheries et de Somart
- Fig. 5 : grande arcade du rez-de-chaussée sur la rue des Grandes Boucheries
- Fig. 6 : embrasures des ouvertures du rez-de-chaussée
- Fig. 7 : graphe de l'îlot K5 d'après le compoix de 1670
- Fig. 8 : graphe de l'îlot K5 d'après le plan de 1782
- Fig. 9 : extrait du plan de 1782
- Fig. 10 : claveau correspondant au passage sous le pontet démonté au XXe siècle
- Fig. 11 : pontet au-dessus la rue de Somart avant sa destruction, photographié par Amélie Galup en 1895
- Fig. 12 : élévation des premier et deuxième étages sur la rue des Grandes Boucheries
- Fig. 13 : sommier orné de feuillages sculptés de la baie géminée de gauche au premier étage
- Fig. 14 : piédroit droit de la baie géminée de droite au premier étage
- Fig. 15 : congé du chanfrein du piédroit droit de la baie géminée de droite au deuxième étage
- Fig. 16 : chapiteau déposé
- Fig. 17 : élévation nord, sur la rue de Somart, deuxième étage
- Fig. 18 : croquis à l'échelle des aménagements dans le mur nord au deuxième étage
- Fig. 19 : évier dans une niche en plein cintre dans le mur nord au deuxième étage
- Fig. 20 : conduit d'évacuation de l'évier du deuxième étage
- Fig. 21 : placard dans le mur nord au deuxième étage



réal. : J. Labussière, C. Rivals

Fig. 1 : relevé pierre à pierre au tachéomètre de la façade sur la rue des Grandes Boucheries

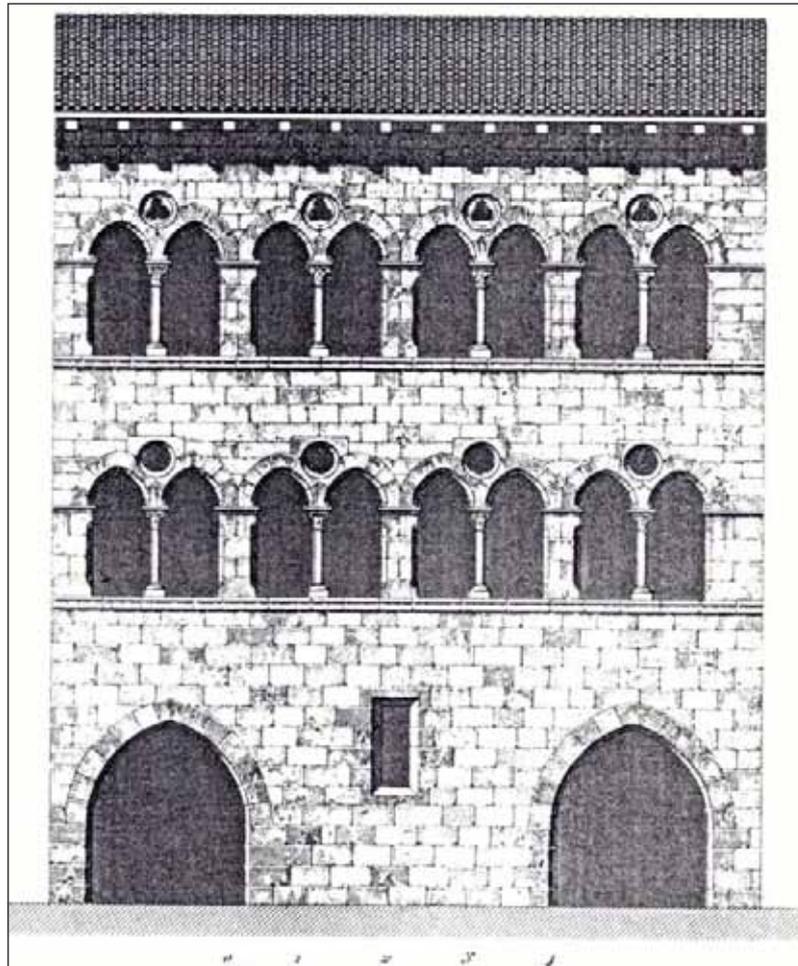


Fig. 2 : dessin de l'élévation de la façade sur la rue des Grandes Boucheries réalisé par les architectes A. Verdier et F. Cattois (Verdier, A., Cattois, F., *Architecture civile et domestique au Moyen Âge et à la Renaissance dessinée et décrite*, tome 2, Paris, 1855, planche hors texte).

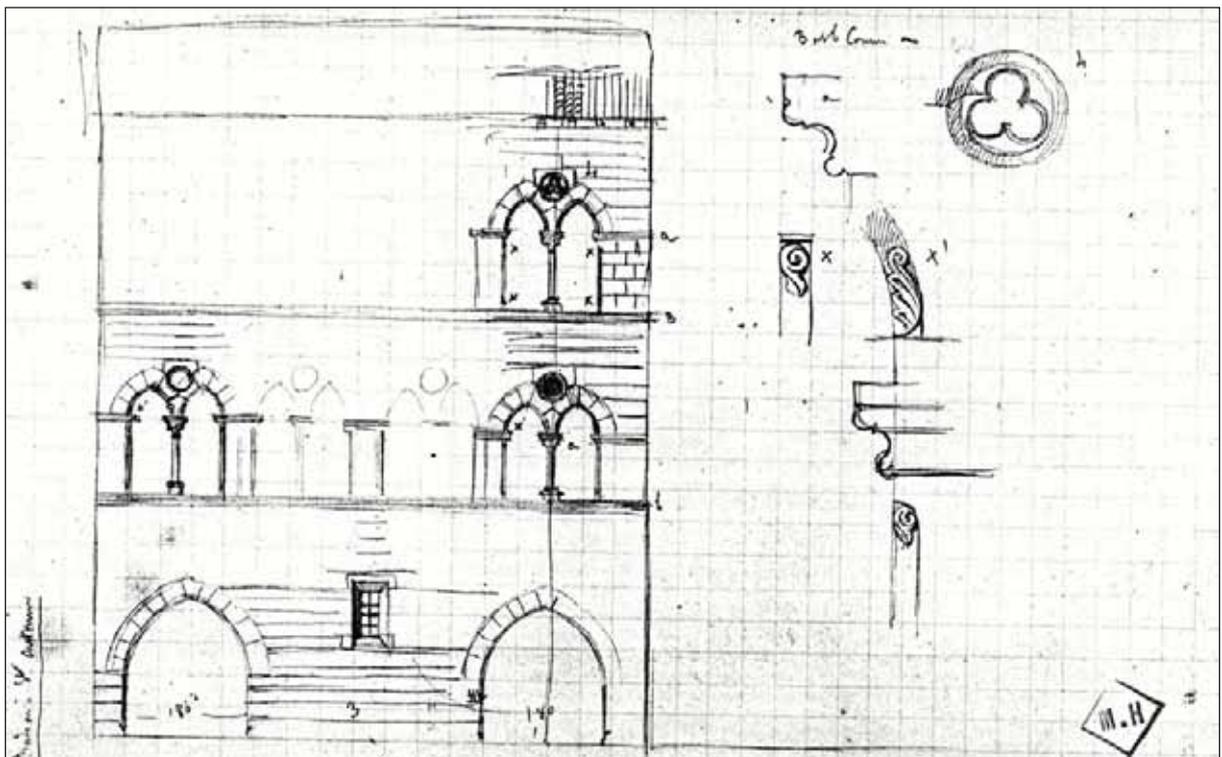


Fig. 3 : croquis préparatoire du dessin de l'élévation sur la rue des Grandes Boucheries, réalisé par les architectes A. Verdier et F. Cattois (MAP, cote : 0080/112/2005).



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : élévations sur les rues des Grandes Boucheries (à gauche) et de Somart (à droite)



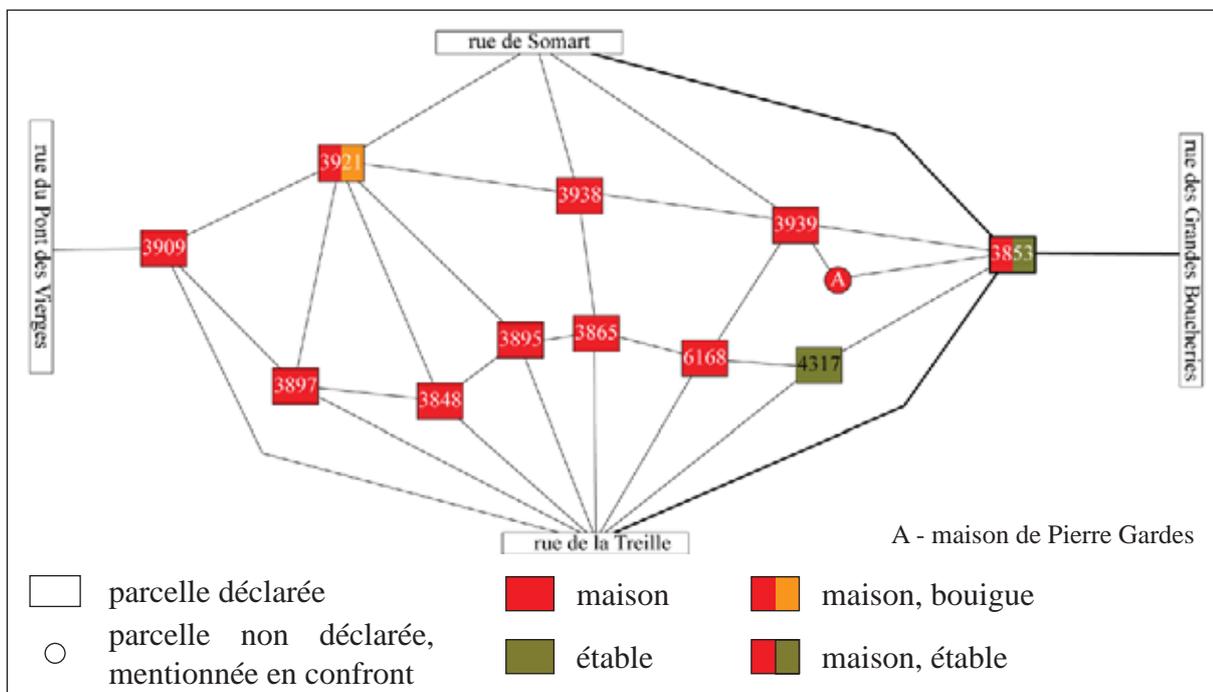
Fig. 5 : grande arcade du rez-de-chaussée sur la rue des Grandes Boucheries

cliché : C. Rivals



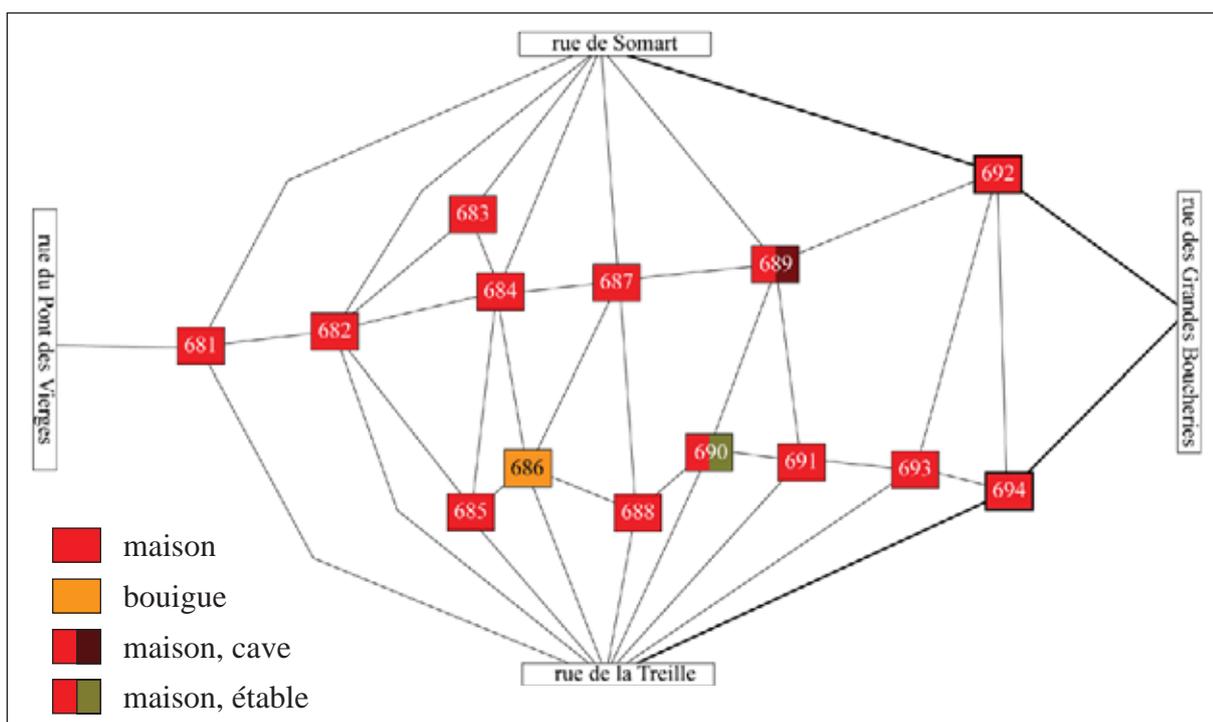
Fig. 6 : embrasures des ouvertures du rez-de-chaussée

cliché : C. Rivals



réal. : C. Rivals

Fig. 7 : graphe de l'îlot K5 d'après le compoix de 1670. Une seule parcelle se trouve à l'angle des rues de la Treille, des Grandes Boucheries et de Somart (parcelle n°3853).



réal. : C. Rivals

Fig. 8 : graphe de l'îlot K5 d'après le plan de 1782. Deux parcelles se trouvent à l'angle des rues de la Treille, des Grandes Boucheries et de Somart (parcelles n°692 et 694).



Fig. 9 : extrait du plan de 1782 (AC Saint-Antonin, JJ13)



cliché : C. Rivals

Fig. 10 : claveau correspondant au passage sous le pontet démonté au XX^e siècle



Fig. 11 : pontet au-dessus de la rue de Somart avant sa destruction, photographié par Amélie Galup en 1895 (MAP, GLP00012).



cliché : C. Rivals

Fig. 12 : élévation des premier et deuxième étages sur la rue des Grandes Boucheries

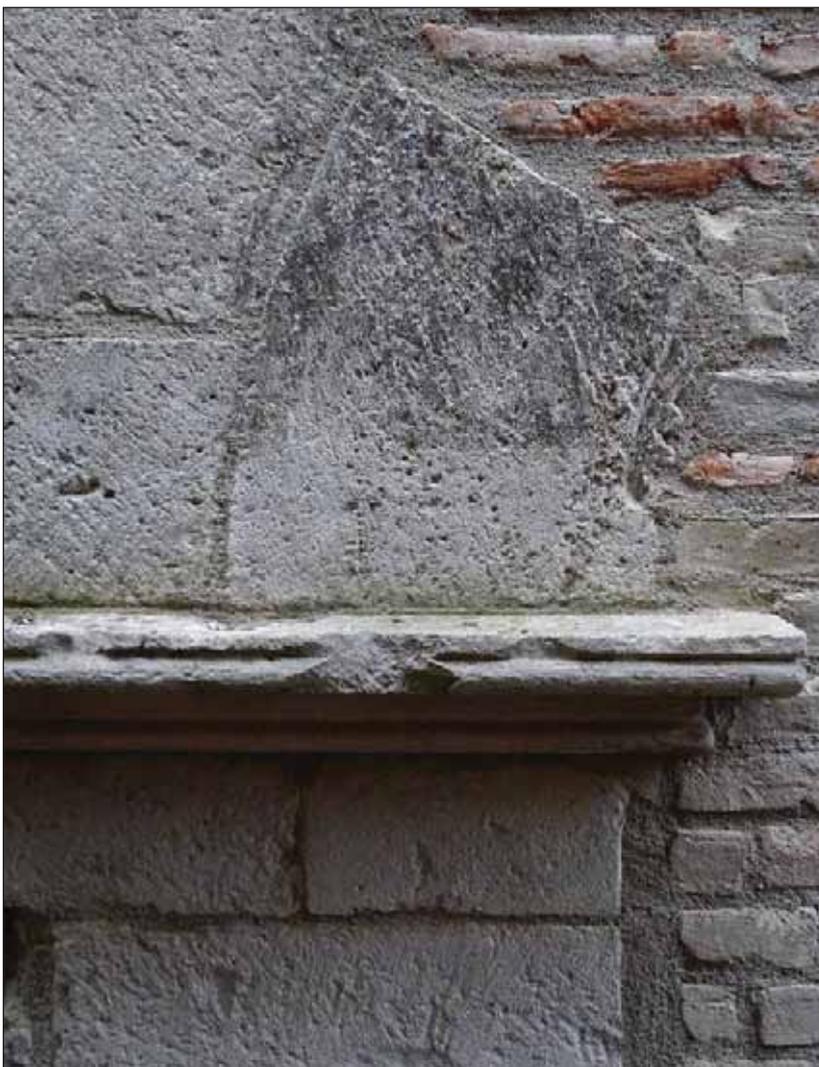


Fig. 13 : sommier orné de feuillages sculptés de la baie géminée de gauche au premier étage

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 14 : piédroit droit de la baie géminée de droite au premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 15 : congé du chanfrein du piédroit droit de la baie géminée de droite au deuxième étage



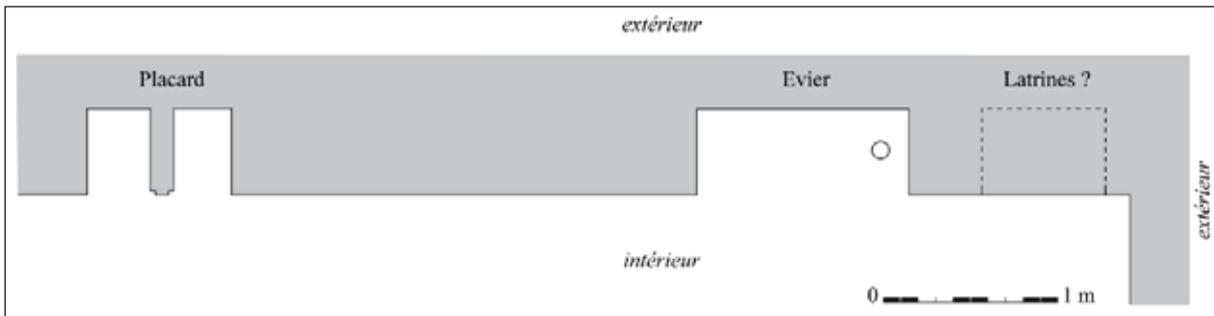
cliché : C. Rivals

Fig. 16 : chapiteau déposé



cliché : C. Rivals

Fig. 17 : élévation nord, sur la rue de Somart, deuxième étage
Les blocs de grandes dimensions correspondent aux aménagements intérieurs : placard, évier, latrines.



réal. : C. Rivals

Fig. 18 : croquis à l'échelle des aménagements dans le mur nord au deuxième étage



cliché : C. Rivals

Fig. 19 : évier dans une niche en plein cintre dans le mur nord au deuxième étage



cliché : C. Rivals

Fig. 20 : conduit d'évacuation de l'évier du deuxième étage



cliché : C. Rivals

Fig. 21 : placard dans le mur nord au deuxième étage



Maison ID159

adresse : 9 place du Bessarel

référence cadastre actuel : AC 317

référence cadastre napoléonien : L2

quartier : Bodaurat

îlot : T1

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire, petit côté sur rue

programme : résidence ou maison polyvalente ?

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire, enduit

étages : 2 étages

Datation

datation principale : XIII^e siècle ?

Commentaire

La façade sur la rue du Bessarel est recouverte d'enduit. Le rez-de-chaussée est ouvert de deux portes en arc brisé à arêtes vives (fig. 2), placées aux deux extrémités de la façade (fig.1). Deux jours quadrangulaires à ébrasement externe s'intercalent entre les portes.

Les fenêtres médiévales des étages ne sont plus visibles, mais le cordon d'appui régissant du premier étage est conservé (fig. 1). Il est mouluré d'un quart de rond sous un bandeau.

Le cordon d'appui régissant et les ouvertures quadrangulaires à ébrasement externe invitent à dater cette maison du XIII^e siècle, mais l'absence de fenêtre caractéristique à l'étage ne permet pas d'être catégorique.

Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la rue du Bessarel

- Fig. 2 : porte au rez-de-chaussée sur la rue du Bessarel



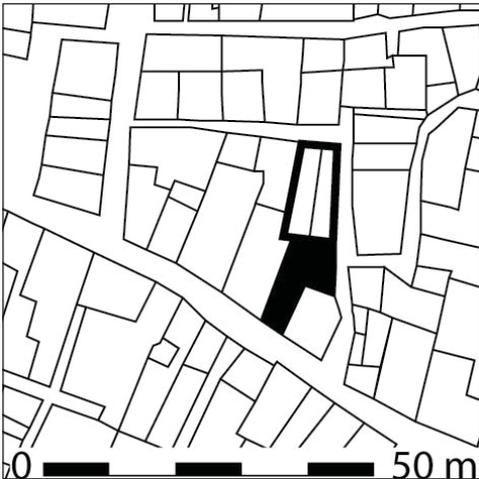
Fig. 1 : élévation sur la rue du Bessarel

cliché : C. Rivals



Fig. 2 : porte orientale au rez-de-chaussée sur la rue du Bessarel

cliché : C. Rivals



Maison ID175

adresse : 10 rue Droite

référence cadastre actuel : AC 419

référence cadastre napoléonien : L2 470

quartier : Foyt

îlot : D5

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pontet

volume : 2 corps de bâtiment ?

forme de la parcelle : L

programme : maison polyvalente ?

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire, brique

mise en œuvre : moellon, moyen appareil

étages : 2 étages, comble

Datation

datation principale : XIII^e siècle, XIV^e siècle ? ; XIX^e siècle

Commentaire

La maison est en forme de L et dispose d'une façade sur la rue Droite au sud et d'une façade sur la rue du Four Neuf à l'est, sur laquelle s'appuie un pontet. La façade sur la rue Droite est partiellement enduite. Les ouvertures ont été modifiées au XIX^e siècle au rez-de-chaussée et aux étages. Seul un fragment d'un cordon d'appui régnant est conservé au deuxième étage (fig. 1). Il semble être commun avec la maison voisine (ID176). Les deux maisons faisaient-elles parties d'un même ensemble à l'origine ? La présence d'un cordon d'appui est un indice mince mais qui semble indiquer la présence de baies géminées.

La façade sur la rue du Four Neuf est extrêmement remaniée (fig. 2). Seul le rez-de-chaussée, sous le pontet, semble disposer d'un appareil en place (fig. 3). La grande arcade en arc segmentaire a remplacé une arcade au profil brisé.

Au rez-de-chaussée, la maison s'étend vers le nord, sous une terrasse qui correspond avec le premier étage (fig. 2). Dans cette partie, le mur latéral ouest, mitoyen avec la maison ID176, est percé de deux ouvertures au sud (fig. 4). La première est en arc brisé à arêtes vives et joint de faîte et mesure 1,57 m de large et 2,29 m de haut (fig. 6). L'embrasure, visible dans la maison ID176, est couverte d'un arc segmentaire large de 1,80 m (fig. 5). La seconde ouverture, dont l'embrasure a été bouchée dans la maison ID176, mesure 2,18 m de haut (fig. 4). Sa largeur

est inconnue. Elle est également en arc brisé, mais munie d'un large chanfrein. La présence de ces deux ouvertures, indique que l'espace au nord-ouest de la maison ID176 n'était pas bâti à l'origine. L'espace entre les maisons ID176, ID121 et la rue du Four Neuf aurait été comblé à une date indéterminée par la construction d'un rez-de-chaussée servant de terrasse au premier étage. Cet espace est occupé par une longue salle orientée est/ouest, couverte d'un berceau plein cintre construit en calcaire et en briques (fig. 8). Le sommet de la voûte est en briques (fig.8) et correspond peut-être à une reprise. La partie basse de la voûte est quant à elle construite en moyen appareil de pierre de taille (fig. 9). À l'extrémité ouest de cette pièce, le mur nord présente des trous de boulins à intervalles réguliers dans la maçonnerie de pierre. Ces cinq trous de 0,12 m de large, espacés d'environ 0,60 m semblent correspondre à un aménagement en bois, peut-être lié à une fonction de stockage. Une porte à coussinets donne accès à cette salle par le biais d'un couloir voûté en briques (fig. 7).

Illustrations

- Fig. 1 : vestige d'un cordon d'appui continu entre les maisons ID176 et ID175 au deuxième étage sur la rue Droite
- Fig. 2 : élévation sur la rue du Four Neuf
- Fig. 3 : rez-de-chaussée de la façade sur la rue du Four Neuf, sous le pontet
- Fig. 4 : ouvertures dans la partie sud du mur ouest, sous la terrasse
- Fig. 5 : embrasure de la première ouverture du mur ouest
- Fig. 6 : première ouverture du mur ouest
- Fig. 7 : couloir et porte à coussinet de la cave du rez-de-chaussée
- Fig. 8 : cave voûtée de la partie nord du rez-de-chaussée
- Fig. 9 : mur nord de la cave voûtée du rez-de-chaussée



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : vestige d'un cordon d'appui continu entre les maisons ID176 (à gauche) et ID175 (à droite) au deuxième étage sur la rue Droite



Fig. 2 : élévation sur la rue du Four Neuf

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : rez-de-chaussée de la façade sur la rue du Four Neuf, sous le pontet



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : ouvertures dans la partie sud du mur ouest, sous la terrasse, vues depuis la maison ID175 à l'est



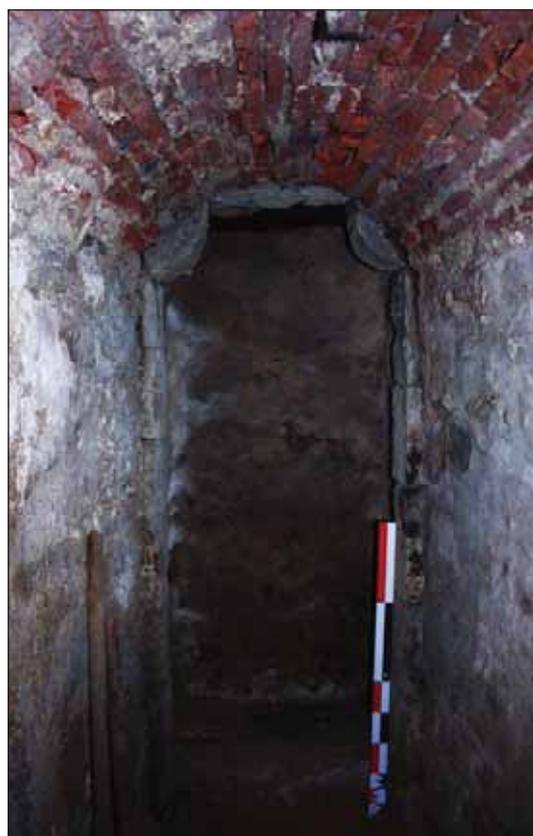
cliché : C. Rivals

Fig. 5 : embrasure de la première ouverture du mur ouest, vue depuis la maison ID176 à l'ouest



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : première ouverture du mur ouest, vue depuis la maison ID175 à l'est



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : couloir et porte à coussinet de la cave du rez-de-chaussée



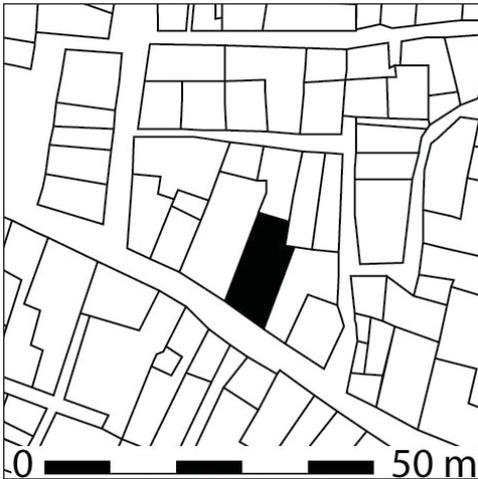
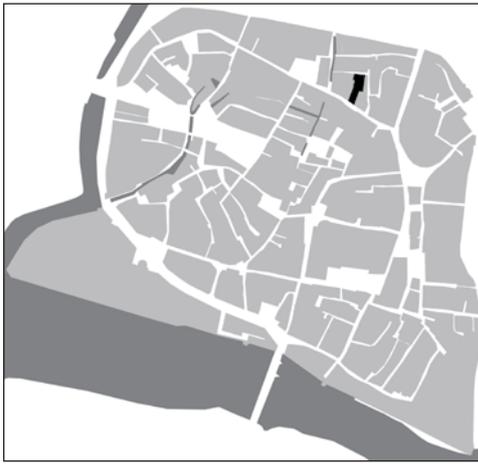
cliché : C. Rivals

Fig. 8 : cave voûtée de la partie nord du rez-de-chaussée, vue depuis l'ouest



cliché : C. Rivals

Fig. 9 : mur nord de la cave voûtée du rez-de-chaussée



Maison ID176

adresse : 12 rue Droite

référence cadastre actuel : AC 420

référence cadastre napoléonien : L2 470

quartier : Foyt

îlot : D5

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereaux sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire, petit côté sur rue

programme : indéterminé

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire, brique

mise en œuvre : moellon, moyen appareil

étages : 2 étages, comble

Datation

datation principale : XIII^e siècle ? ; XVIII^e siècle ; XIX^e siècle

Commentaire

La maison dispose d'une façade sur la rue Droite. Une venelle la sépare de la maison ID32 à l'ouest. La façade est construite en moyen appareil de pierre de taille (fig. 1). Le rez-de-chaussée est ouvert de deux arcades en arc segmentaire, l'une en calcaire, l'autre en briques. Il ne s'agit pas des dispositions d'origine. Les deux étages sont éclairés par de larges fenêtres percées certainement au XIX^e siècle. Ces ouvertures remplacent des baies géminées qui ne sont plus visibles que par leurs piédroits (fig. 1). Les cordons d'appui régnants bûchés des deux étages se lisent encore sur la façade (fig. 2). Il se situent au même niveau que ceux de la façade de la maison ID175, malgré le dénivelé de la rue. Ils sont par contre décalés par rapport à la maison ID32. Le niveau de comble construit en briques doit être un ajout du XVIII^e siècle.

Les embrasures des ouvertures visibles dans le mur oriental au rez-de-chaussée indiquent que l'espace situé au nord-est et actuellement occupé par deux terrasses n'était pas bâti à l'origine (voir notice ID 175).

Illustrations

- Fig. 1: élévation sur la rue Droite

- Fig. 2 : vestige de cordon d'appui courant sur les façades des maisons ID175 et ID176



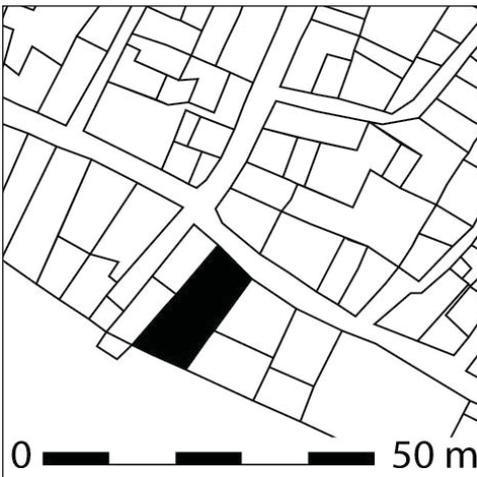
Fig. 1: élévation sur la rue Droite

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : vestige de cordon d'appui courant sur les façades des maisons ID175 et ID176



Maison ID177

adresse : 4 rue de l'Escolo Vieho

référence cadastre actuel : AC 610

référence cadastre napoléonien : L2 644

quartier : Bocaria

îlot : H9

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : traversante
axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire, petit côté sur rue

programme : maison polyvalente

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moyen appareil

étages : 2 étages

Datation

datation principale : XIII^e siècle ; XVII^e-XVIII^e siècle

Commentaire

La maison était traversante entre la rue de l'Escolo Vieho au nord et le rempart au sud, avant la suppression de sa moitié sud pour la transformer en terrasse donnant sur l'Aveyron (fig. 6 et 7).

Cette maison a servi de temple protestant entre 1685 et 1845. Au XX^e siècle, elle a fait office de salle des fêtes pendant quelques décennies. Le propriétaire actuel nous a indiqué que la maison avait été rabaissée d'un niveau à la fin du XX^e siècle. Je n'ai pas su s'il s'agissait d'un deuxième étage ou d'un niveau de comble.

La façade sur la rue de l'Escolo Vieho est construite en moyen appareil de pierre de taille. Son utilisation comme temple pendant deux siècles a conduit à la modification des ses ouvertures, mais celles d'origine se lisent encore dans l'appareil (fig. 1). Le rez-de-chaussée conserve deux piédroits chanfreinés appartenant à deux ouvertures en arc brisé (fig. 2 et 3). Ce niveau était éclairé par une fenêtre quadrangulaire à ébrasement externe (fig. 4). Une seconde fenêtre identique a été percée au moment de la reprise de la façade. Sa postériorité est attestée d'une part, par le fait qu'elle empiète sur le piédroit de la porte initiale (fig. 2) et d'autre part par les traces de taille, différentes de celles de la baie d'origine (fig. 4). Au premier étage, le piédroit chanfreiné et le négatif d'une baie géminée se lit à droite (fig. 5). Les cordons d'appui

et d'imposte régnants ont été bûchés. Ils se poursuivaient sur la façade latérale ouest, indiquant que la maison voisine à l'ouest n'a été ajoutée que plus tard. L'espace entre la maison ID177 et l'extrémité sud de la rue Frézal n'était donc pas bâti à l'origine. La largeur de la rue aurait alors été de 7,35 m, ce qui serait exceptionnel pour Saint-Antonin. Il faut plutôt envisager que cet espace menait à une porte ouverte dans le rempart.

À l'extrême fin du XVII^e siècle, le rez-de-chaussée a été percé d'une porte monumentale, tandis que trois grandes fenêtres en plein cintre ont été ouvertes au premier étage (fig. 1).

La façade sud de la maison donne sur l'Aveyron (fig. 6). Une partie a été détruite pour installer une terrasse (fig. 7). La partie basse, construite en petits moellons assisés, appartient au rempart. La partie haute a été reprise pour l'aménagement de deux fenêtres et d'un oculus, probablement au moment de l'installation du temple.

Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la rue de l'Escolo Vieho
- Fig. 2 : piédroit de l'arcade de gauche
- Fig. 3 : piédroit de l'arcade de droite
- Fig. 4 : fenêtres du rez-de-chaussée
- Fig. 5 : angle ouest de la maison et négatif d'une baie géminée du premier étage
- Fig. 6 : carte postale du début du XX^e siècle représentant la façade sud des maisons de la rue de l'Escolo Vieho
- Fig. 7 : vue des façades sud des maisons de la rue de l'Escolo Vieho



Fig. 1 : élévation sur la rue de l'Escolo Vieho

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : piédroit de l'arcade de gauche



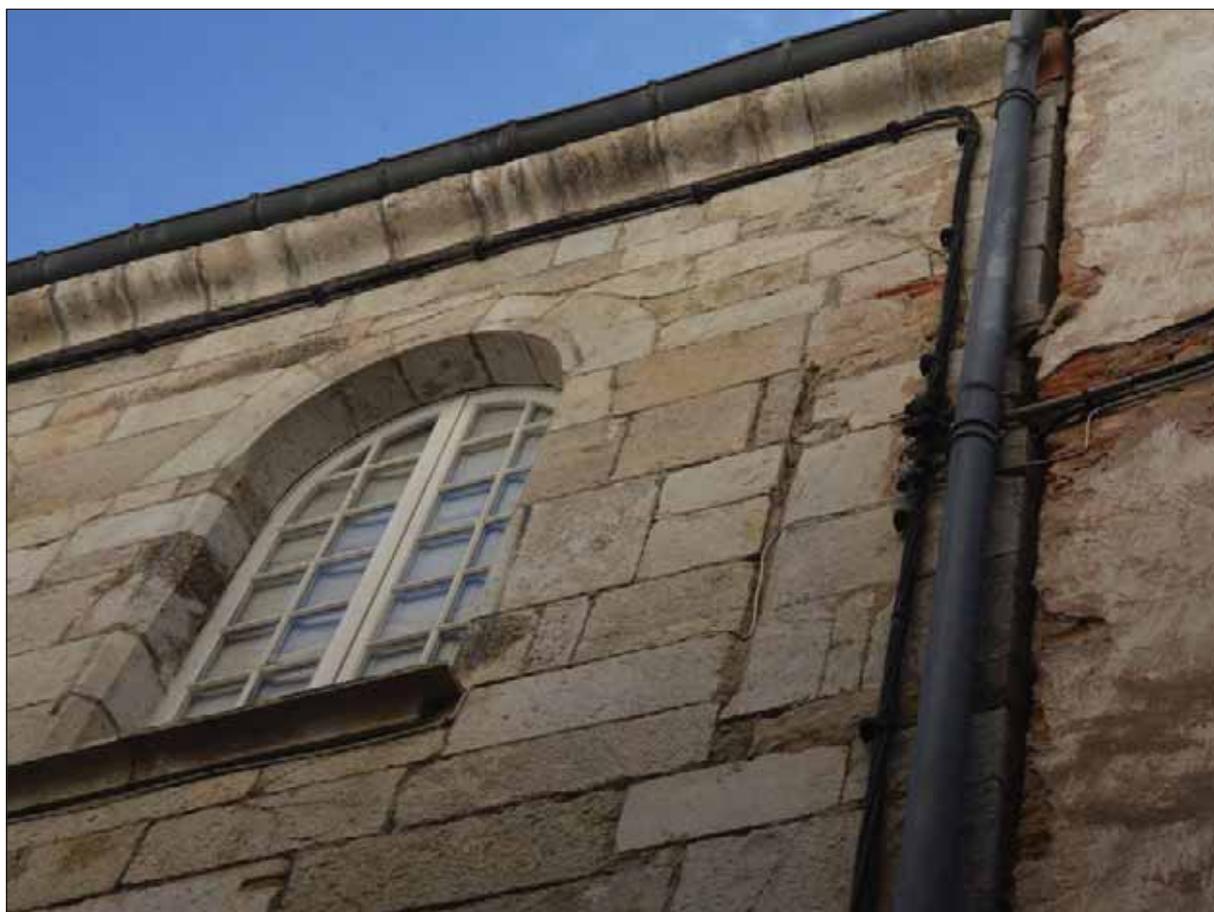
cliché : C. Rivals

Fig. 3 : piédroit de l'arcade de droite



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : fenêtres du rez-de-chaussée
Celle de gauche est d'origine, tandis que celle de droite a été percée au moment de la modification de la façade au XVII^e siècle.



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : angle ouest de la maison et négatif d'une baie géminée du premier étage



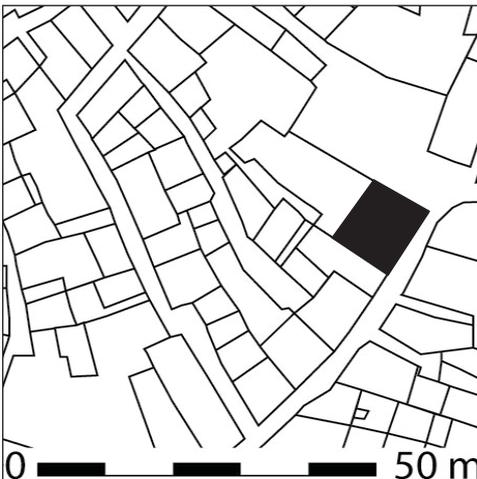
collection P. Barthelet

Fig. 6 : carte postale du début du XX^e siècle représentant la façade sud des maisons de la rue de l'Escolo Vieho
La flèche rouge indique la maison ID177.



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : vue des façades sud des maisons de la rue de l'Escolo Vieho
La flèche rouge indique la maison ID177.



Maison ID191

adresse : 7 place du Timplé

référence cadastre actuel : AC 284

référence cadastre napoléonien : L2 930

quartier : Bodaurat

îlot : K6

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : carrée

programme : boucherie

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moyen appareil

Commentaire

L'édifice, situé à l'angle de la place du Timplé et de la rue des Grandes Boucheries est actuellement occupé par un garage-atelier. A l'origine, elle était bordée au nord par des maisons, transformées en temple protestant de 1622 à 1685 et se poursuivait au sud jusqu'à la rue de Somart.

Sur la rue des Grandes Boucheries, la mise en œuvre est un moyen appareil de pierres de taille calcaire à assises irrégulières (fig. 1). Deux tambours de fût de colonne sont utilisés en remploi au niveau de la rue (fig. 2). Leur diamètre est de 0,84 m. A l'intérieur, deux tambours de colonne d'un diamètre minimum de 0,84 m sont utilisés pour supporter un pilier soutenant le plancher de l'étage. Le diamètre important de ces colonnes indique qu'elles proviennent certainement de l'église abbatiale.

A l'origine, la parcelle se poursuivait vers le sud, jusqu'à la rue de Somart. Sa position à l'angle de la rue de Somart et des Grandes Boucheries a permis de la repérer dans les sources fiscales. On apprend ainsi qu'elle a servi de boucherie à partir de 1310, puis a été transformée en écurie entre le troisième tiers du XVII^e siècle et la fin du XVIII^e siècle (fig. 3).

Illustrations

- Fig. 1 : moyen appareil du rez-de-chaussée sur la rue des Grandes Boucheries
- Fig. 2 : fûts de colonnes sur la rue des Grandes Boucheries
- Fig. 3 : repérage de la parcelle sur les graphes issus du compoix de 1670 et des plans des XVIII^e et XIX^e siècles



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : moyen appareil du rez-de-chaussée sur la rue des Grandes Boucheries



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : fûts de colonnes remployés dans la maçonnerie du rez-de-chaussée sur la rue des Grandes Boucheries

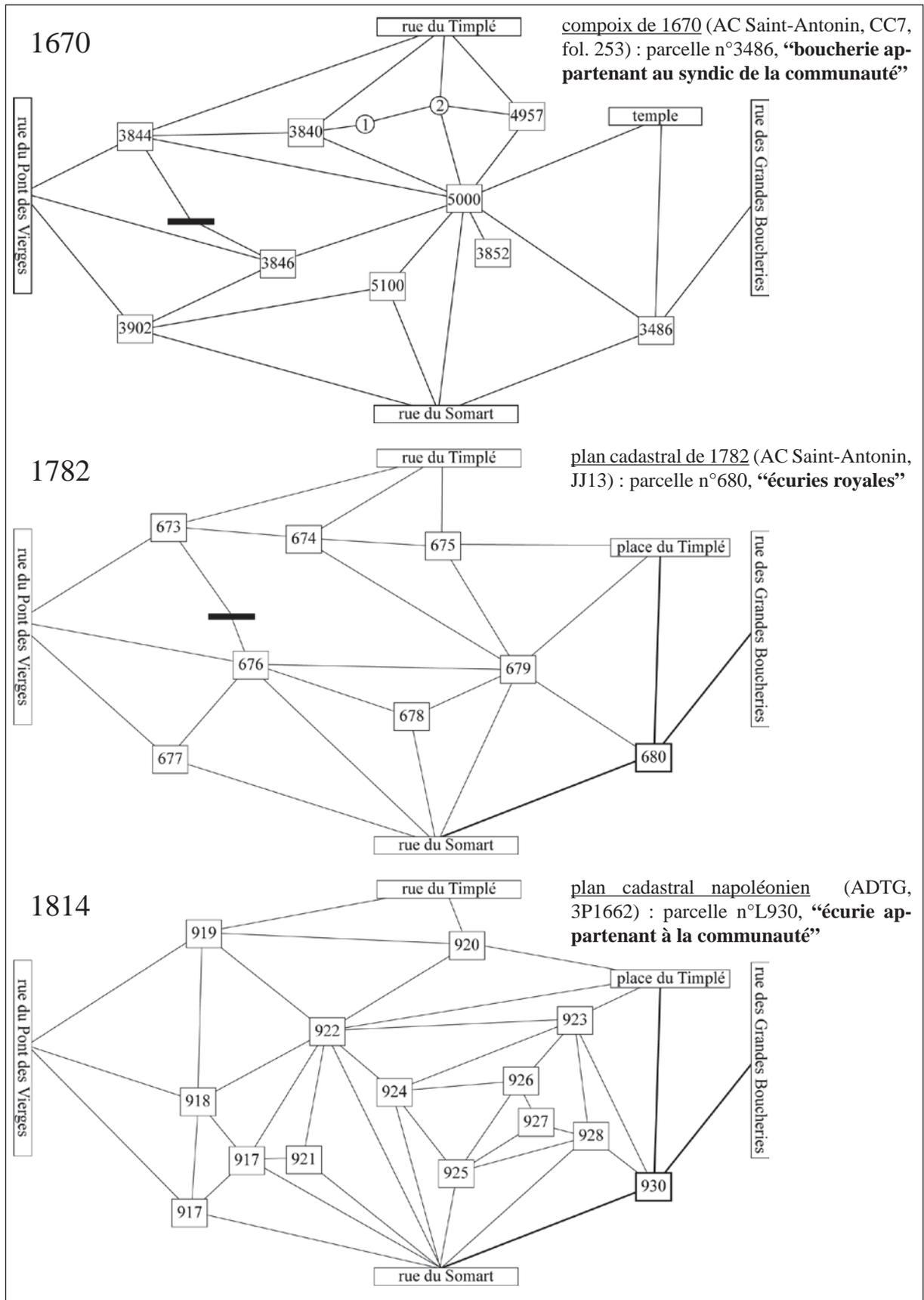


Fig. 3 : repérage de la parcelle sur les graphes issus du compoix de 1670 et des plans des XVIII^e et XIX^e siècles. La parcelle est positionnée à l'angle des rues de Somart et des Grandes Boucheries, elle est donc repérable sur les graphes par un chemin de longueur 2 entre les deux sommets qui représentent ces rues perpendiculaires



Maison ID192

adresse : 9 place du Timplé

référence cadastre actuel : AC 285

référence cadastre napoléonien : L2 923

quartier : Bodaurat

îlot : K6

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire

programme : maison polyvalente ?

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moellon

étages : 2 étages

Commentaire

La façade qui donne sur l'actuelle place du Timplé n'était pas dégagée à l'origine (fig. 1). En effet, des constructions occupaient cet espace. Elles ont été réutilisées à partir de 1622 pour servir de temple. Ce dernier a été détruit en 1685, en raison de sa proximité avec l'église paroissiale. Cela explique que les ouvertures actuelles soient postérieures à la fin du XVIIe siècle. Au rez-de-chaussée, on distingue malgré tout trois arcades en plein cintre appartenant au parti d'origine (fig. 2). Elles permettaient peut-être de circuler dans une grande boutique qui aurait occupé le rez-de-chaussée de deux maisons. Le niveau de circulation actuel semble plus haut que le sol fonctionnant avec les arcades. Il a dû être exhaussé au moment de la destruction du temple. Au premier étage, se lisent les vestiges d'une arcade similaire (fig. 1). Elle permettait probablement de faire communiquer deux édifices mitoyens.

Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la place du Timplé

- Fig. 2 : arcades du rez-de-chaussée sur la place du Timplé



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : élévation sur la place du Timplé



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : arcades du rez-de-chaussée sur la place du Timplé



Maison ID193

adresse : rue des Grandes Boucheries

référence cadastre actuel : AC 282, 283

référence cadastre napoléonien : L2 925, 928

quartier : Bodaurat

îlot : K6

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gout-
tereaux sur rue

empiètement : encorbellement

volume : 2 corps de bâtiment

forme de la parcelle : L

programme : résidence ?

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire, bois, brique

mise en œuvre : moellon, moyen appareil, pan-de-bois

étages : 2 étages

équipement : cheminée, évier

Commentaire

La maison est composée de deux corps de bâtiment. Le premier dispose d'une façade sur la rue des Grandes Boucheries. Entièrement enduite, elle ne fournit aucune indication sur la structure de l'édifice au Moyen Âge. Le second corps de bâtiment possède une façade sur la rue de Somart (fig. 1). Cette dernière est construite en moellons au rez-de-chaussée et en pan-de-bois pour les étages. L'encorbellement est porté par un large corbeau à ressauts au rez-de-chaussée. Le pan-de-bois, dont le remplissage est en briques, a été refait récemment. Seule la croisée en bois à moulure torique a été conservée à son emplacement d'origine (fig. 2). La tête de mur à l'ouest est à double ressaut, indiquant que le second étage était également en encorbellement sur la rue.

La façade ouest de ce corps de bâtiment donne sur une cour. Construite en moellons équarris, elle a fait l'objet de multiples remaniements (fig. 3). La présence d'une porte bouchée en arc en plein cintre extradossé mouluré d'un tore au premier étage implique la présence d'un escalier dans la cour (fig. 3). Au rez-de-chaussée s'ouvre une porte chanfreinée à arc en plein cintre non extradossé (fig. 4). Le rez-de-chaussée était chauffé par une cheminée dont les piédroits moulurés sont en calcaire (fig. 6) et le manteau est en brique (fig. 5). Le deuxième étage était éclairé par d'étroites fenêtres quadrangulaires à ébrasement interne dans le mur oriental (fig. 7).

Les éléments stylistiques permettant de proposer une fourchette chronologique sont trop rares sur les façades, qui de plus ont fait l'objet de très nombreux remaniements, pour pouvoir

proposer une datation de la maison. La présence d'une cheminée au rez-de-chaussée indique que celui-ci a eu un rôle d'habitation à un moment donné.

Illustrations

- Fig. 1 : façade sud, sur la rue de Somart
- Fig. 2 : croisée du premier étage de la façade sud, sur la rue de Somart
- Fig. 3 : élévation du premier étage de la façade ouest donnant sur la cour intérieure
- Fig. 4 : porte du rez-de-chaussée de la façade ouest donnant sur la cour intérieure
- Fig. 5 : cheminée du rez-de-chaussée
- Fig. 6 : base du piédroit de la cheminée
- Fig. 7 : jour quadrangulaire à ébrasement interne



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : façade sud, sur la rue de Somart



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : croisée du premier étage de la façade sud, sur la rue de Somart



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : élévation du premier étage de la façade ouest donnant sur la cour intérieure



Fig. 4 : porte du rez-de-chaussée de la façade ouest donnant sur la cour intérieure

cliché : C. Rivals



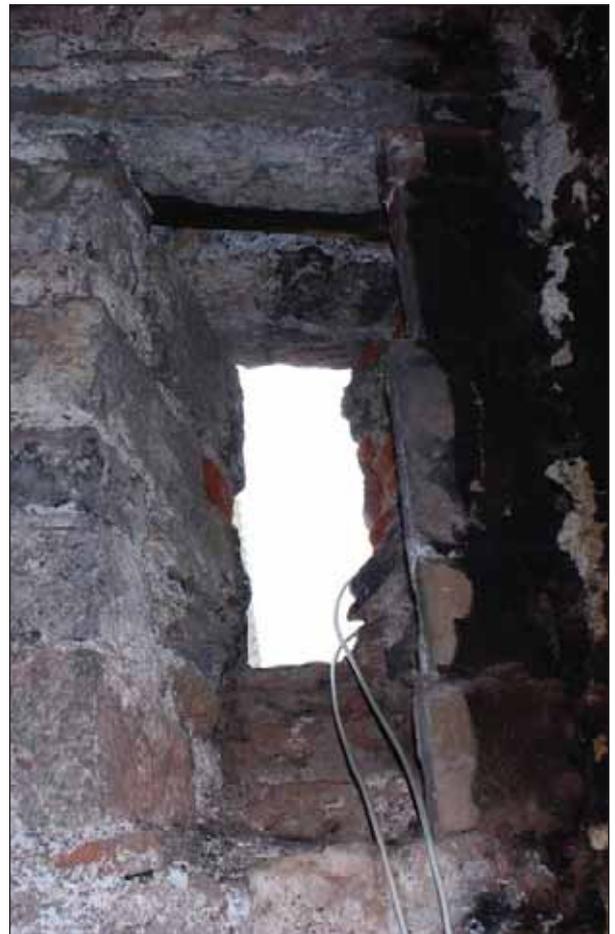
cliché : C. Rivals

Fig. 5 : cheminée du rez-de-chaussée



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : base du piédroit de la cheminée



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : jour quadrangulaire à ébrasement interne



Maison ID194

adresse : 11 rue Basse du Temple

référence cadastre actuel : AC 602

référence cadastre napoléonien : L2 756

quartier : Bocaria

îlot : J1

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : traversante

axe de la maison par rapport à la rue : gout-
tereaux sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire, petit côté sur
rue

programme : indéterminé

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moellon

Datation

datation principale : XII^e siècle ? ; XIV^e siècle ?

Commentaire

La parcelle est traversante entre la rue Basse du Temple au nord et la berge de l'Aveyron au sud. Il ne reste plus rien de la maison médiévale en dehors du mur sud vers l'Aveyron. Ce dernier était ouvert au rez-de-chaussée d'une porte à linteau droit sur coussinets (fig. 1). Cette dernière pourrait avoir été mise en place au XIV^e siècle.

Le premier étage était percé d'une baie géminée qui a ensuite été bouchée, avant qu'une fenêtre à linteau droit plus étroite ne soit ménagée dans le bouchage (fig. 2). Les cordons d'imposte et d'appui sont non régnants. Seule une moitié de l'arc de droite est conservée. Cette dernière est monolithe. Cet argument ne suffit pas pour affirmer que les arcs étaient monolithes, comme sur d'autres façades du XII^e siècle, mais l'hypothèse peut malgré tout être avancée.

Il est très difficile de dire si l'appareil autour de la baie est en place tant les reprises sont nombreuses. Ce mur doit correspondre au rempart. Son épaisseur n'a pas pu être mesurée pour confirmer cette hypothèse. On peut envisager qu'une baie géminée ait été percée dans le rempart dans le courant du XII^e siècle, avant qu'une période d'insécurité ne conduise à la refermer. Il en est de même pour la porte à coussinets qui a pu être ouverte à la fin du XIV^e siècle, puis fermée au moment des troubles des guerres de Religion. À titre d'exemple, au XVI^e siècle, il est ordonné aux habitants de murer les nombreuses fenêtres qui avaient été percées dans le rempart (AC Saint-Antonin, BB1, fol. 361v, BB2, fol. 27, 111, 144v et 149v).

Illustrations

- Fig. 1 : porte à coussinets percée dans le mur sud
- Fig. 2 : vestige d'une baie géminée dans le mur sud



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : porte à coussinets percée dans le mur sud



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : vestige d'une baie géminée dans le mur sud



Maison ID203

adresse : 50 rue Droite

référence cadastre actuel : AC 1042

référence cadastre napoléonien : L2 1160 à 1167

quartier : Bodaurat

îlot : P

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire, bois, tuf, brique

mise en œuvre : moellon, pan-de-bois

étages : 2 étages, comble

Datation

datation principale : XV^e siècle

Commentaire

La façade sur la rue Droite est en moellons équarris assisés pour le rez-de-chaussée et le premier étage et en pan-de-bois pour le deuxième étage et le niveau de comble (fig. 1). Le rez-de-chaussée est ouvert de deux arcades chanfreinées couvertes d'arcs segmentaires et d'une porte surmontée d'un linteau dont l'accolade se développe en corps de moulures saillant au-dessus d'un écu (fig. 2). Le premier étage est ouvert d'une demi-croisée à moulures prismatiques (fig. 1). Le second étage conserve les vestiges de deux croisées en bois.

Le mur pignon oriental (visible car la maison voisine est plus basse) est construit en moellons équarris assisés et en pan-de-bois pour le niveau de comble. Le remplissage du pan-de-bois est fait de blocs de tuf. Des briques servent à en régler les assises.

Le mur donnant dans la cour intérieure est construit en pan-de-bois, dont le remplissage est fait de blocs de tufs et de briques (fig. 4). Un poteau provenant d'un pan-de-bois est réutilisé dans l'escalier de la cour intérieure. Il porte les encoches servant à recevoir les pâlissans du hourdis (fig. 3).

Le rez-de-chaussée renferme un four en briques partiellement conservé ménagé dans l'épaisseur du mur ouest (fig. 5). Il est accompagné d'une petite niche quadrangulaire. Une cheminée monumentale est conservée sur le mur pignon ouest du deuxième étage (fig. 6).

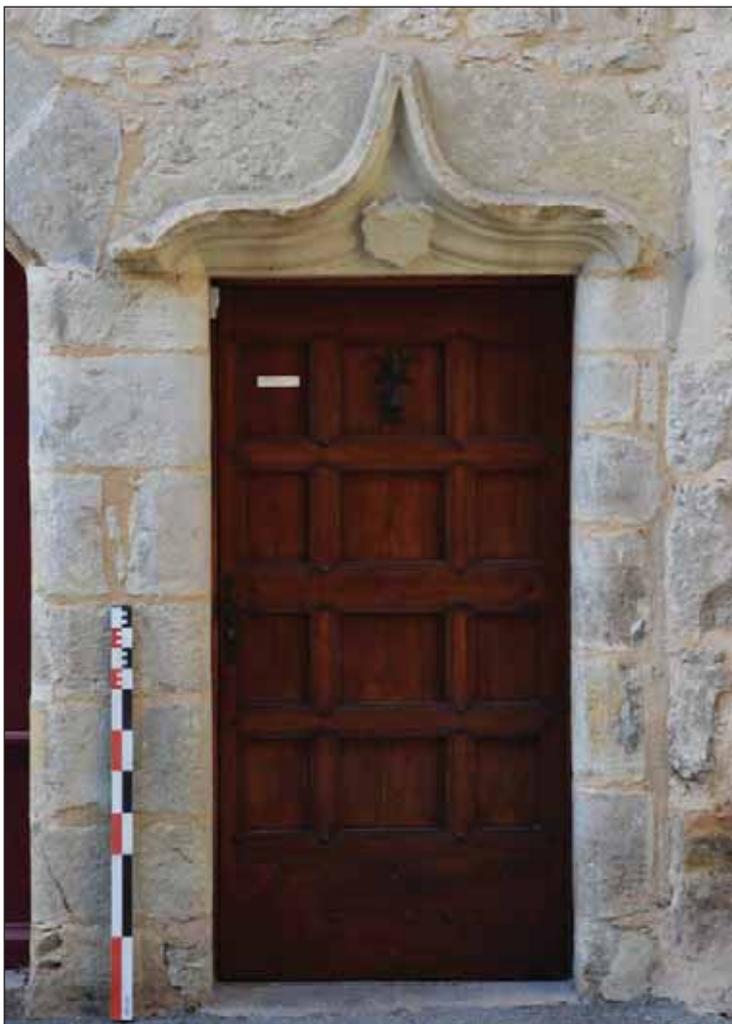
Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la rue Droite
- Fig. 2 : porte surmontée d'un linteau en accolade au rez-de-chaussée de la façade sur la rue Droite
- Fig. 3 : élément de bois réutilisé dans l'escalier de la cour intérieure
- Fig. 4 : pan-de-bois au hourdis de tuf et briques dans la cour intérieure
- Fig. 5 : vestiges d'un four au rez-de-chaussée
- Fig. 6 : cheminée du deuxième étage



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : élévation sur la rue Droite



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : porte surmontée d'un linteau en accolade au rez-de-chaussée de la façade sur la rue Droite



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : élément de bois réutilisé dans l'escalier de la cour intérieure



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : pan-de-bois au hourdis de tuf et briques dans la cour intérieure



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : vestiges d'un four au rez-de-chaussée



Fig. 6 : cheminée du deuxième étage

cliché : C. Rivals



Maison ID205

adresse : 10-12 rue des Grandes Boucheries

référence cadastre actuel : AC 533

référence cadastre napoléonien : L2 583

quartier : Roquescalière

îlot : G1

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 2 corps de bâtiment

forme de la parcelle : irrégulière

programme : indéterminé

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moellon

étages : 2 étages

équipement : cheminée

Datation

datation principale : XII^e siècle ? ; XIII^e-XIV^e siècle ? ; XV^e siècle

Commentaire

La maison est composée de deux corps de bâtiment. Le premier, sur la rue des Grandes Boucheries a été très remanié et le crépi qui recouvre la façade occulte d'éventuels vestiges. La façade sud, sur la ruelle est partiellement enduite. Elle est construite en moellons calcaires.

Le corps de bâtiment, situé en cœur d'îlot et accessible depuis la ruelle est postérieur au premier, sur lequel il s'appuie. La façade de ce corps de bâtiment est partiellement enduite. Elle s'ouvre au rez-de-chaussée d'une large porte ornée de baguettes entrecroisées et surmontée d'une accolade saillante (fig. 1). Au-dessus, une petite fenêtre quadrangulaire est coiffée d'une petite accolade creusée dans le linteau. Un fragment de cordon mouluré indique la présence probable de baies géminées (fig. 1). La communication entre les deux corps de bâtiment s'opérait par le biais de plusieurs portes dont une à accolade (fig. 3). Une cheminée monumentale recouverte de stuc du XV^e siècle chauffait une pièce du premier étage (fig. 5).

Le mur sud du premier corps de bâtiment, contre lequel s'appuie le second corps, était percé d'une porte en plein cintre à arêtes vives (fig. 2). Cet élément invite à dater le premier corps de bâtiment du XII^e siècle. Le fragment de cordon d'appui ainsi que les portes en accolades du second corps de bâtiment laissent penser qu'il a été ajouté au XIII^e ou au XIV^e siècle et

remanié à la fin du XV^e siècle.

Du lapidaire est conservé dans la maison, il s'agit d'un fragment de fût de colonnette engagée de 0,16 m de diamètre et d'une base de colonnette engagée de 0,25 x 0,20 m (fig. 4).

Illustrations

- Fig. 1 : porte d'accès au second corps de bâtiment, au fond de la ruelle
- Fig. 2 : mur sud du premier corps de bâtiment
- Fig. 3 : porte de communication entre les deux corps de bâtiment
- Fig. 4 : base d'une colonne conservée dans la maison
- Fig. 5 : cheminée monumentale en stuc, au premier étage du second corps de bâtiment

Fig. 1 : porte d'accès au second corps de bâtiment, au fond de la ruelle

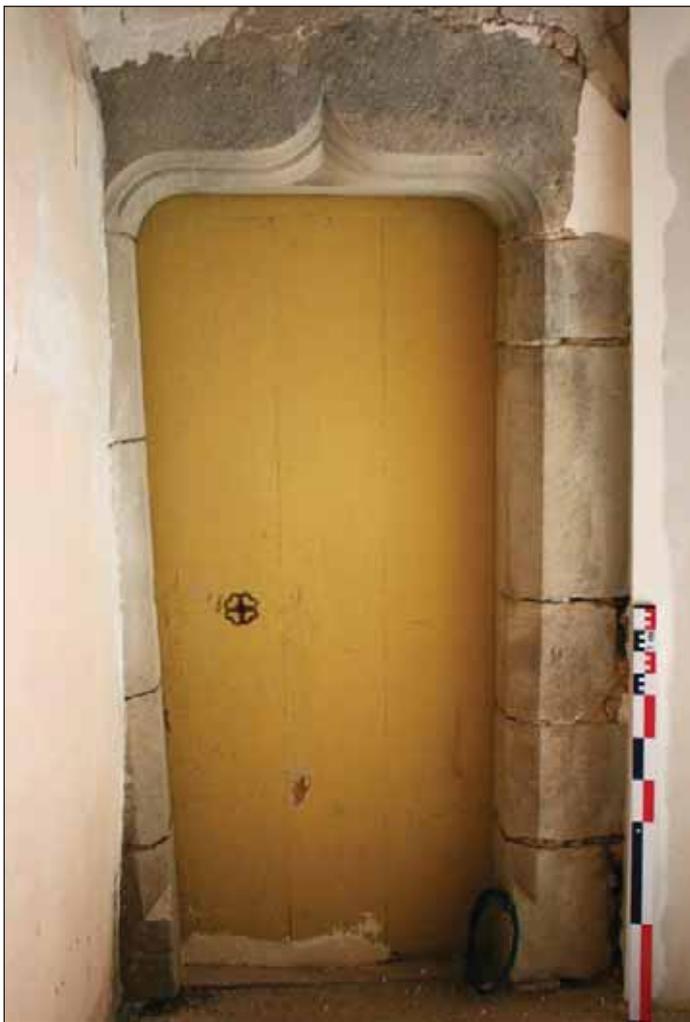


cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : mur sud du premier corps de bâtiment, contre lequel s'appuie le second corps de bâtiment



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : porte de communication entre les deux corps de bâtiment



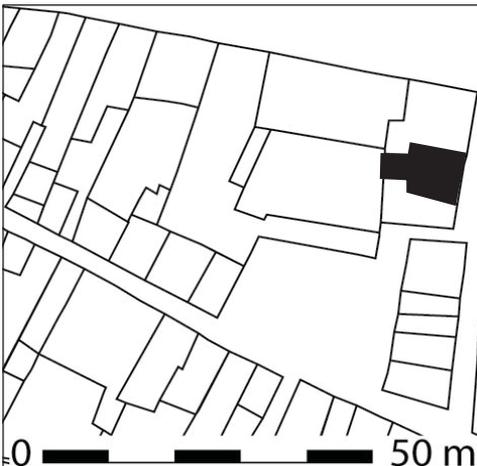
cliché : C. Rivals

Fig. 4 : base d'une colonne conservée dans la maison



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : cheminée monumentale en stuc, au premier étage du second corps de bâtiment



Maison ID206

adresse : rue Rive-Valat

référence cadastre actuel : AC 375

référence cadastre napoléonien : L2 1052

quartier : Bodaurat

îlot : N2

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : encorbellement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : irrégulière

programme : indéterminé

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire, bois, brique

mise en œuvre : pan-de-bois

étages : 2 étages

Datation

datation principale : XV^e-XVI^e siècles ; XVIII^e siècle ?

Commentaire

La façade sur la rue Rive Valat est en pan-de-bois en encorbellement mais semble être une reprise du XVIII^e siècle (fig. 1).

À l'intérieur, le rez-de-chaussée s'organise en trois pièces distinctes (fig. 2).

Le niveau de circulation actuel au rez-de-chaussée est plus bas que le niveau d'origine. En effet, le ressaut de fondation du mur ouest, de 0,10 m d'épaisseur, est visible sur trois assises, soit 0,50 m de haut. D'autre part, le seuil de la porte de communication entre les pièces 1 et 3 se trouvait à l'origine 0,45 m au-dessus du niveau de sol actuel (fig. 3). Cette porte ouverte dans le mur de refend nord/sud est couverte d'un linteau décoré d'une accolade, ce qui permet de la rattacher à la limite des XV^e - XVI^e siècles. Ces éléments indiquent que le niveau de circulation du rez-de-chaussée a été abaissé postérieurement à la fin du XV^e siècle.

L'angle nord-ouest de la pièce 2 et l'angle nord-est du bâtiment situé à l'ouest, présentent chacun un chanfrein (fig. 2). La présence d'arêtes abattues est fréquente sur les bâtiments d'angle à Saint-Antonin. Cette observation permet d'avancer que l'espace constitué par la pièce 3 était libre de construction à l'origine.

La pièce 1 (4,50 x 2,30 m) est couverte d'une voûte en berceau plein cintre. En son centre, deux ouvertures coniques sont percées (fig. 4 et 5). La fonction de ces éléments est inconnue, mais il est possible de proposer différentes hypothèses. Ces trous étaient peut-être destinés à

recevoir des poteaux impliquant ainsi l'utilisation de cette pièce pour des besoins artisanaux, peut-être liés à la présence du canal de la dérivation supérieure. D'autre part, la maison se situe au cœur du secteur identifié comme celui où étaient installés les bains publics au Moyen Âge. Peut-il alors s'agir d'aménagements propres à ce type d'occupation ? On peut en effet envisager un système permettant de maintenir des dais au-dessus de cuves en bois ou un système de transport d'eau chaude d'un étage à un autre. La proximité de cet édifice avec le couvent des Capucins, construit entre 1665 et 1674, doit également être notée.

Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la rue Rive Valat
- Fig. 2 : croquis à l'échelle du rez-de-chaussée
- Fig. 3 : porte de communication entre les pièces 1 et 3 du rez-de-chaussée
- Fig. 4 : ouverture tronconique dans la voûte de la pièce 1 du rez-de-chaussée
- Fig. 5 : ouverture tronconique dans la voûte de la pièce 1 du rez-de-chaussée



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : élévation sur la rue Rive Valat

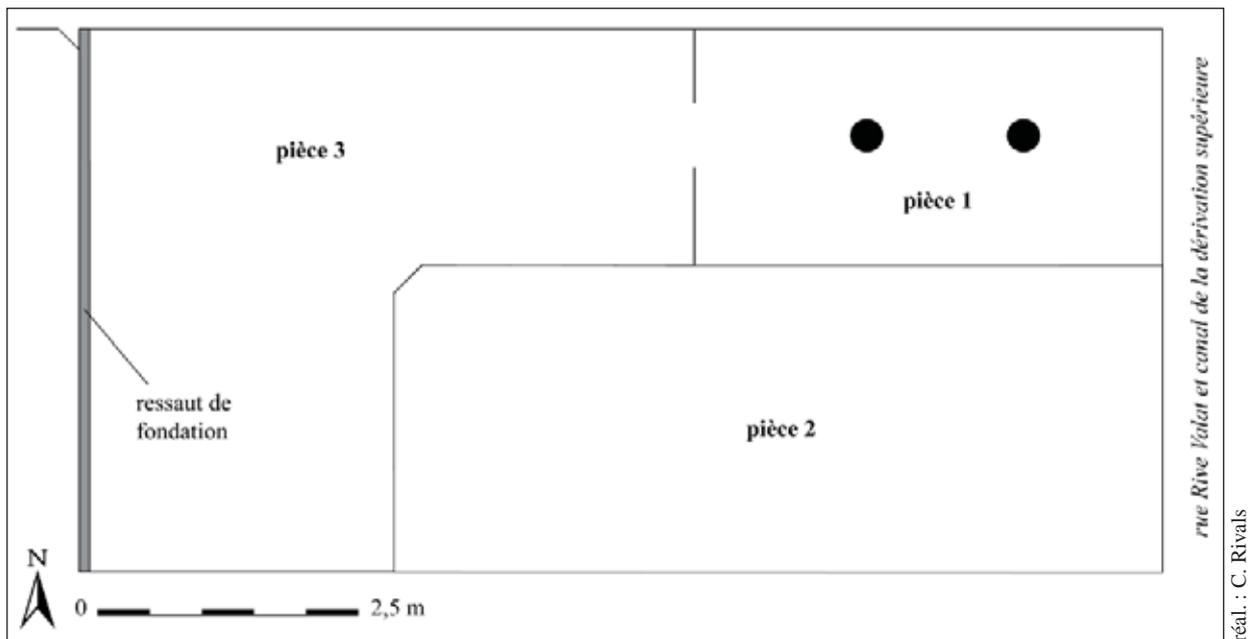


Fig. 2 : croquis à l'échelle du rez-de-chaussée

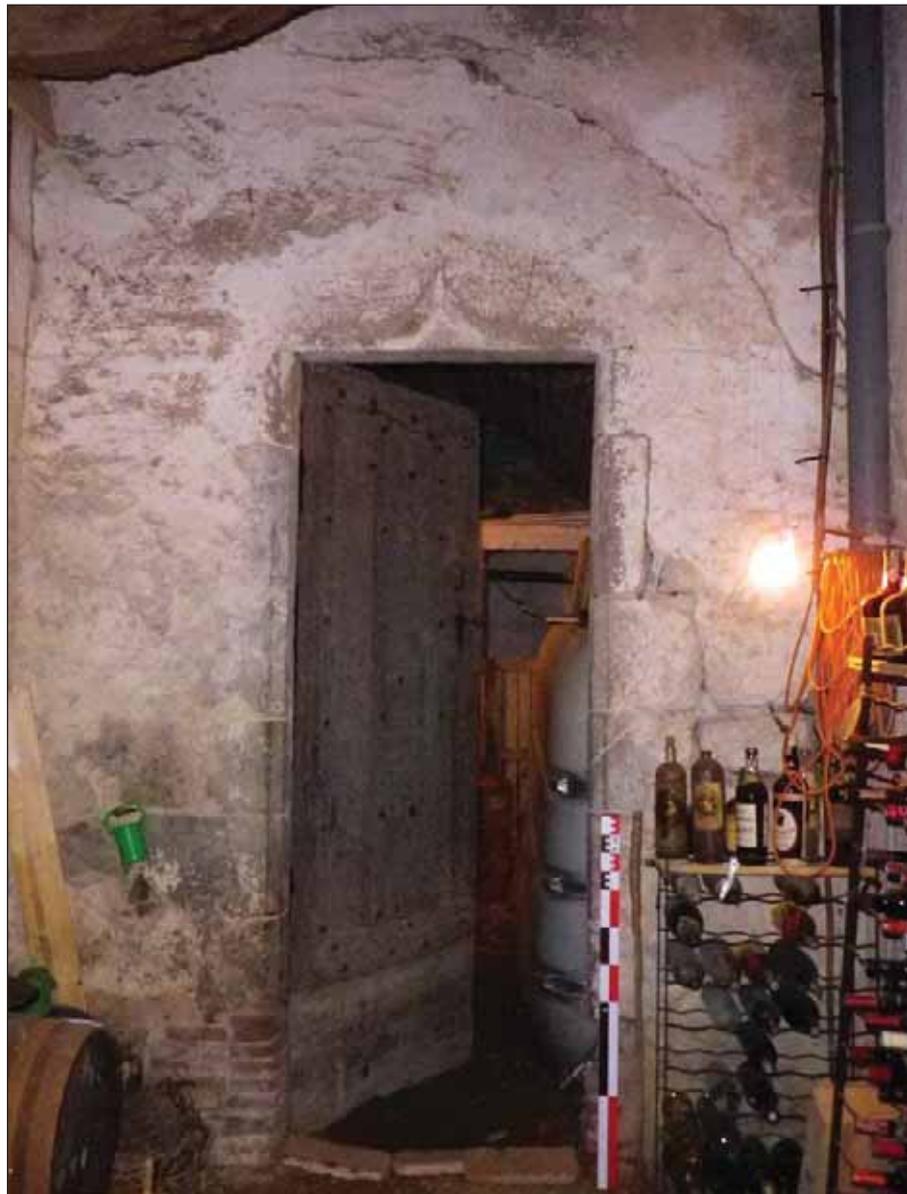


Fig. 3 : porte de communication entre les pièces 1 et 3 du rez-de-chaussée



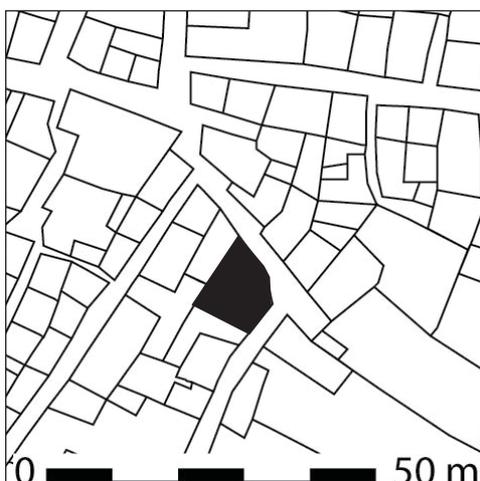
cliché : C. Rivals

Fig. 4 : ouverture tronconique dans la voûte de la pièce 1 du rez-de-chaussée



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : ouverture tronconique dans la voûte de la pièce 1 du rez-de-chaussée



Maison ID210

adresse : 7 rue des Remparts

référence cadastre actuel : AC 646, 647

référence cadastre napoléonien : L2 714

quartier : Bocaria

îlot : H8

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire

programme : indéterminé

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : pierre de taille, moellon, enduit

étage : 1 étage

équipement : latrines, évier, placard

Commentaire

À l'extérieur, la maison, entièrement enduite, ne donne à voir aucun vestige médiéval. À l'intérieur par contre, plusieurs aménagements du Moyen Âge sont conservés, sans qu'il soit possible d'en proposer une datation précise. Au rez-de-chaussée, il s'agit d'un jour quadrangulaire à ébrasement interne couvert d'un linteau sur coussinets (fig. 1) et d'une porte chanfreinée au profil en plein cintre (fig. 2). À l'étage, le mur ouest comporte deux petites niches carrées accolées à une niche renfermant un évier (fig. 3). Une ouverture rectangulaire bouchée ultérieurement, mesurant 1,95 m de haut et 0,68 m de large, peut être interprétée comme des latrines (fig. 4). La feuillure de 0,03 m aurait alors reçu un vantail en bois. La succession de ces trois aménagements (niches, évier, latrines) dans l'épaisseur d'un même mur (fig. 5) se retrouve dans plusieurs maisons de Saint-Antonin, à l'image de la maison ID151.

Illustrations

- Fig. 1 : jour quadrangulaire à ébrasement interne au rez-de-chaussée
- Fig. 2 : porte en arc en plein cintre au rez-de-chaussée
- Fig. 3 : niches et évier dans le mur ouest au premier étage
- Fig. 4 : latrines (?) bouchées au premier étage
- Fig. 5 : croquis à l'échelle des équipements aménagés dans l'épaisseur du mur ouest au premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : jour quadrangulaire à ébrasement interne au rez-de-chaussée



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : porte en arc en plein cintre au rez-de-chaussée



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : niches et évier dans le mur ouest au premier étage



Fig. 4 : latrines (?) bouchées au premier étage

cliché : C. Rivals

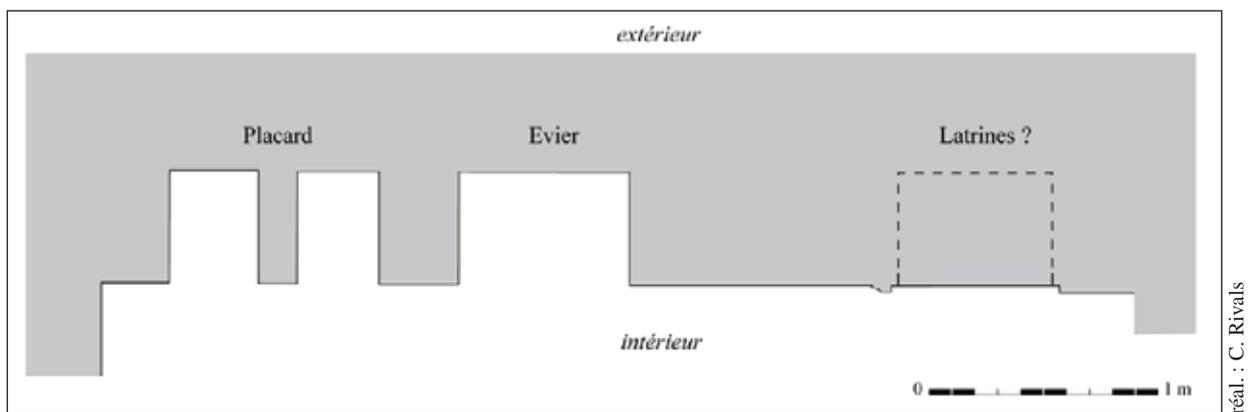


Fig. 5 : croquis à l'échelle des équipements aménagés dans l'épaisseur du mur ouest au premier étage



Maison ID213

adresse : 27 place du Bessarel

référence cadastre actuel : AC 303

référence cadastre napoléonien : L2 948

quartier : Bodaurat

îlot : L3

rédacteurs : D. Letellier, A. Noé-Dufour

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : encorbellement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire, petit côté sur rue

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire, bois, brique, torchis

mise en œuvre : moellon, pan-de-bois

couverture : tuiles creuses, toit à longs pans

étages : 1 étage

distribution : escalier dans œuvre, escalier tournant à retour en charpente

équipement : cheminée, évier, niches

Datation

datation principale : XVI^e siècle, XIX^e siècle (moulin)

Commentaire

La fabrication de l'huile de noix s'effectuait au rez-de-chaussée d'une ancienne maison très remaniée (fig. 1). A l'étage se trouvait un logement ayant vraisemblablement contenu deux pièces (fig. 4 et 5). Il était équipé d'une cheminée en pierre et plâtre du XVI^e siècle (c) (fig. 6 et 7), de deux niches (a) et d'un évier disposé dans une niche couverte d'un arc segmentaire (e) (fig. 4 et 5). Le mur sud était également percé d'une fenêtre (b) et d'une porte murée (d).

Les noix étaient décortiquées, puis les cerneaux étaient écrasés à l'aide d'une meule en pierre actionnée par un cheval (A) (fig. 2 et 3). La pâte ainsi obtenue était disposée dans une poêle (B) et chauffée pendant une demi-heure. Elle était ensuite portée au pressoir (C) pour être pressée de manière à en extraire l'huile. La pâte destinée à être pressée était disposée dans un r2ceptacle refait en ciment. Il porte l'inscription "CAYROU, Platrier au Vallon Saint-Antonin" et la date 1935.

De tels pressoirs se trouvaient aussi bien dans des maisons de notables, comme à Belpesch (Varen), que dans des moulins comme à Loze ou dans des fermes comme celle de Causseviel (Parisot), où il fonctionne encore de nos jours.

Illustrations

- Fig. 1 : élévation de la façade sur la place du Bessarel
- Fig. 2 : plan du rez-de-chaussée
- Fig. 3 : emplacement des structures du moulin au rez-de-chaussée
- Fig. 4 : plan du premier étage
- Fig. 5 : coupe longitudinale
- Fig. 6 : cheminée du premier étage
- Fig. 7 : coupe de la cheminée du premier étage



réal. : D. Letellier

Fig. 1 : élévation de la façade sur la place du Bessarel

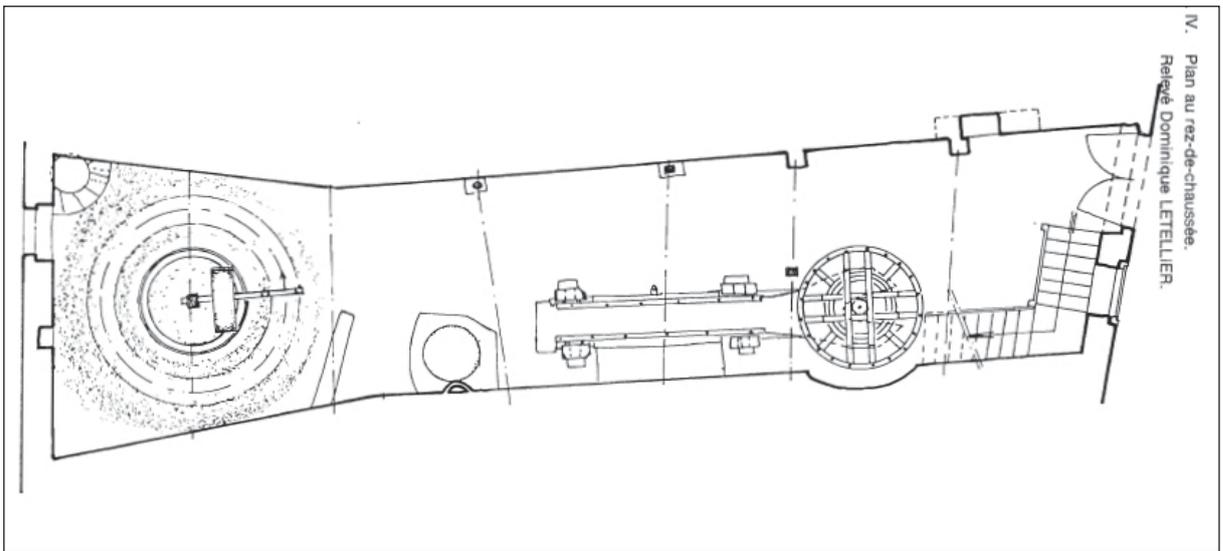


Fig. 2 : plan du rez-de-chaussée

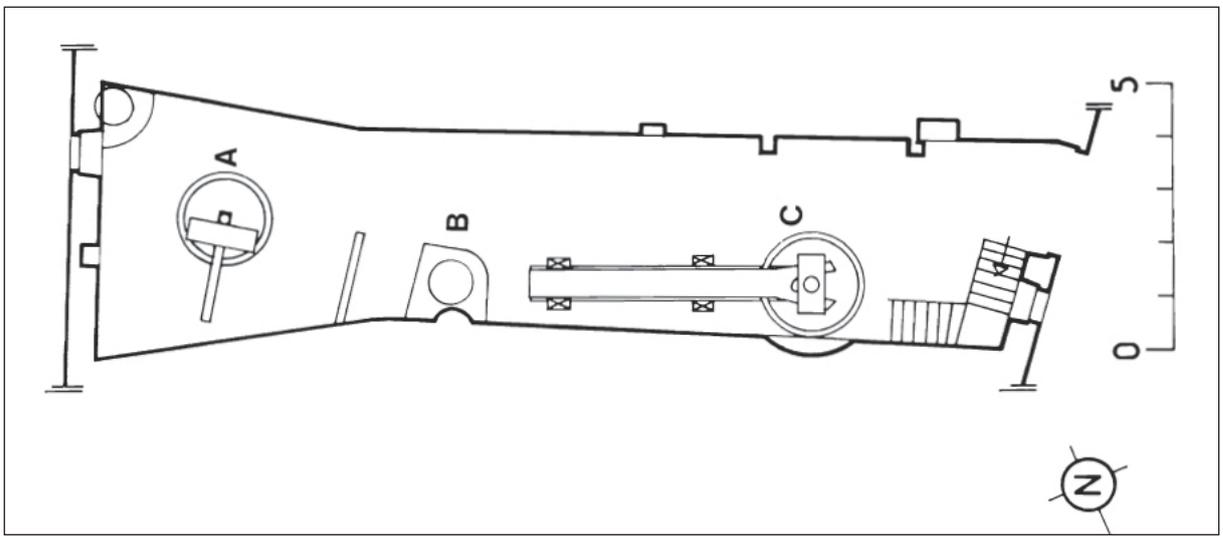


Fig. 3 : emplacement des structures du moulin au rez-de-chaussée

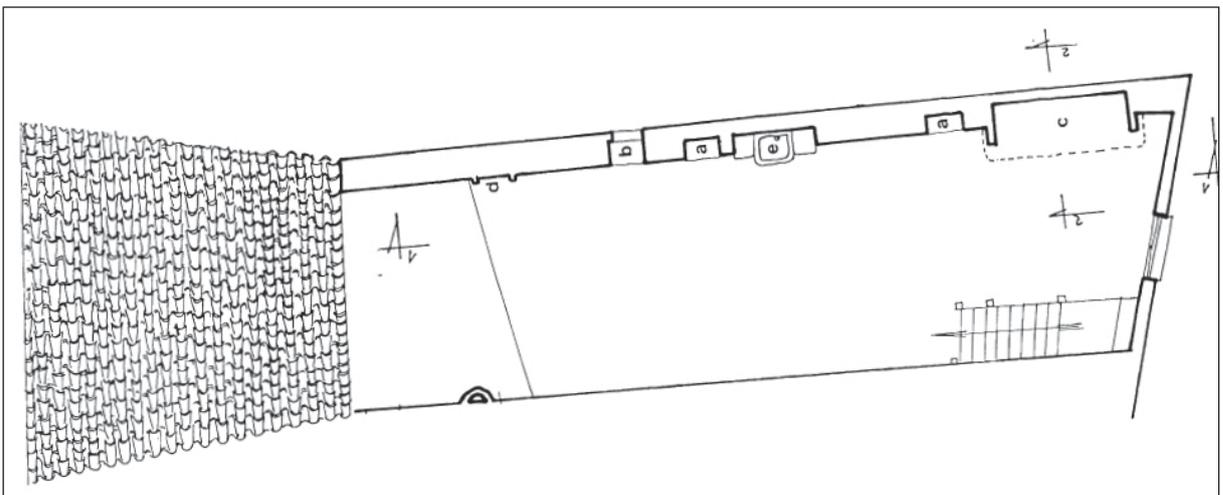


Fig. 4 : plan du premier étage

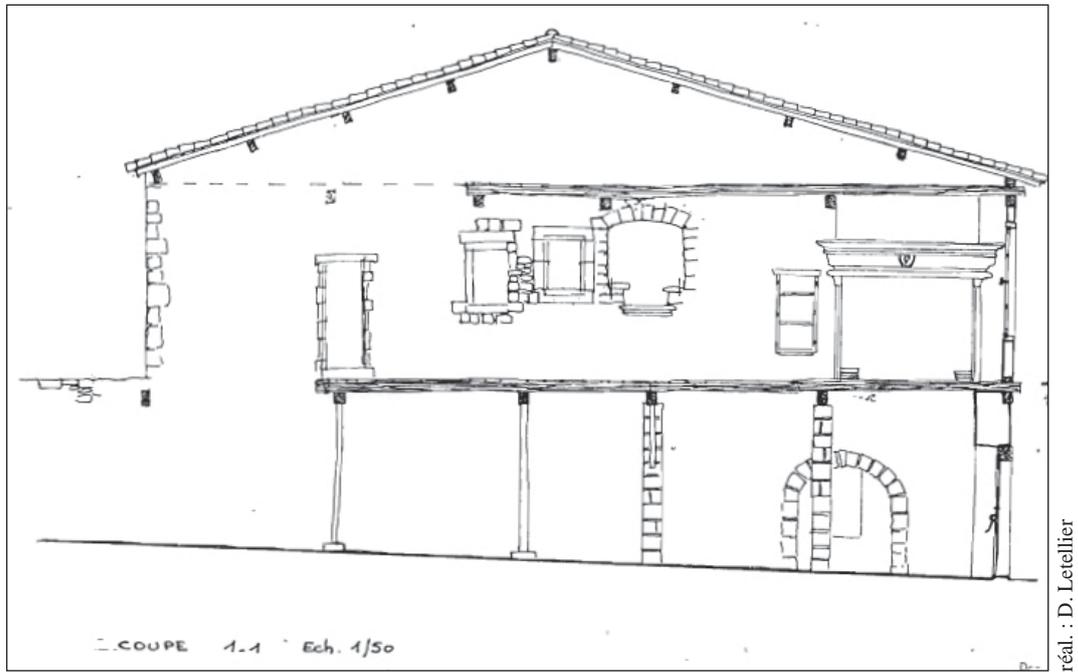


Fig. 5 : coupe longitudinale



Fig. 6 : cheminée du premier étage

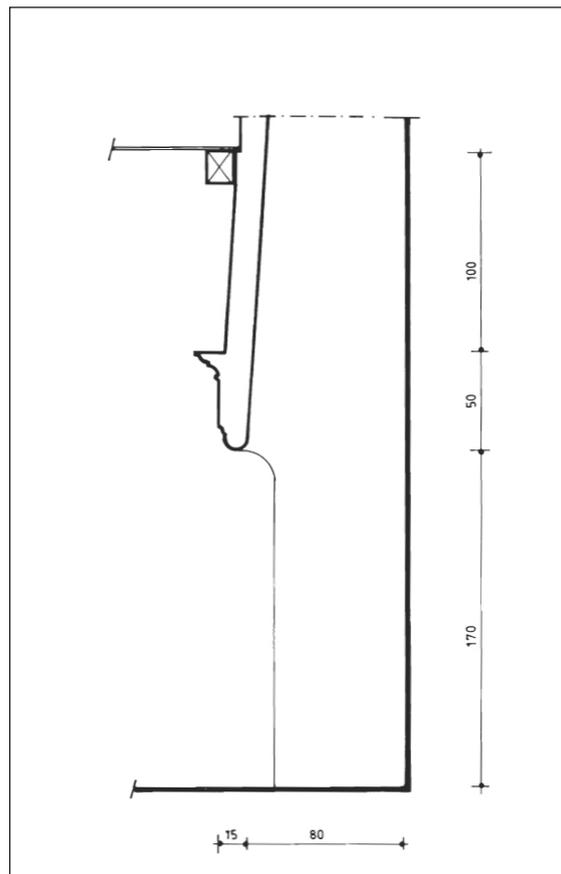
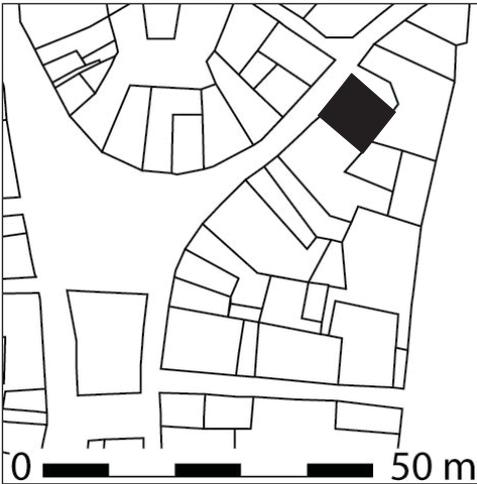


Fig. 7 : coupe de la cheminée du premier étage



Maison ID218

adresse : 4 rue de la Porte Rodanèse

référence cadastre actuel : AC 764

référence cadastre napoléonien : L2 202

quartier : Foyt

îlot : A1

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : encorbellement sur ruelle

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : carrée

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moyen appareil, moellon, pan-de-bois

étages : 2 étages

Datation

datation principale : XIII^e - XIV^e siècle

Commentaire

La maison, de plan carré, se situe à l'angle de la rue de la Porte Rodanèse et de la ruelle desservant la maison ID54. Elle est antérieure à cette dernière qui prend appui sur sa façade nord.

La façade principale sur la rue de la Porte Rodanèse est en moyen appareil de pierre de taille (fig. 1). Elle est très remaniée. Au rez-de-chaussée, deux grandes arcades brisées à arêtes vives sont conservées, l'une intégralement (fig. 2), l'autre partiellement (fig. 3). À gauche, la mise en place d'une porte de garage masque d'éventuels vestiges (fig. 2). Aucun indice ne permet de connaître la disposition des fenêtres des étages (fig. 4). Il semble que le deuxième étage soit un ajout ultérieur à la construction de la maison (fig. 1 et 4). La tête de mur de l'angle nord-ouest présente une mise en œuvre différente, avec de la brique, au deuxième étage.

La façade latérale sur la ruelle était construite en pan-de-bois en encorbellement (fig. 1). Le pan-de-bois visible actuellement est récent, mais la tête de mur à encorbellement atteste qu'il s'agit d'une disposition d'origine. Le rez-de-chaussée de la façade latérale est en moellons équarris assisés. Il est percé par une arcade en plein cintre (fig. 5 et 6). Un des claveaux porte une marque de tâcheron.

Selon le propriétaire actuel, un canal passait sous la maison. Il était accessible par le biais d'une ouverture aujourd'hui bouchée d'une largeur de 0,45 m pratiquée dans le mur sud (fig. 7).

D'autres maisons disposent elles aussi d'un accès direct à un canal souterrain (ID 36 et 133). Au premier étage, des latrines rejoignant le canal souterrain auraient été détruites (information orale). Je n'ai pas été en mesure de vérifier cette information.

Illustrations

- Fig. 1 : élévations sur la ruelle et la rue de la Porte Rodanèse
- Fig. 2 : partie nord du rez-de-chaussée sur la rue de la Porte Rodanèse
- Fig. 3 : partie sud du rez-de-chaussée sur la rue de la Porte Rodanèse
- Fig. 4 : élévation des étages sur la rue de la Porte Rodanèse
- Fig. 5 : arcade du rez-de-chaussée de la façade nord sur la ruelle
- Fig. 6 : ouverture en arc brisé sur le mur nord au rez-de-chaussée et marque de tâcheron
- Fig. 7 : ancien accès à un canal au rez-de-chaussée dans le mur sud



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : élévations sur la ruelle et la rue de la Porte Rodanèse



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : partie nord du rez-de-chaussée sur la rue de la Porte Rodanèse



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : partie sud du rez-de-chaussée sur la rue de la Porte Rodanèse



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : élévation des étages sur la rue de la Porte Rodanèse



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : arcade du rez-de-chaussée de la façade nord sur la ruelle



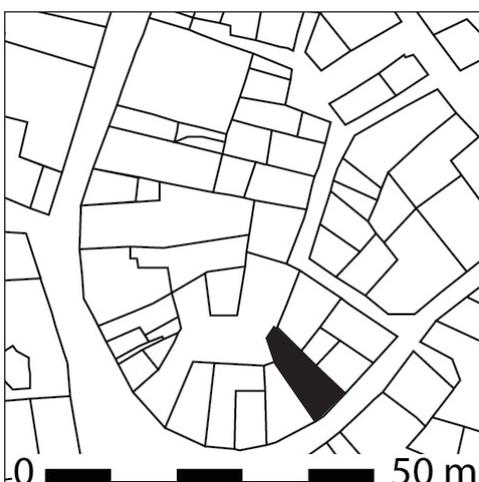
Fig. 6 : ouverture en arc brisé sur le mur nord au rez-de-chaussée et marque de tâcheron

cliché : C. Rivals



Fig. 7 : ancien accès à un canal au rez-de-chaussée dans le mur sud

cliché : C. Rivals



Maison ID220

adresse : 3 rue de la Porte Rodanèse

référence cadastre actuel : AC 780

référence cadastre napoléonien : L2 313

quartier : Foyt

îlot : C1

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire, petit côté sur rue

programme : maison polyvalente ?

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire, enduit

étages : 2 étages, comble

Datation

datation principale : XIII^e siècle

Commentaire

La façade sur la rue de la Porte Rodanèse est recouverte d'un enduit homogène (fig. 1).

Le rez-de-chaussée est ouvert d'une porte à linteau droit et d'une arcade couverte d'un arc segmentaire (fig. 1). Les étages sont ouverts de fenêtres à linteaux droits. Un oculus chanfreiné est conservé au second étage. L'utilisation d'une caméra thermique a confirmé la présence d'une baie géminée sous l'oculus (fig. 2). La présence d'un jour d'écoinçon circulaire au niveau de la baie géminée permet de proposer une datation du XIII^e siècle.

Cette maison est antérieure à la maison ID56 qui lui est mitoyenne au sud (voir fiche maison ID56). En effet, le mur latéral ouest construit en grand appareil et percé d'une grande arcade au profil brisé (visible au rez-de-chaussée de la maison ID56) indique que la maison ID56 a été construite à l'emplacement d'une ruelle en venant s'accoler à la maison ID220. L'intérieur de cette dernière n'a pu être visitée.

Illustrations

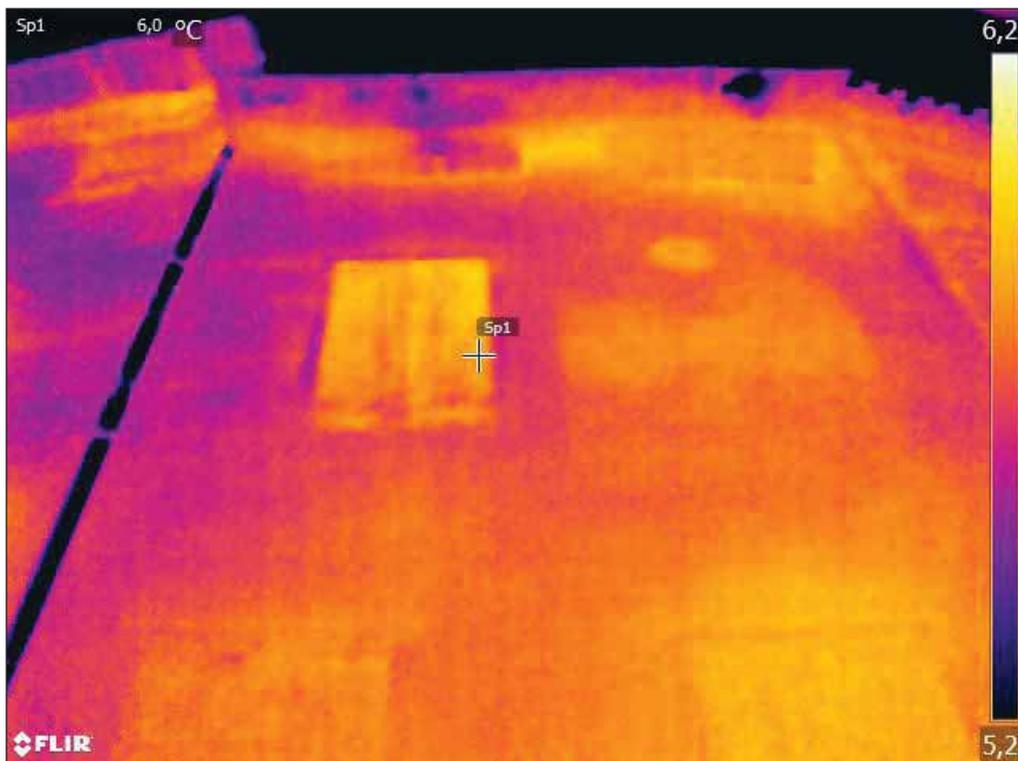
- Fig. 1 : élévation sur la rue de la Porte Rodanèse

- Fig. 2 : deuxième étage et comble de la façade sur la rue de la Porte Rodanèse, image thermique

Fig. 1 : élévation sur la rue de la Porte Rodanèse



cliché : C. Rivals



cliché : C. Calastrenc

Fig. 2 : image thermique de la partie haute de la façade sur la rue de la Porte Rodanèse. La baie géminée surmontée d'un oculus se lit à droite.



Maison ID221

adresse : 5 rue de la Porte Rodanèse

référence cadastre actuel : AC 779

référence cadastre napoléonien : L2 314

quartier : Foyt

îlot : C1

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : carrée

programme : maison polyvalente ?

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire, enduit

mise en œuvre : moellon

étages : 2 étages, comble

Datation

datation principale : XIII^e ou XIV^e siècle

Commentaire

La façade sur la rue de la Porte Rodanèse a été très remaniée (fig. 1 et 3). Un crépi hétérogène en couvre l'intégralité. La photographie thermique n'a pas permis de déceler l'organisation antérieure de la façade.

Le rez-de-chaussée est ouvert de deux arcades en arc segmentaire (fig. 1). Le cordon d'appui régnant du premier étage est conservé intégralement. Il est mouluré d'un simple cavet (fig. 1). La présence d'un cordon régnant indique une datation du XIII^e ou du XIV^e siècle.

La maison située au nord a été détruite vers 1930. L'angle nord de la façade de la maison ID221 appartenait en réalité à la maison détruite (fig. 1 et 3).

Les cordons d'appui et d'imposte de la maison voisine sont encore en place au premier et au deuxième étage (fig. 2). Le cordon d'appui du premier étage est légèrement décalé par rapport à celui de la maison ID221 (fig. 1).

Illustrations

- Fig. 1 : façade sur la rue de la Porte Rodanèse

- Fig. 2 : détail des cordons d'appui et d'imposte conservés au premier étage sur l'angle nord

- Fig. 3 : élévation sur la rue de la Porte Rodanèse



cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : façade sur la rue de la Porte Rodanèse

Fig. 2 : détail des cordons d'appui et d'imposte conservés au premier étage sur l'angle nord



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : élévation sur la rue de la Porte Rodanèse



Maison ID224

adresse : 4 rue de la Bride

référence cadastre actuel : AC 798, 799

référence cadastre napoléonien : L2 371, 372, 373

quartier : Foyt

îlot : C6

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré, crépis partiel

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : pas d'empiètement

volume : 2 corps de bâtiment

forme de la parcelle : en L

programme : indéterminé

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moellon

étages : 2 étages, comble

Datation

datation principale : début XIII^e siècle ; XVIII^e-XIX^e siècles ?

Commentaire

La maison est composée de deux corps de bâtiment et dispose de trois façades sur la rue de la Bride, deux au nord, une à l'est. Elles sont très remaniées et l'enduit qui les recouvre partiellement ne permet pas de connaître les dispositions d'origine (fig. 1). Le premier corps de bâtiment, au sud est de forme rectangulaire orienté est-ouest. Un corps de logis carré est accolé au nord dans un second temps.

Une souche de cheminée circulaire est visible au sommet du mur pignon ouest (fig. 2).

À l'intérieur, un évier est aménagé dans le mur nord au premier étage dans une niche couverte d'un arc segmentaire (fig. 3). Dans le mur ouest, une fenêtre jumelée est bouchée (fig. 4), certainement au moment de l'installation du corps de bâtiment B de la maison ID109, à la fin du XIII^e siècle. Cette même fenêtre est visible depuis la maison ID109 (fig. 5). Le mur pignon était construit en moyen appareil de pierre de taille (fig. 5).

Les façades nord et est ont été remaniées autour des XVIII^e et XIX^e siècles. À cette occasion, deux fragments d'une stèle funéraire ont été réemployés dans la mise en œuvre des nouvelles fenêtres (fig. 1). L'appui de la fenêtre du deuxième étage de la façade est et le linteau de la fenêtre du deuxième étage de la façade nord proviennent en effet d'une même stèle funéraire. Le premier fragment (fig. 6 et 8), mesure 1,40 m de long et 0,18 m de large. Un bandeau de

Commentaire

La maison est composée de deux corps de bâtiment et dispose de trois façades sur la rue de la Bride, deux au nord, une à l'est. Elles sont très remaniées et l'enduit qui les recouvre partiellement ne permet pas de connaître les dispositions d'origine (fig. 1). Le premier corps de bâtiment, au sud est de forme rectangulaire orienté est-ouest. Un corps de logis carré est accolé au nord dans un second temps.

Une souche de cheminée circulaire est visible au sommet du mur pignon ouest (fig. 2).

À l'intérieur, un évier est aménagé dans le mur nord au premier étage dans une niche couverte d'un arc segmentaire (fig. 3). Dans le mur ouest, une fenêtre jumelée est bouchée (fig. 4), certainement au moment de l'installation du corps de bâtiment B de la maison ID109, à la fin

Illustrations

- Fig. 1 : élévations sur la rue de la Bride
- Fig. 2 : souche de cheminée
- Fig. 3 : évier aménagé dans le mur nord au premier étage
- Fig. 4 : fenêtre jumelée bouchée dans le mur ouest
- Fig. 5 : fenêtre jumelée du mur pignon ouest de la maison ID224, visible depuis le deuxième étage du corps de bâtiment arrière de la maison ID109 à l'ouest
- Fig. 6 : fragment de stèle funéraire en remploi utilisé comme appui de fenêtre
- Fig. 7 : fragment de stèle funéraire en remploi utilisé comme linteau de fenêtre
- Fig. 8 : dessin d'après photo de la stèle funéraire en remploi



Fig. 1 : élévations sur la rue de la Bride

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : souche de cheminée



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : évier aménagé dans le mur nord au premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : fenêtre jumelée bouchée dans le mur ouest



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : fenêtre jumelée du mur pignon ouest de la maison ID224, visible depuis le deuxième étage du corps de bâtiment arrière de la maison ID109 à l'ouest



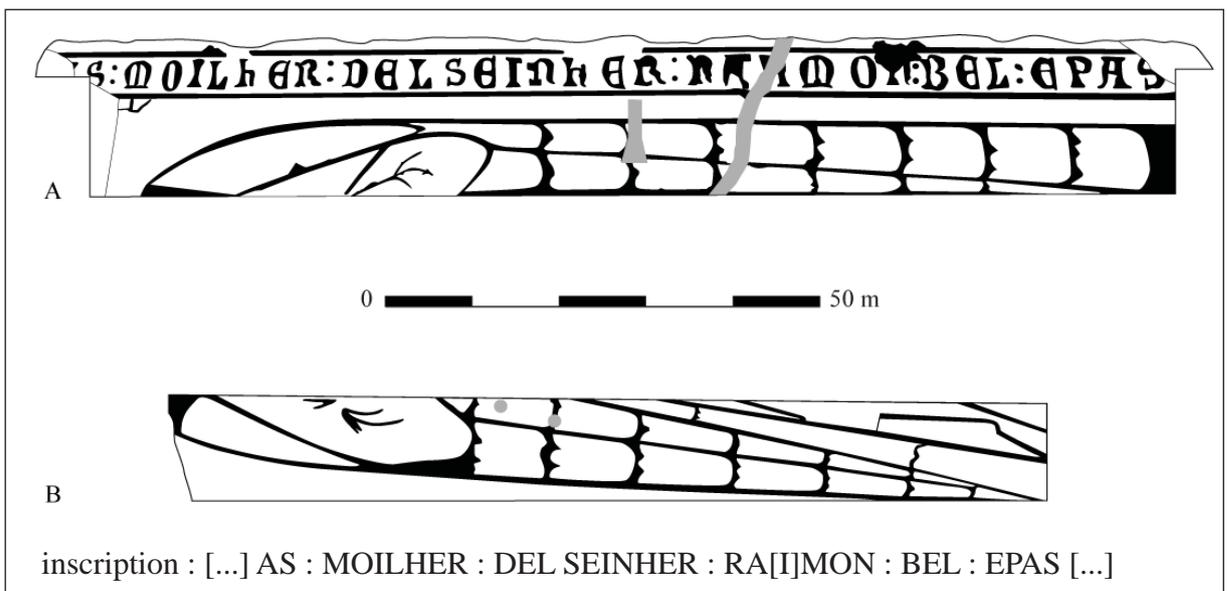
cliché : C. Rivals

Fig. 6 : fragment de stèle funéraire en remploi (A), utilisé comme appui de fenêtre au deuxième étage sur la façade est



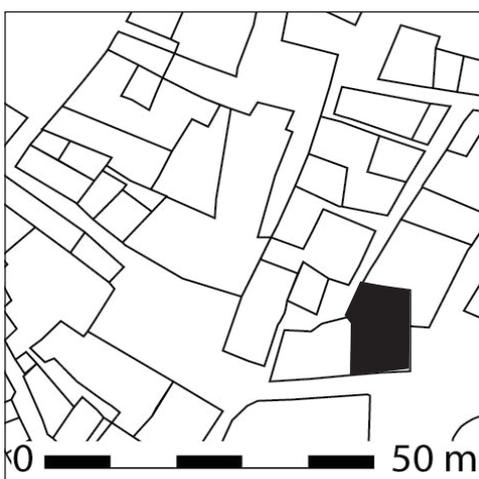
cliché : C. Rivals

Fig. 7 : fragment de stèle funéraire en remploi (B), utilisé comme linteau de fenêtre au deuxième étage de la façade nord



réal. : C. Rivals

Fig. 8 : dessin d'après photo de la stèle funéraire en remploi. A = partie remployée en appui de fenêtre au deuxième étage sur la façade est, B = partie remployée en linteau de fenêtre au deuxième étage de la façade nord



Maison ID235

adresse : place de Payrols

référence cadastre actuel : AC 499, 500

référence cadastre napoléonien : L2 933 à 935

quartier : Foyt

îlot : L1

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : angle

empiètement : encorbellement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire

programme : indéterminé

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire, bois

mise en œuvre : moyen appareil, pan-de-bois

étages : 2 étages

décor : sculpture (sujet : têtes de monstres, visage humain support : quatre modillons au sommet du premier étage).

Datation

datation principale : XII^e siècle

Commentaire

La maison se trouve à l'angle de la place de Payrols et de la rue Cayssac. Le rez-de-chaussée et le premier étage sont maçonnés en moyen appareil à joints larges de petit module, tandis que le deuxième étage était en pan-de-bois (fig. 1). Le rez-de-chaussée était ouvert à l'est et au sud de deux grandes arcades brisées ornées d'un cavet (fig. 1 et 2). Il s'agit des seules ouvertures d'origine conservées.

L'encorbellement du deuxième étage était supporté par des contrefiches reposant sur quatre corbeaux sculptés (deux sur chaque façade). Une mise en œuvre similaire se retrouve probablement sur la maison ID52. Le style de la sculpture des corbeaux permet de rattacher la maison au XII^e siècle (fig. 3). Trois d'entre eux représentent des têtes de monstres et le dernier une tête humaine aux yeux en amandes. Les têtes sont encadrées par des volutes stylisées.

Illustrations

- Fig. 1 : élévations sur la rue Cayssac et la place de Payrols
- Fig. 2 : grande arcade de la façade orientale sur la place de Payrols
- Fig. 3 : modillons des façades sud et est, de gauche à droite



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : élévations sur la rue Cayssac et la place de Payrols



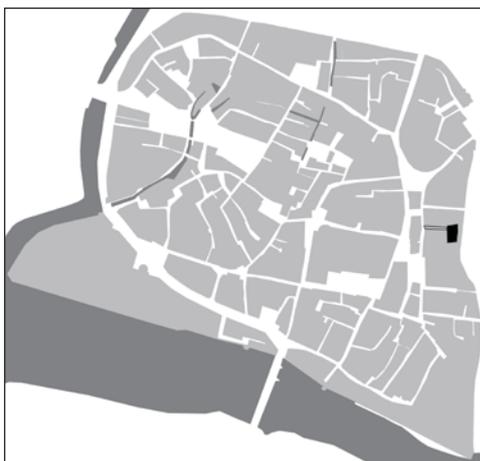
Fig. 2 : grande arcade de la façade orientale sur la place de Payrols

cliché : C. Rivals



clichés : C. Rivals

Fig. 3 : modillons des façades sud et est, de gauche à droite



Maison ID237

adresse : 5 rue des Fargues

référence cadastre actuel : AC 1002

référence cadastre napoléonien : L2 222

quartier : Foyt

îlot : A1

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : coeur d'îlot

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire

programme : maison polyvalente ?

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moellon

étages : 1 étage

équipement : évier

Datation

datation principale : XIII^e siècle ?

Commentaire

La façade ouest, au fond de la ruelle conserve des vestiges médiévaux (fig. 1). Au rez-de-chaussée, deux ouvertures en arc brisé ne sont pas contemporaines. La première au sud, est plus large et à arêtes vives. L'autre arcade s'appuie dessus. Elle est plus étroite et ornée d'un tore. À l'étage, les vestiges d'une baie en arc en plein cintre (?) sont encore visibles. Elle était également ornée d'un tore. Il n'est pas possible de savoir s'il s'agissait d'une baie géminée ou d'une baie simple. Un bloc calcaire, débordant sur la ruelle à côté de la fenêtre de l'étage, correspond certainement à un évier, peut-être installé postérieurement à la construction de la maison (fig. 1).

Le mur latéral sud de cette maison a été observé au rez-de-chaussée d'une maison voisine (fig. 2). Il est construit en moellons équarris disposés en assises irrégulières et mesure 0,80 m d'épaisseur.

Illustrations

- Fig. 1 : façade sur la ruelle de la Sabaterie

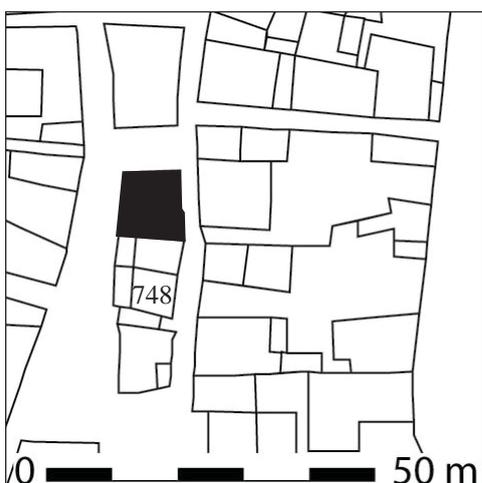
- Fig. 2 : mur latéral sud



Fig. 1 : façade sur la ruelle de la Sabaterie



Fig. 2 : mur latéral sud



Maison ID240

adresse : 3 place du Buoc

référence cadastre actuel : AC 750

référence cadastre napoléonien : L2 300

quartier : Foyt

îlot : B3

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : traversante

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereaux sur rues

empiètement : encorbellement, couvert

volume : 2 corps de bâtiment

forme de la parcelle : carrée

programme : indéterminé

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire, brique

mise en œuvre : moellon

étages : 2 étages, comble

équipement : latrines, puits (?)

Datation

datation principale : XIII^e siècle ?

Commentaire

La maison était traversante entre la place du Buoc et la rue des Fargues. Elle occupe actuellement un angle, depuis que la maison qui prenait place au nord de celle-ci a été détruite pour agrandir la place de la Halle en 1887.

La datation de cette maison est difficile à préciser en raison de l'absence de baies caractéristiques conservées (fig. 1 et 2). La parcelle actuelle est composée de deux corps de bâtiment qui ont constitué deux maisons distinctes à l'origine. Le premier corps de bâtiment est celui du sud, sur lequel s'appuie la partie nord, légèrement en retrait par rapport à la façade sur la rue des Fargues (fig. 2). La maison a été agrandie à l'ouest par l'ajout de couverts qui supportent l'avancée des trois étages (fig. 1).

À l'intérieur, l'actuel mur de refend du rez-de-chaussée, correspondant à la façade nord de la maison primitive, conserve des claveaux appartenant à deux grandes arcades (fig. 3). La façade du premier corps de bâtiment était alors ouverte sur la place par le biais de ces deux arcades. Des arcs similaires sont partiellement visibles dans le mur méridional d'une maison placée un peu plus au sud (parcelle n°748) (fig. 4). Elles débouchent sous le pontet qui enjambe le passage entre la place du Buoc et la rue des Fargues.

Commentaire

La maison était traversante entre la place du Buoc et la rue des Fargues. Elle occupe actuellement un angle, depuis que la maison qui prenait place au nord de celle-ci a été détruite pour agrandir la place de la Halle en 1887.

La datation de cette maison est difficile à préciser en raison de l'absence de baies caractéristiques conservées (fig. 1 et 2). La parcelle actuelle est composée de deux corps de bâtiment qui ont constitué deux maisons distinctes à l'origine. Le premier corps de bâtiment est celui du sud, sur lequel s'appuie la partie nord, légèrement en retrait par rapport à la façade sur la rue des Fargues (fig. 2). La maison a été agrandie à l'ouest par l'ajout de couverts qui supportent l'avancée des trois étages (fig. 1).

À l'intérieur, l'actuel mur de refend du rez-de-chaussée, correspondant à la façade nord de la maison primitive, conserve des claveaux appartenant à deux grandes arcades (fig. 3). La façade du premier corps de bâtiment était alors ouverte sur la place par le biais de ces deux arcades. Des arcs similaires sont partiellement visibles dans le mur méridional d'une maison placée un peu plus au sud (parcelle n°748) (fig. 4). Elles débouchent sous le pontet qui enjambe le passage entre la place du Buoc et la rue des Fargues.

Le rez-de-chaussée a été excavé afin d'aménager une cave semi-enterrée. L'appareil des murs s'apparente davantage à des fondations qu'à de l'élévation. Le mur de refend sépare deux pièces dont celle du sud est plus basse d'environ 0,50 m. La porte de communication entre ces deux pièces indique que le niveau de circulation était à l'origine 0,89 m plus haut que le sol actuel pour la pièce sud et 0,45 m pour la pièce nord (fig. 5). Un des piédroits de la porte est arrondi et orné d'un petit motif gravé en partie basse. Dans la partie sud de cette cave, une colonne de 1,03 m de circonférence, soit 0,33 m de diamètre, soutient le plancher de l'actuel rez-de-chaussée (fig. 6). La base de cette colonne est actuellement noyée dans du ciment, mais il est possible qu'il s'agisse en réalité d'un chapiteau renversé orné de boules.

Au premier étage, un placard dans le mur oriental correspond certainement à d'anciennes

Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la place du Buoc
- Fig. 2 : élévation sur la rue des Fargues
- Fig. 3 : vestiges d'arcades en plein cintre dans le mur de refend du rez-de-chaussée, correspondant au mur nord du premier corps de bâtiment
- Fig. 4 : arcades du mur méridional de la parcelle n°748 située un peu plus au sud
- Fig. 5 : porte dans le mur de refend dans la cave
- Fig. 6 : colonne remployée utilisée pour soutenir le plancher du rez-de-chaussée
- Fig. 7 : latrines transformées en placard au premier étage
- Fig. 8 : latrines du premier étage, vues de l'extérieur
- Fig. 9 : ouverture du canal vers l'ouest
- Fig. 10 : intérieur du canal



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : élévation sur la place du Buoc, vue depuis le nord



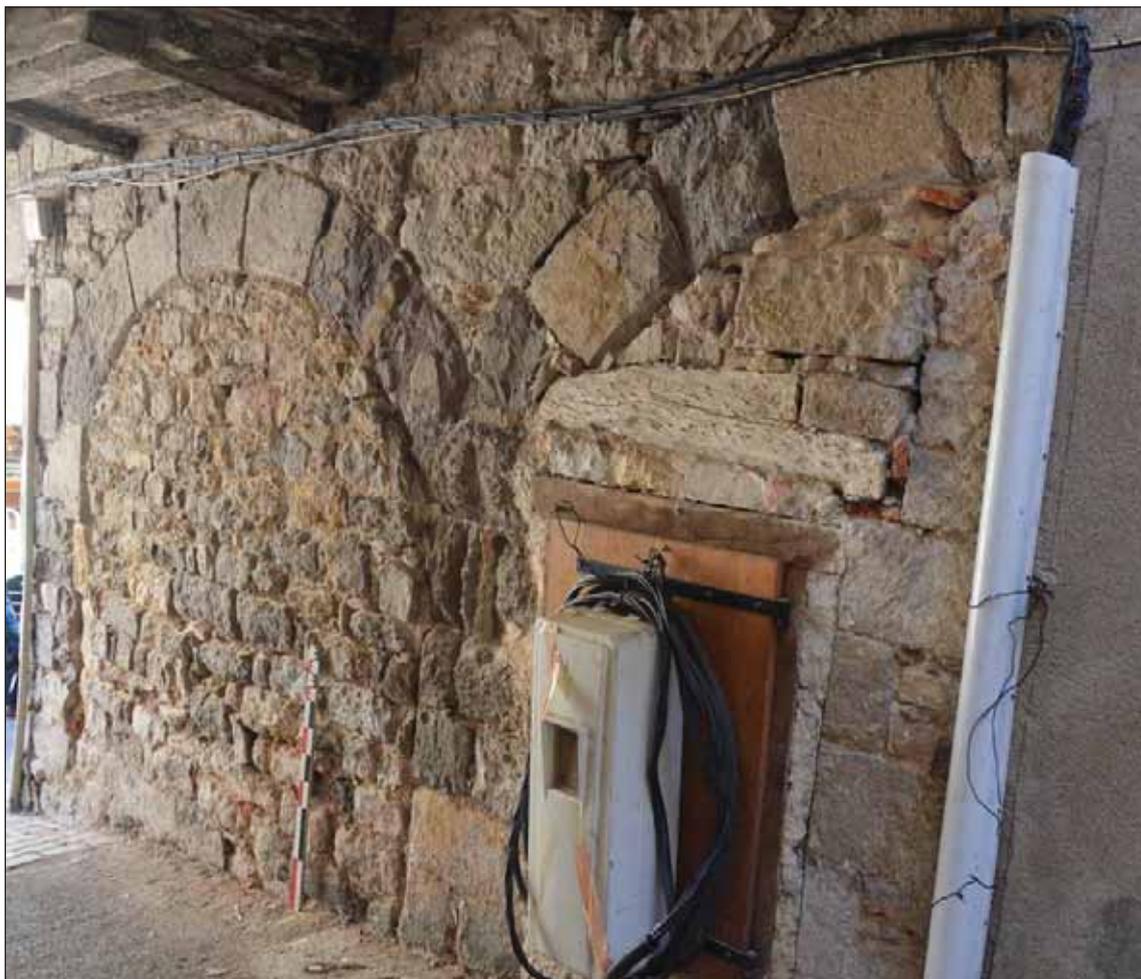
cliché : C. Rivals

Fig. 2 : élévation sur la rue des Fargues, vue depuis le sud. Le premier corps de bâtiment (sud) est à gauche, le second corps de bâtiment (nord) est à droite.



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : vestiges d'arcades en plein cintre dans le mur de refend du rez-de-chaussée, correspondant au mur nord du premier corps de bâtiment



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : arcades du mur méridional de la parcelle n°748 située un peu plus au sud



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : porte dans le mur de refend dans la cave, vue depuis le nord



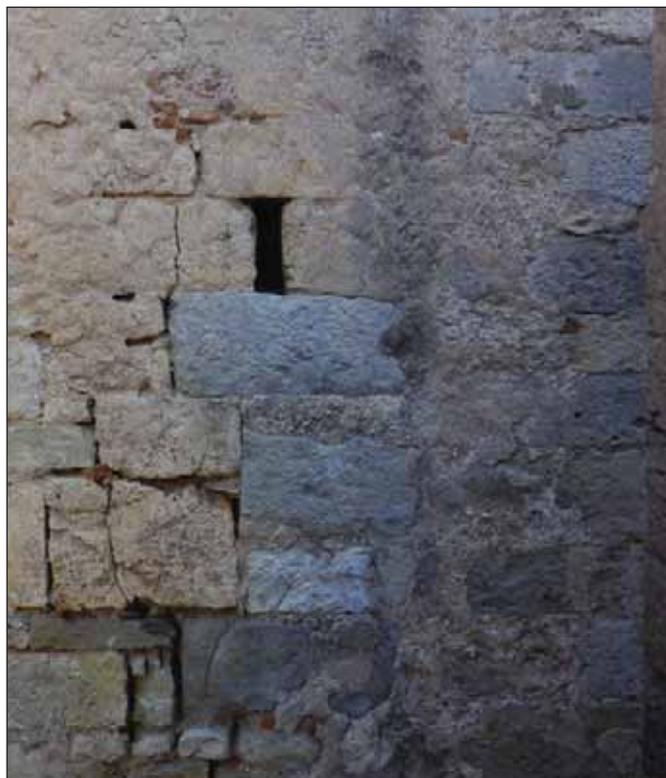
cliché : C. Rivals

Fig. 6 : colonne remployée utilisée pour soutenir le plancher du rez-de-chaussée



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : latrines transformées en placard au premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 8 : latrines du premier étage, vues de l'extérieur



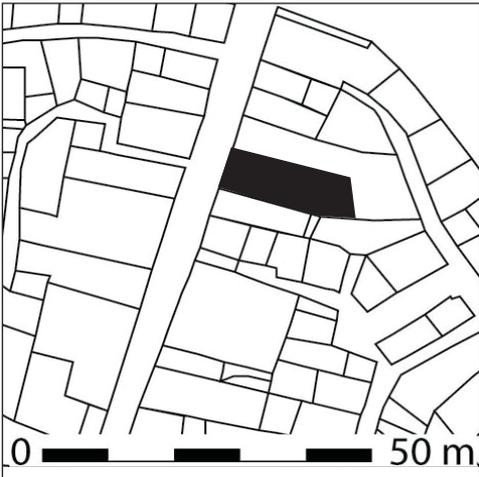
Fig. 9 : ouverture du canal vers l'ouest

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 10 : intérieur du canal



Maison ID245

adresse : 16 rue de la Pélisserie

référence cadastre actuel : AC 812 (partie sud)

référence cadastre napoléonien : L2 346, 349

quartier : Foyt

îlot : C5

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire, petit côté sur rue

programme : maison polyvalente

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moyen appareil

étages : 2 étages, comble

Datation

datation principale : XIII^e siècle

Commentaire

La façade sur la rue de la Pélisserie est en moyen appareil de pierre de taille (fig. 1 et 2). Les blocs de la façade portent des traces de taille layée (fig. 4).

Le rez-de-chaussée était ouvert de deux grandes arcades en arc brisé et une porte en arc brisé (fig. 2). La porte et une des arcades ont été bouchées, tandis que la seconde arcade a été transformée en une ouverture plus large couverte d'un arc segmentaire. L'association porte/arcade est peu courante à Saint-Antonin. Elle indique que dans ce cas, l'habitation de l'étage est indépendante de la boutique du rez-de-chaussée.

Le premier étage était ouvert de trois baies géminées (fig. 1 et 3). Elles ont été partiellement bouchées pour la mise en place de fenêtres étroites à linteaux droits. Les congés des chanfreins des piédroits des baies géminées étaient ornés de petits motifs sculptés, que l'on devine à peine dans le mortier qui bouche une partie des fenêtres (fig. 3 et 4). Les cordons d'appui et d'imposte régnants ont été bûchés.

Le deuxième étage a été complètement remanié. Seul le piédroit et le cordon bûché d'une baie géminée à droite témoignent de la présence d'un second étage initialement. La pierre de taille y a été remplacée par un appareil de moellons grossiers non assisés noyés dans un mortier ocre. À l'emplacement du second étage ont été aménagés un étage et un comble. Ils sont percés de fenêtres à linteaux droits.

L'appareil de la façade se poursuit sans interruption au sud vers la maison ID110. Les cordons d'appui sont continus d'une façade à l'autre. Ces éléments laissent penser que les maisons n°12, 14 (ID110) et 16 (ID245) rue de la Pélisserie ne constituaient à l'origine qu'une seule et même maison. Elle aurait alors été munie au rez-de-chaussée de cinq grandes arcades brisées et d'une porte. Ses dimensions (17,8 m sur la rue de la Pélisserie) la rapprocheraient de la maison ID18, située un peu plus au sud dans la même rue.

Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la rue de la Pélisserie
- Fig. 2 : ouvertures du rez-de-chaussée sur la façade de la rue de la Pélisserie
- Fig. 3 : vestiges de baies géminées au premier étage, sur la façade sur la rue de la Pélisserie
- Fig. 4 : traces de laye sur les blocs du trumeau des baies géminées du premier étage



Fig. 1 : élévation sur la rue de la Pélisserie

cliché : C. Rivals



Fig. 2 : ouvertures du rez-de-chaussée sur la rue de la Pélisserie

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : vestiges de baies géminées au premier étage, sur la façade de la rue de la Pélisserie



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : traces de l'aye sur les blocs du trumeau des baies géminées du premier étage



Maison ID249

adresse : 7 et 9 place Mazerac

référence cadastre actuel : AC 451 454

référence cadastre napoléonien : L2 475, 478

quartier : Foyt

îlot : E1-E2

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

empiètement : pontet

volume : 2 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire

programme : indéterminé

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire, enduit

mise en œuvre : moellon

étages : 2 étages, combles à surcroît

Datation

datation principale : XIII^e-XIV^e siècles

Commentaire

Deux maisons installées de part et d'autre du passage reliant la rue Droite à la place Mazerac sont reliées par un pontet. Leurs façades sur la place sont recouvertes d'enduit ne laissant rien deviner quant à la datation de la maison, les ouvertures ayant toutes été remplacées au cours du XIX^e siècle (fig. 1). La caméra thermique a toutefois révélé des indices intéressants quant à la mise en œuvre originelle des maisons. Ces deux maisons sont en effet construites en moyen appareil de pierre de taille (fig. 2 à 3). Le niveau de comble de la maison située à l'ouest est construit en pan-de-bois et correspond certainement à un ajout moderne (fig. 4). La maison à l'est conserve un cordon d'appui bûché (fig. 2). La figure 3 montre clairement la reprise de la maçonnerie pour la mise en place de la fenêtre actuelle.

Le moyen appareil de pierre de taille et la présence d'un cordon d'appui sont des indices qui permettent de rattacher cette maison au XIII^e ou au XIV^e siècle.

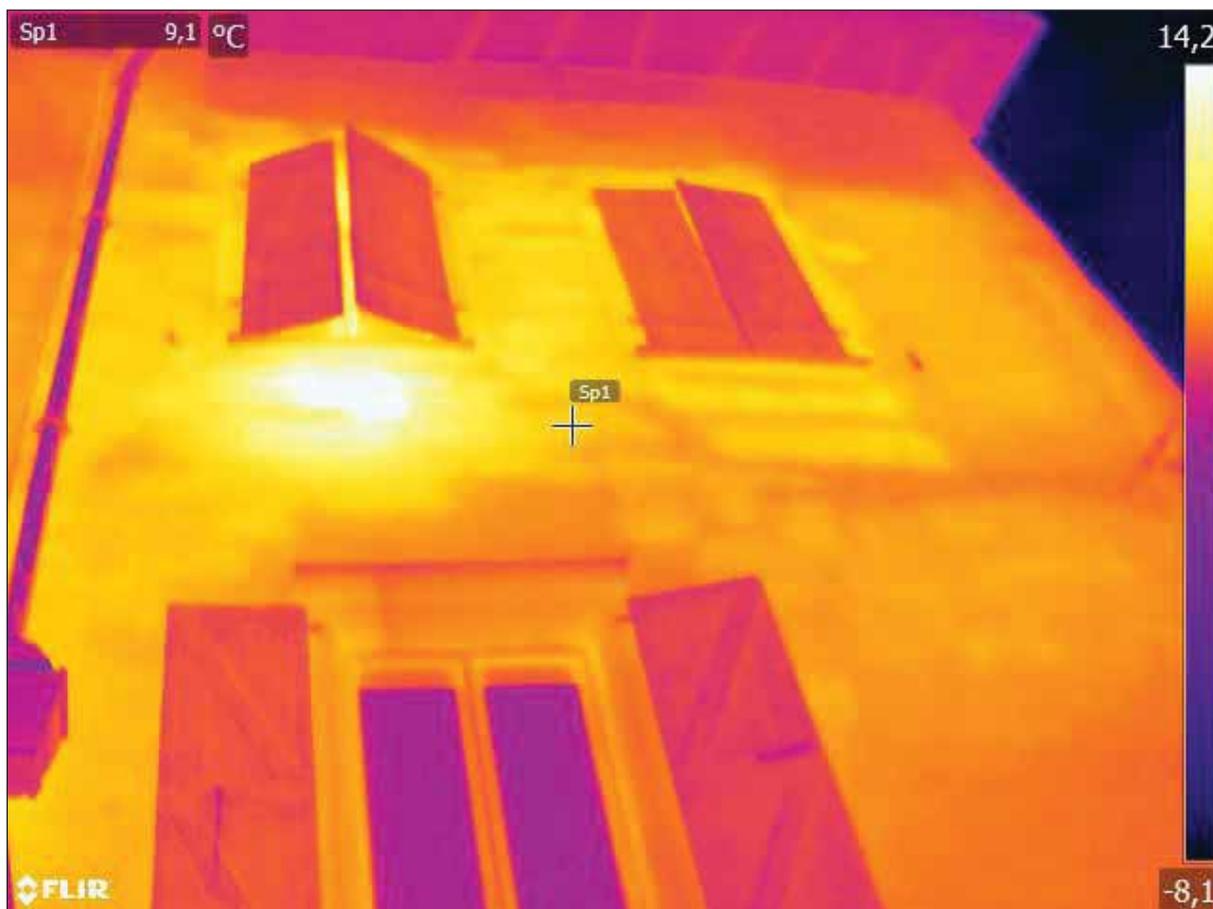
Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la place Mazerac
- Fig. 2 : image thermique de l'élévation de la maison est
- Fig. 3 : image thermique de la fenêtre du premier étage de la maison ouest
- Fig. 4 : image thermique de l'élévation de la maison ouest



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : élévation sur la place Mazerac



cliché : C. Calastrenc

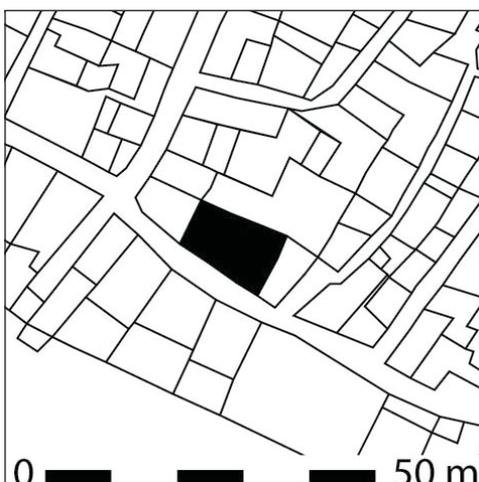
Fig. 2 : image thermique de l'élévation de la maison est



Fig. 3 : image thermique de la fenêtre du premier étage de la maison ouest



Fig. 4 : image thermique de l'élévation de la maison ouest



Maison ID253

adresse : 3 rue de l'Escolo Vieho

référence cadastre actuel : AC 683, 684

référence cadastre napoléonien : L2 649, 650 (partie ouest)

quartier : Bocaria

îlot : H2

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : ruine

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire

programme : maison polyvalente ?

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moellon, grand appareil

équipement : évier, placard

Commentaire

La maison est en ruine et a été transformée en jardin. Au niveau de la façade sur la rue de l'Escolo Vieho, seul le rez-de-chaussée est conservé.

À l'extrémité ouest, une porte de garage a modifié la mise en œuvre de moellons équarris assisés (fig. 1). Le rez-de-chaussée était accessible par trois portes et une fente de jour à ébrasement interne (fig. 4). La première porte, à l'ouest est en arc brisé à joint de faîte et arêtes vives (fig. 3). La deuxième a été démontée mais présentait un profil similaire à la première (fig. 3). Une plus petite porte en arc brisé a été installée sous le négatif. La dernière porte, à l'extrémité orientale est en plein cintre (fig. 4). Elle repose sur un cordon d'appui mouluré d'un tore surmonté d'un bandeau. L'arc retombe quant à lui sur un cordon d'imposte. Cette mise en œuvre, qui rappelle celle d'une baie géminée, est inédite à Saint-Antonin. Le crépi partiel dans cette partie empêche de savoir si cette porte est en place. Chacune des portes présente des marques de tâcheron sous forme de V ou de X (fig. 7).

Le mur latéral oriental est conservé puisque la maison était mitoyenne avec celle de la parcelle n° 682. Construit en grand appareil de pierre de taille, ce mur renferme un placard mural à linteau droit ainsi qu'une niche d'évier sous arc segmentaire (fig. 5). Cette dernière porte une marque de tâcheron identique à celle de la première porte (fig. 6 et 7).

Illustrations

- Fig. 1 : rez-de-chaussée sur la rue de l'Escolo Vieho, vu depuis l'ouest
- Fig. 2 : rez-de-chaussée sur la rue de l'Escolo Vieho, vu depuis l'est
- Fig. 3 : portes de la partie ouest du rez-de-chaussée
- Fig. 4 : porte de la partie est du rez-de-chaussée
- Fig. 5 : mur latéral est
- Fig. 6 : marque de tâcheron sur la clef de l'arc de la niche d'évier du premier étage
- Fig. 7 : marque de tâcheron sur le sommier de la porte en arc brisé au rez-de-chaussée



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : rez-de-chaussée sur la rue de l'Escolo Vieho, vu depuis l'ouest



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : rez-de-chaussée sur la rue de l'Escolo Vieho, vu depuis l'est



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : portes de la partie ouest du rez-de-chaussée



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : porte de la partie est du rez-de-chaussée



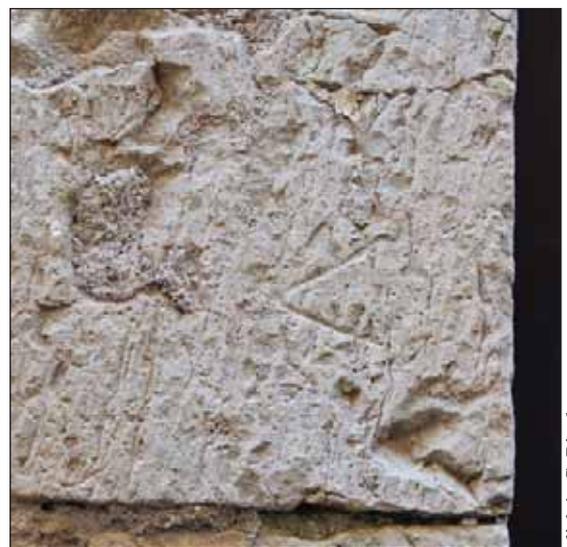
cliché : C. Rivals

Fig. 5 : mur latéral est



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : marque de tâcheron sur la clef de l'arc de la niche d'évier du premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : marque de tâcheron sur le sommier de la porte en arc brisé au rez-de-chaussée



Maison ID255

adresse : 40 rue Droite

référence cadastre actuel : AC 113, 115 (partie ouest)

référence cadastre napoléonien : L2 1141

quartier : Bodaurat

îlot : P

rédacteurs : D. Joy, P. Garrigou-Grandchamp, C. Rivals

Etat de conservation : vestiges

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire, petit côté sur rue

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moyen appareil

étages : 2 étages

Datation

datation principale : deuxième moitié du XIII^e siècle ; XV^e siècle ; XIX^e siècle

Commentaire

La maison s'étend sur la parcelle n°113 et la moitié ouest de la parcelle n°115. Elle correspond actuellement à deux maisons différentes. À gauche, la maison a été très remaniée et partiellement enduite, tandis qu'à droite elle a été transformée en jardin suite à son effondrement (fig. 1 et 2). Seule la façade est conservée jusqu'au premier étage. Une carte postale du début du XX^e siècle (antérieure à 1926, date du cachet de la poste) montre la façade avant sa destruction partielle (fig. 1).

La maison est mitoyenne avec la maison ID38 située à l'est (fig. 2). La construction des deux maisons a été simultanée. Les assises du moyen appareil se poursuivent dans la partie basse, tandis qu'au milieu du premier étage, un coup de sabre indique la séparation (fig. 6). La distinction entre ces deux maisons se voit également dans le changement de mouluration du cordon d'appui du premier étage. Ces deux maisons sont contemporaines et ont été construites au cours du XIII^e siècle, puis modifiées aux XV^e et XIX^e siècles.

Cette maison, construite en moyen appareil de pierre de taille, était ouverte au rez-de-chaussée d'un jour quadrangulaire et de deux grandes arcades, dont une seule est conservée

(fig. 2 et 4). Elle est couverte d'un arc segmentaire et chanfreinée. La seconde, qui se développait dans la partie ouest remaniée, reposait sur le même pilier. Il n'en reste que le négatif au-dessus de ce dernier (fig. 3 et 4). Le jour quadrangulaire a été bouché au moment de la mise en place de la porte à linteau en accolade au XV^e siècle (fig. 4). Les piédroits de cette dernière portent des traces de taille brettelée (fig. 5). Le linteau est orné de deux petites fleurs réparties de part et d'autre d'un écu orné des lettres IHS (fig. 5). Le cordon limitant le rez-de-chaussée du premier étage est mouluré d'une baguette, d'un tore et d'un cavet (fig. 6). Il recevait trois baies géminées dont les cordons d'impostes régnaux ont été bûchés (fig. 3 et 6). Elles ont été remplacées par des croisées au XV^e siècle, dont les départs des croisillons sont encore en place (fig. 6), puis par des fenêtres quadrangulaires au XIX^e siècle. La partie ouest remaniée ne conserve aucune ouverture d'origine (fig. 2). Seul un fragment de cordon d'imposte est conservé à l'extrémité occidentale (fig. 3). Il est mouluré d'un tore surmonté d'une baguette.

Le deuxième étage était également ouvert de baies géminées reposant sur un cordon d'appui régnaux mouluré d'un tore et d'un cavet (fig. 7). Le cordon d'imposte régnaux, orné d'une baguette et d'un tore, est partiellement conservé. Les piédroits des baies géminées étaient chanfreinés. La carte postale du début du XX^e siècle indique que les baies géminées ont été remplacées par des croisées, elles-mêmes transformées en fenêtres à appui saillant mouluré (fig. 1).

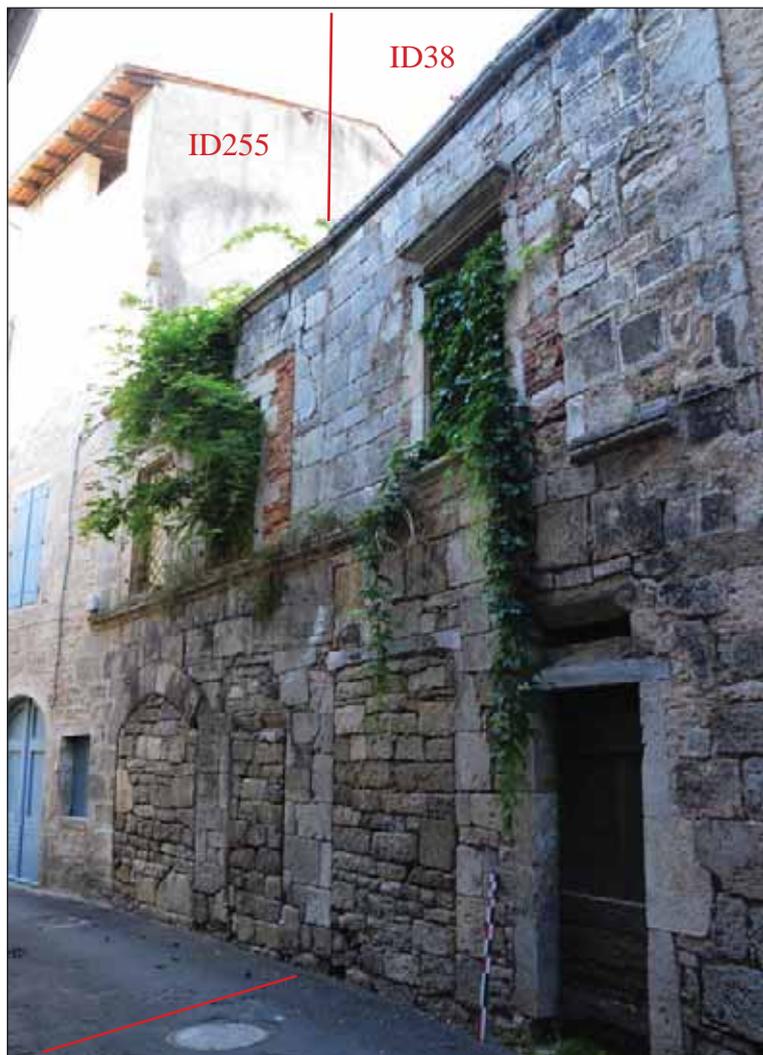
La présence d'un corbeau au-dessus du cordon d'imposte du deuxième étage (fig. 7) traduit l'existence soit d'un système d'avant-toit, soit d'un troisième étage en pan-de-bois, soit encore un exutoire d'eau.

Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la rue Droite vue depuis l'ouest, sur une carte postale du début du XX^e siècle
- Fig. 2 : élévation sur la rue Droite
- Fig. 3 : extrémité ouest de la maison
- Fig. 4 : ouvertures du rez-de-chaussée
- Fig. 5 : linteau de la porte ajoutée au XV^e siècle
- Fig. 6 : limite entre les maisons mitoyennes ID38 et ID255 au premier étage
- Fig. 7 : piédroit et cordon d'imposte d'une baie géminée au second étage



Fig. 1 : élévation sur la rue Droite vue depuis l'ouest, sur une carte postale du début du XX^e siècle



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : élévation sur la rue Droite



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : extrémité ouest de la maison
La flèche noire indique un vestige du cordon d'imposte.



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : ouvertures du rez-de-chaussée



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : linteau de la porte ajoutée au XV^e siècle



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : limite entre les maisons mitoyennes ID38 et ID255 au premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : piédroit et cordon d'imposte d'une baie gémminée au second étage



Maison ID258

adresse : 3 place de la Mairie

référence cadastre actuel : AC 576

référence cadastre napoléonien : L2 804

quartier : Bocaria

îlot : J5

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire, grand côté sur rue

programme : maison polyvalente

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire, bois

mise en œuvre : maçonnerie, pan-de-bois

étages : 2 étages

Datation

datation principale : XIII^e siècle (?)

Commentaire

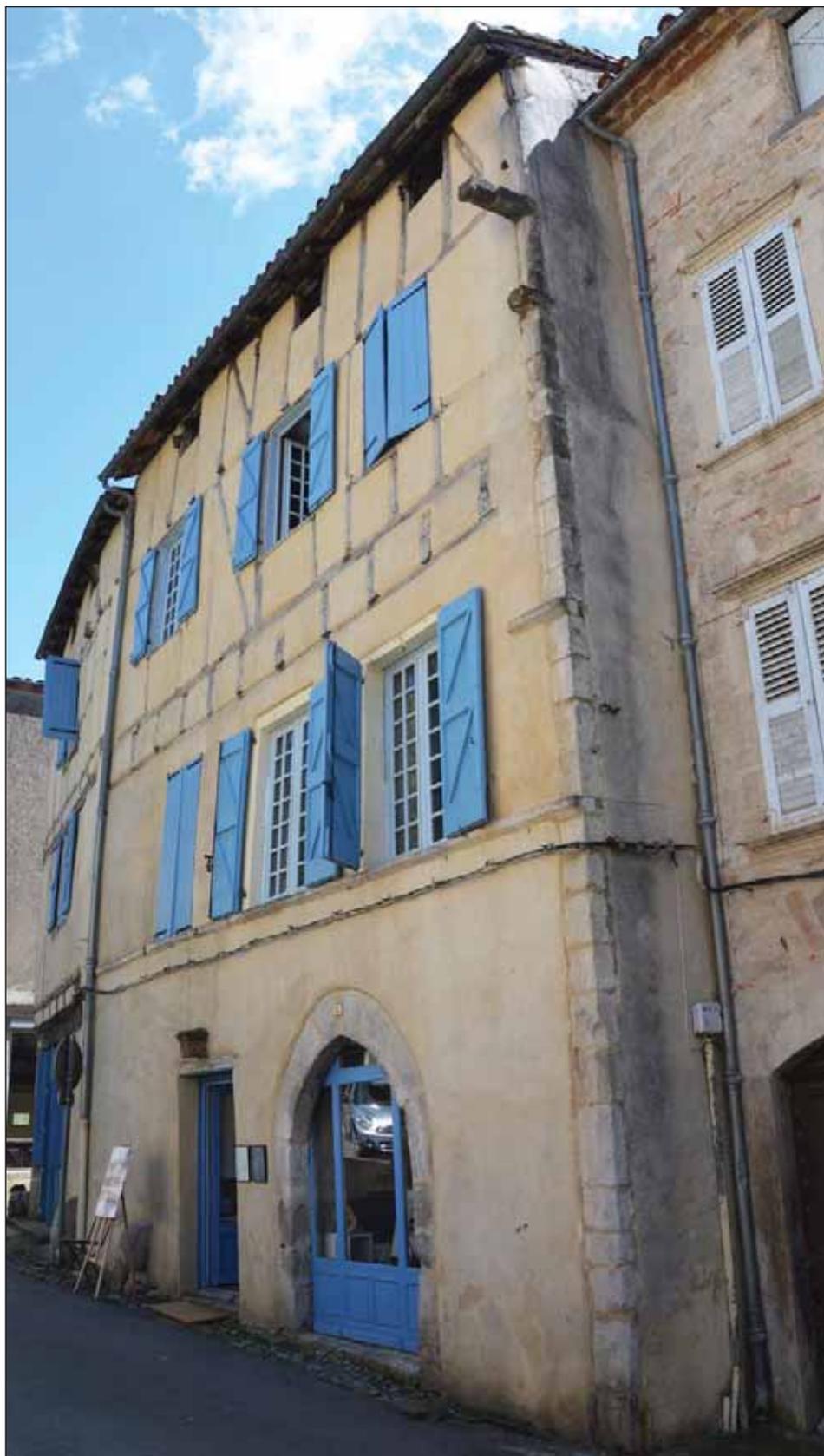
La façade nord de la maison donne sur la place de la mairie. Elle est dans l'alignement de la maison ID5 à l'est, mais présente un décroché à l'ouest (fig. 1). Le rez-de-chaussée et le premier étage sont maçonnés, tandis que le second étage et le niveau de comble sont construits en pan-de-bois (fig. 1). La façade est recouverte d'enduit, seuls les ouvertures, la chaîne d'angle et les poutres du pan-de-bois sont visibles (fig. 1).

Le rez-de-chaussée était ouvert sur la rue par l'intermédiaire d'une grande arcade au profil brisé à joint de faîte (fig. 2). Une porte à linteau droit y a été aménagée postérieurement à la construction de la maison. Elle est surmontée d'un bloc sculpté (probablement un modillon en remploi) représentant deux visages, masculin et féminin, de face (fig. 3). Au premier étage, seuls le cordon d'appui conservé intégralement (fig. 4) et le cordon d'imposte, visible uniquement à l'ouest (fig. 5), attestent la présence d'ouvertures médiévales. Elles ont été remplacées par trois fenêtres à linteau droit. Les deux cordons présentent un large chanfrein (fig. 5). Le second étage en pan-de-bois semble contemporain du reste de la construction, d'après la chaîne d'angle visible à l'ouest (fig. 1). Le niveau de comble est un ajout tardif.

La forme de l'ouverture du rez-de-chaussée et la présence de cordons d'appui et d'imposte permettent de rattacher la maison à un large XIII^e siècle.

Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la place de la Mairie
- Fig. 2 : rez-de-chaussée sur la place de la Mairie
- Fig. 3 : bloc sculpté en remploi
- Fig. 4 : étages sur la place de la Mairie
- Fig. 5 : cordons d'appui et d'imposte du premier étage



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : élévation sur la place de la Mairie



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : rez-de-chaussée sur la place de la Mairie



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : bloc sculpté en remploi



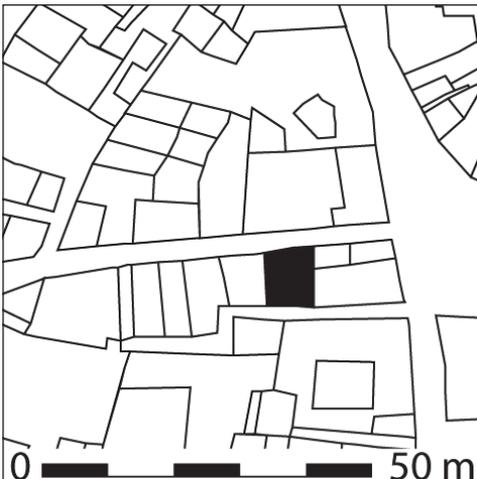
cliché : C. Rivals

Fig. 4 : étages sur la place de la Mairie



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : cordons d'appui et d'imposte du premier étage



Maison ID259

adresse : 3 rue Guillem Peyre

référence cadastre actuel : AC 517

référence cadastre napoléonien : L2 547 548

quartier : Foyt

îlot : F1

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : traversante

axe de la maison par rapport à la rue : gout-
tereaux sur rues

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire, petits côtés
sur rues

programme : maison polyvalente

Éléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moyen appareil

étages : 2 étages

Datation

datation principale : XIII^e siècle

Commentaire

La maison, construite en moyen appareil de pierre de taille, a été fortement remaniée à la période moderne (fig. 1). Le rez-de-chaussée était ouvert de deux grandes arcades au profil brisé. L'une ne se lit qu'en négatif, tandis que l'autre, à l'ouest, est encore en place (fig. 2). Elle est à joint de faîte et présente un chanfrein étroit. La largeur de la façade permet d'émettre l'hypothèse d'une troisième grande arcade, qu'aucun indice ne vient confirmer. Au premier étage, seuls le piédroit et un claveau d'une baie géminée sont conservés (fig. 4). Ils présentent un chanfrein, dont les congés pouvaient recevoir un motif sculpté (fig. 4). Les cordons d'appui et d'imposte régnaux ont été bûchés (fig. 4). Le second étage ne conserve aucun vestige médiéval. Le niveau de comble est ajout remontant probablement au XVIII^e siècle (fig. 3).

Les quelques vestiges en place permettent de proposer une datation du XIII^e siècle pour cette maison de la rue Guillem Peyre.

Illustrations

- Fig. 1 : élévation sur la rue Guillem Peyre, vue depuis l'est
- Fig. 2 : rez-de-chaussée sur la rue Guillem Peyre
- Fig. 3 : élévation sur la rue Guillem Peyre, vue depuis l'ouest
- Fig. 4 : vestiges d'une baie géminée au premier étage



Fig. 1 : élévation sur la rue Guillem Peyre, vue depuis l'est

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : rez-de-chaussée sur la rue Guillem Peyre

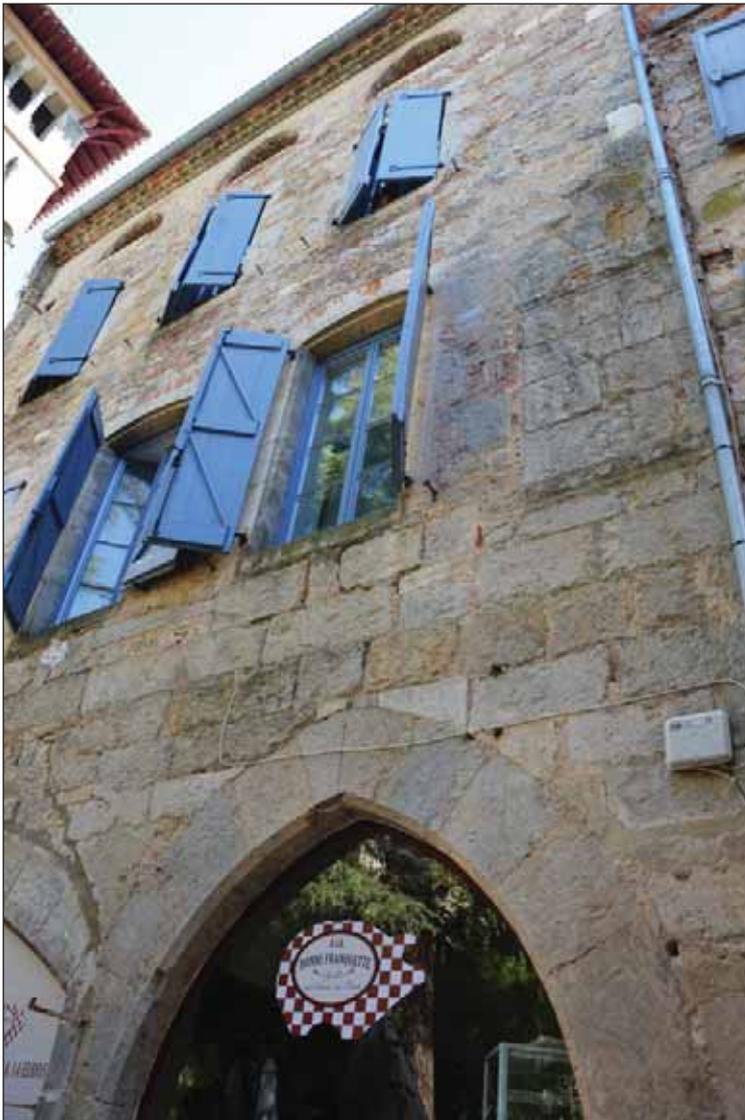
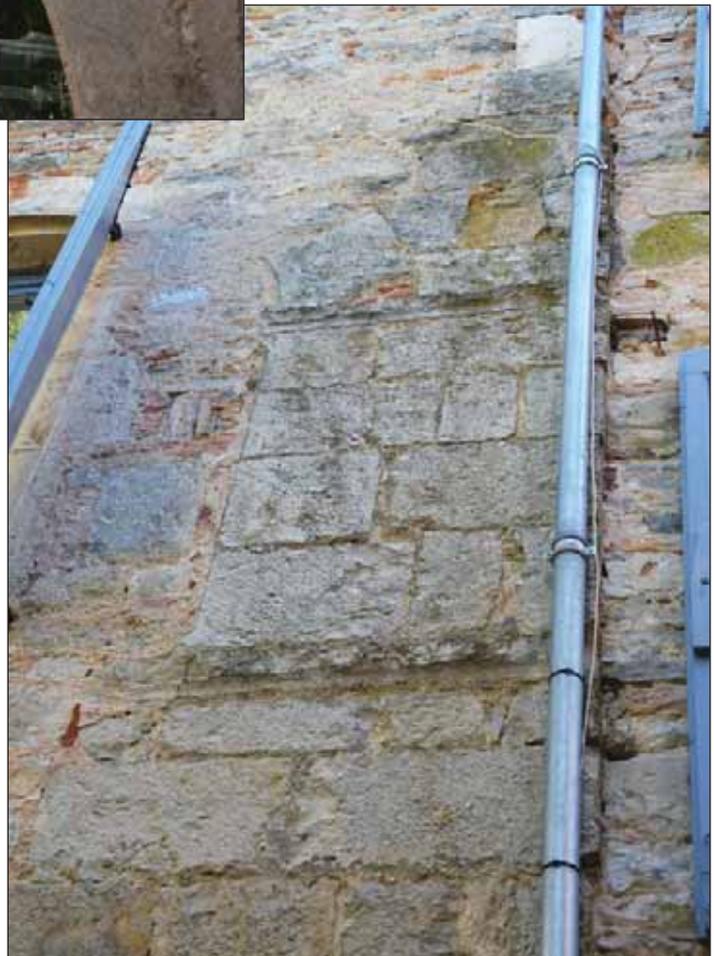


Fig. 3 : élévation sur la rue Guillem Peyre, vue depuis l'ouest

cliché : C. Rivals

Fig. 4 : vestiges d'une baie géminée au premier étage



cliché : C. Rivals



Maison ID260

adresse : 5 rue de l'Eglise

référence cadastre actuel : AC 547

référence cadastre napoléonien : L2 820

quartier : Bocaria

îlot : J7

rédacteurs : C. Rivals

Etat de conservation : restauré

Position de la parcelle

position par rapport à la rue : façade sur rue

axe de la maison par rapport à la rue : gouttereau sur rue

empiètement : pas d'empiètement

volume : 1 corps de bâtiment

forme de la parcelle : rectangulaire, petit côté sur rue

programme : maison polyvalente

Eléments descriptifs

matériaux : calcaire

mise en œuvre : moyen appareil

étages : 1 étage

Datation

datation principale : XIII^e siècle

Commentaire

La maison, construite en moyen appareil de pierre de taille, est mal conservée. L'étage a été totalement remanié et la partie ouest de la maison a été transformée en cour intérieure. Les vestiges les plus importants sont au rez-de-chaussée. Deux grandes arcades en arc brisé l'ouvraient sur la rue. L'une est conservée, elle est chanfreinée et à joint de faîte (fig. 1). L'autre ne se lit qu'en négatif (fig. 2). Au premier étage, seule une partie d'une baie géminée est conservée à l'ouest (fig. 3). Le piédroit et le claveau sont chanfreinés, le cordon d'imposte était mouluré d'un tore.

À l'est, une venelle isole la maison (fig. 1), tandis qu'à l'ouest elle est mitoyenne avec la maison ID149 (fig. 3). Les cordons d'appui et d'imposte se poursuivent d'une façade à l'autre (fig. 3).

Des marques de tâcherons sont visibles sur plusieurs blocs du rez-de-chaussée (fig. 4). Tout comme la maison ID149, des traces de taille layées sont présentes sur les blocs (fig. 4).

La forme des ouvertures permet de rattacher cette maison au XIII^e siècle.

Illustrations

- Fig. 1 : rez-de-chaussée sur la rue de l'Eglise, vu depuis l'est

- Fig. 2 : rez-de-chaussée sur la rue de l'Eglise, vu depuis l'ouest

- Fig. 3 : vestiges de la baie géminée du premier étage sur la rue de l'Eglise
- Fig. 4 : marques de tâcheron et traces de taille au rez-de-chaussée sur la rue de l'Eglise



cliché : C. Rivals

Fig. 1 : rez-de-chaussée sur la rue de l'Eglise, vu depuis l'est



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : rez-de-chaussée sur la rue de l'Eglise, vu depuis l'ouest



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : vestiges de la baie géminée du premier étage sur la rue de l'Eglise



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : marques de tâcheron et traces de taille au rez-de-chaussée sur la rue de l'Eglise

Catalogue

Notices de sites

L'éperon de Bône : *villa* antique et castrum

Situation :

Le site de Bône est situé sur la rive droite de l'Aveyron à 3 km en aval de Saint-Antonin, à l'ouest (fig. 1). Il prend place sur un éperon rocheux délimité par un étroit méandre de l'Aveyron et fait face à un large cirque (fig. 2). Le promontoire, long de 480 m, culmine à près de 300 m d'altitude. Il est orienté est-ouest et présente un à-pic au nord-ouest et des terrasses au sud-est (fig. 3).

L'occupation humaine s'est répartie en deux zones distinctes. Une occupation antique s'est développée sur les dernières pentes au sud (fig. 3, A et B), tandis que la crête de l'éperon a reçu le *castrum* au Moyen Âge (fig. 3, C).

Historique des découvertes :

Paul Darasse a mené des prospections ainsi que quelques sondages entre 1945 et 1970 (zone A)¹. Gilles Muratet fait état d'une seconde campagne de prospections dans les dernières décennies du XX^e siècle² (zones B et C). La quantité de mobilier récolté et la mention de « murs enfouis » indiquent clairement que ces prospections ont été accompagnées de fouilles non autorisées. Dans les années 1990, Isabelle Peldel a réalisé une prospection sur le sommet de l'éperon (zone C), dans le cadre de son mémoire de maîtrise³. Je n'ai pas été en mesure de mener moi-même des prospections face au refus du propriétaire actuel de me laisser pénétrer dans sa propriété.

Une villa au pied de l'éperon :

Face à l'absence de rapport décrivant les structures découvertes lors des premières prospections, le mobilier récolté est le seul témoignage d'une occupation antique et tardo-antique en contrebas de l'éperon rocheux. Les objets, recueillis en dehors de tout contexte stratigraphique par Paul Darasse et étudiés par Michel Labrousse, sont exposés au musée municipal de Saint-Antonin⁴ (fig. 5). Il s'agit d'une part de deux monnaies romaines en alliage cuivreux : un *dupondius* de Domitien frappé à la fin du I^{er} siècle ap. J.-C.⁵ et un *antoninianus* de Gallien frappé au milieu du III^e siècle ap. J.-C.⁶. Des fragments d'amphores italiennes côtoient de nombreux tessons de céramique sigillée des ateliers de la Graufesenque⁷ (fig. 6). Il est intéressant de noter que

-
- 1 Ces sondages ont pris place dans la parcelle 481 de la section G du plan cadastral actuel.
 - 2 Gilles Muratet, « Bône, prospection archéologique », *BSAVSA*, 1991, p. 44-51.
 - 3 Isabelle Pedel, *Occupation du sol dans le canton de Saint Antonin à l'époque médiévale*, mémoire de maîtrise sous la direction de Maurice Berthe, Université Toulouse 2 Le Mirail, 1992, p. 102-104.
 - 4 Paul Darasse, « Bône et son mystère », *BSAVSA*, 1949, p. 21-23 ; Michel Labrousse, « Circonscriptions de Midi-Pyrénées », *Gallia*, tome 28, fascicule 2, 1970, p. 437 ; Michel Labrousse, « Nouvelle station gallo-romaine découverte par M. Darasse à l'auberge des Capucins près de Saint-Antonin », *BSATG*, 1972, n°97, p. 21-37.
 - 5 *Roman Imperial Coinage*, n°331, frappé entre 81 et 96 ap. J.-C.
 - 6 *Roman Imperial Coinage*, n°230, frappé entre 253 et 268 ap. J.-C.
 - 7 Il s'agit de fragments de « vases unis et ornés des types Drag. 27, 35/36, 29 et 37. Certains portent

les vases de céramique sigillée proviennent de l'atelier de la Graufesenque qui se trouve à plus d'une centaine de kilomètres et non pas de celui de Montans pourtant beaucoup plus proche. De la céramique fine, notamment des fragments de vases peints du I^{er} siècle, de gobelets ornés à la barbotine, de coupes à parois minces décorées au moule ou à la roulette, font également partie des découvertes, de même que de la céramique commune réductrice (urne peignée, ovoïdes, jattes, terrines) et oxydantes (assiettes et cruches). Enfin, une lampe en terre cuite et une statuette incomplète en terre blanche accompagnent quelques fragments de verre, deux anneaux en alliage cuivreux ainsi que deux aiguilles en os.

La seconde campagne de prospection a porté sur deux zones. Le secteur B se situe à l'est du secteur A, tandis que le secteur C concerne le *castrum* au sommet de l'éperon (fig. 3). Le mobilier issu du ramassage de surface dans le secteur B est conservé au musée privé de la grotte du Bosc. Il rassemble différents types de céramique, dont un fragment de coupe sigillée au décor grossier et portant une estampille presque illisible sur la panse sous la carène (fig. 7, n°1). Elle s'apparente au type SIG-SG Dr37a que l'on date du milieu I^{er} siècle au milieu du II^e siècle de notre ère⁸. Elle est originale par son profil peu convexe et son décor sur deux registres séparés par un cordon et encadré par une rangée de perles. Un autre fragment de coupe présente un décor très fin et appartient au type SIG-SG Dr30b (fig. 7, n°2). Elle est datée du milieu I^{er} – début II^e siècle ap. J.-C.⁹. Une coupelle complète présentant une estampille illisible est de type SIG-SG Dr24/25b (fig. 7, n°3). Elle est produite dans le deuxième tiers du I^{er} siècle ap. J.-C.¹⁰. De la céramique non tournée fait partie des découvertes, sans qu'il soit possible d'en préciser la datation (période augustéenne ?). Plusieurs tessons de céramique renvoient à la transition Antiquité Tardive / haut Moyen Âge. Il s'agit de céramique à pâte sableuse épurée (fig. 8, n°1 et 2) et de dérivée de sigillée paléochrétienne (fig. 8, n°3 et 4). On note d'autre part la présence de fusaïoles en terre cuite et de fragments de plats et de cruches en verre bleuté (fig. 9).

Plusieurs objets de parure ont également été mis au jour : un fragment de fibule à arc non interrompu ornée de cannelures de type 14B1B de la typologie Feugère¹¹ et une fibule wisigothique datée du milieu du V^e siècle¹² (fig. 10, n°1). Ces objets étaient accompagnés d'une agrafe à double crochet appartenant au haut Moyen Âge (fig. 10, n°2) et d'une boucle de ceinture du XIII^e siècle en alliage cuivreux recouverte d'or avec ardillon en fer¹³ (fig. 11). Cette dernière provient vraisemblablement du sommet de l'éperon occupé au Moyen Âge.

Des monnaies ont été découvertes lors de ces prospections. La première est une monnaie

des marques des potiers *Cantus* et *Iulius* », Michel Labrousse, « Circonscriptions de Midi-Pyrénées », *op. cit.*, p. 437.

8 Michel Py (dir.), *Dicocer : dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord-occidentale VII^{ème} s. av. n. è - VII^{ème} s. de n. è.*, Provence, Languedoc, Ampurdan, Lattes, 1993, p. 574.

9 *Ibid.*, p. 574.

10 *Ibid.*, p. 573.

11 Michel Feugère, *Les fibules en Gaule méridionale, de la conquête à la fin du V^e s. ap. J.-C.*, Paris, 1985, planche 93-95.

12 *Ibid.*, n°2008 planche 159, voir aussi Michel Feugère, « Fibules wisigothiques et de type germanique en Gaule méridionale », *Archéologie du Midi médiéval*, 1988, p. 3-11, fig. 3, n°10.

13 Gabrielle Démians d'Archimbaud, *Les Fouilles de Rougiers (Var): contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen*, Paris, 1980, planche 465 n°43, p. 492.

décentrée d'un diamètre de 1,75 cm frappée sous Tibère entre 14 et 37 ap. J-C. L'avvers porte un buste à droite et la légende TI CAE[SAR] AVGV[ST] [F IMPERATUR]. Le revers porte la représentation de l'autel de Lyon surmontant la légende [R]OM[ET AVG]. La seconde est un antoninien de 2,15 cm de diamètre. L'avvers porte un buste à tête radiée à droite et la légende [IM]P [C] A[VRELIANUS] AVG. Le revers porte une représentation de la Concordia debout à gauche tenant deux enseignes militaires dans chaque main et la légende CONCO[R]D[IA MILI]. Cette monnaie a été émise autour de 270 ap. J-C.

Des murs en en petit appareil calcaire (fig. 4) ainsi que des fragments d'enduits peints ont également été repérés.

Le castello de bona au sommet de l'éperon :

Un *castello de bona* est mentionné comme faisant partie des biens des vicomtes en 1155¹⁴. Il s'agit de la première mention du château de Bône. En 1247, Isarn vicomte de Saint-Antonin céda ses droits sur la ville de Saint-Antonin et le château de Bône au roi de France¹⁵. Son frère Bernard-Hugues abandonna lui aussi ses droits sur la ville et dans le *castrum* de Bône, en 1249¹⁶ et 1251¹⁷. Cette mention du château est la dernière connue. Plus tard, une église Notre-Dame de Bône est mentionnée (pour la première fois en 1334¹⁸, puis à nouveau en 1537¹⁹). La position du château, sur une étroite plateforme, comparable à celle du château de Najac à quelques dizaines de kilomètres en amont, lui permettait de surveiller le cours d'eau en amont et en aval.

Une tour, dont il reste quelques assises, était placée sur la plateforme la plus élevée²⁰ (fig. 12 et 13). Cette dernière mesure 35 m de long sur 6 m de large. Sur les pentes orientales et méridionales d'autres murs ont été repérés mais non localisés. Ils correspondent certainement aux bâtiments d'une basse-cour et d'un habitat. Isabelle Pedel indique que des marches taillées dans le rocher permettaient d'accéder à la plateforme sommitale. Elle mentionne également la présence d'un aqueduc qui amènerait l'eau vers le château²¹. Les observations réalisées en prospection n'ont pas permis de localiser l'église Notre-Dame de Bône.

Quelques tessons de céramique commune réductrice à dégraissant grossier ainsi que des fragments de tuiles canal ont été prélevés en prospection par Isabelle Pedel. La boucle de ceinture en alliage cuivreux recouverte d'or avec ardillon en fer (fig. 11), datée du XIII^e siècle, retrouvée en contrebas de l'éperon, provient probablement du château.

La résidence des vicomtes n'ayant pas été identifiée dans la ville de Saint-Antonin, certains chercheurs ont vu dans le château de Bône le siège de la vicomté²². L'état des connais-

14 « *In hac parte versus pratus computamus totum nostrum (i)us et nostram rationem quam habemus in castello de Bona* », AC Saint-Antonin, AA1, n°2.

15 AC Saint-Antonin, AA1, n°9.

16 Alexandre Teulet, *et al.*, *Layettes du Trésor des chartes*, Paris, France, 1875, t.3, p. 84.

17 AC Saint-Antonin, AA1, n°10-11.

18 « *per la lhumenaira de la gleya de nostra dona de Bona* », testament de Jean de Cascarn, ADTG, G917.

19 ADTG, 5 E 6291, fol. 106.

20 Isabelle Pedel, *Occupation du sol ... op. cit.*, p. 102-104 ; Bernard Loncan (dir.), *Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne, le patrimoine de deux cantons aux confins du Quercy et du Rouergue*, Paris, 1993, p. 103, 129.

21 Isabelle Pedel, *Occupation du sol... op. cit.*, p. 103.

22 Jacques Bousquet, *Le Rouergue au premier Moyen-Age (vers 800-vers 1250)*, Rodez, 1992, p. 408.

sances, tant archéologiques qu'historiques, ne permet pas de l'affirmer à mon avis.

L'occupation du pied de l'éperon de Bône semble débiter autour du I^{er} siècle de notre ère et durer jusqu'au V^e siècle. Le mobilier découvert permet de caractériser un habitat de type *villa*. La continuité entre cette occupation antique et le château installé au sommet de l'éperon et mentionné à partir du milieu du XII^e siècle, est pour l'heure impossible à confirmer. Seule une fouille archéologique du sommet de l'éperon pourrait répondre à cette question. Ce type d'investigation permettrait également de disposer d'une véritable topographie du site et de documenter l'organisation du château et de ses dépendances.

Bibliographie :

- Darasse P., « Bône et son mystère », *BSAVSA*, 1949, p. 21-23.
- Labrousse M., « Circonscriptions de Midi-Pyrénées », *Gallia*, tome 28, fascicule 2, 1970, p. 437.
- Labrousse M., « Nouvelle station gallo-romaine découverte par M. Darasse à l'auberge des Capucins près de Saint-Antonin », *BSATG*, 1972, n°97, p. 21-37.
- Muratet G., « Bône, prospection archéologique », *BSAVSA*, 1991, p. 44-51.
- Pedel I., *Occupation du sol dans le canton de Saint Antonin à l'époque médiévale*, mémoire de maîtrise sous la direction de Maurice Berthe, Université Toulouse 2 Le Mirail, 1992, p. 102-104.
- Loncan B., *Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne, le patrimoine de deux cantons aux confins du Quercy et du Rouergue*, Paris, 1993, p. 129.

Illustrations :

- Fig. 1 : localisation de l'éperon de Bône
- Fig. 2 : vue aérienne de l'éperon
- Fig. 3 : plan de l'éperon et localisation des zones prospectées
- Fig. 4 : mur en petit appareil mis au jour dans le secteur B
- Fig. 5 : mobilier céramique et métallique antique
- Fig. 6 : estampilles sur fragments de sigillée antique
- Fig. 7 : céramiques sigillées antiques
- Fig. 8 : mobilier céramique tardo-antique
- Fig. 9 : mobilier en verre antique
- Fig. 10 : mobilier métallique tardo-antique et alto-médiéval
- Fig. 11 : boucle de ceinture en alliage cuivreux recouverte d'or avec un ardillon en fer, datée du XIII^e siècle
- Fig. 12 : sommet de l'éperon vu depuis le sud-ouest
- Fig. 13 : murs du *castrum* au sommet de l'éperon vus depuis le sud-ouest

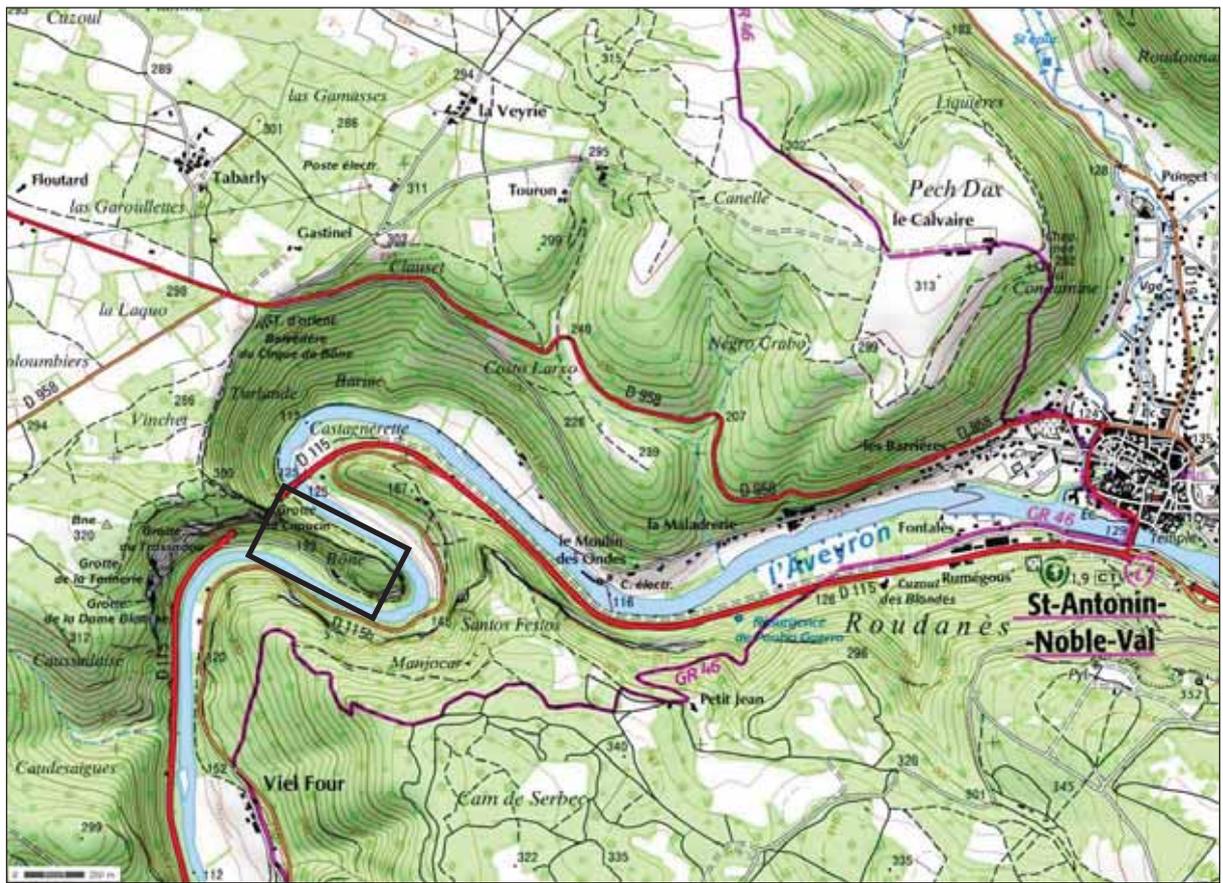


Fig. 1 : localisation de l'éperon de Bône (Géoportail).

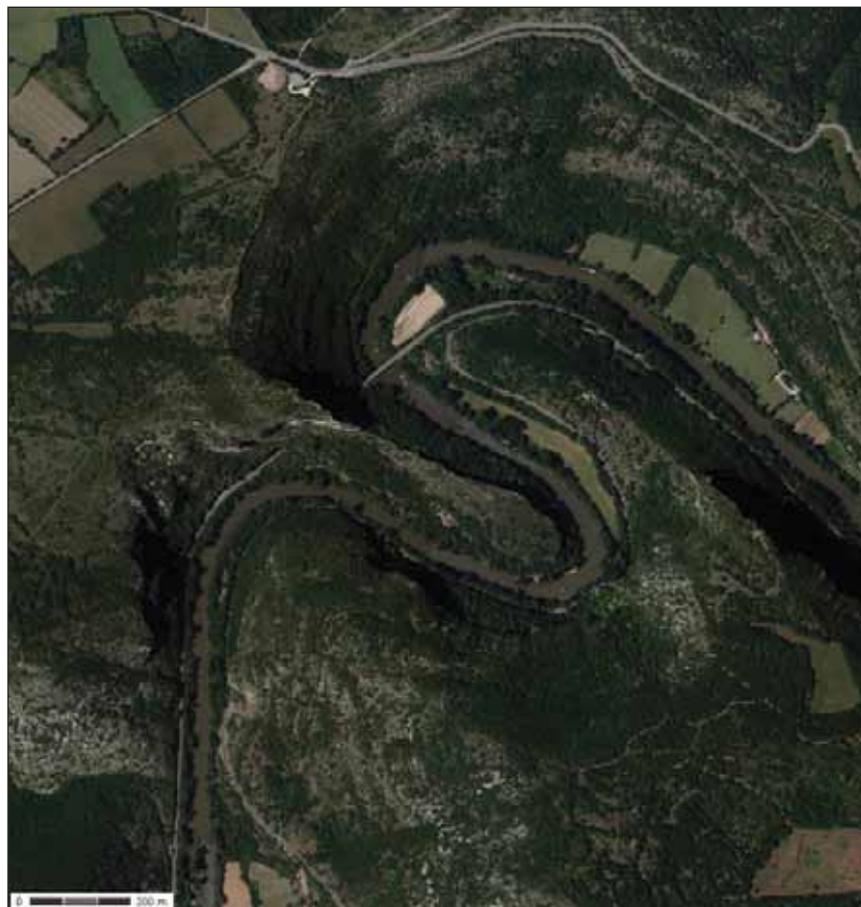


Fig. 2 : vue aérienne de l'éperon (Géoportail).

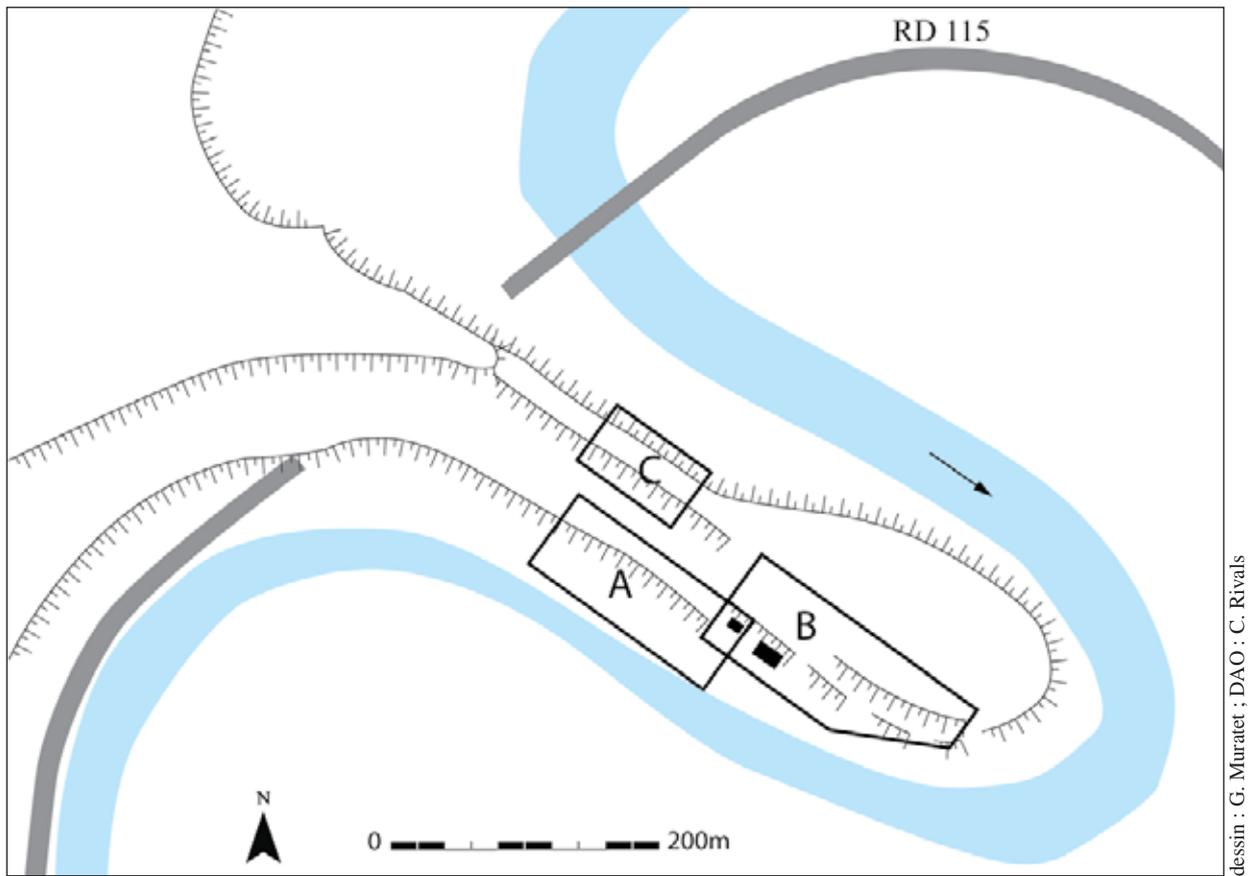


Fig. 3 : plan de l'éperon et localisation des zones prospectées



Fig. 4 : mur en petit appareil mis au jour dans le secteur B (G. Muratet, « Bône, prospection archéologique », BSAVSA, 1991, p. 46).



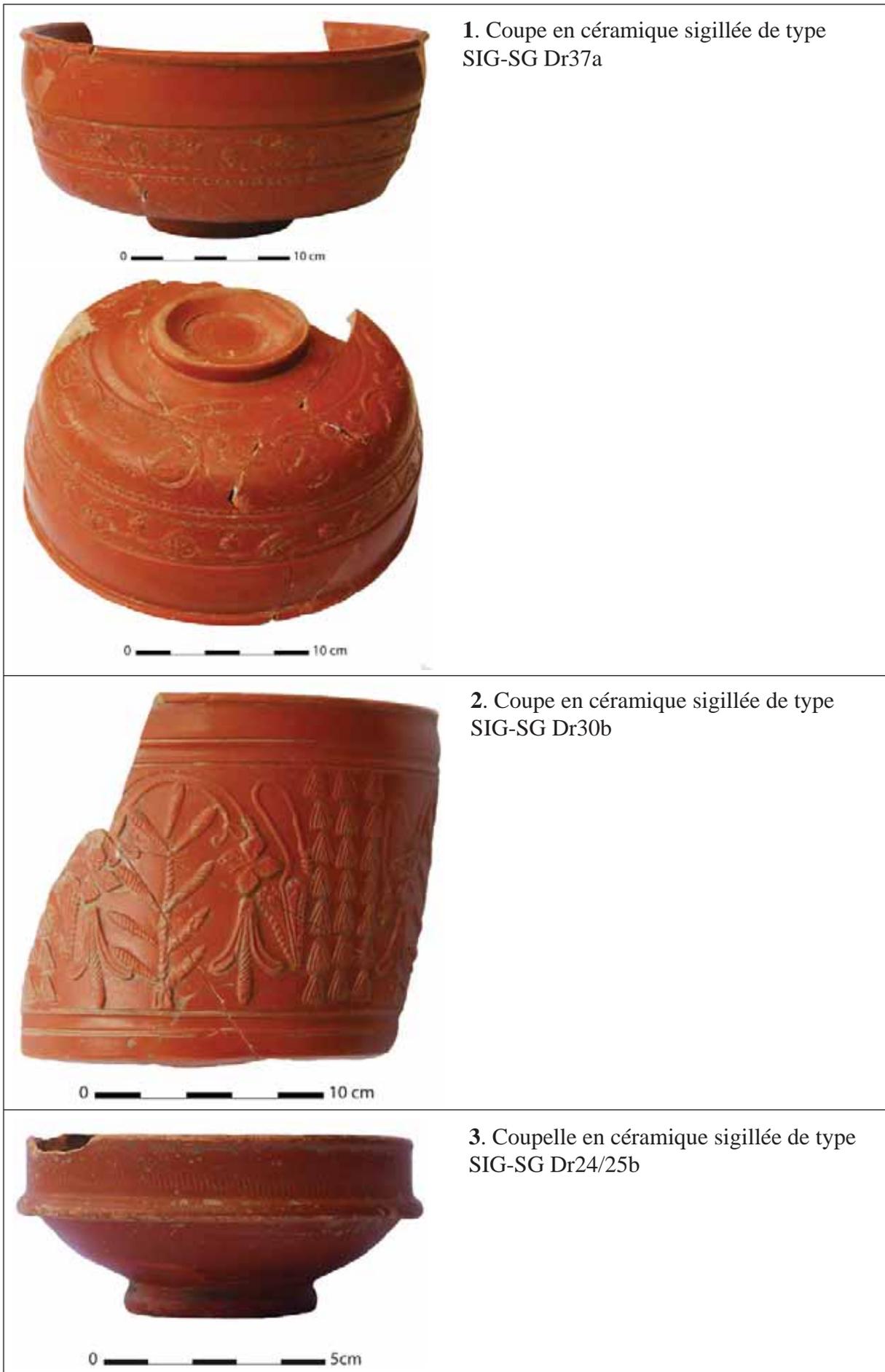
cliché : C. Rivals

Fig. 5 : mobilier céramique et métallique antique, conservé au musée municipal de Saint-Antonin-Noble-Val



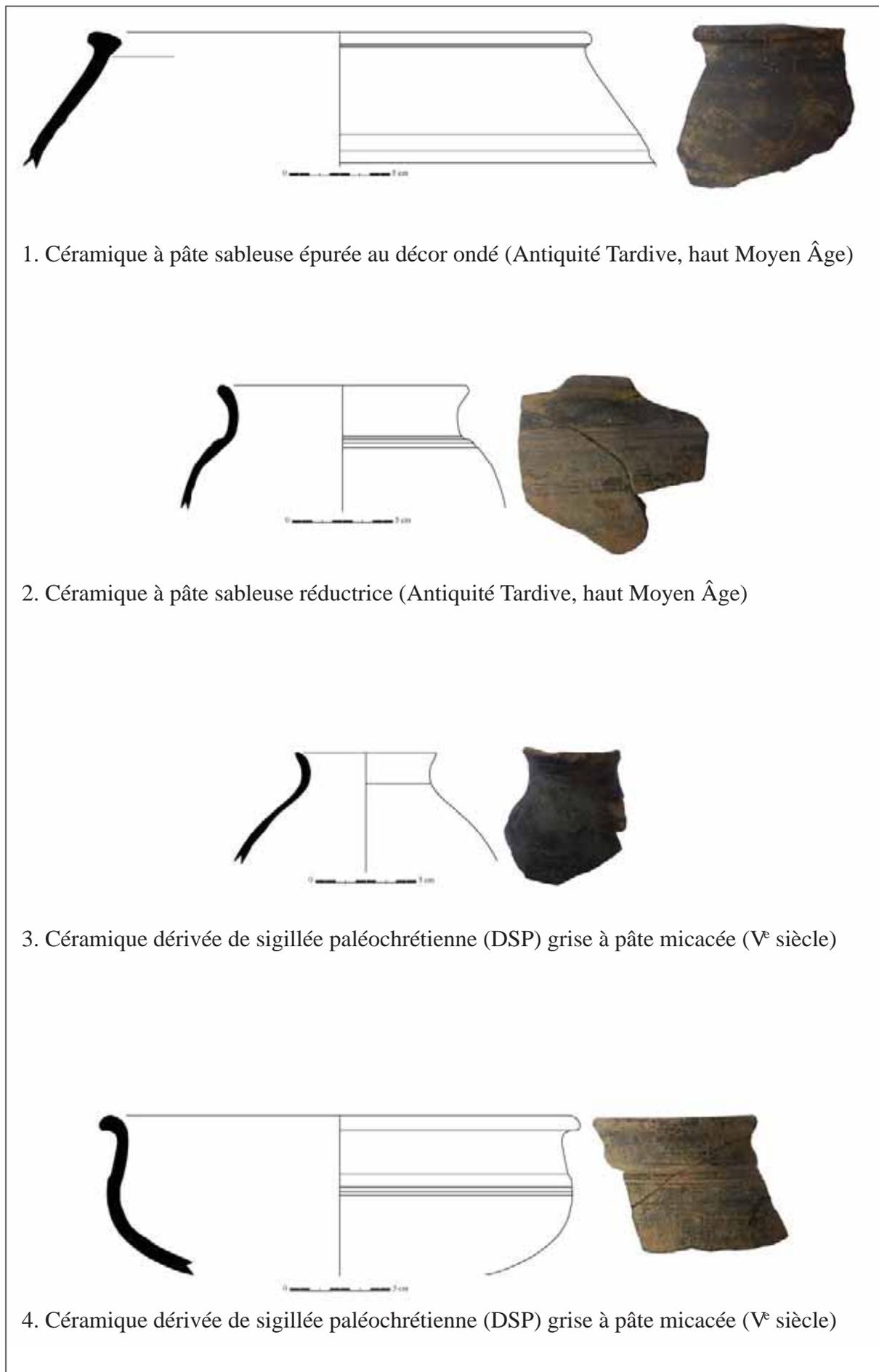
cliché : C. Rivals

Fig. 6 : estampilles sur fragments de sigillée ([CANTUS], [IULIUS], [TI]), conservés au musée municipal de Saint-Antonin



clichés : C. Rivals

Fig. 7 : céramiques sigillées antiques, conservées au musée privé de la grotte du Bosc



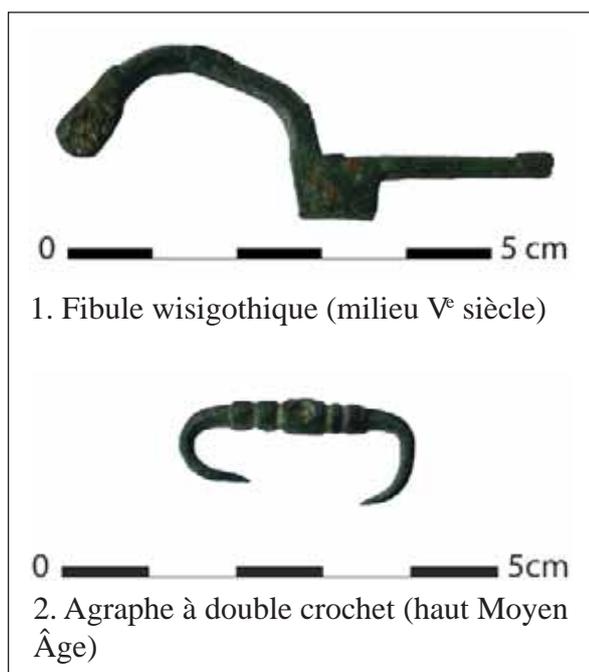
dessin : N. Clément ; DAO, clichés : C. Rivals

Fig. 8 : mobilier céramique tardo-antique



cliché : C. Rivals

Fig. 9 : mobilier en verre antique (plat, bouteille, cruche), conservé au musée privé de la grotte du Bosc



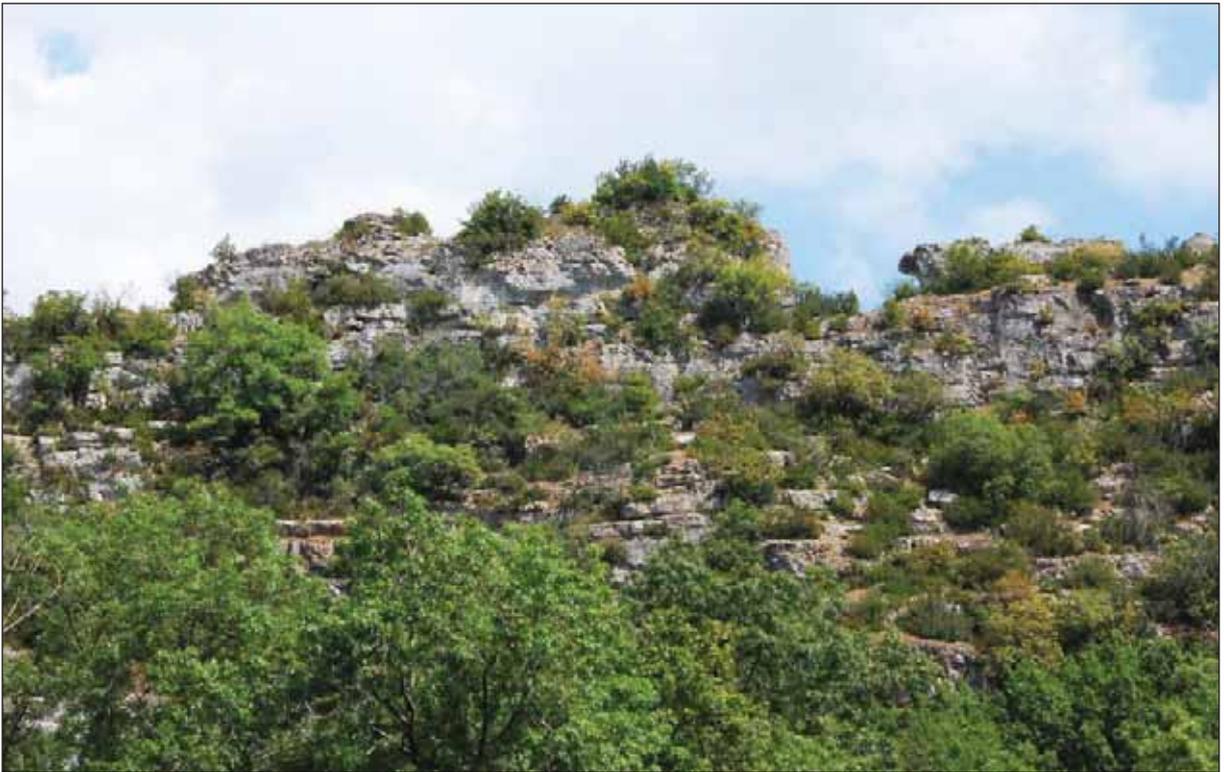
clichés : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 11 : boucle de ceinture en alliage cuivreux recouverte d'or avec un ardillon en fer, datée du XIII^e siècle

Fig. 10 : mobilier métallique tardo-antique et alto-médiéval, conservé au musée privé de la grotte du Bosc



cliché : C. Rivals

Fig. 12 : sommet de l'éperon vu depuis le sud-ouest



cliché : C. Rivals

Fig. 13 : murs du *castrum* au sommet de l'éperon vus depuis le sud-ouest

Maillolong : une *villa* antique

Situation et historique des découvertes :

Le lieu-dit Maillolong, situé à 2,5 km au nord de Saint-Antonin (fig. 1 et 2), abrite un site antique. Ce dernier, découvert de manière fortuite, a été révélé par la présence de nombreux fragments de *tegulae* remontés par les labours. Dans les années 1990, des travaux de drainage ont été effectués au niveau de la ferme implantée sur la rive gauche de la Bonnette¹. Au cours de ces travaux, des murs et du mobilier archéologique ont été mis au jour au nord-ouest des bâtiments actuels² (fig. 3). L'ensemble du mobilier archéologique découvert a été récolté en dehors de tout contexte stratigraphique. Il est conservé chez le propriétaire.

Pars urbana et pars rustica d'une villa des I^{er} et II^e siècles ap. J-C. ? :

Trois bâtiments ont été mis au jour (fig. 3). Les murs dégagés, construits en petit appareil ont été observés sur 0,40 m de hauteur. Le bâtiment A n'a pas fait l'objet d'une fouille, ni d'aucune documentation. Dégagé intégralement, ce bâtiment rectangulaire orienté nord/sud et divisé en trois pièces, mesure environ 10 x 20 m.

Le bâtiment B, également orienté nord-sud, est situé au nord-est du bâtiment A (fig. 3). Seules le mur oriental a été dégagé (fig. 4 et 5). Il mesure 10,50 m de long et 0,60 m de large. La mise en oeuvre se caractérise par des blocs de calcaire grossièrement taillés liés au mortier de chaux. Le blocage est constitué de cailloux calcaires liés à l'argile. Le bâtiment B disposait d'une entrée à l'est, d'une largeur de 2,40 m. Un caniveau longeait la façade à l'est. Un niveau de sol composé d'un cailloutis calcaire lié à la chaux et mesurant 2 cm d'épaisseur, a été observé à l'intérieur du bâtiment (fig. 6). Il repose sur un radier constitué de blocs calcaires décimétriques. Il est recouvert par un niveau de tuiles, correspondant à l'effondrement de la toiture.

Seul l'angle d'un mur appartenant au bâtiment C a été observé (fig. 3). Il peut correspondre soit à l'angle du bâtiment lui-même, soit à l'angle du mur constituant l'entrée du bâtiment. Cette dernière se trouverait alors alignée à celle du bâtiment B. Les fondations du mur sont constituées de blocs calcaires grossièrement taillés liés à l'argile. Des lambeaux du niveau de circulation extérieur au bâtiment ont été dégagés. Ils sont scellés par le niveau d'effondrement de la toiture.

Au cours du dégagement des murs, les niveaux d'abandon / démolition ont livré d'autres renseignements sur la structure et l'équipement des bâtiments. Il s'agit de fragments de béton de tuileau, de tesselles de mosaïque (fig. 7), de fragments d'enduits peints de couleurs rouge et

1 Denis Ferté, Gilles Muratet, « Prospections au sol », *BSAVSA*, 1993, p.71-76, Denis Ferté, « Maillolong : un site gallo-romain », *BSAVSA*, 2002, p. 39-44.

2 Ces travaux ont été accompagnés de fouilles non déclarées.

jaune (fig. 8 et 9) ainsi que des clous de charpente et des fragments de *tegulae* et *imbrices*. Des tessons de céramique commune ont été mis au jour ainsi que de la céramique non tournée pour laquelle il est difficile de proposer une datation (époque augustéenne?). De la céramique sigillée a été découverte en grande quantité (fig. 8 et 9). Un des tessons porte l'estampille GERMANI. Un potier *Germanus* est connu dans les ateliers de la Graufesenque, entre 55 et 95 ap. J-C³. Des pesons de tissage ou des poids en calcaire (fig. 11) et des fragments de lampe à huile en céramique (fig. 12) font partie des découvertes. Une série de bords de récipients en céramique sableuse réductrice a été récoltée (fig. 10). La majeure partie appartient à des formes antiques, mais on observe également quelques bords du haut Moyen Âge.

L'ensemble des niveaux et des structures est scellé par la terre arable sur environ 0,50 m d'épaisseur. Il est possible qu'il corresponde aux sédiments déposés lors d'une crue de la Bonnette. Celle-ci se trouve en effet à une distance de moins de 100 m (fig. 1 et 2). Le dénivelé entre le lit de la rivière et le site est inférieur à 10 m.

Ces découvertes attestent de la présence d'un important habitat autour des I^{er} et II^e siècles de notre ère, à quelques kilomètres seulement de Saint-Antonin. La découverte de béton de tuileau, de tesselles de mosaïque et d'enduits peints caractérise un habitat élitaires, ici la *pars urbana* d'une *villa* gallo-romaine. Le sol fruste dégagé dans un des bâtiments et la présence de pesons de tissage ou de contrepoids tendent quant à eux à montrer l'existence d'une annexe artisanale, vraisemblablement liée à la *pars rustica*. La présence de mobilier du haut Moyen Âge suppose une occupation relativement longue.

Bibliographie :

- Ferté D., Muratet G., « Prospections au sol », *BSAVSA*, 1993, p.71-76.
- Ferté D., « Maillolong : un site gallo-romain », *BSAVSA*, 2002, p. 39-44.

3 Bernard Hofmann, *Catalogue des estampilles sur vaisselle sigillée*, Gonfaron, 1985.

Illustrations :

- Fig. 1 : localisation du site de Maillolong
- Fig. 2 : vue aérienne du site de Maillolong
- Fig. 3 : localisation des bâtiments mis au jour
- Fig. 4 : photographie de l'extrémité orientale du bâtiment B
- Fig. 5 : relevé pierre à pierre et coupe de l'extrémité orientale du bâtiment B
- Fig. 6 : coupe du niveau de sol à l'intérieur du bâtiment B
- Fig. 7 : tesselles de mosaïque
- Fig. 8 : fragments de céramique sigillée et d'enduit peint
- Fig. 9 : tessons de céramique sigillée et fragments d'enduits peints
- Fig. 10 : fragments de bords de céramique sableuse réductrice
- Fig. 11 : pesons de tissage ou poids en calcaire
- Fig. 12 : fragment de lampe à huile en terre cuite décorée d'un bélier



Fig. 1 : localisation du site de Maillolong (Géoportail).

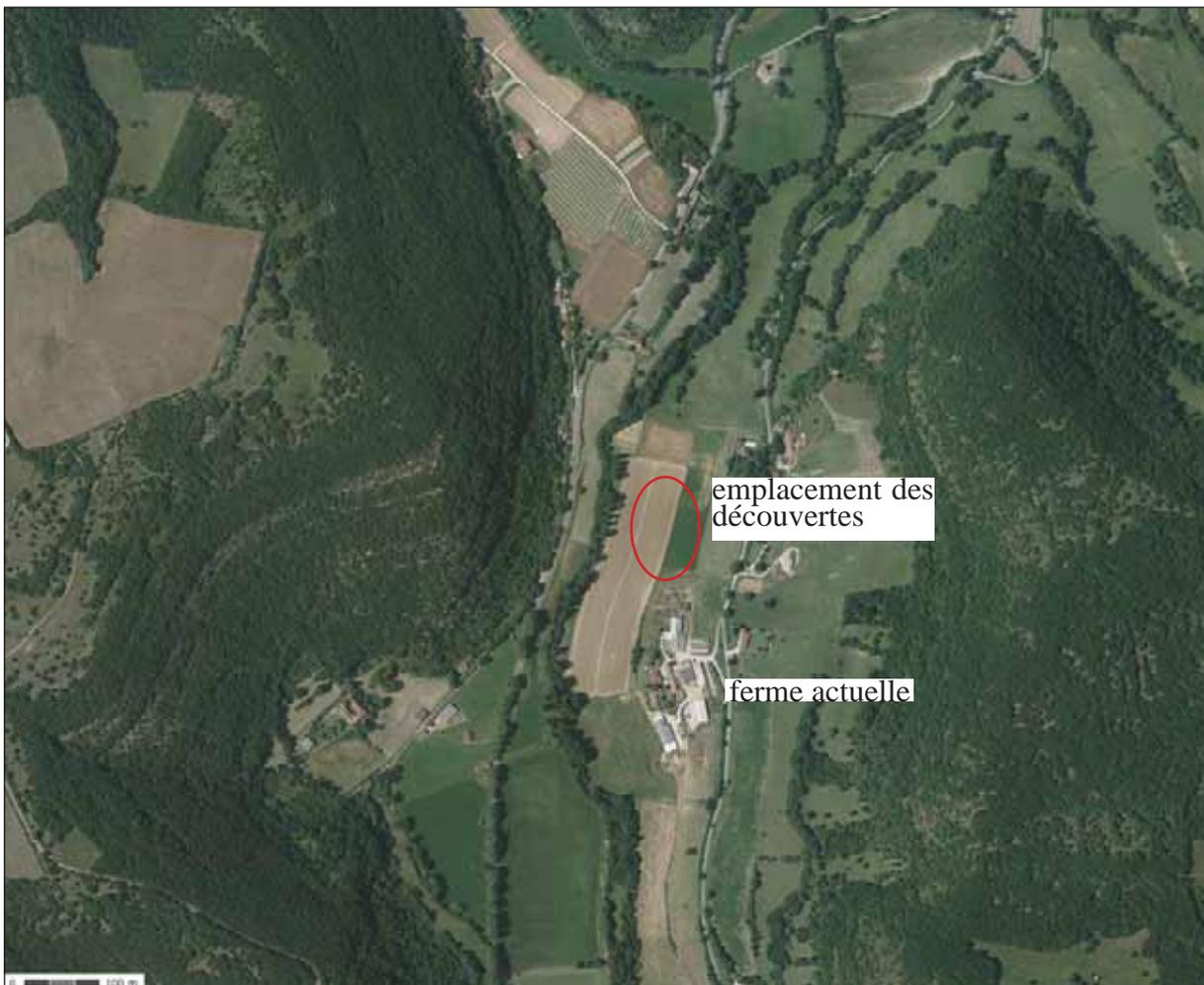


Fig. 2 : vue aérienne du site de Maillolong (Géoportail).

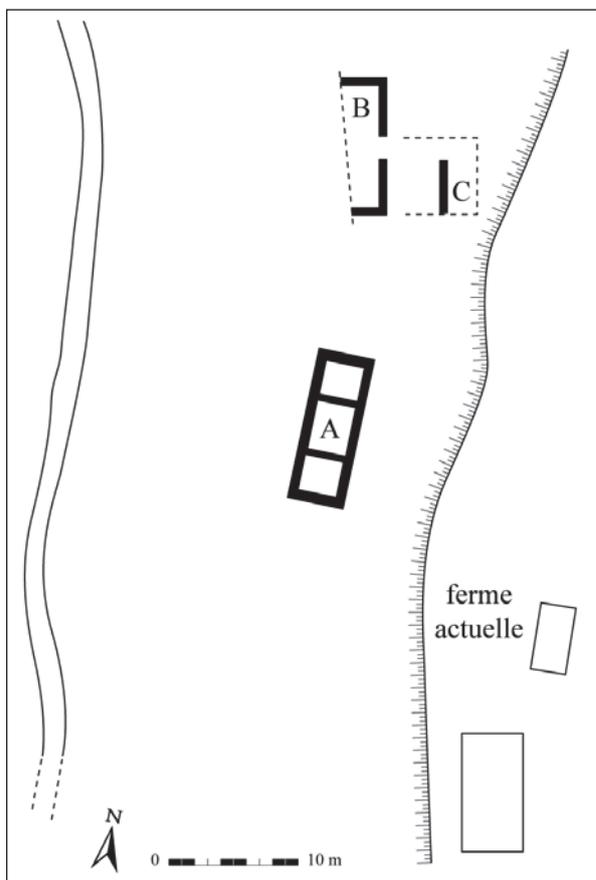


Fig. 3 : localisation des bâtiments mis au jour (D. Ferté, « Maillolong : un site gallo-romain », *BSAVSA*, 2002, p. 39).



Fig. 4 : photographie de l'extrémité orientale du bâtiment B (D. Ferté, « Maillolong : un site gallo-romain », *BSAVSA*, 2002, p. 43).

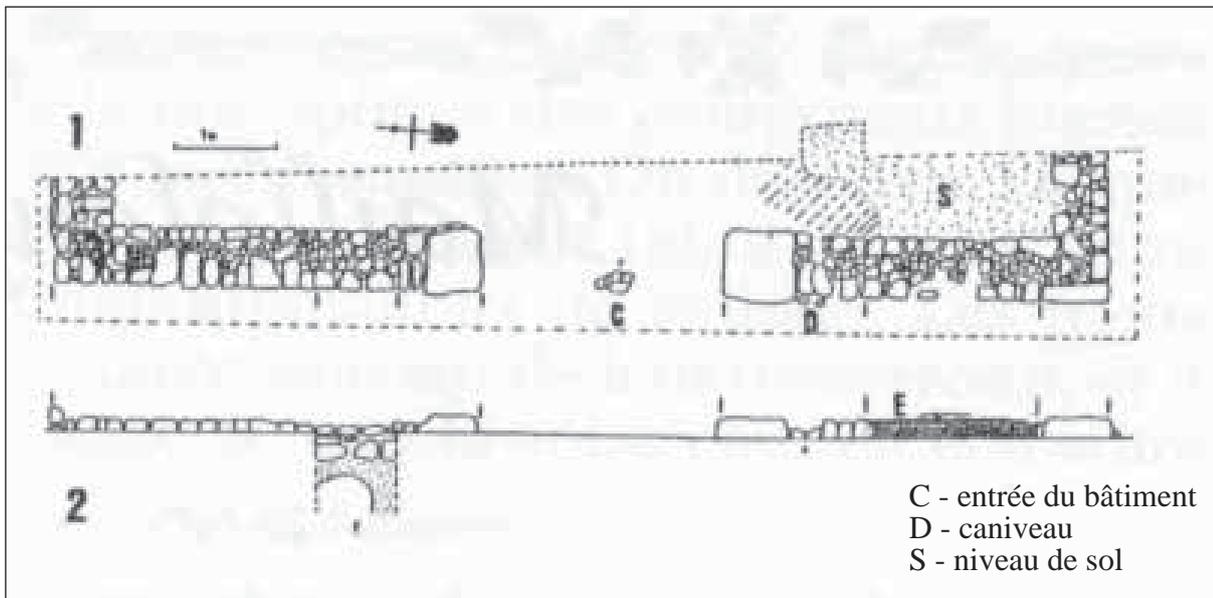


Fig. 5 : relevé pierre à pierre (1) et coupe (2) de l'extrémité orientale du bâtiment B (D. Ferté, « Maillolong : un site gallo-romain », BSAVSA, 2002, p. 40).

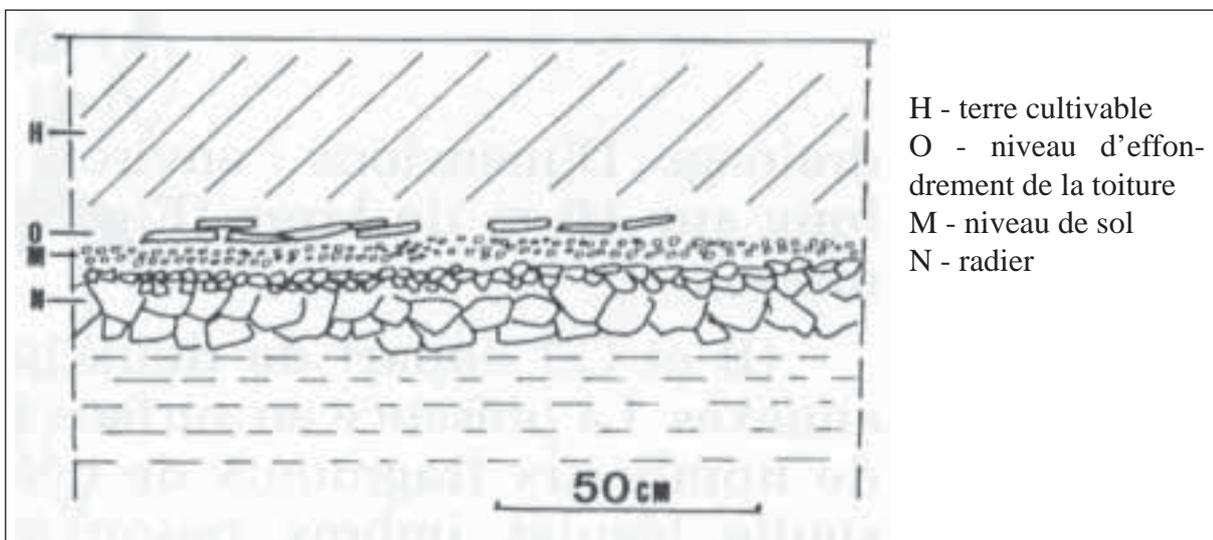


Fig. 6 : coupe du niveau de sol à l'intérieur du bâtiment B (D. Ferté, « Maillolong : un site gallo-romain », BSAVSA, 2002, p. 40).



Fig. 7 : tesselles de mosaïque, collection privée Denis Ferté



Fig. 8 : fragments de céramique sigillée et d'enduit peint, collection privée Denis Ferté



cliché : C. Rivals

Fig. 9 : tessons de céramique sigillée et fragments d'enduits peints, collection privée Denis Ferté



cliché : D. Ferté

Fig. 10 : fragments de bords de céramique sableuse réductrice (Antiquité, haut Moyen Âge), collection privée Denis Ferté



cliché : D. Ferté

Fig.11 : pesons de tissage ou poids en calcaire, collection privée Denis Ferté



cliché : C. Rivals

Fig. 12 : fragment de lampe à huile en terre cuite décorée d'un bélier, collection privée Denis Ferté

Les fouilles de l'ancienne abbaye

Serge Robert, 1987

Situation :

L'emplacement de l'enclos abbatial est connu grâce à des plans du XVIII^e siècle¹. Il est limité au sud par l'Aveyron, à l'ouest par la Bonnette, au nord par la rue de l'Hôpital Majeur et à l'est par la rue du Porche (fig. 1). L'organisation des bâtiments à l'intérieur de l'enclos est par contre totalement inconnue, à l'exception du cimetière, en raison de la destruction de l'abbaye au XVI^e siècle, de l'utilisation de ses matériaux pour diverses constructions (maisons, fortifications) et de l'installation de jardins dans l'enclos au cours du XVIII^e siècle.

L'ancien enclos de l'abbaye est actuellement traversé par le boulevard des Thermes et occupé par divers bâtiments² (fig. 1). Sa partie sud-est a été aménagée en place, appelée promenade des Moines.

Les antécédants :

Des observations avaient été menées dans la partie centrale de l'enclos au moment de la construction des thermes, aujourd'hui transformés en salle des fêtes (parcelle n°207). En effet, en 1911-1912, les travaux pour la construction de l'établissement thermal ont mis au jour des vestiges qu'il convient de rattacher à l'ancienne abbaye. Malheureusement aucune observation archéologique n'a été réalisée en ce début du XX^e siècle. Seule une note dans la revue *Bulletin Monumental* mentionne la découverte de « nombreux fragments sculptés, notamment des bases de colonnes, un reste de statue du XII^e siècle conservant des draperies bien traitées, et enfin, une pierre de forme très allongée décorée d'une croix à la hampe également très longue et qui serait le couvercle d'un tombeau »³. Il est également précisé que « d'autres débris de sculptures, chapiteaux et colonnes provenant de Saint-Antonin auraient été acquis par un antiquaire de Toulouse »⁴. Une planche illustrant ces découvertes a été publiée dans le *BSATG* pour accompagner le compte-rendu de séances qui en fait état⁵ (fig. 2). Ces fragments de lapidaire sont actuellement conservés au musée municipal de Saint-Antonin⁶.

Des éléments architecturaux retrouvés dans la ville renseignent sur le decorum de l'abbaye. Ce sont surtout des sculptures romanes : des fragments de bas-relief⁷, un fragment de colonne⁸,

1 AC Saint-Antonin, non côté ; ADTG, G897.

2 Chapelle, presbytère, école, thermes transformés en salle des fêtes, maison de retraite.

3 *Bulletin Monumental*, n°LXXVII, 1913, p. 471.

4 *Ibid.*

5 Maurice Souleil, « Compte-rendu de séances », *BSATG*, 1912, n° XXXX, p. 312, planche hors texte.

6 Des photographies de ces éléments de lapidaire sont présentées dans le volume 2.

7 Jean-Claude Fau, « Découvertes archéologiques récentes à Saint-Antonin », *BSAVSA*, 1981, p. 55 et 75-79.

8 Georges Julien, « Fragment de colonne du XI^e », *BSAVSA*, 1981, p. 56.

une tête de lion⁹ ou encore un chapiteau représentant Adam et Eve¹⁰. Des tambours de fûts de colonnes ont été retirés du lit de l'Aveyron à la suite d'une inondation et ont été remontés dans le jardin du presbytère¹¹.

Conditions d'intervention en 1987 :

À la fin de l'année 1987, la promenade des Moines devait faire l'objet de travaux. Une fouille de sauvetage a donc été réalisée. Les raisons de ce sauvetage étaient la pose de réseaux d'assainissement, l'alimentation électrique de la place et la plantation d'arbres ; ces aménagements devant atteindre 1,5 m à 2 m de profondeur. Durant le mois de décembre 1987, une équipe d'une quinzaine d'étudiants de l'Université Toulouse 2 Le Mirail a donc oeuvré pendant trois semaines sous la direction de Serge Robert et Gérard Pradalié, maîtres de conférence à l'Université Toulouse 2 Le Mirail. Le projet de poursuivre ces fouilles de sauvetage sous la forme de fouilles programmées n'a pas pu voir le jour. Les sondages ont été rebouchés, les travaux en partie effectués et la promenade des Moines n'a plus rien livré de ses secrets.

À la suite de cette opération, le rapport de fouille n'a pas été rendu au SRA. Le mobilier issu des fouilles a été déposé au musée municipal de Saint-Antonin au mois de juin 2013, accompagné d'une liste du mobilier et du volume d'illustrations. Un article publié en 1988, tout de suite après les fouilles, dans le *BSAVSA* décrit les découvertes sur 13 pages (contenant quatre photographies et deux relevés)¹². Plusieurs entretiens oraux avec Serge Robert entre 2011 et 2013 m'ont permis de préciser certains éléments.

Un chevet polygonal :

En amont des sondages, une enquête dans les archives a été réalisée. Le plan des jardins du monastère dressé autour de 1760¹³ (fig. 3 et 4) et localisant les vestiges de l'église abbatiale a servi aux archéologues pour la détermination d'un périmètre dit « sensible ». Celui-ci est limité à l'ouest par la façade de l'établissement thermal, au nord par le boulevard des Thermes et au sud par les arbres plantés en bordure de la rivière Aveyron (fig. 1). Les premiers murs sont apparus à une faible profondeur et un massif maçonné a été mis au jour dans la partie nord-ouest du périmètre. Une zone non fouillée a été ménagée au niveau de l'entrée latérale est de l'établissement thermal, tandis qu'un sondage profond a été entrepris au sud de sa façade sud-est, afin d'évaluer l'importance des structures médiévales remployées dans la construction de ce bâtiment en 1911. Aucune coupe ne passe par ce sondage dont nous ignorons la profondeur. La cote la plus basse pour le reste du chantier semble être autour de 122 m NGF, le niveau de

9 Charlotte Olivier, « Une tête de lion à Saint-Antonin », *BSAVSA*, 2011, p. 50-61.

10 Jean-Claude Fau, « Découverte d'un chapiteau roman consacré à Adam et Eve », *Bulletin Monumental*, tome 135, 1977, p. 231-235 ; Georges Julien, « Découverte d'un chapiteau roman consacré à Adam et Eve », *BSAVSA*, 1977, p. 51-54.

11 Paul Darasse, « Notes sur quelques objets retirés du lit de l'Aveyron », *BSAVSA*, 1975, p. 22-25.

12 Serge Robert, « Sondages archéologiques sur la Promenade des Moines », *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin*, 1987, p. 39-51.

13 AC Saint-Antonin, non côté.

circulation actuel étant d'environ 124 m NGF.

Au sein de ce périmètre sensible, deux ensembles maçonnés ont été repérés (fig. 5 et 6). Le premier est constitué d'un mur polygonal soutenu par deux contreforts rectangulaires largement débordants [Mr. 302, 305, 306] (fig. 18 à 20). Cette construction est interprétée comme étant une partie du chœur de l'église abbatiale. Il est intéressant de noter que le plan de 1760 propose un tracé similaire pour les ruines du chœur (fig. 4). Plusieurs coupes documentent ces murs et montrent qu'ils sont constitués de blocs taillés de dimensions variables (fig. 9 à 17). Selon Serge Robert, ils reposent sur des murs plus anciens [Mr. 402 et 405] correspondant à un premier édifice, antérieur au XII^e siècle. Il est aussi possible que ces murs anciens, qui ont le même tracé soient des semelles débordantes des fondations. La coupe 9 montre que le mur [Mr. 402] est conservé sur trois assises (fig. 11).

Le second ensemble se situe à l'ouest du premier (fig. 5 et 6). Les murs [Mr. 303 et 304] délimitent un espace quadrangulaire, accolé au chevet polygonal qui doit être interprété comme une chapelle¹⁴. La mise en œuvre des fondations de ces deux ensembles fait dire à Serge Robert qu'ils sont contemporains¹⁵. La photographie du contact de ces deux structures permet d'avancer que le mur [Mr. 303] s'appuie contre le mur [Mr. 302] (fig. 21). Les murs [Mr. 403 et 404] correspondent aussi a priori aux semelles de fondation.

En conclusion, Serge Robert propose une chronologie générale du site. Il identifie un état roman ou préroman, en tout cas antérieur au XII^e siècle¹⁶. Cet état est suivi d'une période de reconstruction de l'abbatiale entre le XII^e et le XV^e siècle¹⁷. Enfin, il avance la confirmation de l'arasement des bâtiments monastiques au milieu du XVI^e siècle¹⁸. Ces hypothèses sont difficiles à vérifier avec la documentation à notre disposition.

Le cimetière :

En parallèle du dégagement des murs, plusieurs niveaux de sépultures ont été mis au jour. Les niveaux supérieurs contenaient un très grand nombre d'ossements humains résultant des travaux d'aménagements des deux derniers siècles mais également des crues de l'Aveyron. Sous ces niveaux perturbés, des inhumations ont été dégagées. Un premier état (phase 1) est représenté par des inhumations en pleine terre (fig. 22). Elles sont installées à faible profondeur

14 Serge Robert ne propose pas de chronologie relative entre ces deux ensembles qui sont portant en contact. « La construction rectangulaire associée au midi du chevet peut apparaître soit comme une chapelle ajoutée au chevet principal (...), soit comme faisant partie intégrante du plan initial de l'édifice, sous forme d'une chapelle latérale au chœur principal », Serge Robert, *op. cit.*, p. 46.

15 L'appareil des deux ensembles est similaire. Les assises mesurent entre 0,28 et 0,40 m de haut et sont constituées de blocs épannelés en calcaire gris clair. « Les fondations les plus anciennes confirment l'ancienneté chronologiquement comparable à celles des phases les plus anciennes du bâtiment principal », Serge Robert, *op. cit.*, p. 44.

16 L'auteur parle d'une « abbaye plus ancienne dont les murs présenteraient un tracé sensiblement différent [à ceux de la phase suivante] (...) correspondant à l'une des dernières périodes de l'édifice religieux roman ou préroman », Serge Robert, *op. cit.*, p. 44.

17 Cette phase correspond « aux très belles assises de pierres équarries formant aujourd'hui les grands murs à semelles débordantes extérieures », *ibid.*

18 Cet arasement « serait perceptible dans la conservation de divers blocages sommitaux et dans la dispersion actuelle des moellons résiduels des anciens parements ». *ibid.*

par rapport au niveau de circulation moderne (fig. 12 et 13) et réparties sur la quasi-totalité de la zone fouillée (fig. 7). La mise en place de ces sépultures intervient après l'arasement des bâtiments conventuels¹⁹, soit après 1562 (fig. 16). Certains corps portent des traumatismes des membres *ante et post mortem* que Serge Robert associe à des « sévices judiciaires correspondant à des condamnations, ou des fractures dues à des coups répétés assésés perpendiculairement à l'axe général du corps »²⁰. Les ossements n'ayant pas été déposés au SRA ni au musée de Saint-Antonin, je n'ai pas été en mesure de faire des observations. La sépulture [Sp. 14] a été aménagée dans l'épaisseur du mur [Mr. 306] certainement après l'arasement du chevet (fig. 8 et 14). Cette phase d'inhumation est à rattacher à la période des guerres de Religion. À faible profondeur, un mur orienté nord-est / sud-ouest [Mr. 201] est interprété par l'archéologue comme la séparation entre le secteur d'inhumations catholiques à l'ouest et la partie destinée à inhumer les protestants à l'est (fig. 7). Ce mur repose directement sur le contrefort occidental du chevet polygonal (fig. 9). Son démontage a permis la découverte d'un chapiteau à volutes en remploi, identique à celui découvert en 1911.

Une seconde phase d'inhumation (phase 2) semble contemporaine des reconstructions du chœur de l'église abbatiale (fig. 8). Elle est représentée par une dizaine de tombes maçonnées orientées²¹ (fig. 24 et 25). Elles sont constituées de coffre de dalles calcaires dont la couverture n'est pas systématiquement en place (fig. 9, 13 à 16). La plupart sont munies d'une logette céphalique en tuf ou en calcaire. Quelques unes de ces tombes ont été étudiées. Elles se présentaient sous la forme de sépultures multiples contenant entre 3 et 14 individus. Dans ces tombes quelques aiguilles et des anneaux en alliage cuivreux ont été découverts (fig. 23). D'un point de vue stratigraphique, la couverture des tombes se situe au niveau de la surface de circulation correspondant aux murs de l'abside polygonale²² (fig. 13). Certaines d'entre elles reposaient sur la couverture d'autres tombes qui n'ont pas été étudiées. Trois tombes de cette phase [Sp. 18, 22 et 23] ont une orientation différente des autres sépultures en raison de leur position contre le chevet (fig. 8, 10 et 11). Cette position représente un emplacement privilégié. On relève la présence de deux tessons de céramique grise pouvant appartenir à un vase pégau contre la tombe [Sp. 22].

Enfin, un groupe d'inhumations (phase 3), représenté par les sépultures [Sp. 09, 10, 11, 15 et 17], a été repéré sous les remblais modernes à l'intérieur de l'abside (fig. 8, 12 et 13). Leur conservation est médiocre. Il s'agit de coffres de tuf dont il ne reste le plus souvent que la logette céphalique (fig. 20 et 26). L'orientation est la même que celles des tombes maçonnées. Le sarcophage en tuf [Sp. 09] repose sur un sol situé au niveau du ressaut de fondation du mur [Mr. 405]. Il contenait au moins cinq individus les uns sur les autres, sans réduction (fig. 20 et

19 Certains corps « reposent directement sur le sommet aplani après arasement, des grands murs médiévaux, (et) peuvent être chronologiquement situés au cours de cette période de destruction des bâtiments conventuels », *ibid.*, p. 45.

20 *Ibid.*, p. 45.

21 Il s'agit des sépultures [SP 03, 04, 05, 06, 07, 08, 12, 13 et 21].

22 « L'intérêt de ces niveaux de sépultures réside dans la simultanéité stratigraphique de leur niveau de dalle de couverture (lorsqu'elles subsistent) et des niveaux de semelles débordant (donc des phases de construction ou de reprise) des grands murs de l'édifice » *Ibid.*, p. 45.

26).

Trois sarcophages (deux maçonnés, un monolithe en tuf) ont été prélevés et remontés dans le jardin du presbytère.

Le mobilier :

Au sein de ces tombes, plusieurs indices témoignent de la présence de pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle : des fragments de coquille de pecten ainsi que deux ferrets de bourdons de pèlerins²³ (fig. 27).

Le mobilier n'a pas été étudié. J'ai pu consulter les objets céramiques et métalliques déposés au musée municipal de Saint-Antonin en juin 2013. Il s'agit pour le mobilier métallique, d'une monnaie, de plusieurs bagues, de clous en fer, de deux aiguilles ainsi qu'un fragment de lame de ciseau de tanneur²⁴. Le mobilier céramique est varié et s'étend du II^e siècle de notre ère à la période contemporaine. Le contexte stratigraphique dans lequel les objets ont été découverts n'est pas toujours précisé. La période antique est représentée par de la céramique Claire B (seconde moitié II^e - fin III^e siècle ap. J-C)²⁵ et de la céramique sigillée sud-gauloise (première moitié II^e siècle ap. J-C)²⁶ (fig. 29). Quelques bords permettent par ailleurs d'identifier de la céramique des XII^e-XIII^e siècle (fig. 28). On note également la présence de fragments de *tegulae*, et de verre à vitre.

Les découvertes opérées lors de cette fouille de sauvetage renseignent non seulement sur l'organisation du cimetière et la forme du chevet de l'église abbatiale mais aussi sur l'existence d'occupations antiques au niveau de la ville de Saint-Antonin. Les quelques tessons antiques mis au jour par l'équipe de Serge Robert constituent en effet le seul témoignage d'une occupation aussi ancienne à Saint-Antonin.

Bibliographie :

- Robert S., « Sondages archéologiques sur la Promenade des Moines », *BSAVSA*, 1987, p. 39-51.

23 Les unités stratigraphiques ou les tombes dans lesquelles ont été découverts ces deux ferrets ne sont pas précisées. L'étiquette accompagnant le premier mentionne le carroyage CXI et l'indication « près balustrade ». Celle du second précise qu'il s'agit du matériel trouvé dans un niveau de remblai de la « zone ouest du mur 201 », près du contrefort, dans le carroyage CIII.

24 Ce dernier a été identifié par Serge Robert comme une lame de couteau mais il semble qu'il s'agisse en réalité d'un ciseau à cuir. Il est comparable à celui représenté sur la figure 440 de l'ouvrage de Gabrielle Démians d'Archimbaud, *Les Fouilles de Rougiers (Var): contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen*, Paris, France, 1980, p. 460.

25 Tesson n°C56, carroyage C_II.

26 Tesson n°C109, carroyage C_XI. Céramique sigillée sud-gauloise de type SIG SG-DR37b, datée de la première moitié du II^e siècle de notre ère, dont le décor frustré est illisible (Michel Py, (dir.), *Dicocer : dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord-occidentale VII^{ème} s. av. n. è - VII^{ème} s. de n. è.*, Provence, Languedoc, Ampurdan, Lattes, 1993, 574).

Illustrations :

- Fig. 1 : localisation de l'emprise des sondages réalisés sur la promenade des moines
- Fig. 2 : planche représentant les vestiges découverts à l'emplacement de l'abbaye au moment de la construction de l'établissement thermal en 1911-1912
- Fig. 3 : plan représentant l'emplacement des ruines du monastère dressé en 1760
- Fig. 4 : détail du plan représentant l'emplacement des ruines du monastère
- Fig. 5 : implantation du carroyage
- Fig. 6 : plan des structures maçonnées mises au jour et emplacement des coupes
- Fig. 7 : plan des sépultures de la phase 1
- Fig. 8 : plan des sépultures de la phase 2
- Fig. 9 : coupe n°4 (E/O)
- Fig. 10 : coupe n°10 (NO/SE)
- Fig. 11 : coupe n°9 (NO/SE ; O/E)
- Fig. 12 : coupe n°5 (NO/SE)
- Fig. 13 : coupe n°6 (N/S)
- Fig. 14 : coupe n° (NO/SE)
- Fig. 15 : coupe n°8 (NE/SO)
- Fig. 16 : coupe C (NS)
- Fig. 17 : coupe E (NO/SE)
- Fig. 18 : murs [Mr.203] et [Mr.305] du chevet polygonal
- Fig. 19 : contrefort oriental
- Fig. 20 : sarcophage en tuf [Sp.09] et mur [Mr.305] du chevet polygonal
- Fig. 21 : contact entre le mur [Mr.302] du chevet polygonal et le mur [Mr.303] de la chapelle latérale
- Fig. 22 : sépultures en pleine terre de la phase 1
- Fig. 23 : anneau découvert dans une sépulture
- Fig. 24 : tombes maçonnées [Sp.13] et [Sp.03] de la phase 2
- Fig. 25 : plan et coupes de la tombe [Sp.03]
- Fig. 26 : sarcophage monolithe en tuf [Sp.09] de la phase 3
- Fig. 27 : ferrets de bourdons de pèlerins
- Fig. 28 : céramique médiévale
- Fig. 29 : tesson de céramique sigillée sud-gauloise

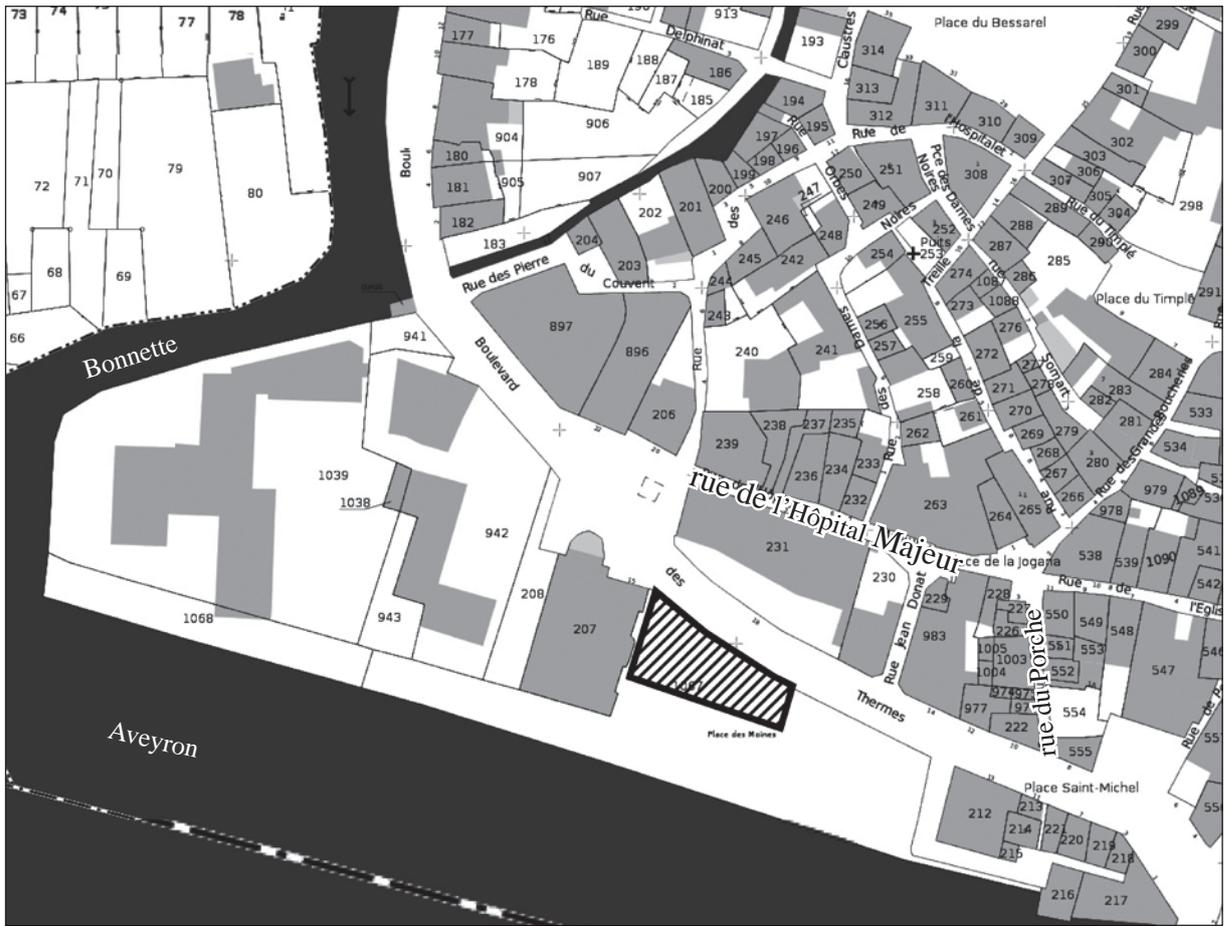


Fig. 1 : le site de l'abbaye sur le cadastre actuel. L'emprise des sondages réalisés sur la promenade des moines est représentée par des hachures. La parcelle 207 correspond à l'établissement thermal.

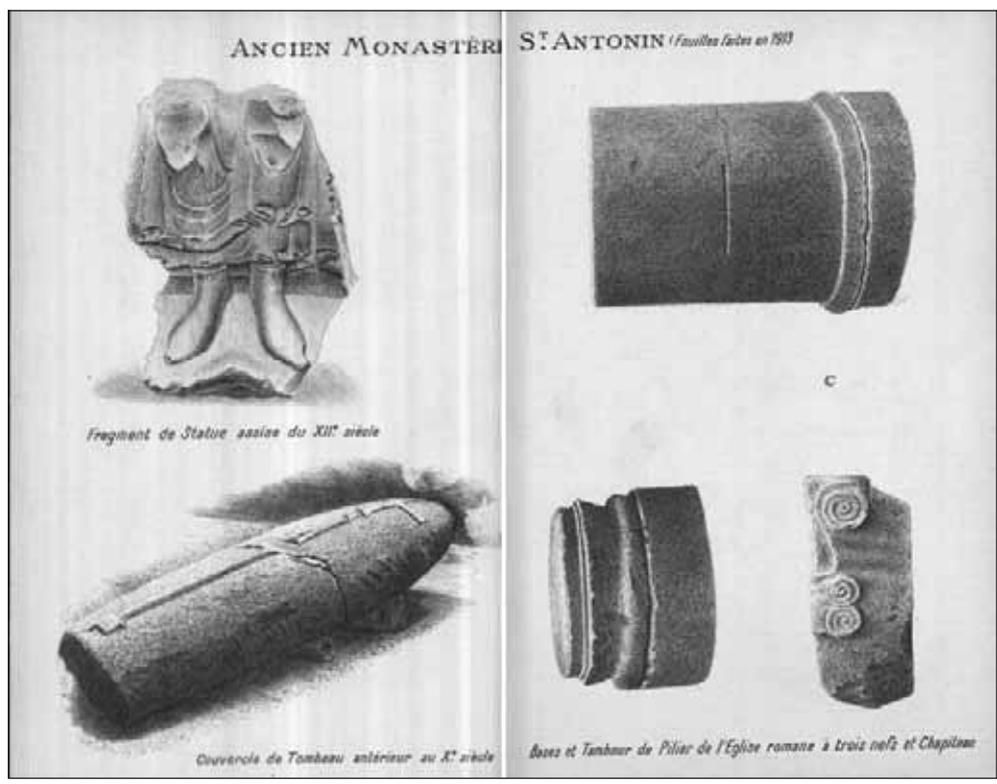
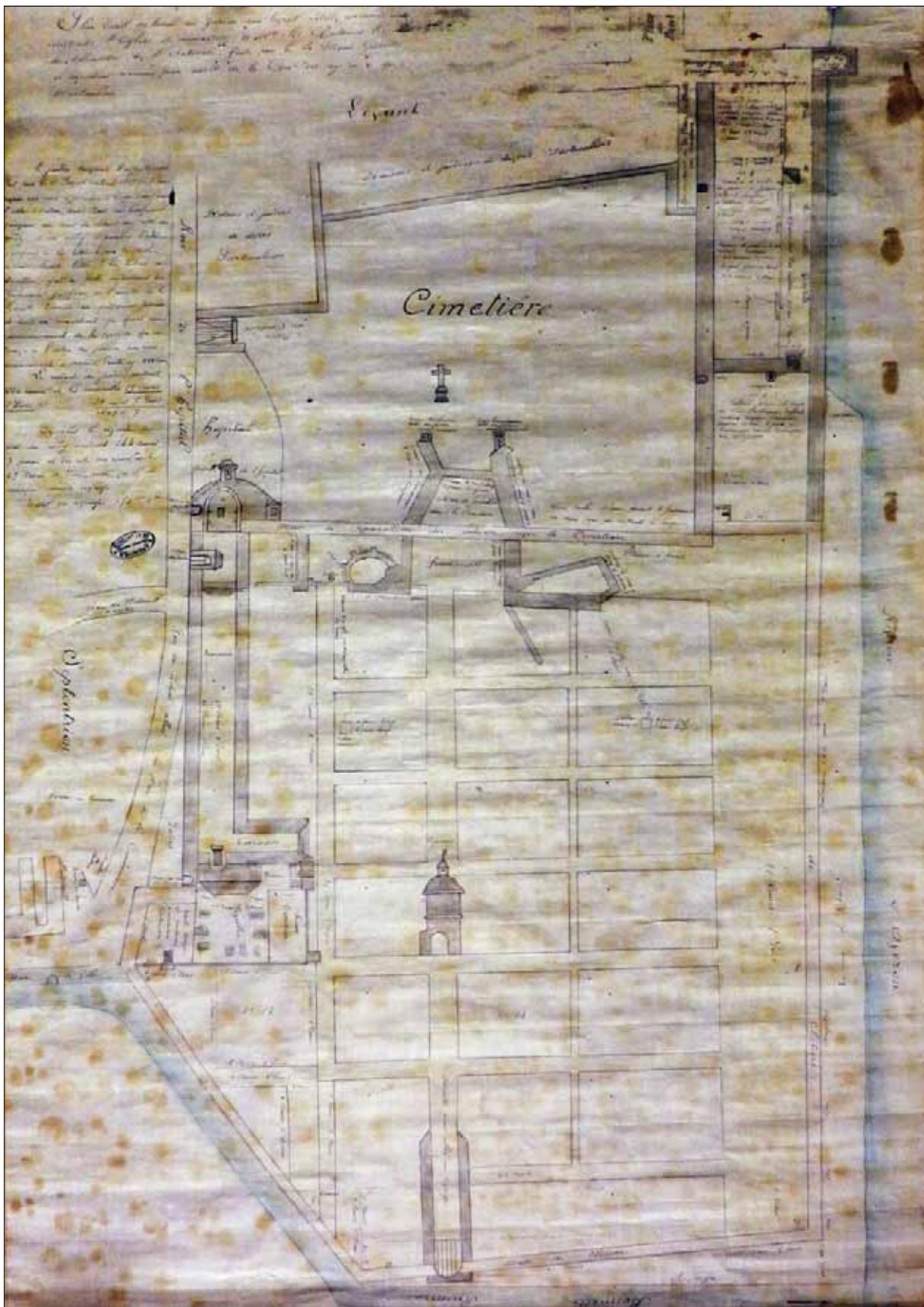
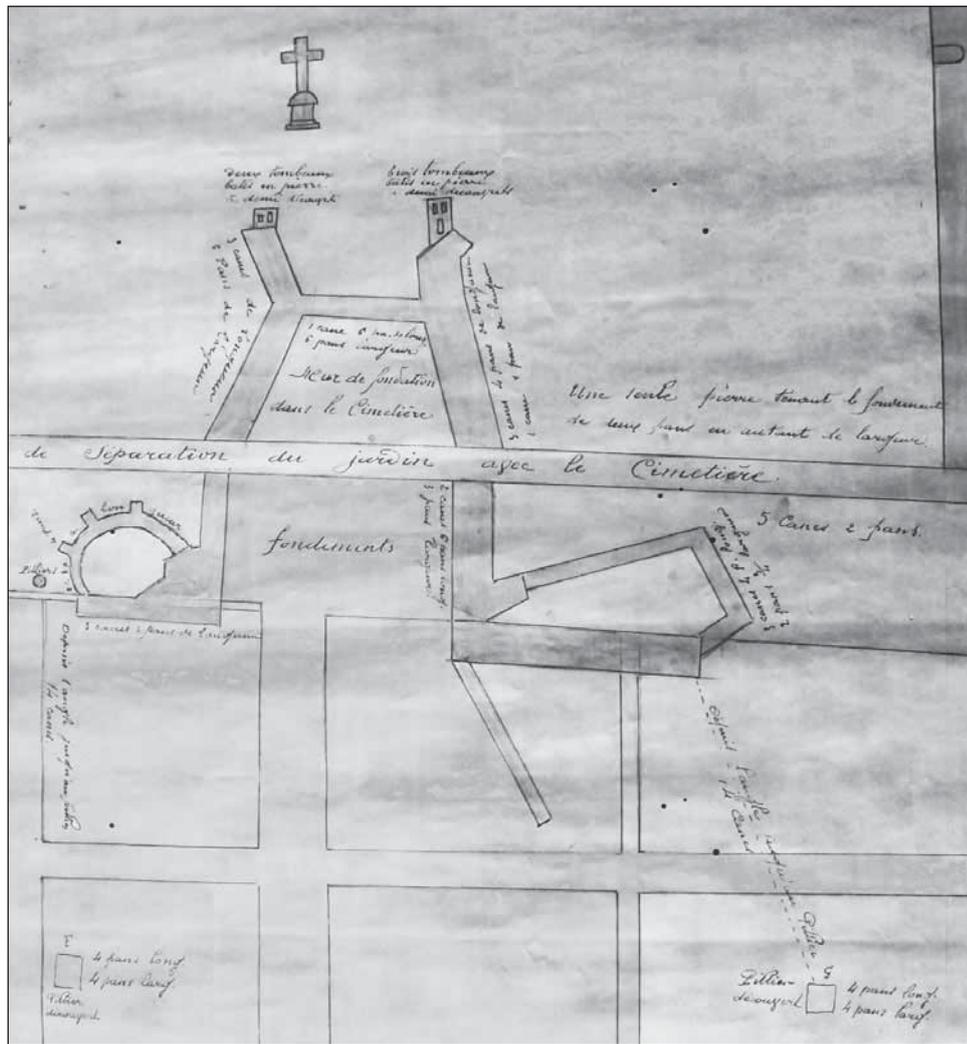


Fig. 2 : planche représentant les vestiges découverts à l'emplacement de l'abbaye au moment de la construction de l'établissement thermal en 1911-1912 (BSATG, 1912, n°XXXX, planche hors texte).



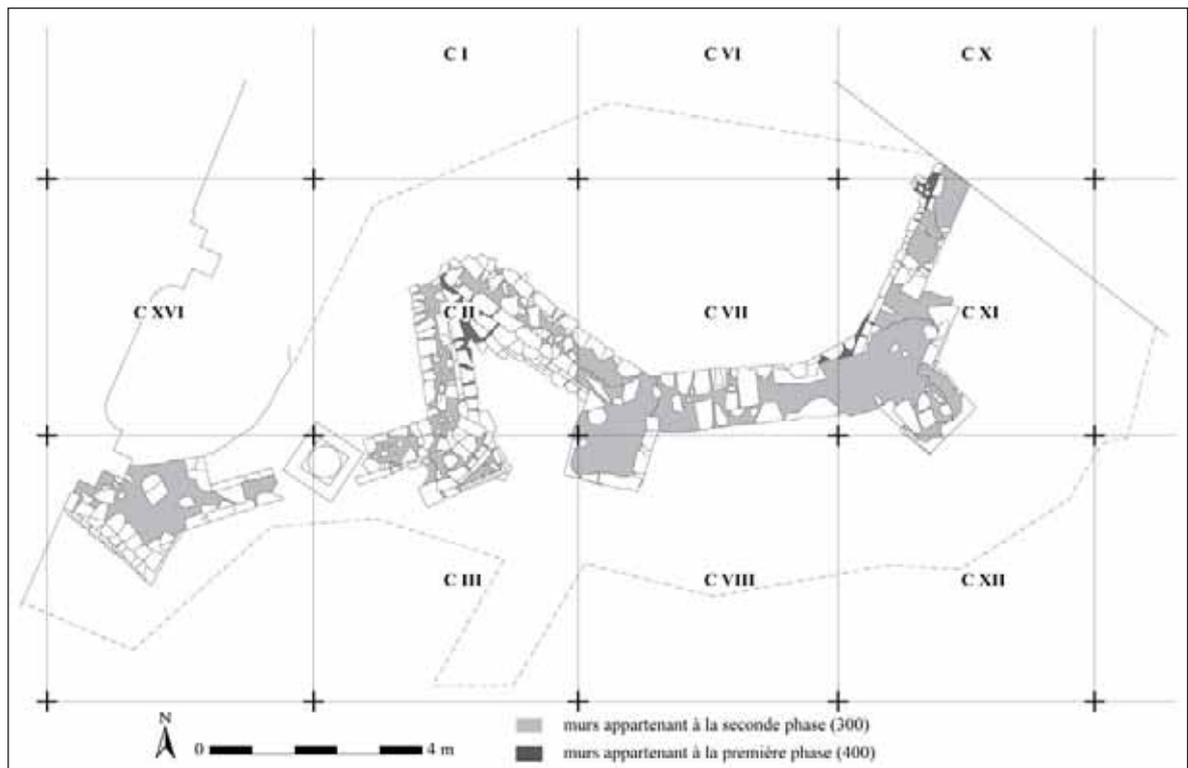
cliché : C. Rivals

Fig. 3 : plan représentant l'emplacement des ruines du monastère, dressé en 1760 (AC Saint-Antonin, non côté). Le nord est à gauche.



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : détail du plan représentant l'emplacement des ruines du monastère, dressé en 1760 (AC Saint-Antonin, non côté). Le nord est à gauche



relevé : C. Allios, DAO : C. Rivals

Fig. 5 : implantation du carroyage des fouilles de Serge Robert

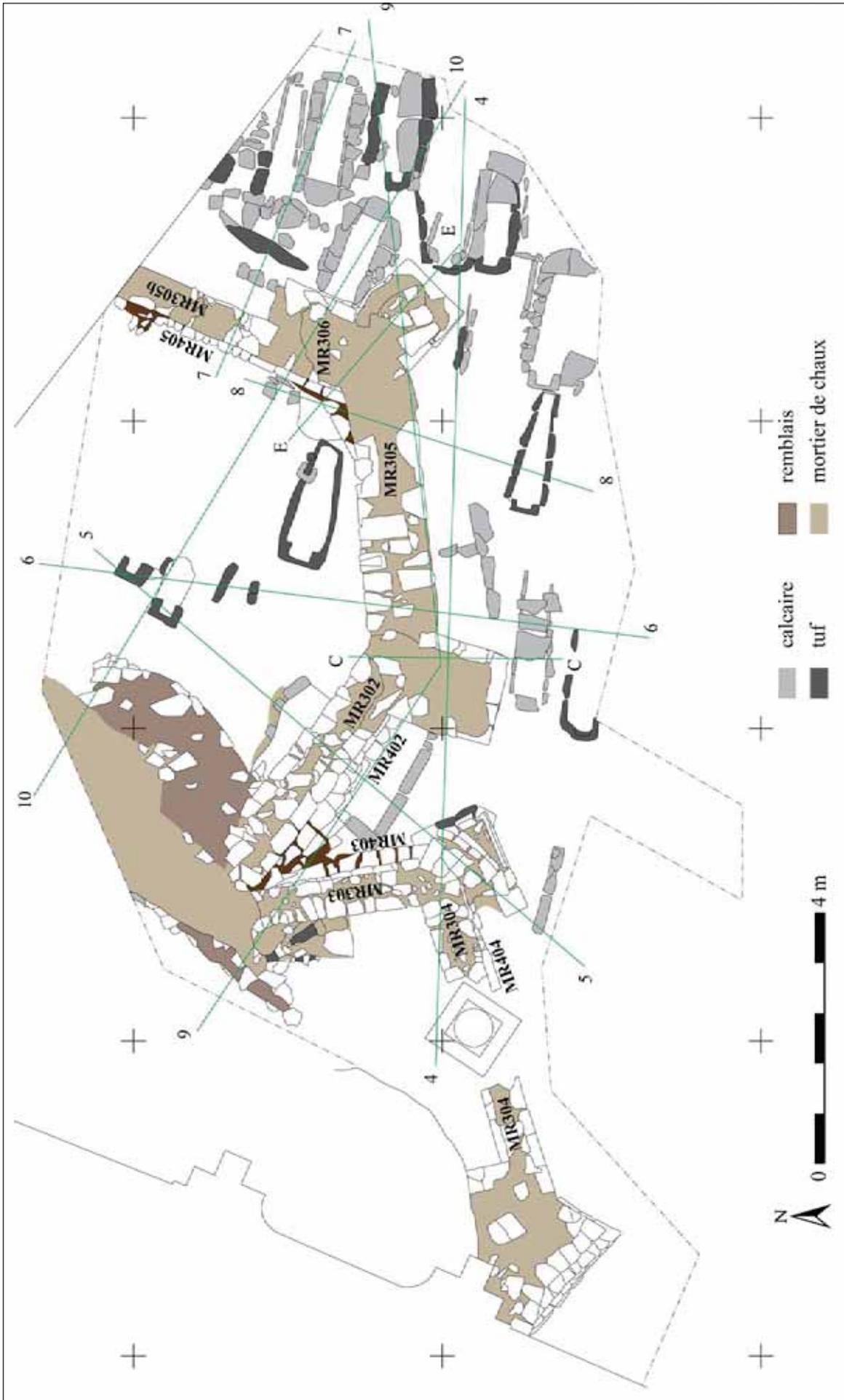


Fig. 6 : plan des structures maçonnées mises au jour et emplacement des coupes

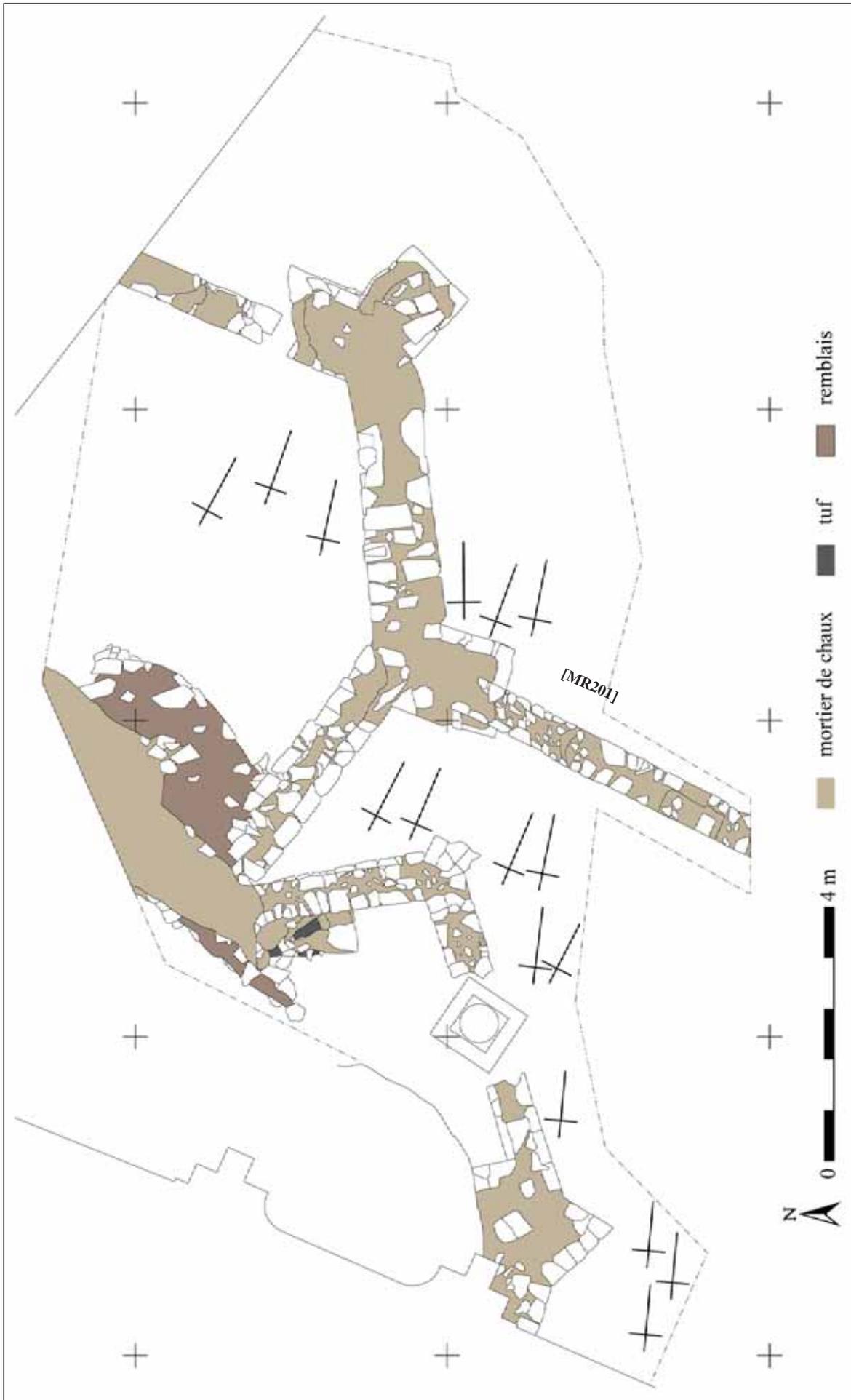


Fig. 7 : plan des sépultures de la phase 1

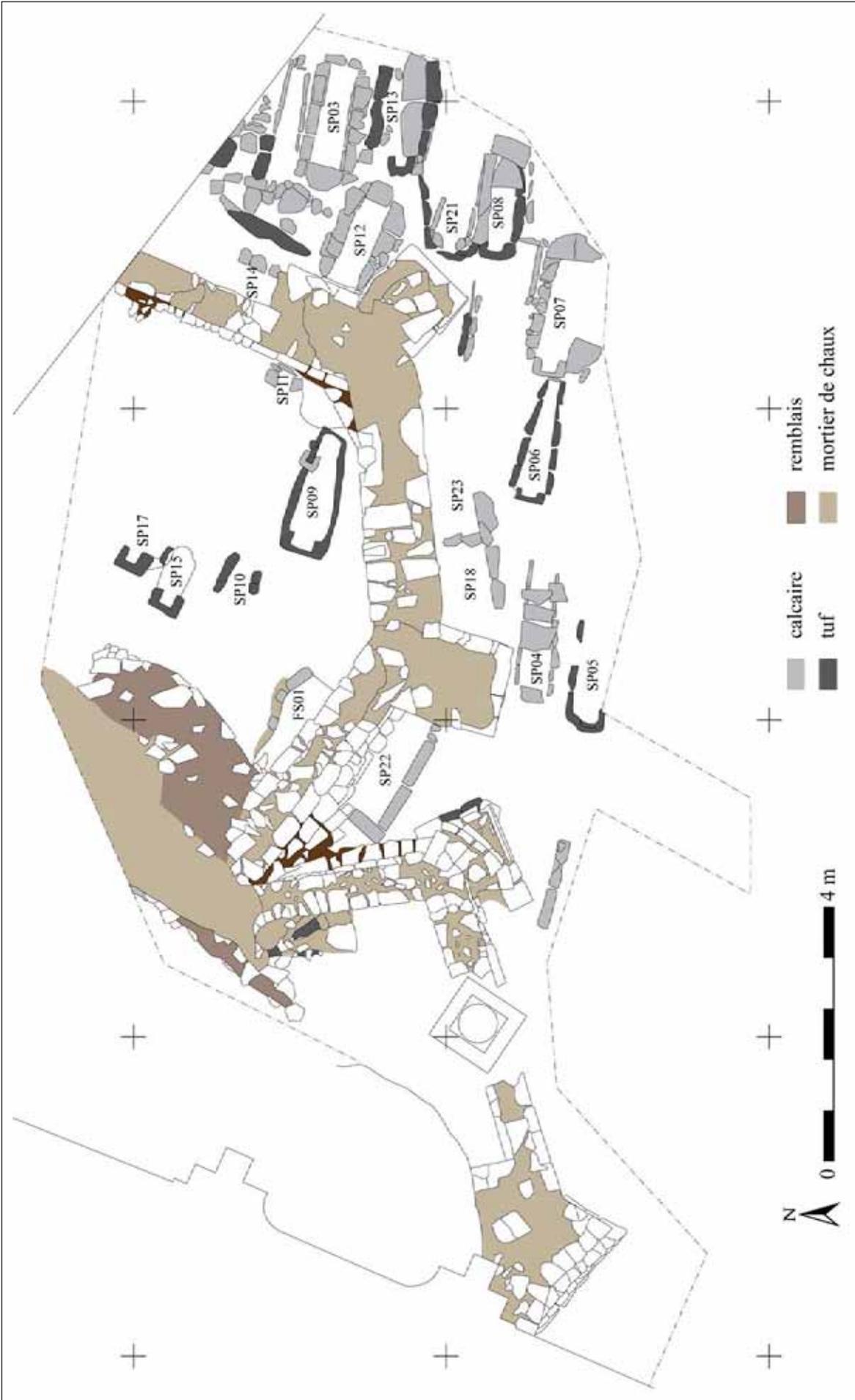
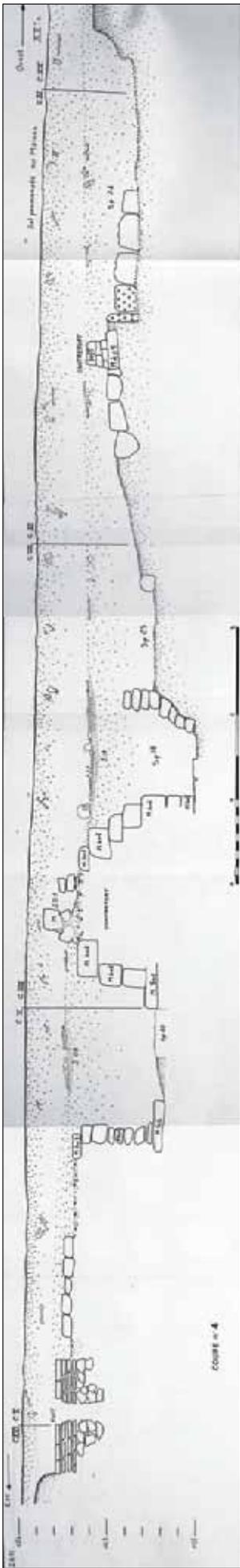
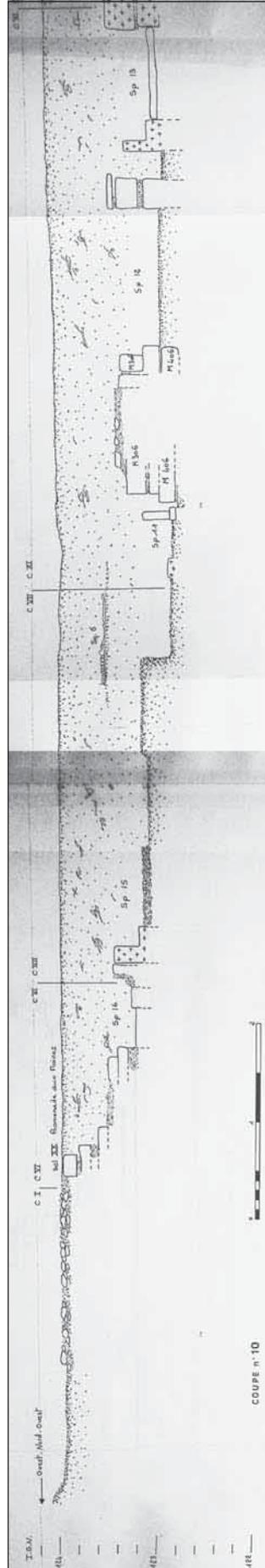


Fig. 8 : plan des sépultures des phases 2 et 3



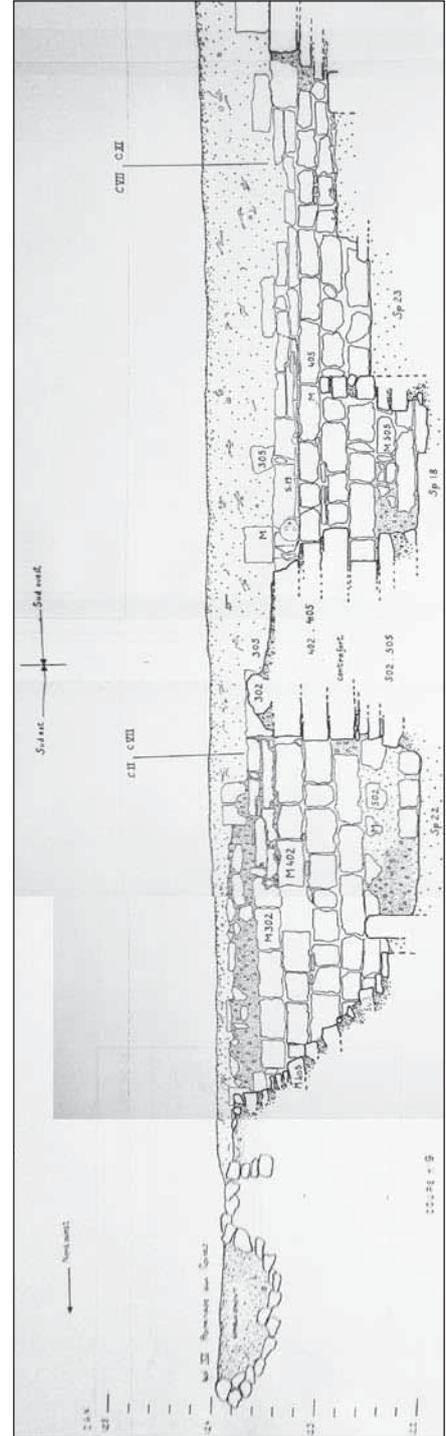
réal. : S. Robert

Fig. 9 : coupe n°4 est / ouest



réal. : S. Robert

Fig. 10 : coupe n°10 nord-ouest / sud-est



réal. : S. Robert

Fig. 11 : coupe n°9 nord-ouest / sud-est puis est / ouest

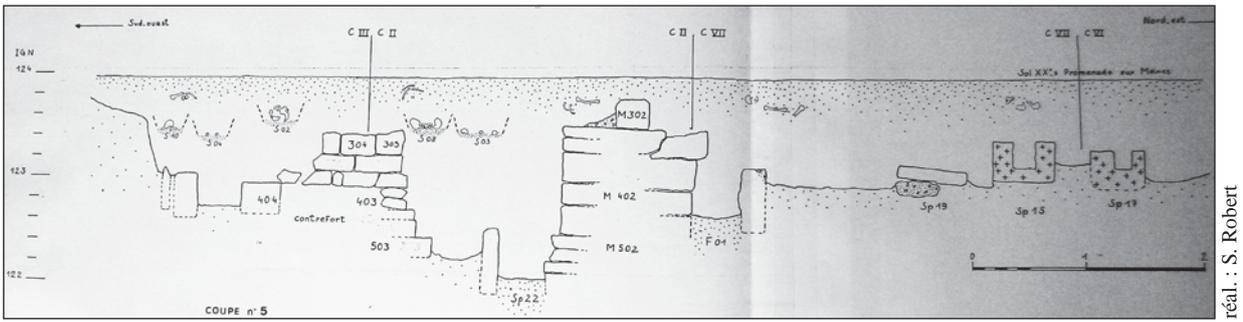


Fig. 12 : coupe n°5 nord-est / sud-ouest

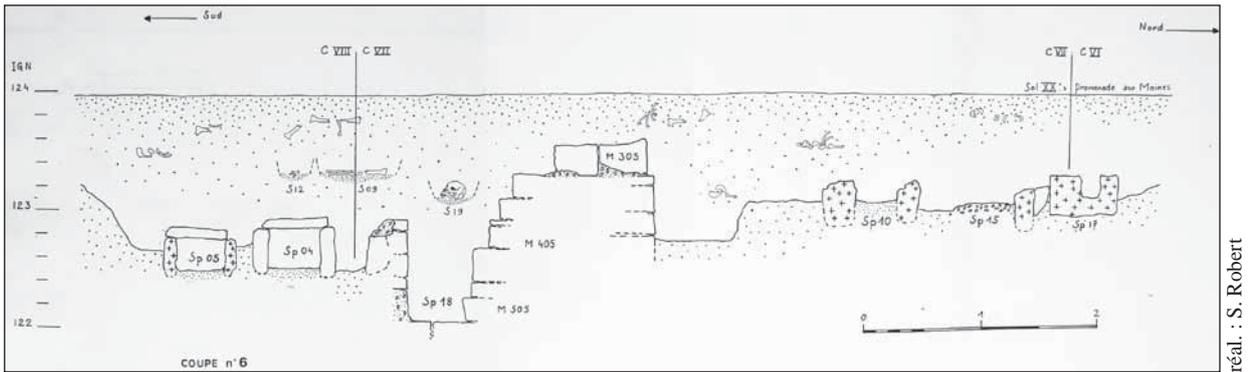


Fig. 13 : coupe n°6 nord / sud

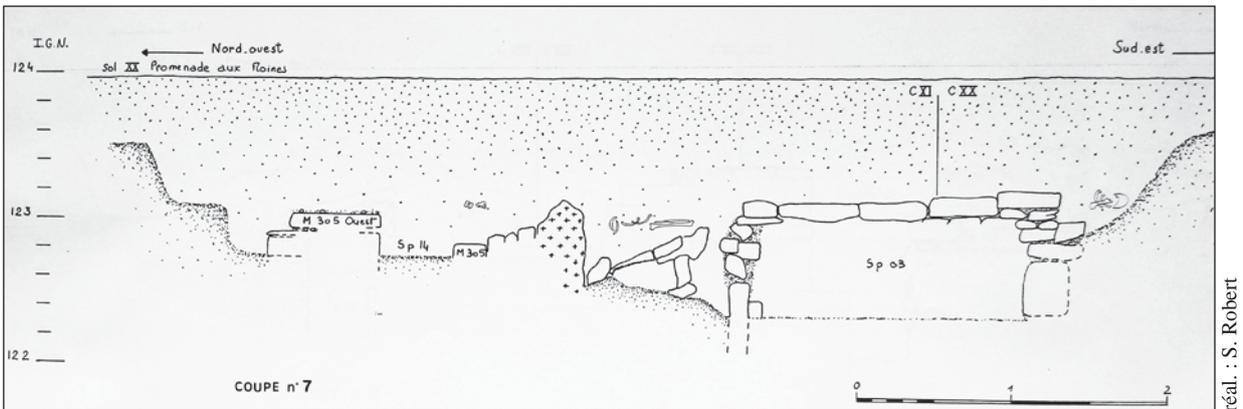


Fig. 14 : coupe n°7 nord-ouest / sud-est

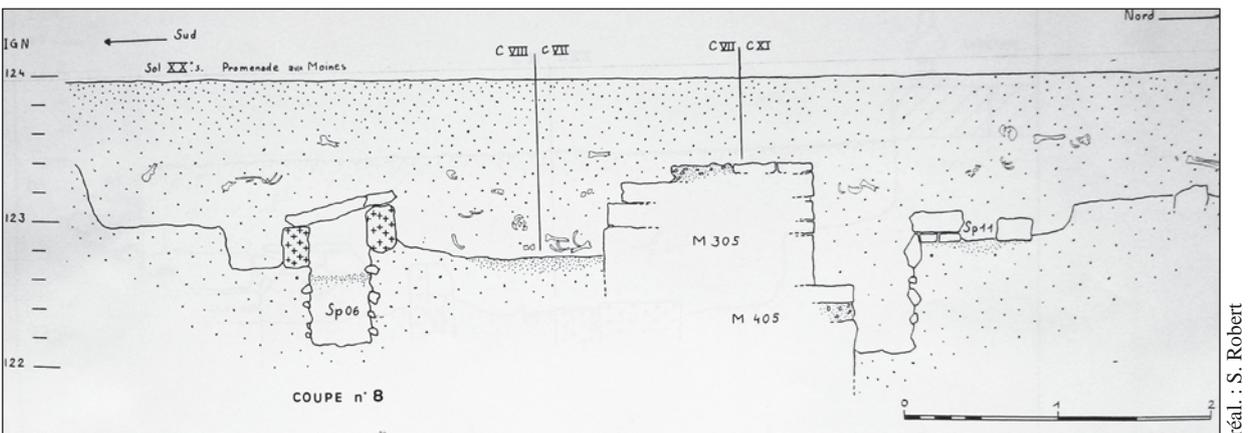


Fig. 15 : coupe n°8 nord-est / sud-ouest

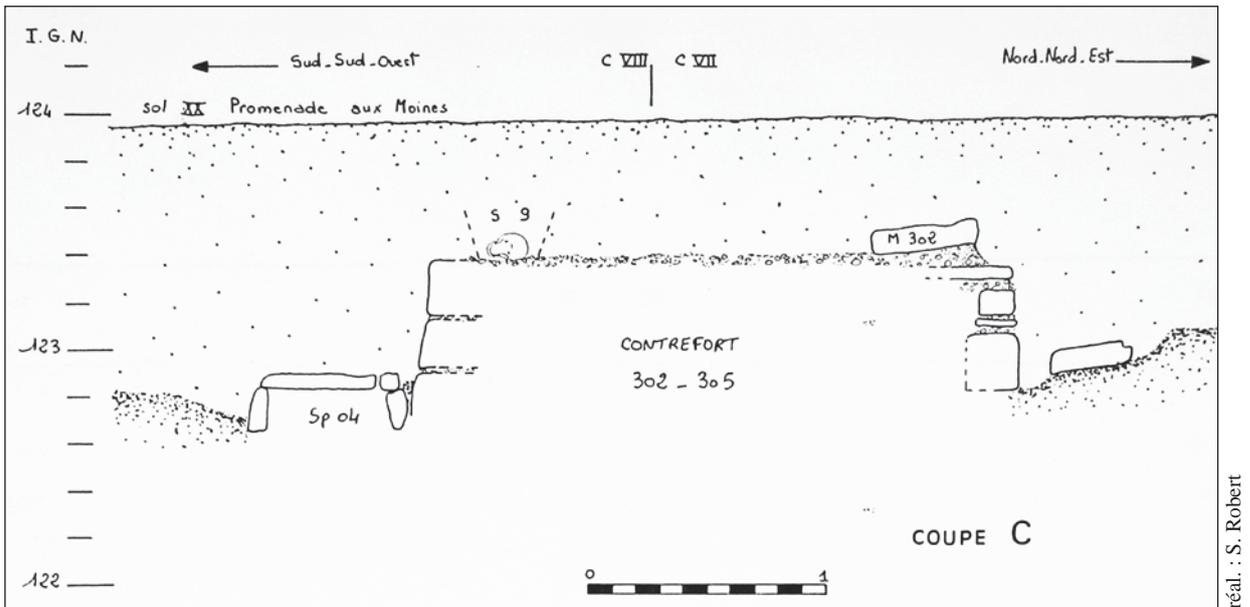


Fig. 16 : coupe C nord / sud

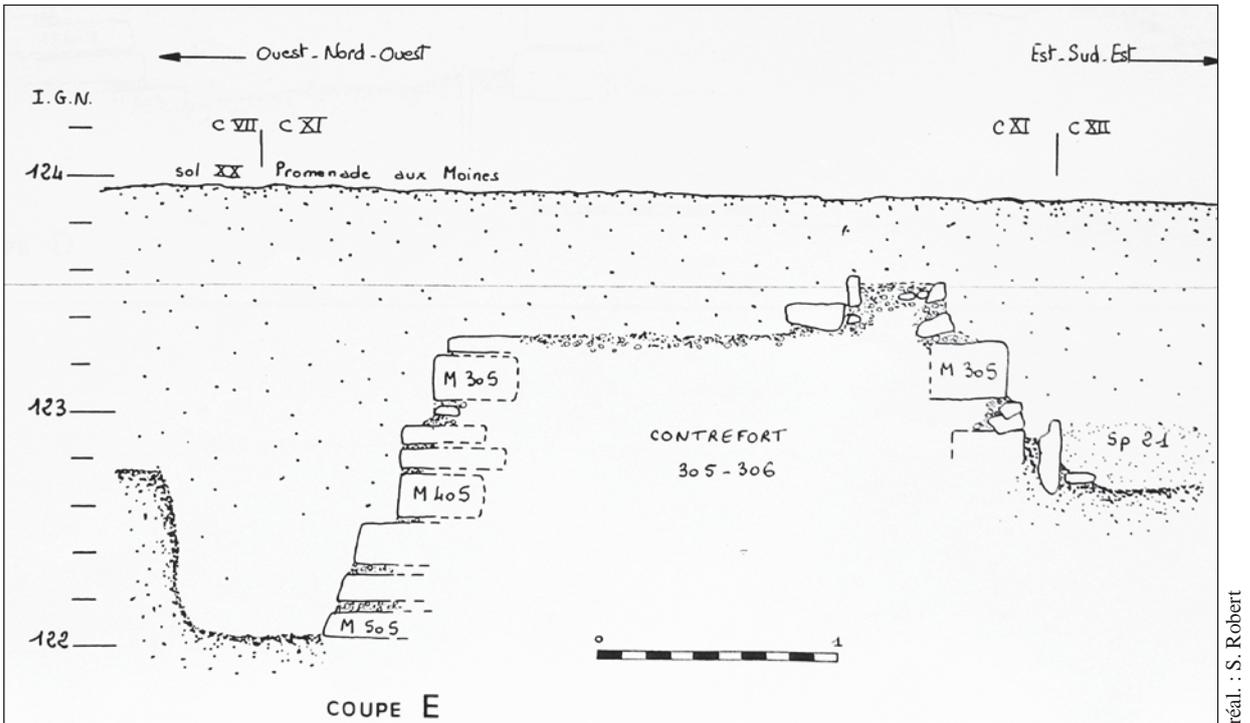


Fig. 17 : coupe E nord-ouest / sud-est

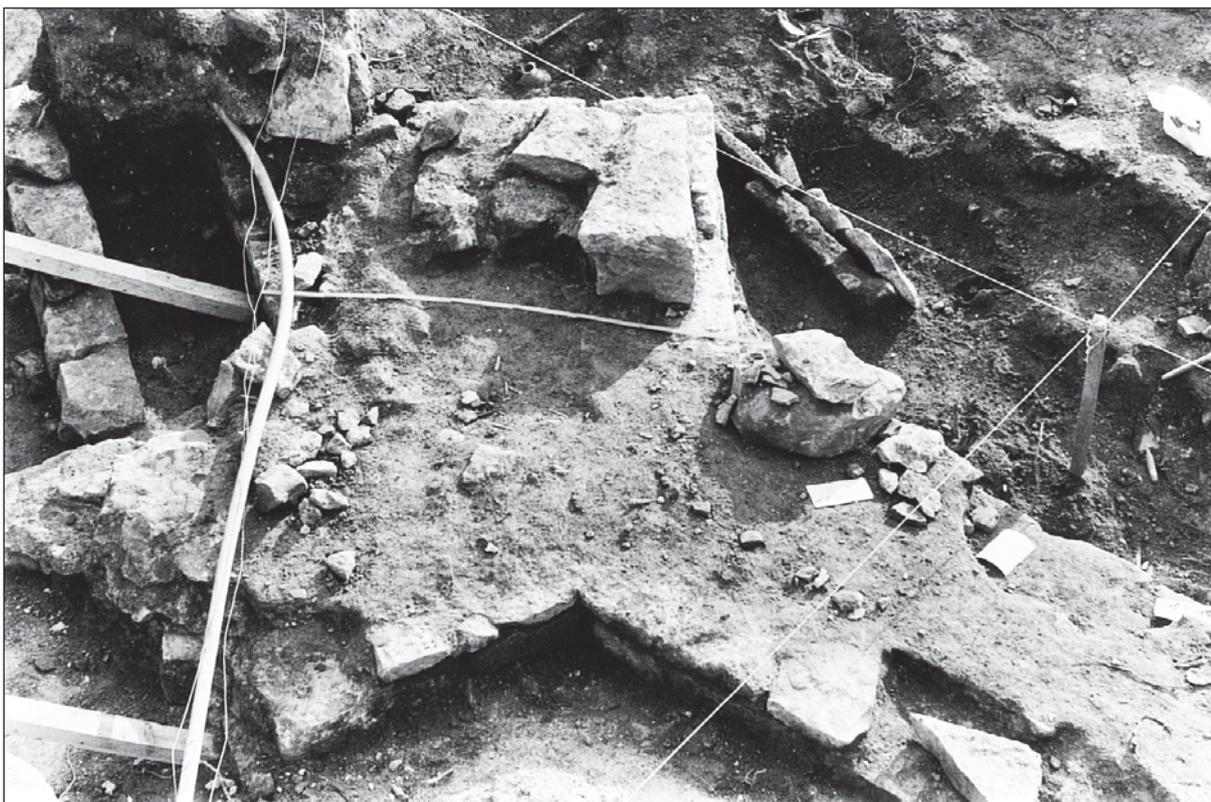
réal. : S. Robert

réal. : S. Robert



cliché : S. Robert

Fig. 18 : murs [Mr.302] et [Mr.305] du chevet polygonal, vus depuis le sud-est



cliché : S. Robert

Fig. 19 : contrefort oriental, vu depuis le nord-ouest



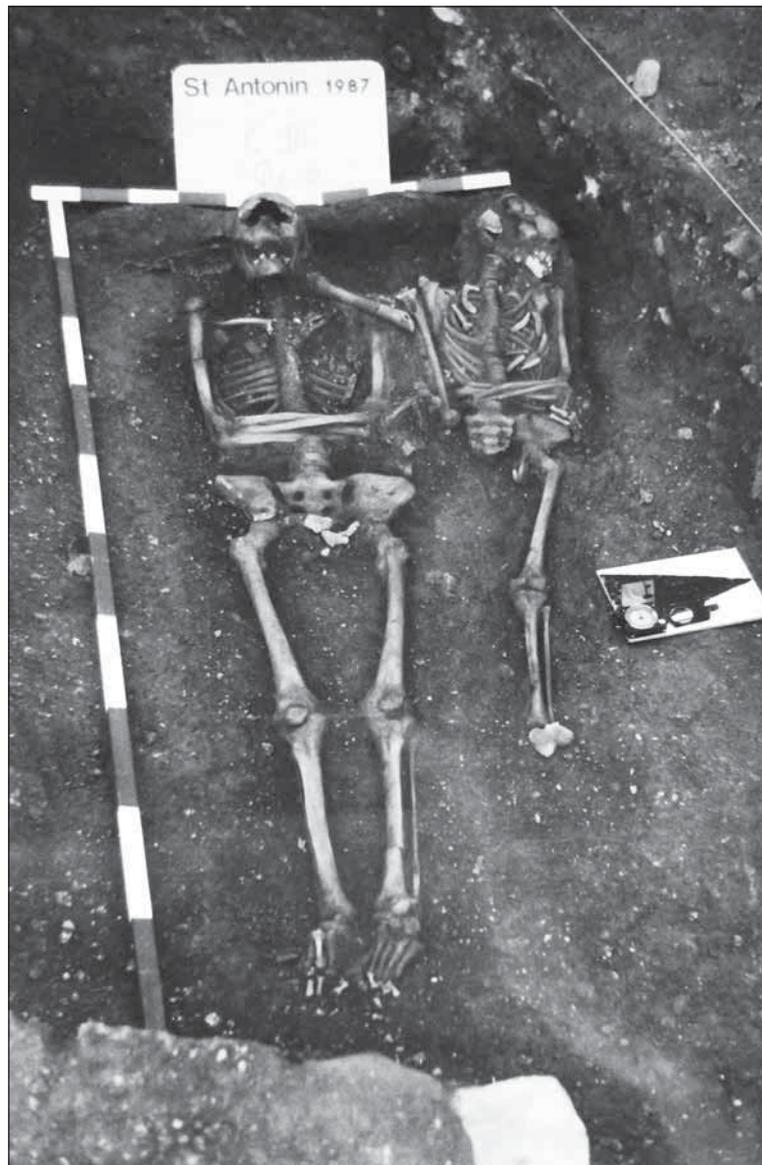
cliché : S. Robert

Fig. 20 : sarcophage en tuf [Sp. 09] au premier plan, mur sud du chevet polygonal [Mr.305] en arrière plan, vus depuis le nord-ouest



cliché : S. Robert

Fig. 21 : contact entre le mur [Mr.302] du chevet polygonal et le mur [Mr.303] de la chapelle latérale. Au premier plan, [Sp.22].



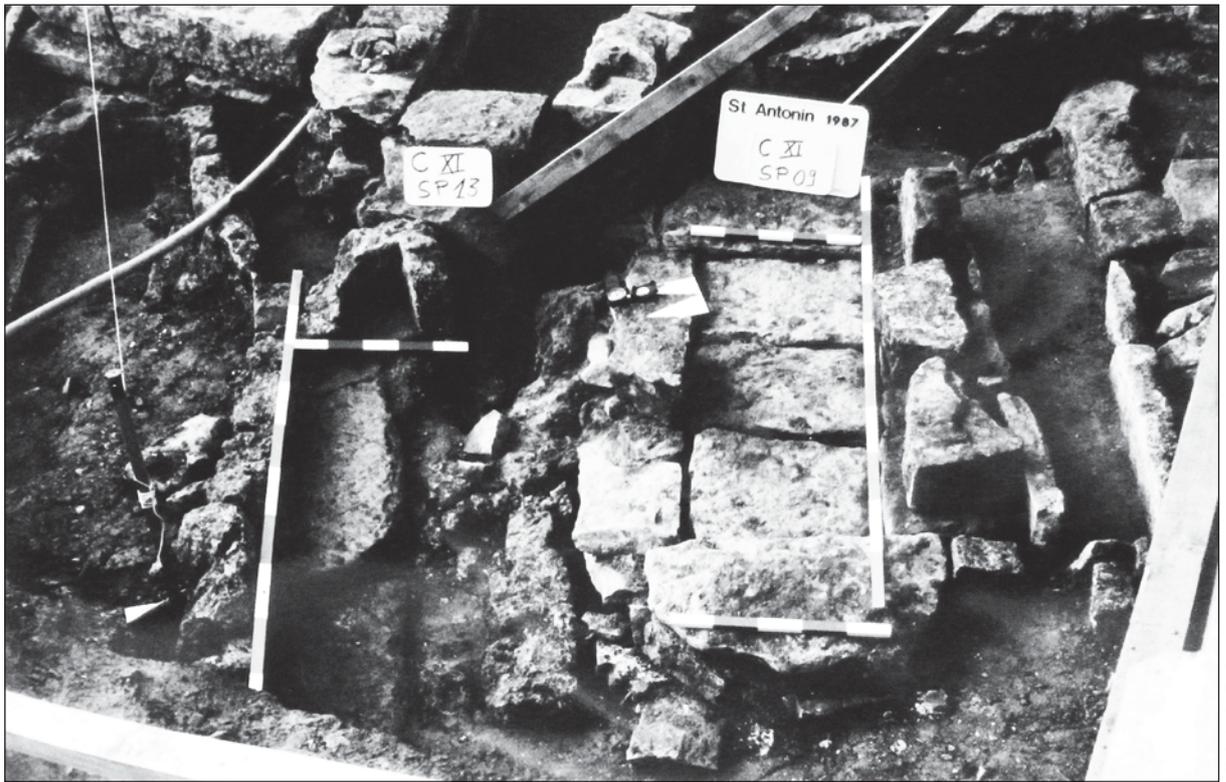
cliché : S. Robert

Fig. 22 : sépultures en pleine terre appartenant à la première phase d'inhumations, datée du XVI^e siècle



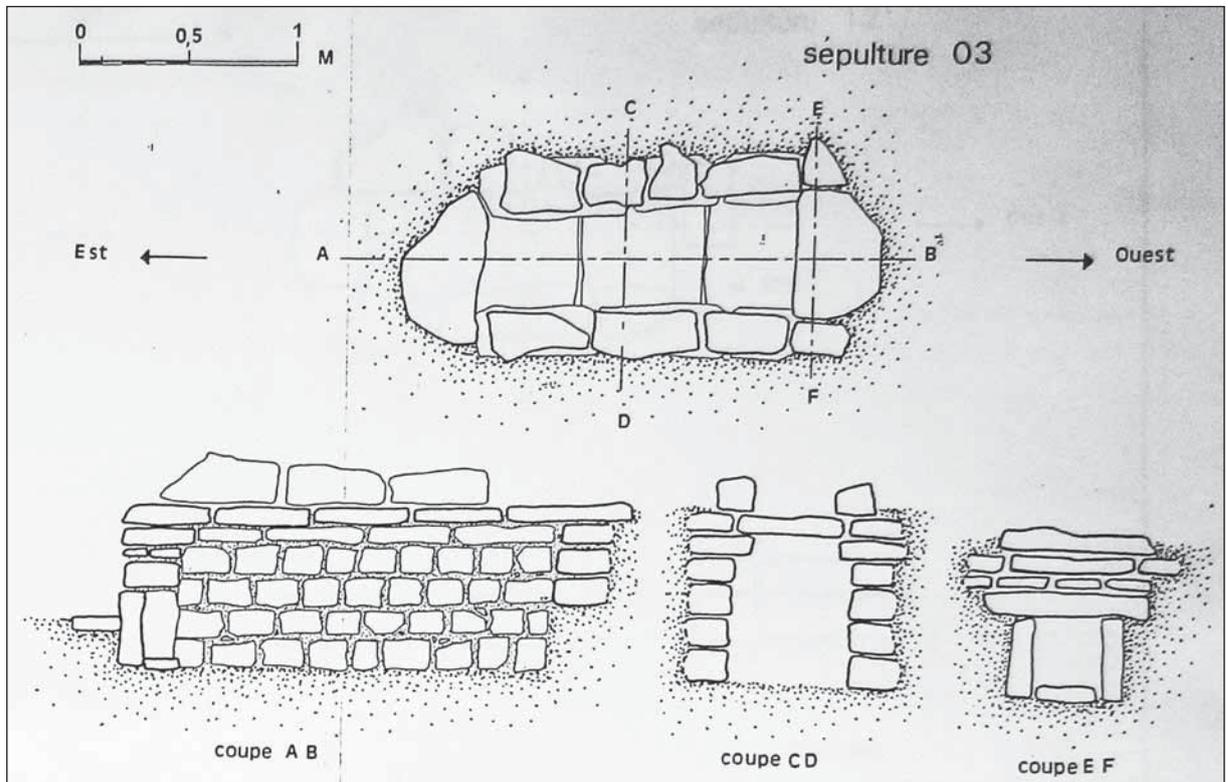
cliché : C. Rivals

Fig. 23 : anneau découvert dans une sépulture à la limite des carroyages C_VII et C_VIII



cliché : S. Robert

Fig. 24 : tombes maçonnées appartenant à la deuxième phase d'inhumations, contemporaine de la construction du chevet polygonal. [Sp.13] à gauche et [Sp.03] à droite



réal. : S. Robert

Fig. 25 : plan et coupes de la tombe maçonnée [Sp.03]



Fig. 26 : sarcophage monolithe en tuf [Sp.09] appartenant à la phase d'inhumations primitive

cliché : S. Robert



clichés : C. Rivals

Fig. 27 : ferrets de bourdons de pèlerin

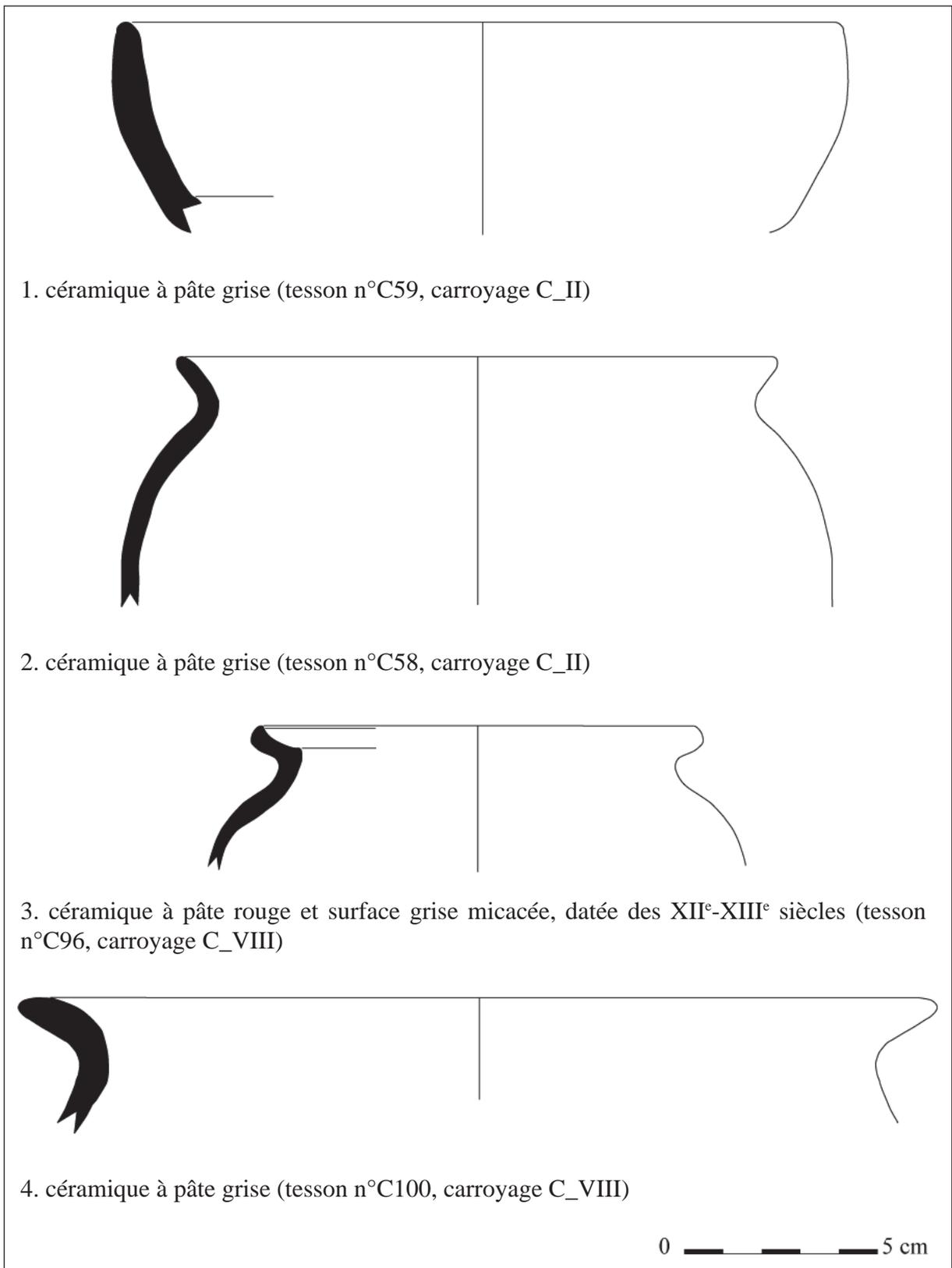


Fig. 28 : céramique médiévale

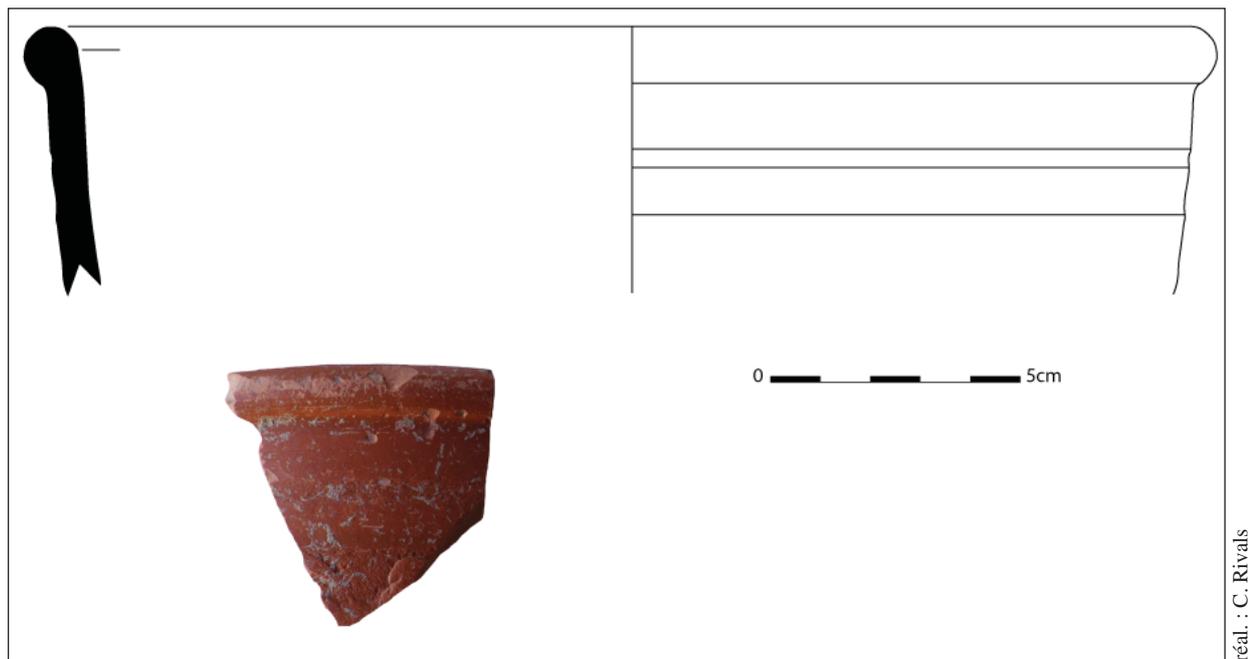


Fig. 29 : tesson de céramique sigillée sud-gauloise de type SIG SG-DR37b (première moitié du II^e siècle de notre ère), carroyage C_XI. Le décor fruste est illisible

Découverte de canaux souterrains

Suivi de travaux dans le secteur de la place du Mazel Vieilh

Serge Robert, 1987

Situation et contexte des découvertes :

En 1987, des tranchées furent creusées dans les rues de la Porte des Carmes et Cayssac et les places du Mazel Vieilh et du Buoc, pour la mise en place de câbles EDF (fig. 1). Serge Robert, qui travaillait au même moment sur la promenade des Moines a pu mener un suivi archéologique. L'emplacement exact des sondages réalisés par Serge Robert au niveau des tranchées EDF est inconnu. La documentation accessible concernant ces observations consiste en quelques relevés et photographies présents dans le volume d'illustrations de la fouille de la promenade des Moines¹. Le mobilier provenant de ces sondages a été déposé au musée municipal de Saint-Antonin en juin 2013.

Des canaux souterrains et des structures maçonnées :

Ces sondages ont révélé la présence d'un canal souterrain dans la rue Cayssac (fig. 3 à 8). Hélas, ni l'orientation, ni l'emplacement exact de ce canal ne sont connus. Il est maçonné en calcaire lié au mortier et recouvert de dalles de calcaire d'une épaisseur de 0,20 à 0,30 m, reposant sur des parois maçonnées (fig. 2, 4). Il est recouvert d'un niveau de remblai d'environ 0,50 m d'épaisseur, lui-même scellé par le niveau de circulation actuel. Le fond du canal, par endroit recouvert d'un niveau argileux, est composé de dalles fines (fig. 2).

Un sondage a été effectué à l'extrémité de la rue des Carmes (fig. 3). La tranchée n'atteint que 1 m de profondeur. Des murs ont été repérés, sans qu'il soit possible d'en définir la fonction. Etant donné l'emplacement de ce sondage, il pourrait s'agir des vestiges des fortifications.

Au niveau des places du Mazel Vieilh et du Buoc, les coupes dessinées par Serge Robert montrent que la base des murs observés n'a pas été atteinte (fig. 3). Nous ne sommes donc pas en mesure de dire s'il y avait un canal souterrain dans ce secteur. Le mur que l'on voit à 1 m sur la première coupe s'appuie sur une dalle calcaire qui correspond soit au ressaut de fondation, soit à la couverture d'un canal sur lequel repose le mur en question².

Le mobilier :

Le mobilier issu de ces sondages appartient essentiellement à la période Moderne. Plusieurs tessons de céramique vernissée appartiennent en effet au XVII^e siècle (fig. 5). Les fragments de

1 Ce volume est disponible au musée municipal de Saint-Antonin.

2 Ce type d'aménagement a été observé dans la rue du Four Neuf.

réipients en verre (verres à boire, flacons) sont plus difficiles à dater même s'il est tentant de les rapprocher du XIX^e siècle (fig. 6), à l'exception du goulot de bouteille en verre bleu bullé qui pourrait être antique (fig. 7). Plusieurs clous à tête carrée ont également été mis au jour dans ces sondages. Enfin, une matrice de sceau pendentif en laiton a été découverte³ (fig. 8).

Le mobilier découvert ne permet pas de proposer une datation du canal ni des murs observés. Serge Robert ne fait pas non plus état d'une quelconque chronologie relative. L'hypothèse de la mise au jour d'une portion des fortifications médiévales ne peut donc pas être vérifiée. Il est par contre possible d'avancer que le canal est médiéval, et certainement mis en place autour des XII^e-XIII^e siècles, en même temps que le reste du réseau hydrographique souterrain de la ville.

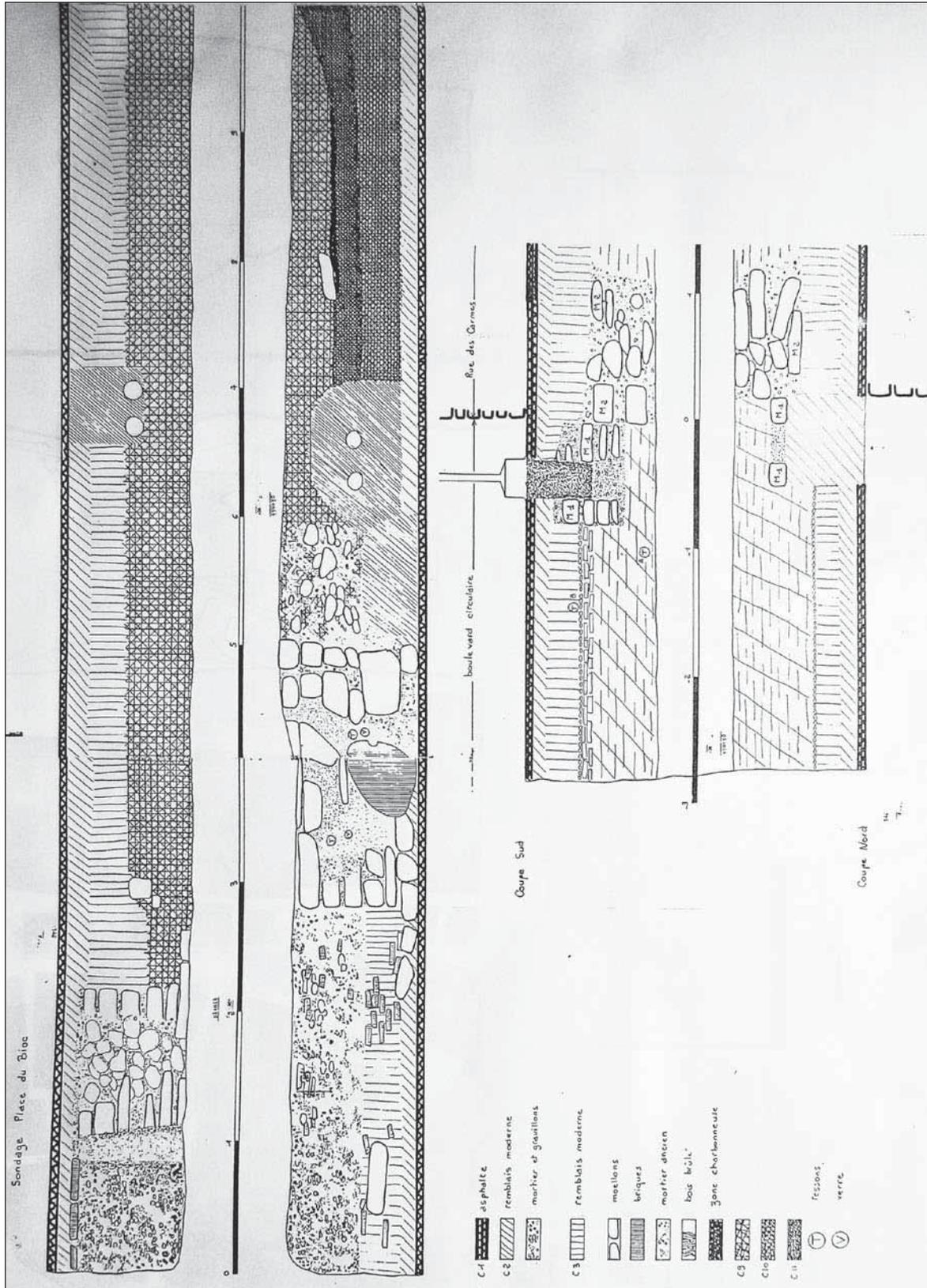
Illustrations :

- Fig. 1 : localisation des tranchées
- Fig. 2 : planche des relevés réalisés rue Cayssac par Serge Robert
- Fig. 3 : coupes, place du Mazel Vieilh, rue des Carmes
- Fig. 4 : canal, rue Cayssac
- Fig. 5 : jatte en céramique du XVII^e siècle, place du Mazel Vieilh
- Fig. 6 : fragments de verres à boires et de flacons, place du Mazel Vieilh
- Fig. 7 : goulot de bouteille en verre bleu bullé
- Fig. 8 : sceau pendentif en laiton

³ L'objet mesure environ 5 cm de haut et la lettre L est présente sur le sceau. Par comparaison, il est possible d'avancer que cette matrice de sceau pendentif date du XIX^e siècle.



Fig. 1 : localisation des tranchées EDF réalisées en 1987 et ayant bénéficiées du suivi archéologique de Serge Robert.



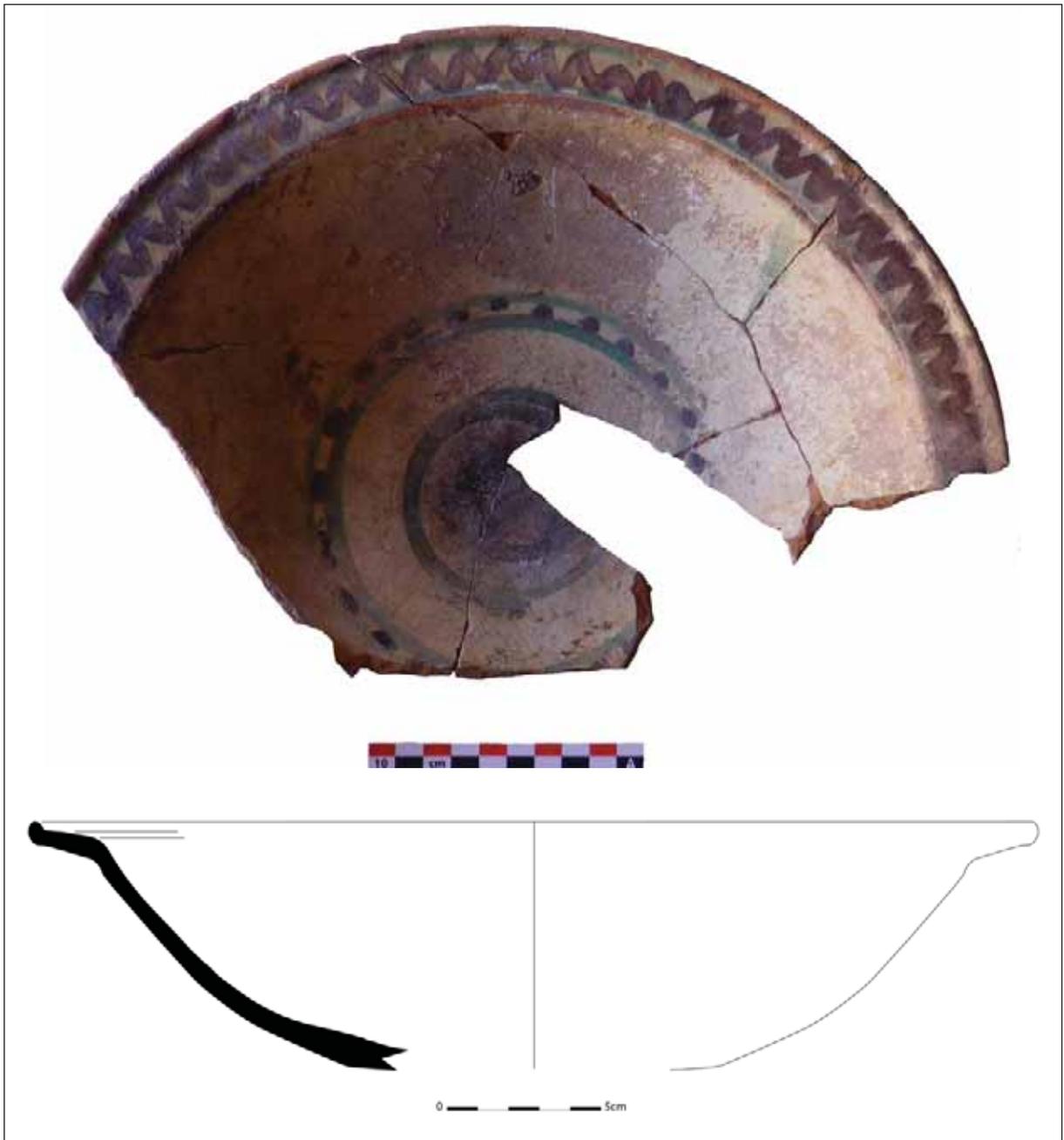
réal. : S. Robert

Fig. 3 : coupes réalisées par Serge Robert dans le cadre du suivi de travaux.



cliché : S. Robert

Fig. 4 : photographie du canal observé dans la tranchée réalisée dans la rue Cayssac



réal. : C. Rivals

Fig. 5 : jatte à pâte rouge et vernis interne, datée du XVII^e siècle



Fig. 6 : fragments de verres à boire et de flacons en verre

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : goulot de bouteille en verre bleu bullé



clichés : C. Rivals

Fig. 8 : sceau pendentif en laiton

Les canaux de la rue du Four Neuf

Suivi de travaux
Cécile Rivals, 2012

Situation et contexte des découvertes :

La rue du Four Neuf, étroite et à angle droit, est installée dans la partie nord-est de la ville (fig. 1). Elle débouche au sud sur la rue Droite et à l'ouest sur la rue Rive Valat. Cette dernière est contiguë et parallèle au canal de la dérivation supérieure de la Bonnette.

Des travaux dans ce secteur ont débutés dans le courant du mois de janvier 2012. L'aménagement d'un square (fig. 2) à l'emplacement de l'ancien four (parcelle 1066) a entraîné la reprise du réseau d'évacuation des eaux de pluie et d'infiltration. Pour cela, d'anciens canaux médiévaux ont été dégagés puis curés pour l'installation de tuyaux en PVC d'un diamètre de 0,20 m (fig. 3). Ces derniers récupèrent les eaux de pluies et les rejettent dans le canal de la dérivation supérieure de la Bonnette au niveau de la rue Rive Valat.

Ces travaux ont été effectués sans surveillance archéologique. Le SRA a été prévenu, et j'ai par la suite mené un certain nombre d'observations, assorties de photographies et de relevés. Mon travail n'a toutefois pas consisté en une surveillance archéologique proprement dite. Plusieurs tranchées et sondages ont été réalisés à la pelle mécanique pour les travaux. J'ai procédé à l'étude de deux sondages, en rafraîchissant les bermes afin de comprendre l'organisation de cet espace. Le sondage 1 est situé dans la section orientale de la rue du Four Neuf (fig. 1). D'une surface d'environ 3 m², il est implanté directement sur le canal souterrain qui longe les bâtiments. Le sondage 2 est placé en contrebas de la ruelle du Four Neuf, à l'angle nord-est du nouveau square.

Un canal souterrain qui collecte les eaux usées de plusieurs maisons :

Un canal souterrain a donc été dégagé le long de la section nord de la rue du Four Neuf (fig. 1 et 4), mais il a été rebouché avant que je n'ai le temps de l'étudier correctement. Ce canal d'une largeur de 0,30 à 0,45 m longe les façades septentrionales de la rue (fig. 5). Il est couvert par des lauzes qui reposent pour la partie sud sur un ressaut appartenant à la même phase de construction que l'élévation des façades des bâtiments (fig. 6 et 7). D'une largeur de 0,08 m, le ressaut est constitué de dalles calcaires. Une structure maçonnée parallèle aux façades, constituée de trois assises, sert de support à la couverture de l'autre côté.

Ce canal était rejoint par plusieurs autres canaux secondaires issus des maisons attenantes (fig. 8 et 9), et se jetait dans la dérivation supérieure de la Bonnette avant d'être bouché par des briques à l'endroit de la confluence des deux réseaux. Des canaux secondaires débouchent ainsi au niveau de plusieurs maisons (fig. 1). Certains possèdent encore leur couverture, faite de

lauzes. Un autre présente un fond dallé (fig. 9).

La construction de la paroi méridionale du canal de la section nord de la rue du Four Neuf, indique qu'il a été conçu en même temps que les maisons qu'il borde (fig. 4 et 5). Les phases de construction les plus anciennes repérées dans les maisons de ce secteur (ID 32, 41, 57, 60, 121, 175, 176) appartiennent aux XII^e et XIII^e siècles.

Du mobilier céramique et des ossements de faune étaient présents dans les déblais des travaux. Le mobilier céramique présente une grande hétérogénéité, allant de tessons à pâte noire médiévaux à de la porcelaine du siècle dernier. Les ossements de faune ne présentent pas de traces de découpe.

Le canal bifurque ensuite vers le sud sur une longueur d'au moins 20 m (l'extrémité sud n'a pas été dégagée) (fig. 1). Dans cette partie, il est décalé de 0,20 à 0,70 m des murs des bâtiments que longe la rue du Four Neuf à l'ouest. Orienté nord/sud, il mesure 0,42 m de large. Contrairement à la section nord, il est composé de deux parois indépendantes des autres constructions (fig. 10 et 11). Les parois [St. 10106 et 10107] sont faites de blocs calcaires liés à l'aide d'un mortier de couleur claire avec inclusion de charbons millimétriques (fig. 11 et 12). Le fond du canal [St. 10114] est constitué d'une succession de dalles calcaires d'une épaisseur 0,25 m (fig. 14). Il est couvert de lauzes d'une épaisseur d'environ 0,12 m [Us. 10105] (fig. 10, 11 et 14). Les niveaux observés à l'intérieur du canal supposent une utilisation très longue de cet égout [Us. 10111 et 10112]. Le mobilier présent dans ces niveaux s'étend jusqu'au XIX^e siècle. Le canal a été installé sur un niveau argileux noir, contenant des blocs calcaires anguleux ainsi que quelques charbons et ossements de faune, qui pourrait s'apparenter à un remblai [Us. 10113] (fig. 11). La couverture du canal est recouverte par des niveaux hétérogènes [Us. 10108 et 10109], avant la mise en place d'une calade [St. 10103] (fig. 10 et 11).

Le débouché d'un canal secondaire provenant d'une des maisons a été observé dans la paroi ouest au niveau du sondage 1 (fig. 1). Cette évacuation a été obturée à la fin du Moyen Âge [St. 10115]. Le bouchage est constitué de lauzes de calcaire calées par des fragments de tuiles (fig. 13). Au moment du bouchage de ce canal secondaire, les dalles constituant le fond du canal [St. 10114] ont été ôtées. Un fragment de bord de petit bol ou de petit poêlon à glaçure non couvrante est scellé dans le mortier qui recevait la couverture du canal au niveau du bouchage (fig. 12). Ce tesson est caractéristique de la fin du Moyen Âge (fig. 16) et permet de dater la fermeture du canal secondaire.

Le sondage 1 a également révélé la présence d'un regard constitué de deux blocs calcaires installés au-dessus de la couverture du canal [St. 10117] (fig. 10 et 11). Cette structure permettait d'accéder facilement au canal, éventuellement pour un nettoyage régulier. En effet, les sédiments alentours laissent imaginer que cet espace a été perturbé plusieurs fois. Il semble que ce regard ait été mis en place avant le XIV^e siècle, date fournie par le mobilier contenu dans le sédiment présent entre le regard et les bâtiments à l'ouest [Us. 10116]. La fenêtre d'observation est toutefois trop réduite pour être catégorique.

Sur ce canal, s'embranchent un autre égout perpendiculairement, observé notamment dans le sondage 2 (fig. 1). Orienté est/ouest, il est placé entre deux maisons (cadastrées 1065 et 1066). La maison située au sud a été arasée. C'est sur son emplacement qu'est aménagée la place du Four Neuf. Le canal, observé dans le sondage 2, mesure 0,30 m de large et a été observé sur environ 10 m de long (fig. 17). Il correspond vraisemblablement à une venelle entre les deux maisons et se poursuivait vers l'est. Dans cette dernière partie, il était couvert (fig. 19 et 20). Cette couverture [St.10205], observée dans la coupe est constituée de blocs calcaires empilés dont certains sont clairement des remplois (fig. 21). La mise en place de cette couverture est postérieure à l'arasement de la maison.

Une maison arasée :

L'angle nord-est d'une maison située au sud du canal a été observé dans l'emprise du sondage 2. Les murs nord [Mr. 10206] et est [Mr. 10204] mesurent 0,65 m de large et sont conservés sur seulement trois assises (fig. 17 et 18). Ils sont tout deux constitués de blocs calcaires (0,15 à 0,30 m) assisés, associés à un blocage de cailloux calcaires centimétriques. Le liant est un mortier grossier avec inclusions de graviers centimétriques. Un niveau de circulation a été observé à l'intérieur de ce bâtiment [Us. 10208]. Peu épais, il repose sur un remblai hétérogène [Us. 10207]. Ce niveau dont l'épaisseur est inconnue car il n'a pas été fouillé, présente une matrice argileuse et des inclusions variées. Le mobilier observé dans ce niveau est un lot homogène rattachable aux XII^e-XIII^e siècles (fig. 22 et 23). Ce remblai a été mis en place avant l'installation de la maison.

Un épais niveau de remblai hétérogène [Us. 10202] scelle l'arasement des murs et la couverture du canal (fig. 19 et 20). Les inclusions de céramique, faune, cailloux calcaires décimétriques et fragments de briques sont nombreuses (fig. 24 et 25). L'étude du mobilier montre un lot hétérogène, mais globalement ancien, appartenant aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles. Un dernier niveau constitué de cailloux calcaires concassés constitue le soubassement de la ruelle du Four Neuf [Us. 10203]. D'une épaisseur de 0,30 m, il présente un pendage vers le sud (fig. 19).

En l'absence de fouille archéologique proprement dite, il n'est pas possible de dater avec précision et certitude la mise en place de ce réseau d'égouts souterrains. Pour autant, l'analyse du mobilier céramique mis au jour par les travaux permet d'avancer une utilisation antérieure aux XII^e-XIII^e siècles. D'autre part, le tissu urbain de cette partie de la ville était déjà dense au XIII^e siècle. La contemporanéité entre les canaux d'évacuation des eaux usées et les maisons est attestée par la chronologie relative des structures maçonnées, notamment pour la section nord de la rue du Four Neuf. Ce faisceau d'indices permet d'envisager que ce secteur a été urbanisé autour d'un large XII^e siècle avec dès l'origine la conception d'un réseau d'égouts complexe.

Cette étude met également en avant l'entretien régulier dont a fait l'objet ce réseau, illustré notamment par la mise en place d'un regard, attestant ainsi de son importance tout au long du Moyen Âge et de la période Moderne.

Illustrations :

- Fig. 1 : secteur de la rue du Four Neuf où se sont déroulés les travaux
- Fig. 2 : place du Four Neuf après les travaux
- Fig. 3 : canal médiéval dégagé place du Four Neuf
- Fig. 4 : rue du Four Neuf (section nord) pendant les travaux
- Fig. 5 : canal de la rue du Four Neuf (section nord) dégagé au pied des façades
- Fig. 6 : canal de la rue du Four Neuf (section nord) sans sa couverture de lauzes
- Fig. 7 : ressaut du canal de la rue du Four Neuf (section nord)
- Fig. 8 : débouché d'une canalisation provenant d'une maison dans le canal de la rue du Four Neuf (section nord)
- Fig. 9 : débouché d'une canalisation provenant d'une maison et rejoignant le canal de la rue du Four Neuf (section nord)
- Fig. 10 : sondage 1, canal sans sa couverture, vu depuis le sud
- Fig. 11 : sondage 1, canal sans sa couverture, vu depuis l'est
- Fig. 12 : sondage 1, détail de la paroi orientale du canal
- Fig. 13 : sondage 1, bouchage du débouché d'un canal secondaire, vu depuis l'est
- Fig. 14 : sondage 1, coupe est / ouest
- Fig. 15 : sondage 1, fragment de bord d'un petit bol avec traces de polissage diffus
- Fig. 16 : sondage 1, fragment de bord d'un petit poêlon ou petit bol à glaçure non couvrante du bas Moyen Âge.
- Fig. 17 : sondage 2, murs [Mr. 10204] et [Mr. 10206]
- Fig. 18 : sondage 2, élévation ouest du mur [Mr. 10206]
- Fig. 19 : coupe nord / sud de la berme orientale du sondage 2
- Fig. 20 : partie nord de la berme orientale du sondage 2, avec la couverture du canal
- Fig. 21 : sondage 2, détail du bloc en remploi dans la couverture du canal [St. 10205]
- Fig. 22 : sondage 2, fragment de céramique à pâte noire [Us. 10207]
- Fig. 23 : sondage 2, fragment de céramique à pâte noire [Us. 10207]
- Fig. 24 : sondage 2, fragment de bougeoir à glaçure non couvrante [Us. 10201]
- Fig. 25 : sondage 2, ossements de faune, [Us. 10207]

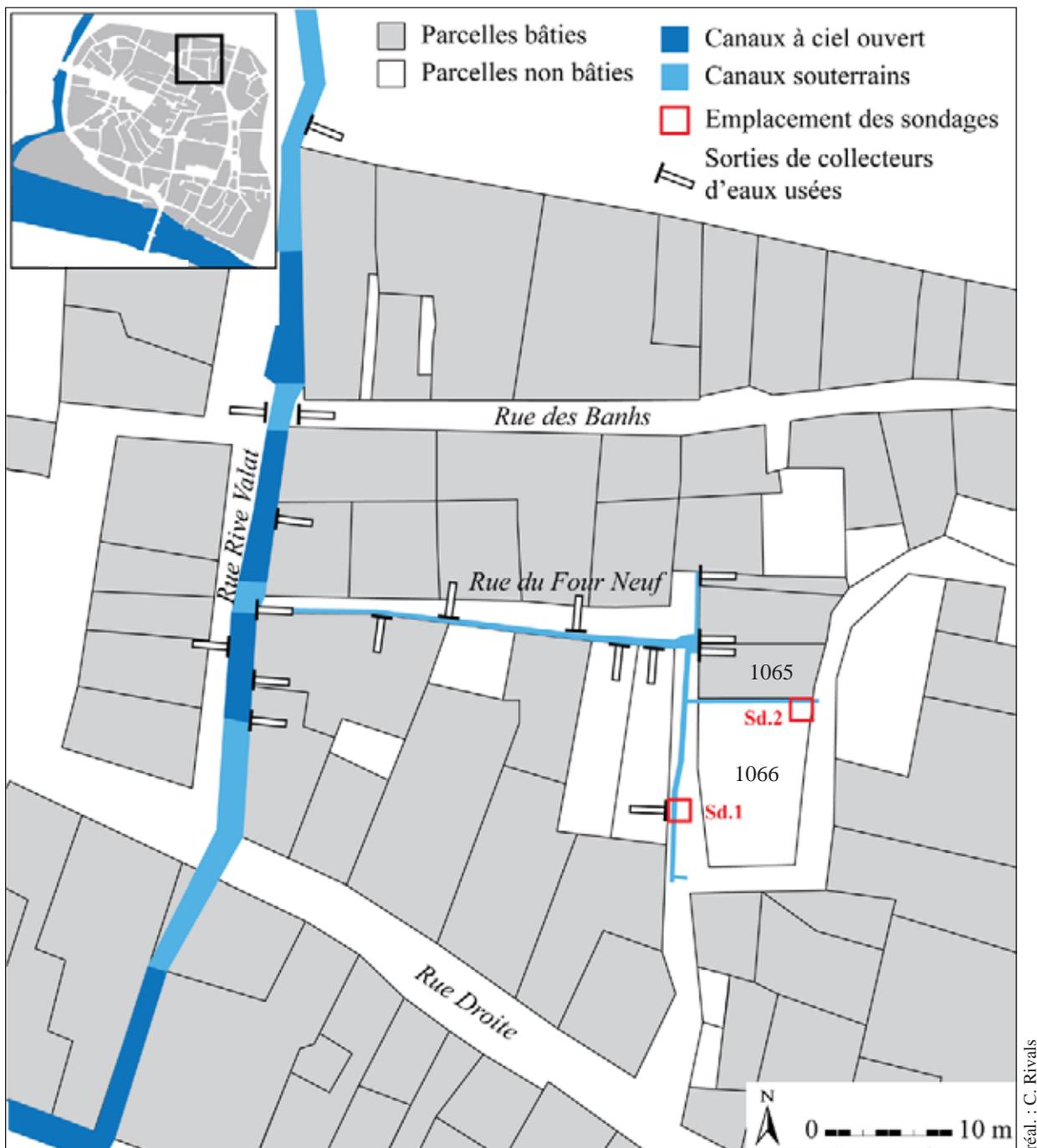


Fig. 1 : secteur de la rue du Four Neuf où se sont déroulés les travaux, sur fond de cadastre actuel



cliché : C. Rivals

Fig. 2 : place du Four Neuf après les travaux, vue depuis le nord



Fig. 3 : canal médiéval dégagé place du Four Neuf

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : rue du Four Neuf (section nord) pendant les travaux



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : canal de la rue du Four Neuf (section nord) dégagé au pied des façades



Fig. 6 : canal de la rue du Four Neuf (section nord) sans sa couverture de lauzes

cliché : C. Rivals



Fig. 7 : ressaut du canal de la rue du Four Neuf (section nord) destiné à recevoir la couverture de lauzes dont une est encore en place

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 8 : débouché d'une canalisation provenant d'une maison dans le canal de la rue du Four Neuf (section nord), du côté sud



cliché : C. Rivals

Fig. 9 : débouché d'une canalisation provenant d'une maison et rejoignant le canal de la rue du Four Neuf (section nord), du côté nord



cliché : C. Rivals

Fig. 10 : sondage 1, canal sans sa couverture, vu depuis le sud



cliché : C. Rivals

Fig. 11 : sondage 1, canal sans sa couverture, vu depuis l'est



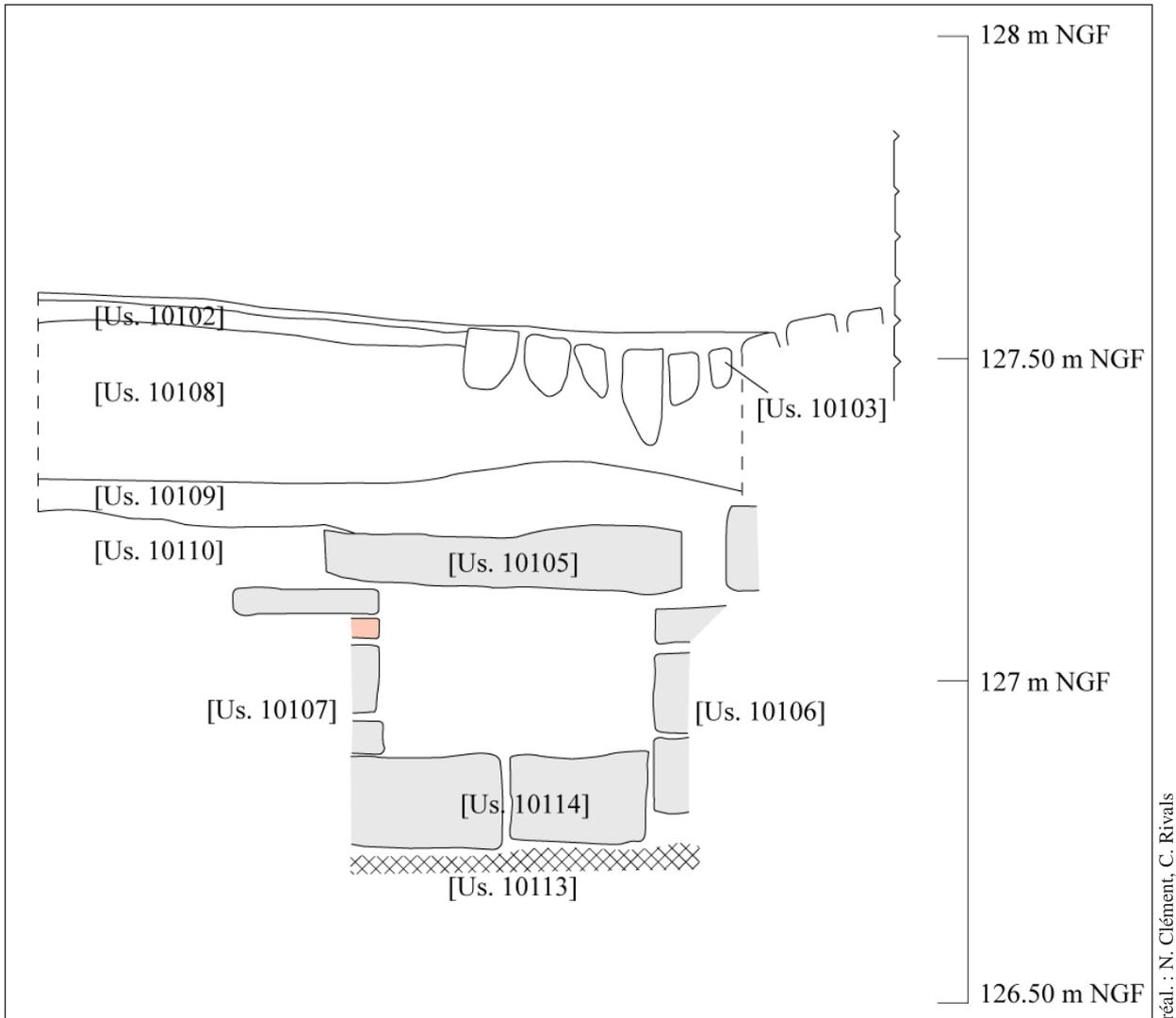
cliché : C. Rivals

Fig. 12 : sondage 1, détail de la maçonnerie [Us. 10107] correspondant à la paroi orientale du canal



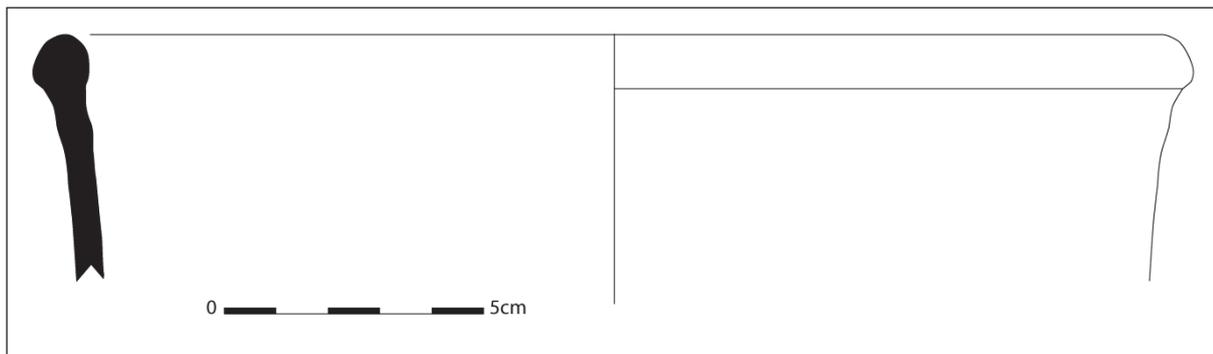
cliché : C. Rivals

Fig. 13 : sondage 1, bouchage du débouché d'un canal secondaire, vu depuis l'est



réal. : N. Clément, C. Rivals

Fig. 14 : sondage 1, coupe est / ouest



réal. : C. Rivals

Fig. 15 : sondage 1, fragment de bord d'un petit bol avec traces de polissage diffus appartenant aux XIII^e-XIV^e siècles, [Us. 10101]



réal. : C. Rivals

Fig. 16 : sondage 1, fragment de bord d'un petit poêlon ou petit bol à glaçure non couvrante du bas Moyen Âge. Ce tesson était pris dans le mortier de la maçonnerie [Us. 10107]



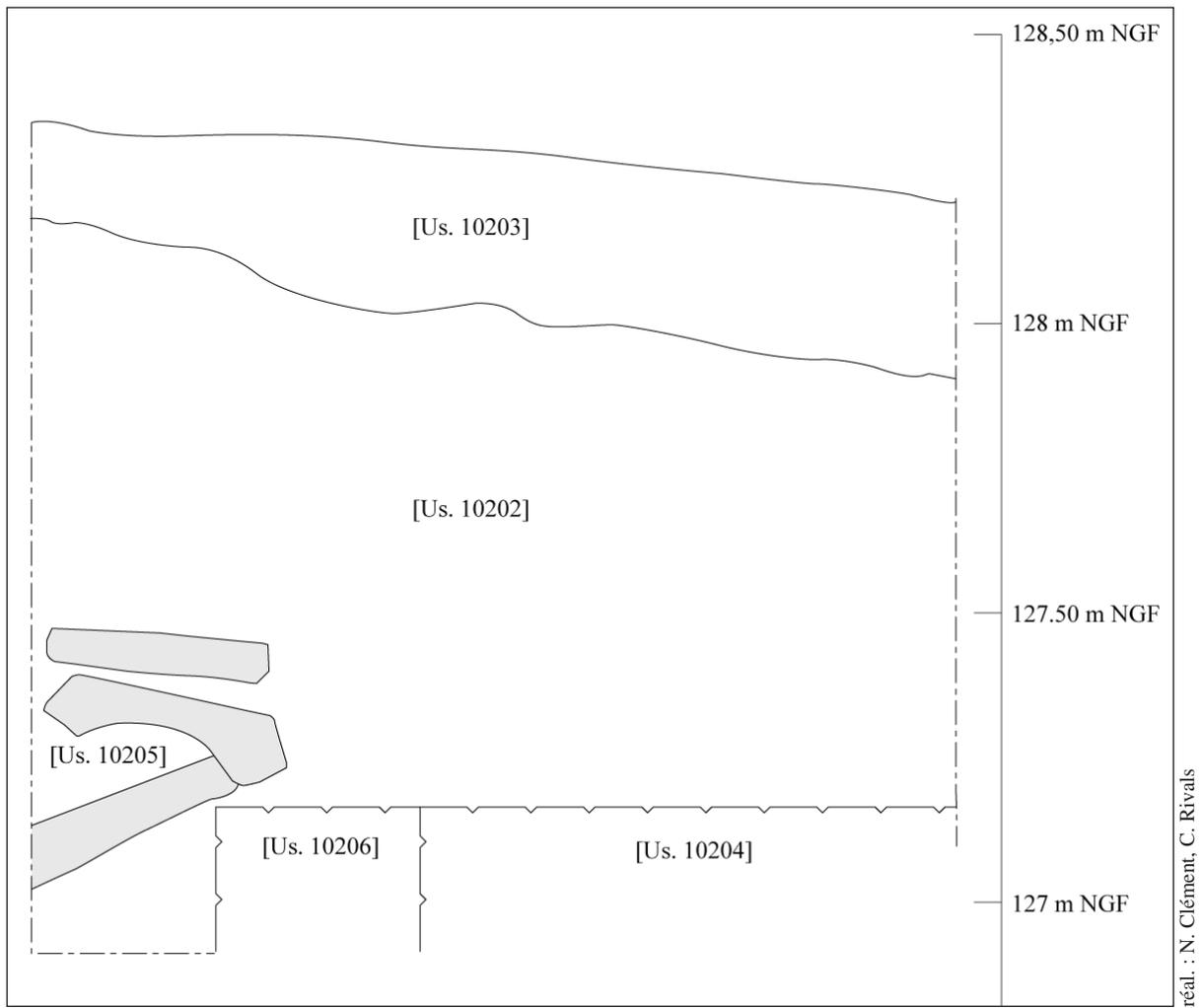
cliché : C. Rivals

Fig. 17 : sondage 2, murs [Mr. 10204] et [Mr. 10206], vus depuis le Sud



cliché : C. Rivals

Fig. 18 : sondage 2, élévation ouest du mur [Mr. 10204]



réal. : N. Clément, C. Rivals

Fig. 19 : coupe nord / sud de la berme orientale du sondage 2



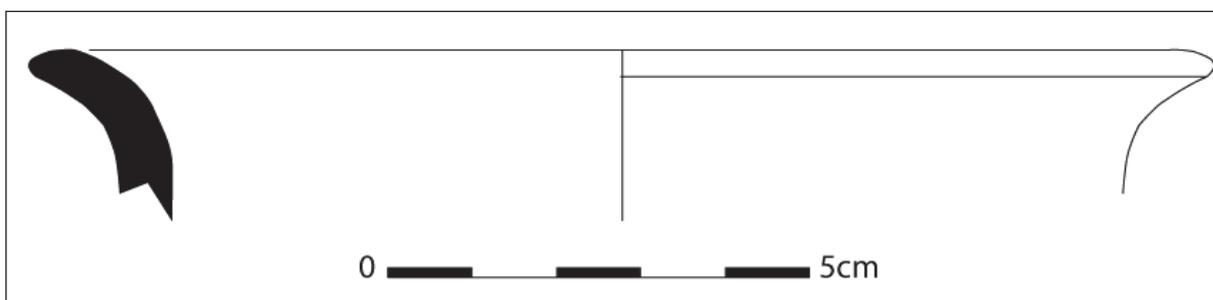
cliché : C. Rivals

Fig. 20 : partie nord de la berme orientale du sondage 2, avec la couverture du canal



cliché : C. Rivals

Fig. 21 : sondage 2, détail du bloc en remploi dans la couverture du canal portant des traces de taille, [St. 10205]



réal. : C. Rivals

Fig. 22 : sondage 2, fragment de céramique à pâte noire, datée soit de la fin du XI^e siècle, soit des XII^e-XIII^e siècles, [Us. 10207]



réal. : C. Rivals

Fig. 23 : sondage 2, fragment de céramique à pâte noire, datée soit de la fin du XI^e siècle, soit des XII^e-XIII^e siècles, [Us. 10207]



cliché : C. Rivals

Fig. 24 : sondage 2, fragment de bougeoir à glaçure non couvrante (présence de coulures) daté des XIV^e et XV^e siècles, issu des déblais des travaux [Us. 10201]



cliché : C. Rivals

Fig. 25 : sondage 2, ossements de faune, [Us. 10207]

Catalogue des US :

Sondage 1

[Us. 10101] Us technique correspondant au mobilier hors stratigraphie, issu de ramassage dans les déblais. Lot hétérogène appartenant au Moyen Âge et à la période Moderne.

Mobilier : 1 bord avec traces de polissage diffus (XIII^e-XIV^e siècles) (forme : petit bol), 1 tesson à glaçure verte (XVI^e-XVII^e siècles), 1 tesson à pâte noire de la fin du Moyen Âge, 1 fragment de tuile à verni blanc et vert (XVII^e siècle), 2 tesson clairs sans verni (Moyen Âge), 1 tesson à verni jaune (XVII^e siècle ?).

[Us. 10102] Niveau de circulation actuel. Niveau compact de cailloutis mêlés à un sédiment jaune, surmonté d'un lit de mortier.

Sur : 10103, 10108

[Sl. 10103] Calade

Sous : 10102

Sur : 10108, 10104

[Us. 10104] Sédiment scellé par la calade [Sl. 10103]. Percolation possible à travers la calade [Sl. 10103]. Le mobilier appartient au Moyen Âge central (XII^e-XIV^e siècle).

Sous : 10103

Sur : 10116

Mobilier : 1 tesson noir à pâte irrégulière et gros dégraissant (forme : petit pégot médiéval)

[St. 10105] Couverture du canal constituée de lauzes calcaires (ép. : 0,12 m, l. : 0,70 m)

Sous : 10109, 10110, 10117

Sur : 10106, 10107

[St. 10106] Structure maçonnée correspondant à la paroi occidentale du canal. Blocs calcaires taillés (ép. : 0,10 - 0,20 m, l. : 0,30 - 0,40 m).

Sous : 10105, 10109

Sur : 10113

[St. 10107] Structure maçonnée correspondant à la paroi orientale du canal. Blocs calcaires taillés à arêtes vives (ép. : 0,06 - 0,09 m, l. : 0,30 - 0,40 m), liés au mortier (jaune/blanc avec charbons millimétriques). Présence de briques entre les assises (ép. : 0,04 m, l. : 0,10 m). Prélèvement de mortier. Un tesson est pris dans le mortier. Il date du bas Moyen Âge (XIV^e-XV^e siècles) (fig. 16).

Sous : 10105, 10110

Sur : 10114

Mobilier : 1 tesson à glaçure non couvrante (forme : petit poêlon ou petit bol)

[Us. 10108] Remblai récent sous la forme d'un niveau hétérogène compacté jaunâtre.

Sous : 10102, 10103, 10104

Sur : 10109

[Us. 10109] Niveau meuble gris/verdâtre qui scelle la couverture de canal.

Sous : 10108

Sur : 10105, 10110

Mobilier : 1 bord de gros récipient de stockage (non daté)

[Us. 10110] Niveau compact gris/verdâtre. S'appuie contre la paroi [St. 10107] et la couverture [St. 10105]. Risque de perturbation. Le mobilier est hétérogène, appartenant au Moyen Âge et au début de la période Moderne.

Sous : 10109

Sur : 10107, 10105

Mobilier : 1 tesson à glaçure verte moderne (XVI^e-XVII^e siècles), tessons du bas Moyen Âge, 1 tesson à pâte noire médiéval

[Us. 10111] Partie supérieure du remplissage du canal. Forts risque de perturbation. Le mobilier appartient au XIX^e siècle.

Sur : 10112

Mobilier : 1 clou récent, tessons du XIX^e siècle, 1 tesson gris peut-être ancien

[Us. 10112] Sédiment présent au fond du canal. Niveau sombre sableux, meuble, hétérogène. Le mobilier est un lot très récent, à l'exception un tesson à décor qui est du XVII^e siècle.

Sous : 10111

Sur : 10113, 10114

Mobilier : 1 tesson à décor apposé moderne, 1 bord de gros récipient de stockage (non daté)

[Us. 10113] Niveau constitué de blocs calcaires centimétriques et décimétriques anguleux mêlés à de l'argile gris/noir. Présence d'indices anthropiques (charbons, faune). Des morceaux de bois sont conservés dans ce niveau humide.

Sous : 10112, 10114

[St. 10114] Fond du canal maçonné, constitué de gros blocs calcaires (ép. : 0,25 m, l. : 0,40 m).

Sous : 10107, 10112

Sur : 10113

[St. 10115] Bouchage du débouché d'un canal secondaire dans la paroi maçonnée ouest du canal. Postérieur à la structure maçonnée [St. 10106]. Il est constitué de blocs calcaires (ép. : 0,08 - 0,14 m, l. : 0,20 - 0,30 m). Présence de briques entre les assises (ép. : 0,04 m, l. : 0,10 m).

Sur : 10113, 10106

[Us. 10116] Sédiment qui comble l'espace entre le mur de façade et le regard de la couverture du canal. S'appuie contre [St. 10117]. Le mobilier est un lot ancien, homogène, antérieur au début du XIV^e siècle.

Sous : 10104

Sur : 10117

Mobilier : 3 tessons à pâte noire (noire polie?). Traces de polissage peut-être couvrant sur un des tessons.

[St. 10117] Regard constitué de deux blocs calcaires (ép. : 0,12 m, l. : 0,40 m) posés sur les lauzes de la couverture 10105. Peut-être en lien avec le bouchage [St. 10115].

Sous : 10116

Sur : 10105

Sondage 2

[Us. 10201] Us. technique correspondant au mobilier hors stratigraphie, issu de ramassage dans les déblais. Lot très hétérogène, Moyen Âge, époques Moderne et Contemporaine

Mobilier : 1 fragment de bougeoir à glaçure non couvrante (coulores) XIV^e-XV^e siècles (fig. 24), 1 fragment de céramique de Cox (XVI^e siècle), 1 fragment de céramique à pâte jaune et glaçure jaune, plusieurs fragments de céramique récents (XVIII^e - XX^e siècles), 1 fragment de céramique du XV^e siècle, 1 fragment de céramique présentant des traces de polissage (XIV^e siècle), 1 fragment d'anse difficile à dater, plusieurs fragments de la charnière Moyen Âge / période Moderne

[Us. 10202] Épais niveau hétérogène meuble installé au moment de la création de la ruelle du Four Neuf. Contient du matériel céramique varié et des ossements de faune. Inclusions de cailloux calcaires décimétriques et de briques. Pendage vers le sud, suivant la pente de la ruelle. Le mobilier est un lot hétérogène mais ancien (XIV^e-XVII^e siècles).

Sous : 10203

Sur : 10204, 10205, 10206

Mobilier : 1 fragment de céramique à glaçure (XV^e siècle), 1 fragment de bord à glaçure jaune (XVI^e-XVII^e siècles), 1 fragment de céramique à glaçure verte (XVI^e-XVII^e siècles), 1 fragment de bord à pâte noire (XVI^e-XVII^e siècles), 2 fragments de céramique grise du Moyen Âge, 1 fragment de céramique à glaçure coulée (XIV^e-XV^e siècles), 1 fragment de bord à pâte grise épais non daté.

[Us. 10203] Niveau de cailloutis calcaire concassés constituant le niveau de circulation de la ruelle du Four Neuf. Pendage vers le sud.

Sur : 10202

[Mr. 10204] Mur parementé de 0,65 m de large, correspond à la paroi orientale d'un bâtiment. Constitué de blocs calcaire assisés (l. : 0,15 - 0,30 m). Blocage fait de cailloux calcaires de plus petites dimensions (0,10 m). Liant : mortier grossier avec inclusions de graviers centimétriques.

Sous : 10202

Sur : 10207

[St. 10205] Blocs calcaires (ép. : 0,12 - 0,20 m, l. : 0,40 - 0,50 m), servant de couverture au canal sous la ruelle du four. Canal orienté est/ouest dans le prolongement de la venelle entre les deux maisons. Couverture mise en place au moment de l'aménagement de la rue. Contemporaine du remblai [Us. 10202]. Postérieure au mur [Mr. 10206], elle repose en partie sur l'angle du mur arasé. La couverture réutilise des blocs dont certains sont taillés.

Sous : 10202

Sur : 10204

[Mr. 10206] Mur parementé de 0,65 m de large. Correspond à la paroi nord de la maison. Constitué de blocs calcaire assisés (l. : 0,15 - 0,30 m). Blocage fait de cailloux calcaires de plus petites dimensions (0,10 m). Liant : mortier grossier avec inclusions de graviers centimétriques.

Sous : 10202, 10205

Sur : 10207

[Us. 10207] Niveau hétérogène argileux avec inclusions de cailloux calcaires centimétriques et décimétriques. Présence de mobilier céramique et de faune. Correspond au remblai aménagé pour l'installation du bâtiment. Epaisseur inconnue (non observée). Le mobilier appartient aux XI^e-XIII^e siècles.

Sous : 10208, 10204, 10206

Mobilier : plusieurs fragments de céramique à pâte noire (fin XI^e siècle ou XII^e-XIII^e siècles)

[Us. 10208] Niveau compact constitué de mortier gris clair avec inclusions de gravillons centimétriques, correspondant au niveau de circulation du bâtiment.

Sous : 10202

Sur : 10207

La sixième arche du pont sur l'Aveyron

Maurice Massal, 1983

Cécile Rivals, 2013

Situation et contexte de la découverte :

En 1983, des travaux ont été réalisés dans la partie sud de la ville, notamment au débouché du pont sur l'Aveyron (fig. 1 et 2). Ces travaux visaient à enterrer des câbles téléphoniques. La profondeur atteinte lors de ces travaux est inconnue. À l'extrémité nord du pont, une petite voûte de briques a été éventrée et a donné accès à un espace voûté enterré¹. Une arche supplémentaire du pont sur l'Aveyron venait d'être découverte. Des photographies et un croquis permettant de la localiser ont été réalisés². L'hypothèse proposée par les services techniques, à l'origine de cette découverte, est que cette arche enjambait non pas la rivière mais une ruelle permettant de relier la rue de Las Novias à la rue Basse du Temple (fig. 1).

La documentation proposée me paru insuffisante étant donné l'enjeu de la découverte. C'est pourquoi en août 2013, j'ai accédé à cet espace, sous la rue, par l'intermédiaire d'une trappe que la mairie avait aménagé au moment des travaux pour permettre d'y revenir. Ainsi, une étude attentive des vestiges conservés a révélé la présence de cette ancienne arche, d'un canal et ainsi que d'autres structures dont l'interprétation est délicate.

Le pont sur l'Aveyron :

Le pont tel qu'on le voit aujourd'hui est le résultat d'une transformation opérée au XIX^e siècle pour les besoins de la voirie (fig. 3). Il a été aplani et élargi au moyen de trottoirs portés sur un encorbellement. On conserve des photographies du pont avant cette transformation (fig. 4) : un parapet de pierre servait de garde-fou et l'arche centrale était en plein cintre. Le pont a été endommagé par l'inondation du mois de mars 1930, où l'eau est passée au-dessus du parapet, soit environ 128 m NGF (fig. 5). La crue a détruit une partie du mur perpendiculaire au pont au nord, mettant au jour d'anciens vestiges (fig. 6).

Il semble que ce pont ait été construit dans la seconde moitié du XVI^e siècle, à la suite d'une forte inondation. En 1553, une ordonnance du sénéchal de Rouergue permit aux habitants d'établir un bac à cause de la chute du pont³. On sait par ailleurs qu'un pont sur l'Aveyron, peut-être en bois, existait depuis le milieu du XII^e siècle⁴.

1 Maurice Massal, « La sixième arche », Bulletin de la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin, 1983, p. 71-74.

2 AC Saint-Antonin, O216.

3 AC Saint-Antonin, JJ13, Inventaire Philipppy, fol. 202v.

4 AC Saint-Antonin, GG40, Inventaire Philipppy des titres de l'hôpital, fol. 2. Donation faite par testament par Guillaume Izarn (vicomte) « à Dieu et à la Maison des pauvres du bout du Pont » en 1163.

Dans son état actuel, il est constitué de cinq arches au-dessus de la rivière. Les deux arches centrales sont larges, tandis que celles des extrémités sont étroites. Quatre avant-becs protègent les piles à l'est, face au courant (fig. 5). Un arrière-bec est présent à l'ouest (fig. 3 et 4).

Un espace complexe et très remanié :

L'espace mis au jour en 1983 est de plan complexe (fig. 7). Plusieurs états sont représentés et ont pu être identifiés par chronologie relative. Il est vraisemblable que cet espace ait été enterré vers 1820, au moment de la construction de la route d'Albi (actuel boulevard des Thermes) qui a détruit quelques maisons au débouché du pont.

La voûte [Vt.02] en arc en plein cintre couvre la partie ouest (fig. 7). D'une amplitude de 4 m, elle est constituée de blocs de calcaire de petit module (fig. 8, 9 et 10). Le niveau de circulation actuel (constitué essentiellement de gravats) occulte la partie basse de la voûte. Elle fonctionne avec les murs [Mr. 03 et 06] (fig. 7). L'arcade [Ar.01] et le départ de l'arcade [Ar.03] appartiennent à la même phase de construction. L'arcade [Ar.01] en arc brisé est constituée de blocs de calcaire (fig. 11). Elle fait le lien entre la voûte [Vt.02] et le mur [Mr.06] en fonctionnant comme un pendentif.

Le mur [Mr.06] est constitué de blocs calcaires taillés disposés en assises régulières (fig. 11). La mise en œuvre du mur [Mr.03] est identique (fig. 12 et 13). Les blocs sont scellés par un mortier très hétérogène (fig. 14). Un des blocs présente une marque de tâcheron sous la forme d'un losange (fig. 14). Des traces de taille au pic sont visibles sur plusieurs blocs. La couleur et l'éclatement de certains d'entre eux indiquent que le mur [Mr.03] a subi de très fortes températures.

Cet ensemble est le plus ancien et semble correspondre à une arche du pont sur l'Aveyron. Le mur [Mr.04] est accolé à la voûte [Vt.02] après que celle-ci ait été sectionnée à l'ouest réduisant ainsi sa largeur (fig. 7 et 8). Le mur [Mr.04] est constitué de très gros blocs calcaires équarris. Il est recouvert presque intégralement d'un enduit blanc.

Le pilier [Pi.01] de section carrée et constitué d'une alternance de blocs calcaire et de briques (fig. 9 et 12), se situe sur le côté oriental de la voûte [Vt.02]. Il a été ajouté postérieurement, pour l'arcade [Ar.02]. Cette dernière fonctionne avec la voûte [Vt.01] en arc surbaissé qui couvre la partie sud de l'espace. Elle est constituée de briques posées de chant et de quelques blocs de calcaire disposés à intervalles irréguliers (fig. 15). La voûte [Vt.01] est visible sur une photo prise immédiatement après la crue de 1930 (fig. 5 et 6). La partie nord du pont a été endommagée par l'eau qui est passée au-dessus du parapet, ce qui a entraîné la mise au jour de l'extrémité sud de la voûte [Vt.01]. Cette voûte repose sur les murs [Mr. 02 et 03] à l'ouest et les arcades [Ar. 04 et 05] à l'est, qui lui sont antérieurs. Sa mise en place intervient après la suppression de l'arcade [Ar.03]. L'extrémité nord-est de l'espace est couverte par la voûte [Vt.03] au profil surbaissé et construite en briques (fig. 16). Ce couvrement, qui repose sur les murs [Mr. 06, 07, 09 et 08], intervient lui aussi tardivement.

Le mur [Mr.07] prend appui contre le mur [Mr.06] qui appartient à la phase de construction de la voûte [Vt.02]. Le mur [Mr.09] s'appuie sur les murs [Mr. 07 et 08]. Il comble en réalité l'espace entre ces deux murs. Il est possible que cet espace, large d'un peu moins de 2 m, corresponde à l'accès aux escaliers qui permettraient de rejoindre la rue Basse du Temple.

Le mur [Mr.01] s'appuie sur le mur [Mr.02]. Ce dernier correspond à une reprise du mur [Mr.03] qui appartient à la phase de construction de la voûte [Vt.02] (fig. 13). Le mur [Mr.01] est constitué de moellons calcaires équarris non assisés de dimensions très variables. Il a fait l'objet de multiples reprises (fig. 17).

Les piliers [Pi. 03, 04 et 05] reçoivent les arcades [Ar. 04 et 05] (fig. 18 à 21). Celles-ci sont en plein cintre et sont constituées d'une alternance de blocs calcaires et de briques. Ce type de mise en œuvre, mêlant brique et calcaire n'a pas été observé ailleurs à Saint-Antonin. Les piliers [Pi. 03, 04 et 05] sont constitués de blocs calcaires taillés disposés en carreau et boutisse qui présentent des traces de taille au pic (fig. 21 et 22). Les joints de mortier jaunâtre sont plus ou moins fins. Le bouchage de ces arcades est intervenu dans un second temps. Il est constitué de blocs calcaires équarris assisés. Des briques servent à ajuster les assises. Le liant est un mortier gris à inclusions grossières (fig. 18 à 21). Cet aménagement est difficile à interpréter. S'agit-il du rez-de-chaussée d'une maison, d'une structure construite sur piliers pour prévenir la montée de la rivière ou des vestiges d'un premier pont ?

Canal :

Le départ d'un canal souterrain a également été mis au jour dans le mur [Mr.07] au nord-est (fig. 16). Il présente sur 1,70 m de long un tracé légèrement courbe, puis un tracé rectiligne sur 5 m de long (fig. 7). L'observation de ce canal qui n'est plus en activité, n'a pu être poursuivie au-delà en raison d'un bouchage maçonné. Le canal mesure 1 m de haut et 0,40 m de large. Il est légèrement plus large (0,43 m) et moins haut (0,76 m) au niveau de la sortie au sud. Les parois sont constituées de blocs calcaires grossièrement taillés non assisés (fig. 23). Le fond est dallé et la couverture est faite de dalles de calcaire. Un bloc, appartenant peut-être à une fenêtre à meneau, est réemployé pour une reprise de la couverture du canal (fig. 24). Le pendage n'a pu être mesuré mais se dirigeait a priori vers le sud. Il n'est pas possible de savoir comment il était alimenté, ni quelle était sa fonction. Il est vraisemblable qu'il permettait d'évacuer les eaux usées de plusieurs maisons et qu'il était relié à une troisième dérivation de la rivière ou un canal issu d'une source sur le Roc Deymié⁵. Étant donné son étroitesse, il est peu probable qu'il s'agisse de l'évacuation principale de cette troisième dérivation. Si l'on retient l'hypothèse d'une arche piétonne, il est surprenant de le voir déboucher dans cet espace.

Ainsi, les travaux réalisés au début des années 1980 ont mis au jour une sixième arche du pont, enterrée au XIX^e siècle. Piétonne, elle permettait de relier la rue de Las Novias et la rue Basse du Temple, certainement par l'intermédiaire d'un escalier. Ce dernier n'est plus visible, probablement bouché par le massif maçonné au nord-est [Mr.07, 09]. La suppression de la circulation piétonne vers la rue Basse du Temple a engendré la modification du tracé du canal qui devait rejoindre directement la rivière.

Bibliographie :

- Massal M., « La sixième arche », BSAVSA, 1983, p. 71-74.

Illustrations :

- Fig. 1 : localisation de la découverte, sur fond de cadastre actuel.
- Fig. 2 : photographie prise lors de la découverte de la sixième arche
- Fig. 3 : le pont sur l'Aveyron aujourd'hui
- Fig. 4 : le pont sur l'Aveyron avant 1873
- Fig. 5 : le pont sur l'Aveyron après la crue du mois de mars 1930
- Fig. 6 : détail de la photo montrant les dégâts de l'inondation de mars 1930
- Fig. 7 : croquis à l'échelle des structures mises au jour
- Fig. 8 : voûte [Vt.02] et mur [Mr.04]
- Fig. 9 : voûte [Vt.02] et pilier [Pi.01]
- Fig. 10 : voûte [Vt.02] et mur [Mr.04]
- Fig. 11 : arcade [Ar. 01]
- Fig. 12 : pilier [Pi.01] et voûte [Vt.02]
- Fig. 13 : murs [Mr. 03 et 02]
- Fig. 14 : marque de tâcheron sur un bloc calcaire thermofracté du mur [Mr.03]
- Fig. 15 : voûte [Vt.01]
- Fig. 16 : arcade [Ar.01], murs [Mr. 06, 07 et 09] et sortie du canal
- Fig. 17 : mur [Mr.01]
- Fig. 18 : arcades [Ar. 04 et 05] soutenues par les piliers [Pi. 03, 04 et 05]
- Fig. 19 : pilier [Pi.04]
- Fig. 20 : pilier [Pi.03] et arcade [Ar.04]
- Fig. 21 : pilier [Pi.04] et bouchage hétérogène des arcades [Ar. 04 et 05]
- Fig. 22 : angle du pilier [Pi.03] portant des traces de taille
- Fig. 23 : section rectiligne du canal, vue depuis le sud, dans le canal
- Fig. 24 : remploi utilisé pour une reprise de la couverture du canal



Fig. 1 : localisation de la découverte, sur fond de cadastre actuel.



Fig. 2 : photographie prise lors de la découverte de la sixième arche durant les travaux dans la rue du Pont en 1983 (AC Saint-Antonin, O216).



Fig. 3 : le pont sur l'Aveyron aujourd'hui, vu depuis l'ouest (cliché : C. Rivals).



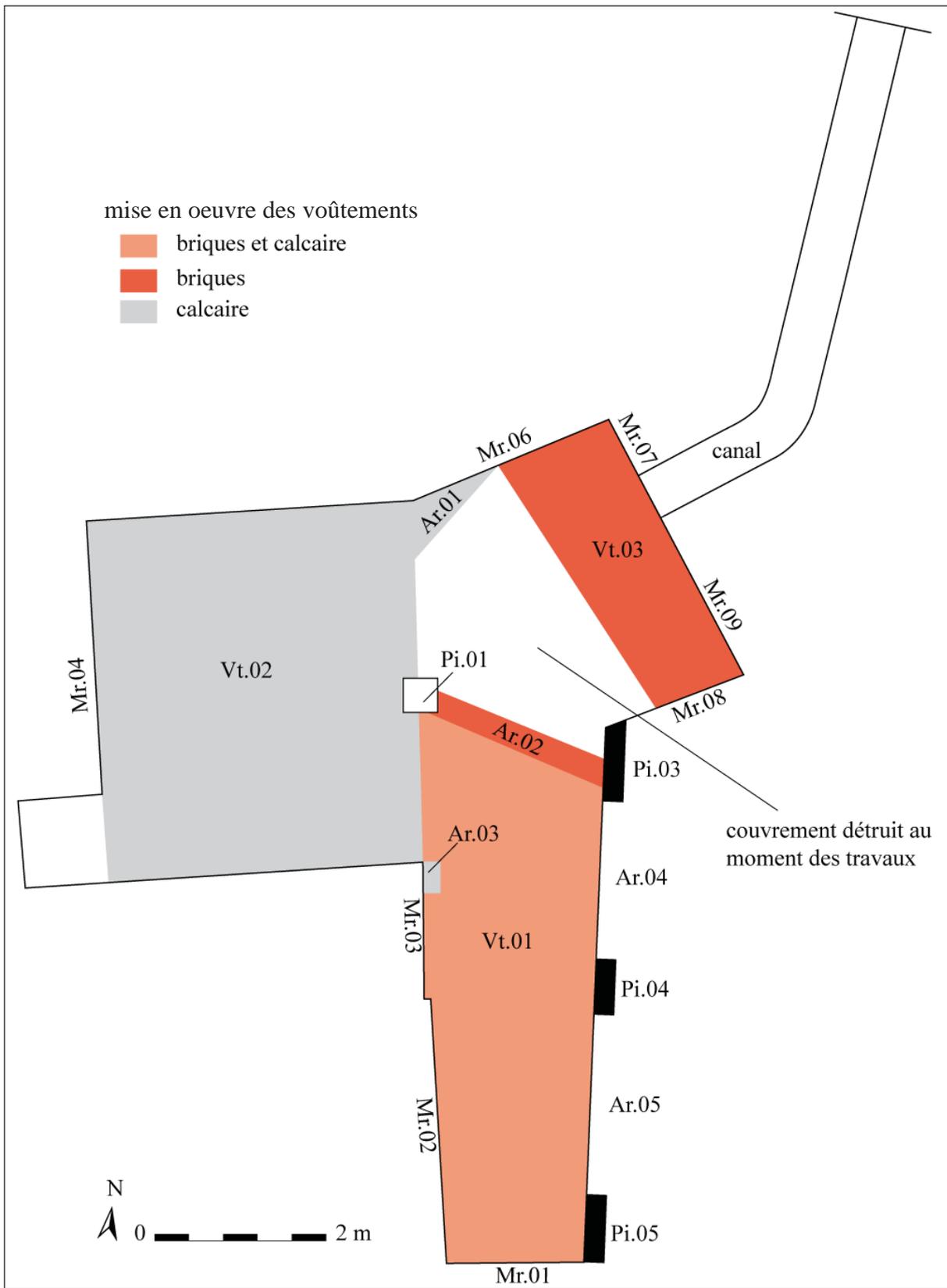
Fig. 4 : le pont sur l'Aveyron avant 1873, vu depuis l'ouest (AC Saint-Antonin, O216).



Fig. 5 : le pont sur l'Aveyron après la crue du mois de mars 1930, vu du sud-est



Fig. 6 : détail de la photo montrant les dégâts de l'inondation de mars 1930. Au fond, la voûte [Vt.01] apparaît.



réal. : C. Rivals

Fig. 7 : croquis à l'échelle des structures mises au jour



cliché : C. Rivals

Fig. 8 : voûte [Vt.02] et mur [Mr.04], vus depuis l'est



cliché : C. Rivals

Fig. 9 : voûte [Vt.02] et pilier [Pi.01], vus depuis l'ouest



Fig. 10 : voûte [Vt.02] et mur [Mr.04], vus depuis l'est

cliché : C. Rivals



Fig. 11 : arcade [Ar. 01], vue depuis le sud

cliché : C. Rivals

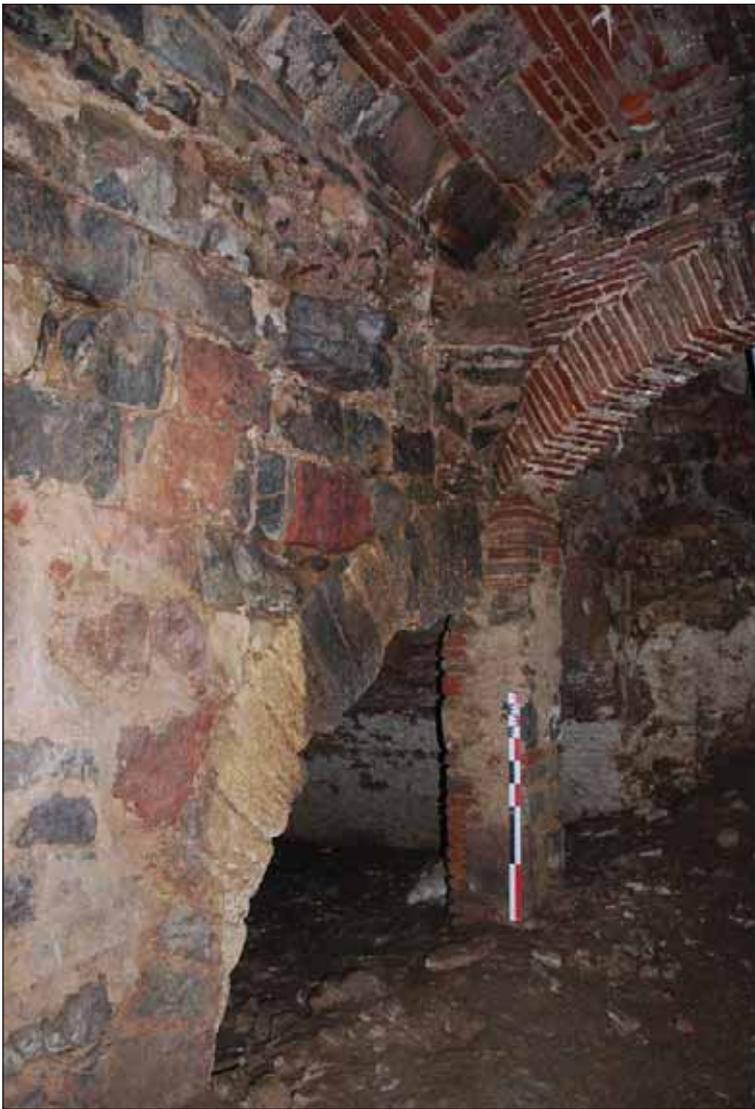


Fig. 12 : pilier [Pi.01] et voûte [Vt.02], vus depuis le sud-est

cliché : C. Rivals



Fig. 13 : murs [Mr. 03 et 02], vus depuis le nord-est

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 14 : marque de tâcheron sur un bloc calcaire thermofracté du mur [Mr.03]



Fig. 15 : voûte [Vt.01]

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 16 : arcade [Ar.01], murs [Mr. 06, 07 et 09] et sortie du canal, vus depuis le sud



cliché : C. Rivals

Fig. 17 : mur [Mr.01], vu depuis le nord



cliché : C. Rivals

Fig. 18 : arcades [Ar. 04 et 05] soutenues par les piliers [Pi. 03, 04 et 05], vues depuis l'ouest



cliché : C. Rivals

Fig. 19 : pilier [Pi.04]



cliché : C. Rivals

Fig. 20 : pilier [Pi.03] et arcade [Ar. 04]



cliché : C. Rivals

Fig. 22 : pilier [Pi.04] et bouchage hétérogène des arcades [Ar. 04 et 05]



cliché : C. Rivals

Fig. 21 : angle du pilier [Pi.03] portant des traces de taille



Fig. 23 : section rectiligne du canal, vue depuis le sud, dans le canal

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 24 : remploi utilisé pour une reprise de la couverture du canal

Une tannerie médiévale (ID163)

État de conservation :

La parcelle AC197 du cadastre actuel (fig. 1) a été acquise par la mairie en 1975¹, ce qui a permis de sauvegarder les vestiges de cette tannerie. Les étages ont été réhabilités en appartements et le rez-de-chaussée, fermé par des grilles, fait désormais partie du parcours touristique, les passants pouvant apercevoir les cuves à travers les grilles.

La tannerie dans les textes :

La parcelle correspondante dans le compoix de 1670² correspond aux parcelles n°AC 196, 197, 198 et 199 du cadastre actuel. Elle est constituée d'une maison et d'un « trempoix », appartenant à Jean Sicard, bourgeois. La parcelle n'a pas pu être identifiée sur les registres fiscaux plus anciens.

Il semble que la tannerie soit désaffectée depuis la fin du XVIII^e siècle. En effet, elle n'est pas mentionnée sur le cadastre napoléonien, ni sur le plan parcellaire de 1782. En 1814, la maison appartenait à Jean-Pierre Barreau, tanneur³. Ce dernier possédait deux tanneries et une pelisserie en face, de l'autre côté de la Bonnette⁴. En 1782, cette parcelle était occupée par une maison et un jardin, appartenant aux héritiers d'Anthoine Brousses⁵.

Le fait que cet édifice ne soit plus utilisé comme tannerie depuis la fin du XVIII^e siècle a certainement participé à sa bonne conservation. Contrairement à la tannerie ID164, qui a été utilisée beaucoup plus tard, les cuves en pierre n'ont pas été remplacées par des cuves en briques à hauteur d'homme.

Aspect extérieur :

Cette tannerie est installée au rez-de-chaussée d'une maison de trois niveaux. La maison elle-même est constituée d'un seul corps de bâtiment de forme trapézoïdale (fig. 2). Elle est aujourd'hui divisée en trois parcelles distinctes (parcelles n°AC 196, 197 et 198). Il en était de même à la fin du XVIII^e siècle si l'on en croit le plan cadastral dressé en 1782⁶. La maison originelle disposait d'une façade principale sur la rue des Claustres et d'une façade arrière sur le canal de la dérivation inférieure (fig. 7). La façade latérale au nord donne sur la rue Orbe qui débouche sur le canal (fig. 7 et 10). La parcelle qui correspond à la tannerie mesure un peu plus

1 AC Saint-Antonin, O216.
 2 AC Saint-Antonin, CC7, fol. 129, parcelle n°2706 de la base de données.
 3 ADTG, 3P1662, parcelle 1357 de la section L.
 4 L'une des deux tanneries est la tannerie ID164.
 5 AC Saint-Antonin, JJ13, parcelle n°482.
 6 AC Saint-Antonin, JJ13.

de 50 m² (fig. 2). Les deux étages ne présentent plus leur disposition d'origine (fig. 6 et 7). Un encorbellement en pan-de-bois devait avancer sur le canal. Il est impossible de dater la destruction de cet encorbellement. Sur une carte postale ancienne (fig. 6), la façade en est déjà amputée. Sur cette photographie, le crépis est en meilleur état de conservation qu'actuellement. On voit que la reprise de la façade mêle des moellons calcaires et de la brique (fig. 7). Les poutres sectionnées sont visibles là où le crépis est endommagé (fig. 8). Leur section est très variable, de même que leur espacement.

Le rez-de-chaussée, sur la façade occidentale est construit en moellons calcaires (fig. 8). Les assises sont très irrégulières et varient entre 0,05 et 0,30 m de haut. La façade a subi de nombreuses reprises, notamment au niveau des ouvertures. Les trois fenêtres rectangulaires à ébrasement vers l'extérieur ont été ajoutées dans un second temps. La porte a elle aussi été modifiée. Une porte à linteau droit a été insérée à l'emplacement d'une porte plus large, ce qui expliquerait le bouchage grossier à droite. D'une manière générale, la construction, autant que les reprises ne sont pas très soignées.

La maison située de l'autre côté du passage, au nord (parcelle n°AC194) présente une disposition similaire en façade au rez-de-chaussée (fig. 9). La porte qui donnait accès au canal a été bouchée. Le niveau de circulation de la rue Orbe est surélevé par rapport au canal, mais il s'agit d'une reprise (fig. 10). Le passage devait descendre en pente jusqu'au niveau de l'eau. Un blocage de moellons calcaires a servi à réhausser le niveau de circulation, peut-être pour éviter que l'eau ne pénètre dans la rue en cas de hausse du niveau de l'eau du canal. Une arcade en petites briques coiffe aujourd'hui l'entrée du passage au niveau du canal mais il s'agit là aussi d'une reprise.

Les aménagements du rez-de-chaussée :

À l'intérieur, les murs sont partiellement enduits (fig. 12 et 13). Une niche est aménagée dans le mur nord, à proximité de la porte (fig. 13). Au centre, une colonne supporte le plancher de l'étage (fig. 14). Elle est constituée de trois tambours de calcaire blanc. Le chapiteau, très simple, est composé de quatre faces lisses. La base est mal conservée et repose sur un socle carré. Le sol de la pièce est constitué de dalles de calcaire gris (fig. 15). Par endroit, des carreaux de terre cuite sont présents, peut-être installés en remplacement de dalles calcaire endommagées.

Quatre cuves enterrées se répartissent le long du mur ouest (fig. 2, 4 et 16). Les trois cuves [Cu. 01, 02, 03] sont de forme carrée, tandis que la cuve [Cu.04] est rectangulaire. Les cuves [Cu. 01, 02] sont profondes de 0,90 m et ont une contenance de 3,60 m³. Les cuves [Cu. 03, 04] sont profondes 1,20 m. La cuve [Cu.03] a une contenance de 3,07 m³ et la cuve [Cu.04] une contenance de 3,12 m³.

Le fond des cuves est constitué de carreaux de terre cuite (fig. 17). Les parois sont recouvertes d'un épais enduit blanc (fig. 19). Mal conservé par endroits, il laisse voir une construction alternant des lits de briques et de dalles calcaires. Une première couche d'enduit hydraulique rose s'intercale entre la paroi et les couches d'enduits blancs (fig. 18). La paroi qui sépare

les cuves [Cu.01] et [Cu.02] est couverte d'une dalle de calcaire monolithe de 0,50 m de large et 2,20 m de long, permettant de circuler entre les bassins (fig. 16). Un espace de circulation est également aménagé entre les cuves [Cu.03] et [Cu.04] par le biais d'une dalle de calcaire de 0,30 m de large.

L'extrémité sud de la tannerie est légèrement plus haute que le sol du reste de la pièce. Elle est constituée de mortier blanc comportant de nombreuses traces d'arrachement. Une empreinte rectangulaire a été laissée par une structure disparue (fig. 24) et un petit bassin a été creusé dans le mortier.

Un canal orienté nord-est / sud-ouest longe le mur oriental (fig. 2, 3, 5, 11 et 20). Il est couvert de dalles de calcaire gris qui sont en partie fichées dans le mur à l'est et reposent sur un petit mur à l'ouest (fig. 22). Les dalles de couvertures mesurent entre 0,10 et 0,15 m d'épaisseur. Le canal est ouvert sur environ 2 m de long. À l'intérieur, il mesure 0,20 m de large et 0,40 m de haut. Deux encoches verticales de 4 cm large et 1,5 cm de profondeur, devaient recevoir une vanne permettant de réguler l'apport d'eau dans la partie du canal à ciel ouvert. C'est en effet de cet espace que partent deux étroits conduits de 0,10 m de diamètre alimentant les cuves [Cu.01, 02] (fig. 2, 5 et 19). Deux conduits identiques permettaient de vider l'eau de ces bassins directement dans le canal de la dérivation inférieure de la Bonnette (fig. 2, 5). Ces derniers sont positionnés au niveau du fond de la cuve, à une altitude de 119,4 m NGF. Il faut donc envisager un système de fermeture (type bouchon) pour permettre à la cuve de se remplir. Les cuves [Cu.03, 04] ne sont pas dotées de système d'amenée d'eau et de vidange. Leur fonction devait différer.

Un autre système d'arrivée d'eau se situe au niveau du sol de la pièce, sous un dallage surélevé d'environ 0,10 m au niveau de la cuve [Cu.03]. Il s'agit peut-être d'un moyen de nettoyer le sol de la tannerie, en y amenant de l'eau.

Ce bâtiment, qui conserve des aménagements antérieurs au XVII^e siècle, est un exemple unique pour la connaissance de l'artisanat du cuir dans une ville du midi de la France. Bien que l'utilisation de chaque cuve ne soit pas connue avec exactitude, cette tannerie illustre la gestion complexe du réseau hydrographique pour l'adapter aux besoins artisanaux.

Illustrations :

- Fig. 1 : localisation de la tannerie sur le cadastre actuel
- Fig. 2 : plan au sol des aménagements du rez-de-chaussée
- Fig. 3 : coupe [AB] (nord-est / sud-ouest) du rez-de-chaussée
- Fig. 4 : coupe [CD] (nord / sud) du rez-de-chaussée
- Fig. 5 : coupe [FE] (est / ouest) du rez-de-chaussée
- Fig. 6 : carte postale du quartier du Bessarel au début du XX^e siècle
- Fig. 7 : façade occidentale sur le canal
- Fig. 8 : rez-de-chaussée de la façade occidentale sur le canal
- Fig. 9 : rez-de-chaussée de la façade occidentale du bâtiment voisin
- Fig. 10 : débouché de la rue Orbe sur le canal
- Fig. 11 : intérieur du rez-de-chaussée
- Fig. 12 : mur intérieur sud au rez-de-chaussée
- Fig. 13 : mur intérieur nord au rez-de-chaussée
- Fig. 14 : colonne au centre du rez-de-chaussée soutenant le plancher du premier étage
- Fig. 15 : vue zénithale du dallage du rez-de-chaussée
- Fig. 16 : cuves [Cu. 01 et 02]
- Fig. 17 : vue zénithale de la cuve [Cu.01]
- Fig. 18 : paroi est de la cuve [Cu.03]
- Fig. 19 : orifice d'amenée d'eau dans la paroi est de la cuve [Cu.02]
- Fig. 20 : vue zénithale du canal
- Fig. 21 : orifice d'amenée d'eau dans la paroi ouest du canal, vers la cuve [Cu.02]
- Fig. 22 : partie sud du canal
- Fig. 23 : système d'amenée d'eau au niveau du sol
- Fig. 24 : empreinte d'un aménagement dans le mortier au sud de la cuve [Cu.04]



réal. : N. Clément, C. Rivals

Fig. 2 : plan au sol des aménagements du rez-de-chaussée

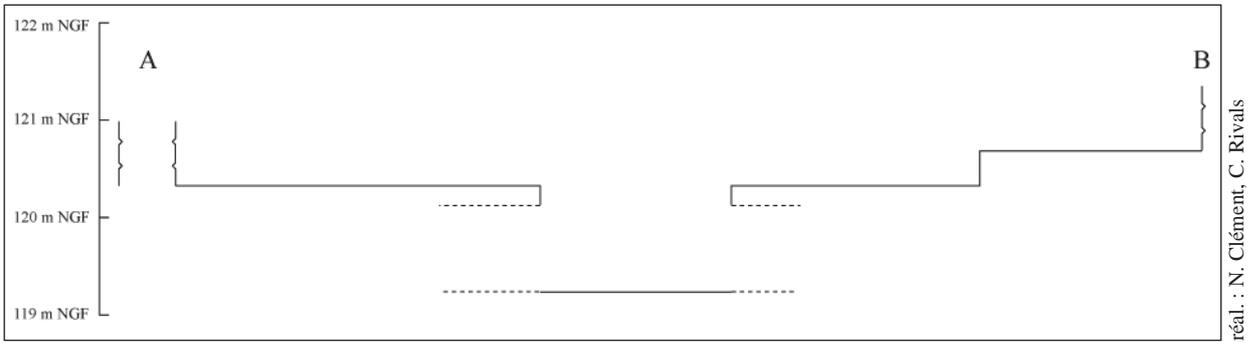


Fig. 3 : coupe [AB] (nord-est / sud-ouest) du rez-de-chaussée

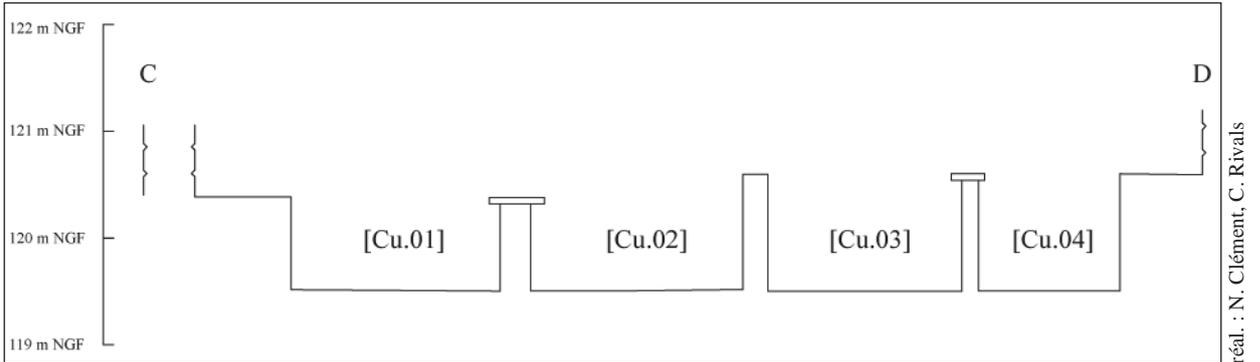


Fig. 4 : coupe [CD] (nord / sud) du rez-de-chaussée

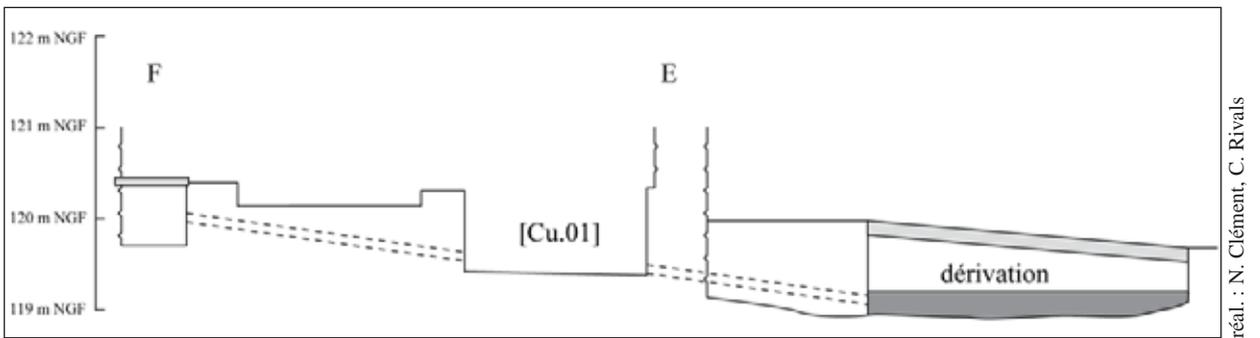


Fig. 5 : coupe [FE] (est / ouest) du rez-de-chaussée



Fig. 6 : carte postale du quartier du Bessarel au début du XX^e siècle. Au fond la tannerie ID163.

Fig. 7 : façade occidentale sur le canal, vue depuis le nord-ouest





cliché : C. Rivals

Fig. 8 : rez-de-chaussée de la façade occidentale sur le canal, vu depuis l'ouest



cliché : C. Rivals

Fig. 9 : rez-de-chaussée de la façade occidentale du bâtiment voisin (parcelle n°AC194 du cadastre actuel), vu depuis l'ouest



cliché : C. Rivals

Fig. 10 : débouché de la rue Orbe sur le canal, vu depuis l'ouest



cliché : C. Rivals

Fig. 11 : intérieur du rez-de-chaussée



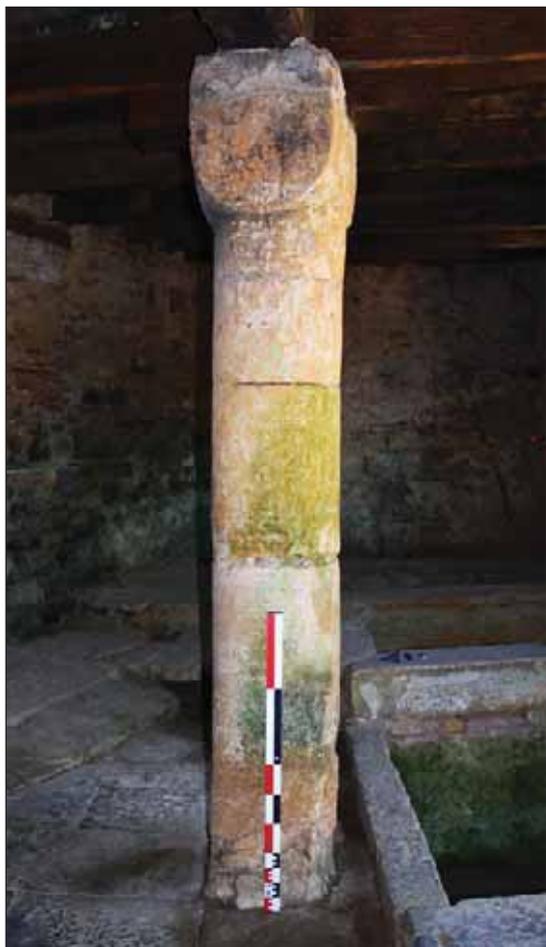
cliché : C. Rivals

Fig. 12 : mur intérieur sud au rez-de-chaussée



cliché : C. Rivals

Fig. 13 : mur intérieur nord au rez-de-chaussée



cliché : C. Rivals

Fig. 14 : colonne au centre du rez-de-chaussée soutenant le plancher du premier étage



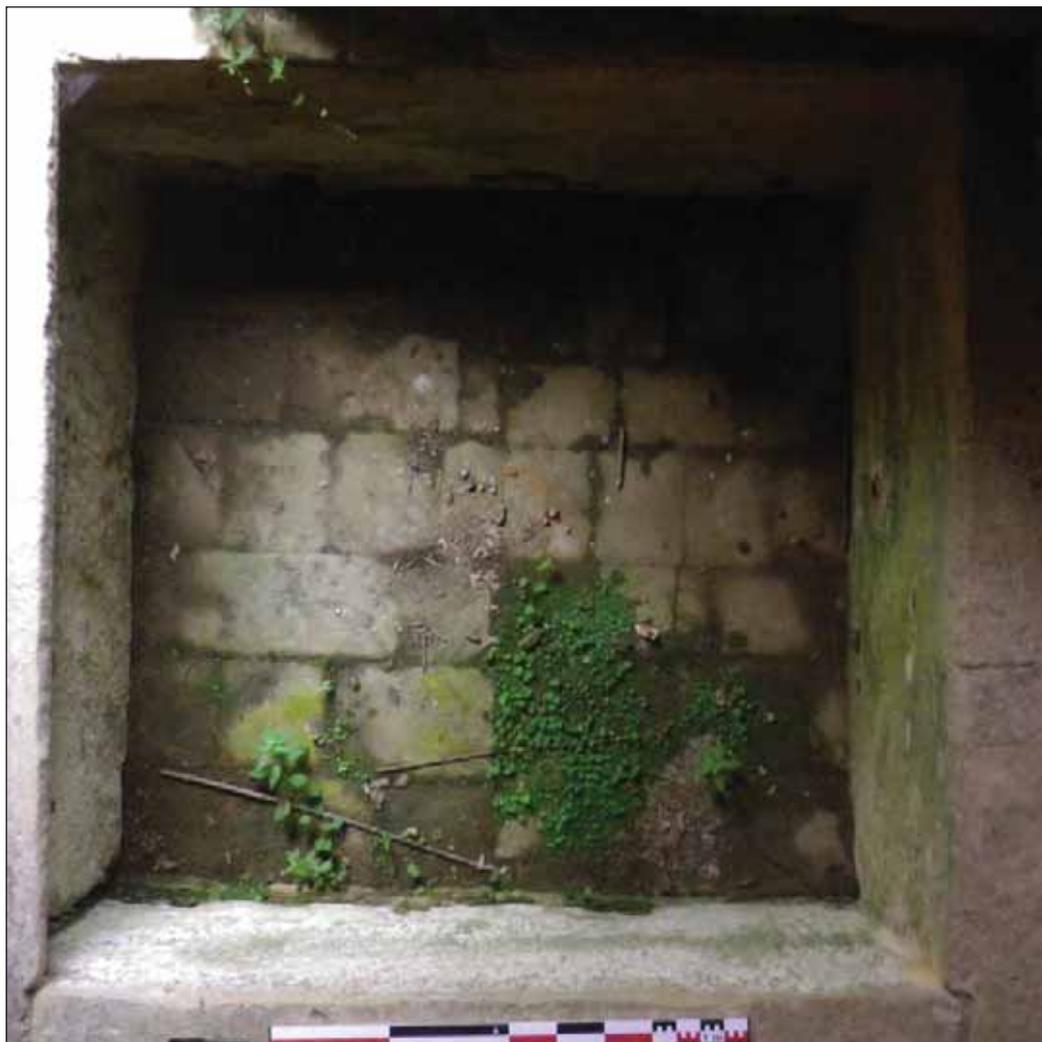
cliché : C. Rivals

Fig. 15 : vue zénithale du dallage du rez-de-chaussée



cliché : C. Rivals

Fig. 16 : cuves [Cu. 01 et 02]



cliché : C. Rivals

Fig. 17 : vue zénithale de la cuve [Cu.01]



cliché : C. Rivals

Fig. 18 : paroi est de la cuve [Cu.03]



cliché : C. Rivals

Fig. 19 : orifice d'amenée d'eau dans la paroi est de la cuve [Cu.02]



Fig. 20 : vue zénithale du canal



cliché : C. Rivals

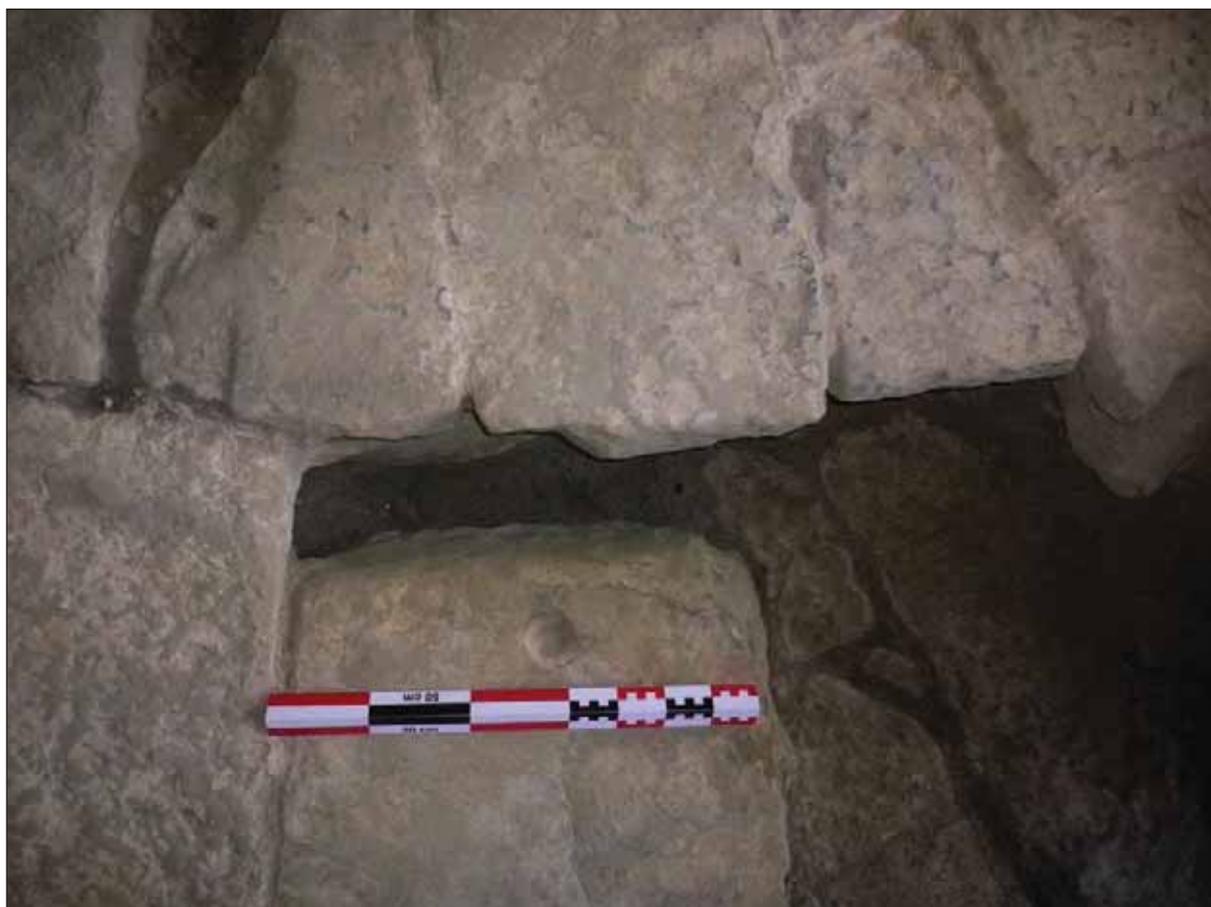
cliché : C. Rivals

Fig. 21 : orifice d'amenée d'eau dans la paroi ouest du canal, vers la cuve [Cu.02]



cliché : C. Rivals

Fig. 22 : partie sud du canal



cliché : C. Rivals

Fig. 23 : système d'amenée d'eau au niveau du sol



cliché : C. Rivals

Fig. 24 : empreinte d'un aménagement dans le mortier au sud de la cuve [Cu.04]

Une tannerie moderne (ID164)

État de conservation :

Cette tannerie correspond à la parcelle n°AC185 du cadastre actuel (fig. 1). Cette dernière a été acquise récemment par la mairie en vue de la transformer en jardin afin de revaloriser ce quartier. En effet, cette parcelle, située sur la rive droite de la dérivation inférieure de la Bonnette, était à l'abandon depuis plusieurs années et la végétation avait recouvert les vestiges de l'ancienne tannerie. La transformation de la tannerie en jardin a toutefois l'inconvénient d'occulter les vestiges et de modifier l'organisation de la tannerie. J'ai eu la possibilité d'étudier ce bâtiment avant que les travaux ne soient entrepris. Une fois dévégétalisée, la tannerie a fait l'objet d'une couverture photographique et de relevés.

La présence de végétation à l'intérieur du bâtiment est due au fait qu'il est sans couverture depuis l'effondrement de l'édifice au cours du XX^e siècle. Des cartes postales et des photographies anciennes montrent le bâtiment en élévation (fig. 5). Il était constitué de deux étages en pan-de-bois largement débordants à l'est. Cette avancée était soutenue par quatre piliers qui dégagent un passage couvert le long du canal. Les deux piliers des extrémités sont de section quadrangulaire, tandis que ceux du milieu sont de section circulaire (fig. 7). Le remplissage du pan-de-bois était fait de briques, de tuf et de torchis. L'édifice est constitué d'un seul corps de bâtiment de forme carrée (fig. 2). Le toit était à double pente, le mur gouttereau oriental donnant sur le canal.

La tannerie dans les textes :

En 1814, la tannerie appartient à Jean-Pierre Barreau, tanneur¹. Ce dernier possède également une tannerie et une pélisserie mitoyennes au sud². En 1782, elle appartient à Baptiste Barreau³. Ce dernier possède également un épelin et un jardin joignants⁴. Il s'agit des mêmes parcelles que celles appartenant à Jean-Pierre Barreau en 1814⁵. Je n'ai pu identifier avec certitude la parcelle correspondante dans le compoix de 1670, mais plusieurs tanneries sont mentionnées à cet endroit⁶. Il n'a pas été possible de remonter plus loin dans les sources écrites.

1 ADTG, 3P1662, parcelle n°1348 de la section L.

2 ADTG, 3P1662, parcelles n°1343 et 1342 de la section L.

3 AC Saint-Antonin, JJ13, parcelle n°377.

4 AC Saint-Antonin, JJ13, parcelles n°371 et 373.

5 La parcelle déclarée comme jardin en 1872 et déclarée en tannerie en 1814.

6 AC Saint-Antonin, CC07, fol. 129v, parcelle n°2705 ; CC08, fol. 135v, parcelle n°5738.

L'organisation de la tannerie :

Aujourd'hui, seul le rez-de-chaussée est conservé (fig. 7). C'est là qu'étaient installées les cuves (fig. 2 et 6). Le dernier étage, très ouvert, devait servir à faire sécher les peaux. Entre les deux piliers centraux, quelques marches permettent d'accéder au canal et un petit pont permettait de le traverser et d'accéder à la tannerie ID163 sur la rive opposée (fig. 7). La façade du rez-de-chaussée présente de nombreuses traces de reprises. Une petite porte à linteau droit constitue la seule ouverture. Le mur occidental maçonné est conservé sur deux niveaux (fig. 9). L'étage est percé de deux larges fenêtres à linteaux de briques. Le rez-de-chaussée dispose d'une arcade en anse de panier, partiellement bouchée. Les ancrages des poutres soutenant le plancher du premier étage sont conservés (fig. 8 et 9).

La pièce mesure 85 m². À l'intérieur, trois cuves se répartissent à chaque angle (fig. 2 et 6). Contrairement à la tannerie ID163, elles reposent sur le sol. La cuve [Cu.06] est la seule à conserver l'ensemble de ses parois externes qui atteignent 0,80 m de haut (fig. 3, 4, 6 et 10). Les cuves étaient donc à hauteur d'homme. Les cuves [Cu. 05 et 06] disposaient de cloisons internes, divisant l'espace en trois parties égales (fig. 2, 6, 12 et 13). Les parois, de même que les cloisons sont faites de briques recouvertes d'enduit. Les cloisons sont chaînées aux parois des cuves et sont donc contemporaines (fig. 12).

La cuve [Cu.05] avait une contenance totale de 5,58 m³, chaque espace délimité par les cloisons avait une contenance de 1,86 m³ (fig. 3, 12 et 13). La cuve [Cu.06] avait une contenance totale de 4,14 m³, chaque espace délimité par les cloisons avait une contenance de 1,38 m³ (fig. 10). La cuve [Cu.07] avait une contenance de 3,46 m³ (fig. 4 et 11).

Les cuves ne sont pas contemporaines de la construction des murs de la pièce. On voit qu'elles ont été ajoutées dans un second temps (fig. 10 et 11). Par ailleurs la cuve [Cu.07] est postérieure au bouchage de l'arcade (fig. 9 et 11).

La cuve [Cu.06] possède trois orifices circulaires de 2 cm de diamètre, disposés à moins de 0,10 m du sol (fig. 2 et 15). Ils permettaient certainement de vider les cuves, malgré l'absence de système pour récupérer le liquide vidangé.

Le fond des cuves, de même que le sol de la pièce est fait de carreaux de terre cuite (fig. 6). Au niveau du sol, un alignement de dalles calcaire pourrait correspondre à la couverture d'une canalisation ou aux vestiges d'un ancien sol (fig. 2, 6 et 13). Une base de colonne est encore en place au centre de la pièce (fig. 2 et 14) et devait recevoir une colonne ou un pilier supportant les étages. Il n'est pas possible de connaître les états antérieurs de cette tannerie, mais il est probable que les cuves en briques ne correspondent qu'au dernier état de la tannerie. En effet, la place privilégiée qu'occupe cette parcelle par rapport au canal laisse penser qu'une tannerie devait y être installée anciennement.

Illustrations :

- Fig. 1 : localisation de la tannerie sur le cadastre actuel
- Fig. 2 : plan des aménagements intérieurs
- Fig. 3 : coupe [AB] (sud / nord)
- Fig. 4 : coupe [CD] (ouest / est)
- Fig. 5 : cartes postales du début du XX^e siècle représentant des vues extérieures de la tannerie
- Fig. 6 : vue zénithale des aménagements intérieurs
- Fig. 7 : façade orientale sur le canal
- Fig. 8 : mur intérieur nord
- Fig. 9 : mur intérieur ouest
- Fig. 10 : cuve [Cu.06]
- Fig. 11 : cuve [Cu.07]
- Fig. 12 : cuve [Cu.05]
- Fig. 13 : cuve [Cu.05] et couverture (?) d'un canal
- Fig. 14 : base de colonne au centre de la pièce
- Fig. 15 : orifice d'évacuation de l'eau dans la paroi est de la cuve [Cu.06]

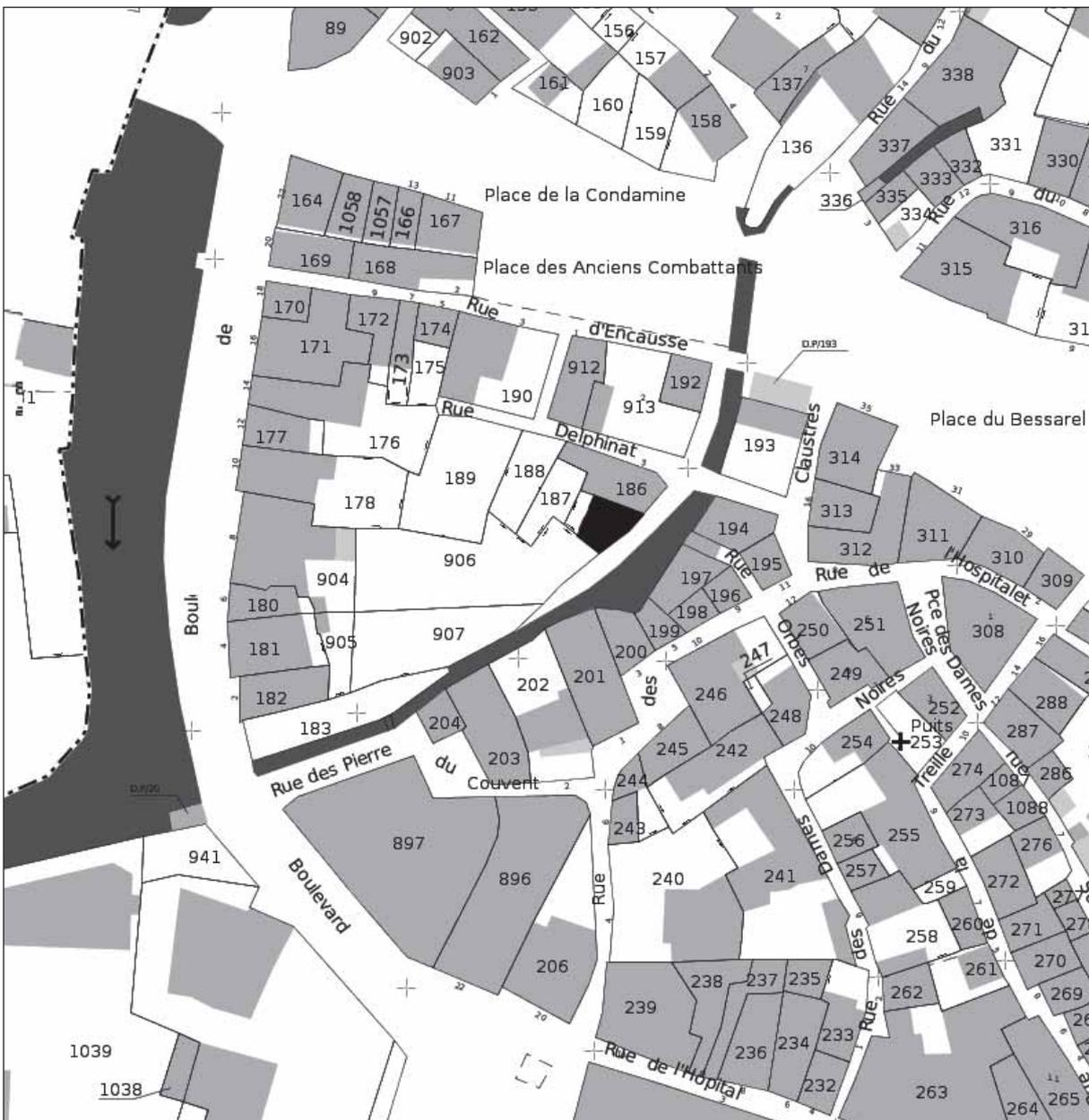


Fig. 1 : localisation de la tannerie sur le cadastre actuel.

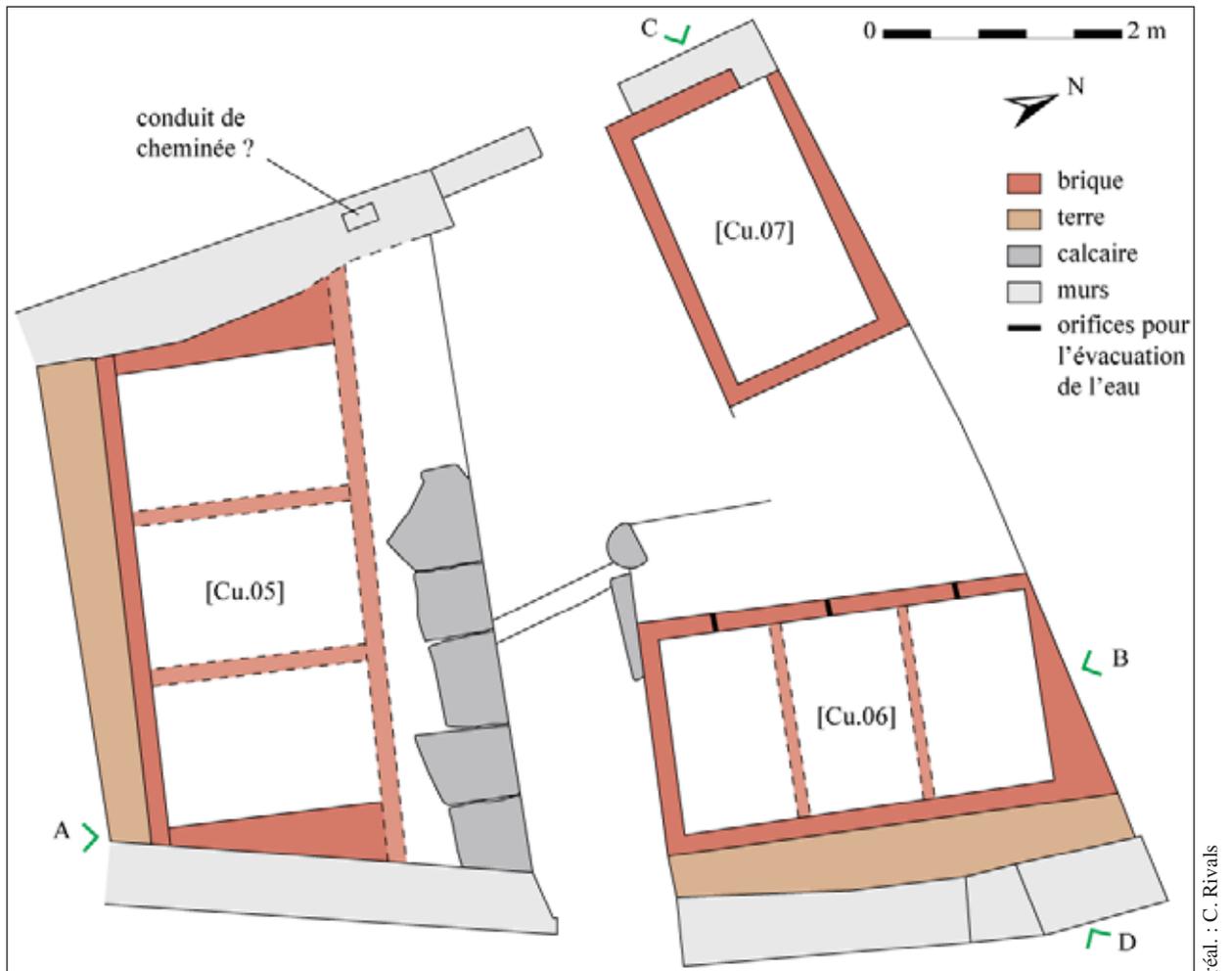


Fig. 2 : plan des aménagements intérieurs

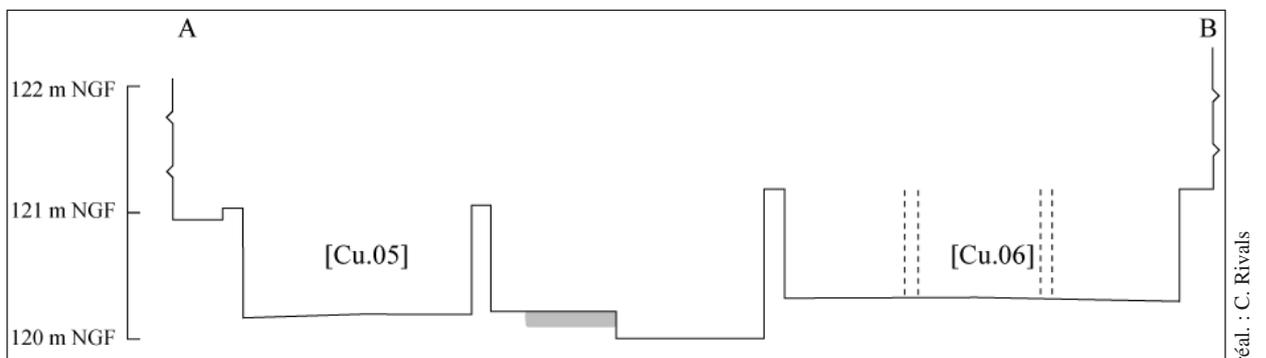


Fig. 3 : coupe [AB] (sud / nord)

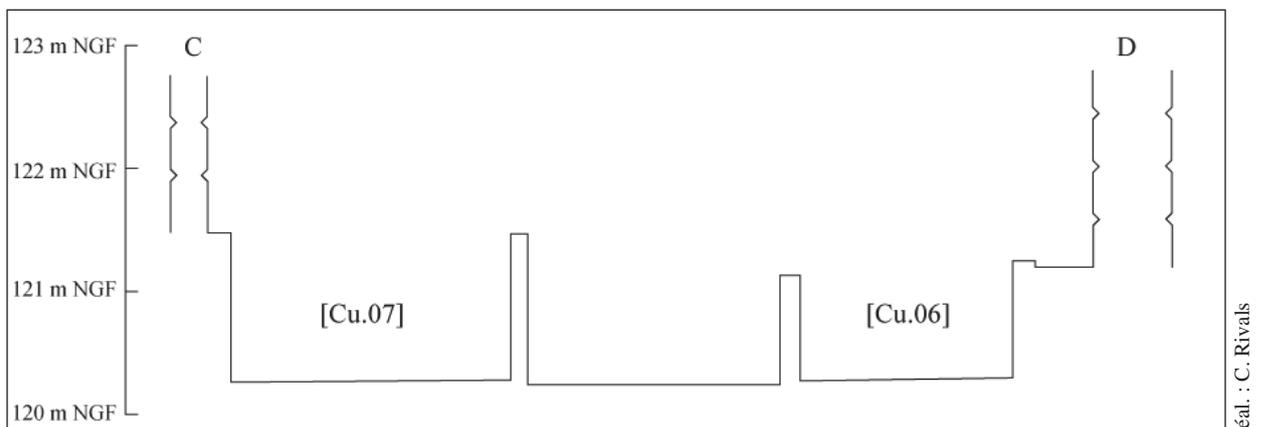
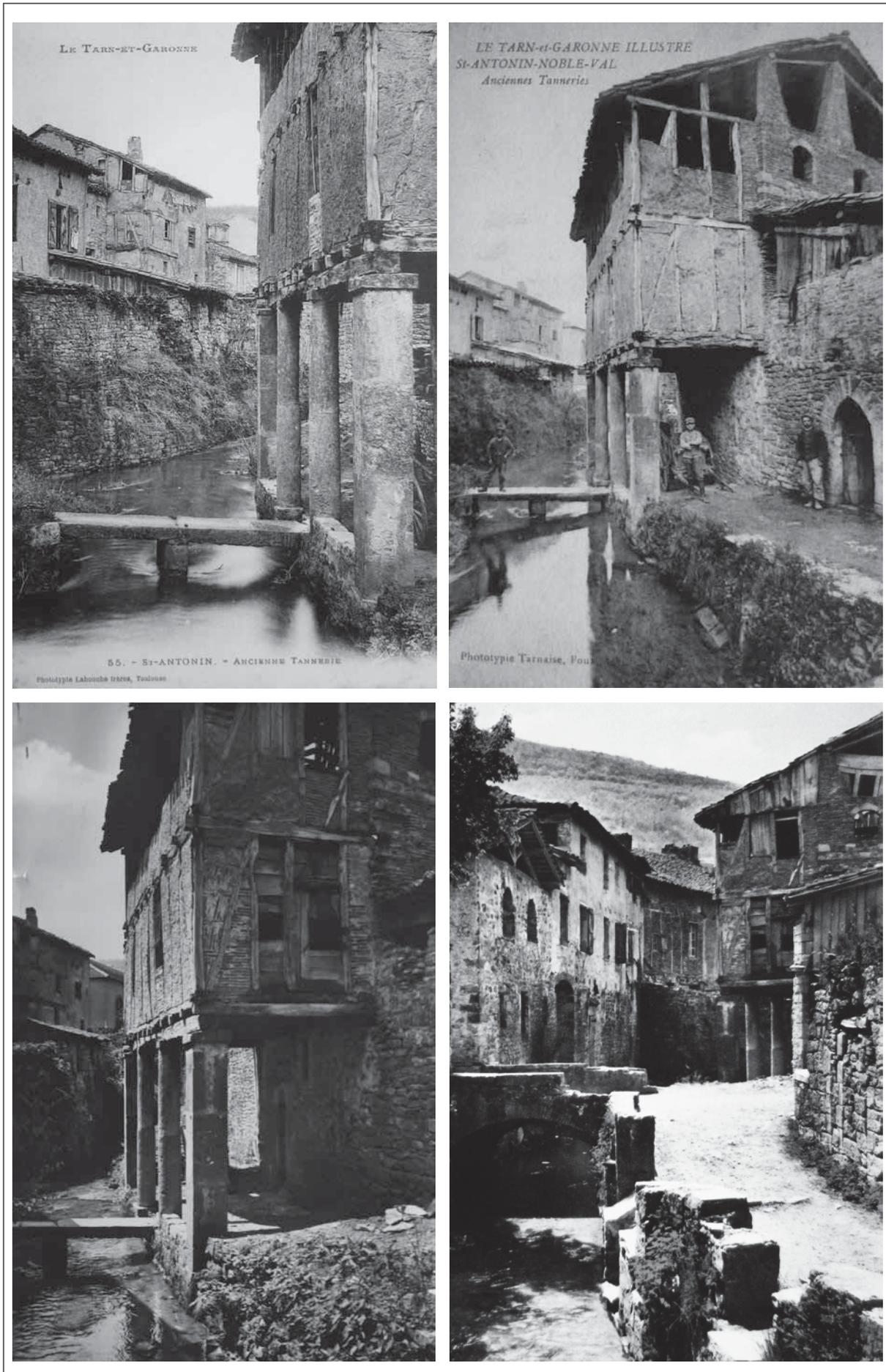


Fig. 4 : coupe [CD] (ouest / est)

réal. : C. Rivals

réal. : C. Rivals

réal. : C. Rivals



collection personnelle

Fig. 5 : cartes postales du début du XX^e siècle représentant des vues extérieures de la tannerie



cliché : N. Clément

Fig. 6 : vue zénithale des aménagements intérieurs



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : façade orientale sur le canal, vue depuis le nord-est



cliché : C. Rivals

Fig. 8 : mur intérieur nord



cliché : C. Rivals

Fig. 9 : mur intérieur ouest



cliché : C. Rivals

Fig. 10 : cuve [Cu.06], vue depuis l'ouest



cliché : C. Rivals

Fig. 11 : cuve [Cu.07], vue depuis l'est



cliché : C. Rivals

Fig. 12 : cuve [Cu.05], vue depuis le nord-est



cliché : C. Rivals

Fig. 13 : cuve [Cu.05] et couverture (?) d'un canal, vues depuis le nord



cliché : C. Rivals

Fig. 14 : base de colonne au centre de la pièce



cliché : C. Rivals

Fig. 15 : orifice d'évacuation de l'eau dans la paroi est de la cuve [Cu.06]

Le moulin du Bessarel (ID214)

Situation :

Le moulin du Bessarel est situé dans le quartier du même nom, dans la partie nord-ouest de la ville (fig. 1). Son nom vient de « *besa* » signifiant bief de moulin en occitan languedocien. Il est alimenté par le canal de la dérivation inférieure de la Bonnette et se situe en amont du moulin des Claustres. Il est situé à une cote d'environ 121 m NGF (fig. 1).

Le moulin dans les textes :

La première mention recensée de ce moulin remonte à 1397. Il est déclaré dans une reconnaissance royale, dans laquelle il est précisé que le moulin est installé au-dessus du canal : « (...) *bertrandus de pailheyrolis dicte ville recognovit ut supra se tener a Domino nostro Rege duas partes per indiviso cujusdam molendini cum domibus, paxeris, albared., ribaygis, et carreris siti infra dictam villam super canale Bonete et, dicitur, confronte dictus molendinus cum carrera publica et cum domo petri malhol net no. etiam Platheam vocate de bessarel confrontate en partibus caires publicis et cum canale de Bonete vocate la canal de Bessarel (...)* »¹. Le moulin est également mentionné dans les *Manifests* de 1500². Le compoix de 1670 est un peu plus précis dans la description de ce bien : « plus tient molin à trois mulles et boundo scittué dans laditte ville gache de Boudaurat et rue du Bessarel, Confronte du levant avec la ditte rue, midy canal de Bonnette et tanerye d'Yzaac resseguier couchant jardin de Monsieur d'esclaux septentrion maison du dict resseguier »³. Une reconnaissance de 1672 nous apprend qu'une maison était construite sur pilotis au-dessus de la réserve du moulin : « estoit antiennement une maison bastie sur deux piliers qui sont dans la bonde du moulin du Bessarel (...). La rente de 4 sols établie sur lad. maison suivant une reconnaissance du dernier juillet 1602, icellui Pousou disoit que lors de lad. reconnoissance, lad. maison reconnue estoit en l'air bastie sur les 2 piliers, laquelle estant emportée, il n'estoit pas obligé de payer lad. rente, parce qu'il ne tenoit rien de lad. maison »⁴. La destruction de cette maison sur pilotis, entre 1602 et 1672 est certainement due à une inondation. On sait par ailleurs que la crue de 1618 a atteint la cote de 125 m NGF, soit plusieurs mètres au-dessus du niveau de sol du moulin⁵.

Sur le plan parcellaire de 1782, le moulin et ses dépendances (« eau du moulin », « patus du moulin ») appartiennent au sieur Bernard Poussou⁶. Sur le plan cadastral napoléonien,

1 ADTG, A120, reconnaissance royale de 1397, fol. 11, parcelle n°2442.

2 AC Saint-Antonin, CC4, fol. 154, parcelle n°4136 : « *ung autre moly situat a Bessarel* ».

3 AC Saint-Antonin, CC7, fol. 410, parcelle n°4466.

4 ADTG, 5 E 19696, notaire Jean de Just, registre n°8, fol. 91.

5 AC Saint-Antonin, AA4.

6 AC Saint-Antonin, JJ13, parcelles n°267, 269 et 271.

le moulin, la réserve et le patus, appartiennent à Joseph Delpech, horloger de Saint-Antonin⁷. Grâce à ces mentions, on sait que le moulin était en fonction au moins jusqu'au début du XIX^e siècle.

Description :

Le moulin du Bessarel correspond à un ensemble de trois parcelles : au nord le réservoir, au centre le moulin lui-même, au sud un espace non bâti (fig. 1). Ce dernier est actuellement en friche, mais une photo d'Amélie Galup prise à l'extrême fin du XIX^e siècle le montre dénué de végétation (fig. 2). Il est constitué de dalles calcaires installées au-dessus de plusieurs canaux souterrains qui se rassemblent au sud de cette parcelle (fig. 3). Cet espace, qualifié de patus dans les plans anciens, était utilisé comme aire à battre le blé si l'on en croit la légende de la photographie d'Amélie Galup⁸. Il s'agit en tout cas d'une annexe du moulin.

Parmi les canaux qui se rassemblent au sud de cet espace, deux proviennent directement du moulin (fig. 8), et un correspond au trop-plein de la réserve (fig. 6). Cette dernière est de forme trapézoïdale (fig. 1). Elle est alimentée par le canal de la dérivation supérieure au nord. Elle est reliée au moulin au sud par l'intermédiaire de deux canaux séparés par un avant-bec (fig. 4 et 5). Le débit de l'eau est réglé par un système de vannes. Le fond de la réserve a du faire l'objet de plusieurs réfections. En effet, il est constitué de blocs calcaires de grandes dimensions et d'anciennes meules (fig. 6). Les meules trop usées pour être utilisées en tant que telles, ont ainsi été réutilisées pour paver le fond du réservoir. D'autres meules sont entreposées dans le jardin au sud du moulin (fig. 7). Ces dernières mesurent 0,20 m d'épaisseur. Il n'est pas possible de proposer une datation de ces éléments.

Le rez-de-chaussée du bâtiment actuel conserve des aménagements appartenant au moulin, pour lesquels il n'est pas possible de proposer de datation. Le rez-de-chaussée est divisé en deux espaces, séparés par deux arcades (fig. 9). La partie sud abritait notamment une trappe en bois permettant d'accéder au canal en aval du moulin. Cette trappe est actuellement recouverte d'une dalle de béton (fig. 9). Le sol de la partie nord est constitué de dalles calcaires (fig. 10). Des trous quadrangulaires dans le sol permettent d'actionner un système de vannes (fig. 11). Une estrade contre le mur septentrional supporte quatre meules (fig. 11). Deux d'entre elles ont une épaisseur de 0,20 m et deux autres mesurent 0,40 m d'épaisseur. Leur diamètre est de 1,15 m. Depuis l'estrade, au nord-ouest, quelques marches permettent d'accéder au canal et aux engrenages actionnant les meules sous le rez-de-chaussée (fig. 12 et 13).

La durée d'utilisation de ce moulin (au minimum du XIV^e au XIX^e siècle) laisse penser que les structures actuellement visibles correspondent aux périodes les plus récentes, mais il est fort possible qu'elles reprennent des aménagements antérieurs.

7 ADTG, 3P1662, section L, parcelles n° 1089 à 1091.

8 MAP, GLP00149.

Illustrations :

- Fig. 1 : les moulins *intra-muros*
- Fig. 2 : photographie d'Amélie Galup prise en 1897, à gauche façade sud du moulin, au premier plan aire à battre le blé
- Fig. 3 : point de rassemblement de plusieurs canaux souterrains au sud du moulin
- Fig. 4 : réservoir du moulin vu de l'est
- Fig. 5 : réservoir du moulin à vide, vu du nord
- Fig. 6 : meules en remploi dans le fond du réservoir du moulin vu du sud
- Fig. 7 : meule entreposée dans le jardin
- Fig. 8 : canal ouest issu du moulin, débouchant dans le point de collecte au sud
- Fig. 9 : partie sud du rez-de-chaussée du moulin, emplacement de l'ancienne trappe permettant d'accéder au canal
- Fig. 10 : sol de la partie nord du rez-de-chaussée du moulin
- Fig. 11 : meules dans la partie nord du rez-de-chaussée du moulin
- Fig. 12 : accès aux machines du moulin et au canal souterrain sous le rez-de-chaussée
- Fig. 13 : machines du moulin et canal souterrain sous le rez-de-chaussée

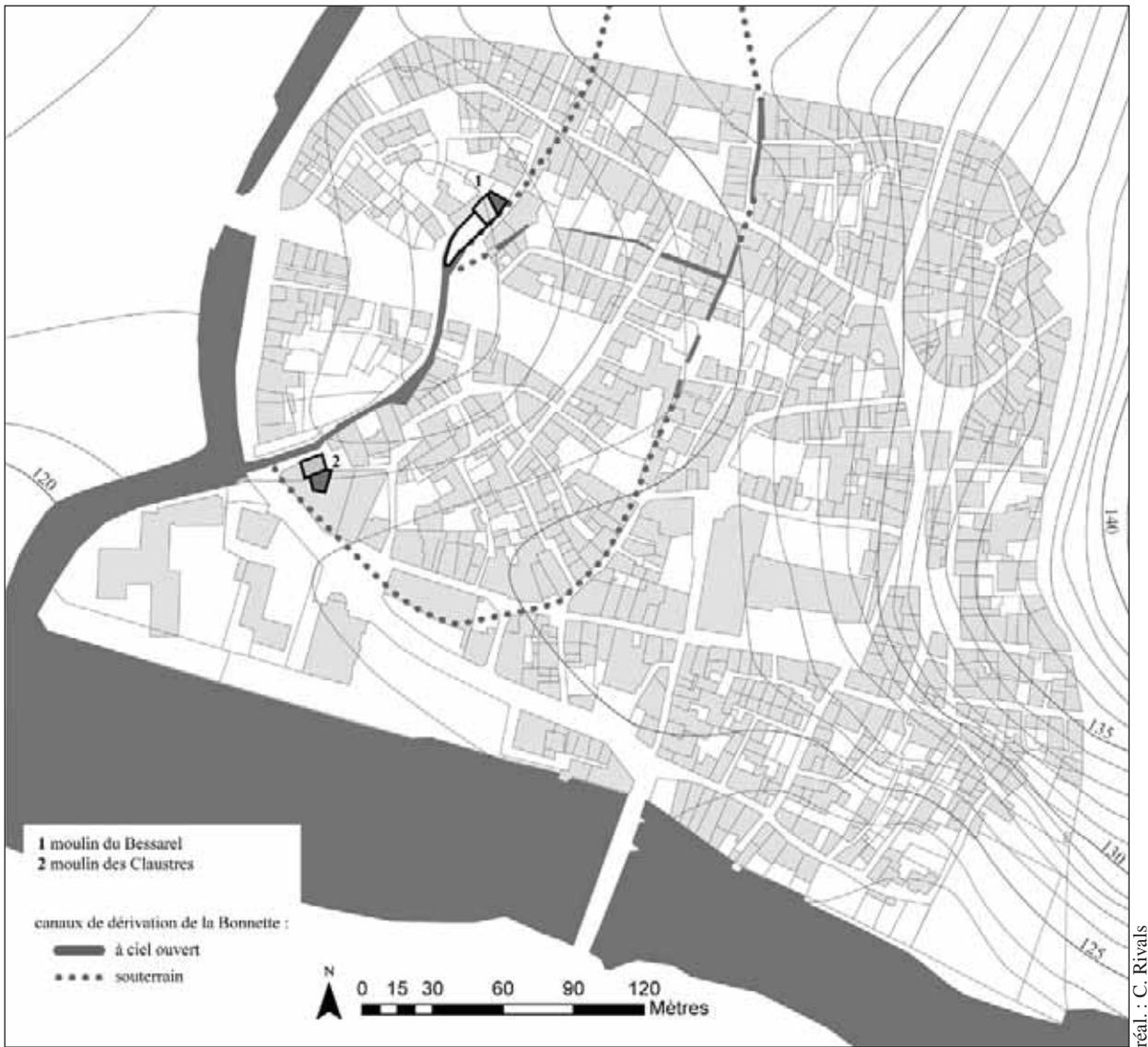


Fig. 1 : les moulins *intra-muros*, sur fond de cadastre actuel



cliché : A. Galup

Fig. 2 : photographie d'Amélie Galup prise en 1897, à gauche façade sud du moulin, au premier plan aire à battre le blé (MAP, GLP00149).



cliché : C. Rivals

Fig. 3 : point de rassemblement de plusieurs canaux souterrains au sud du moulin



cliché : C. Rivals

Fig. 4 : réservoir du moulin vu de l'est. Le moulin est à gauche.



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : réservoir du moulin à vide, vu du nord



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : meules en remploi dans le fond du réservoir du moulin vu du sud
Le trop-plein (à droite) évacue l'eau dans un canal qui rejoint le point de collecte au sud.



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : meule entreposée dans le jardin

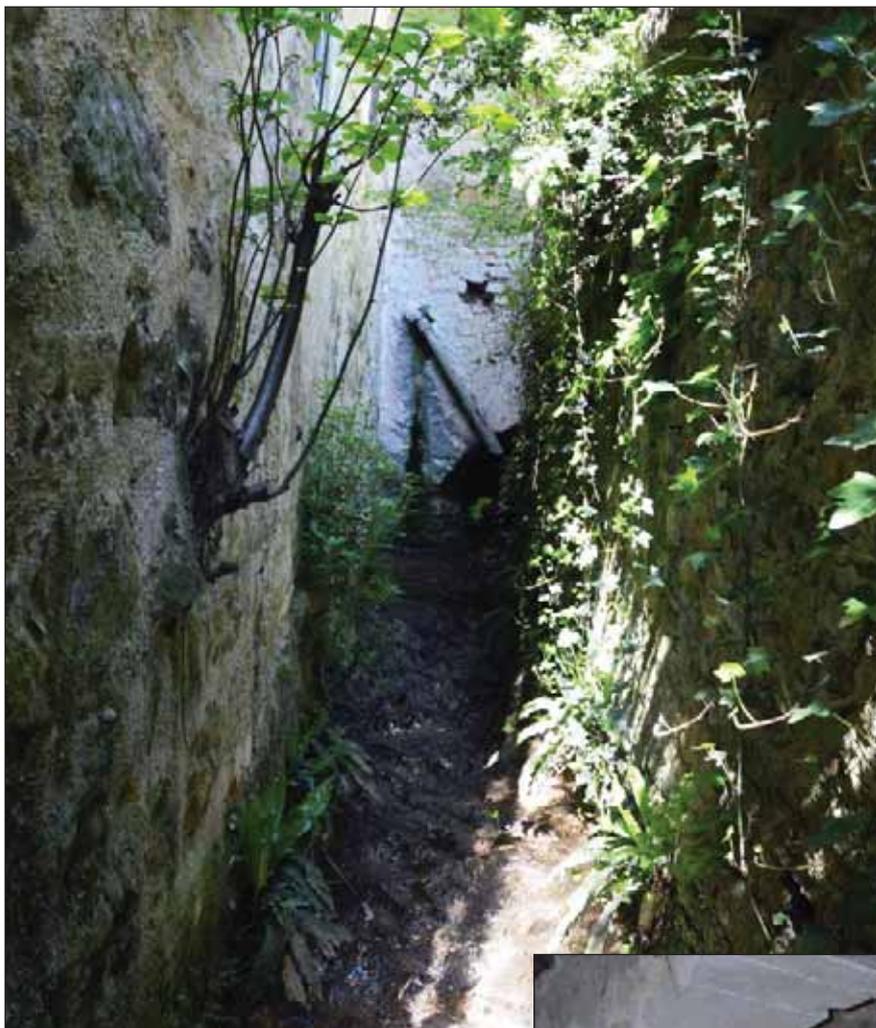


Fig. 8 : canal ouest issu du moulin, débouchant dans le point de collecte au sud

cliché : C. Rivals

Fig. 9 : partie sud du rez-de-chaussée du moulin, emplacement de l'ancienne trappe permettant d'accéder au canal



cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 10 : sol de la partie nord du rez-de-chaussée du moulin



cliché : C. Rivals

Fig. 11 : meules dans la partie nord du rez-de-chaussée du moulin

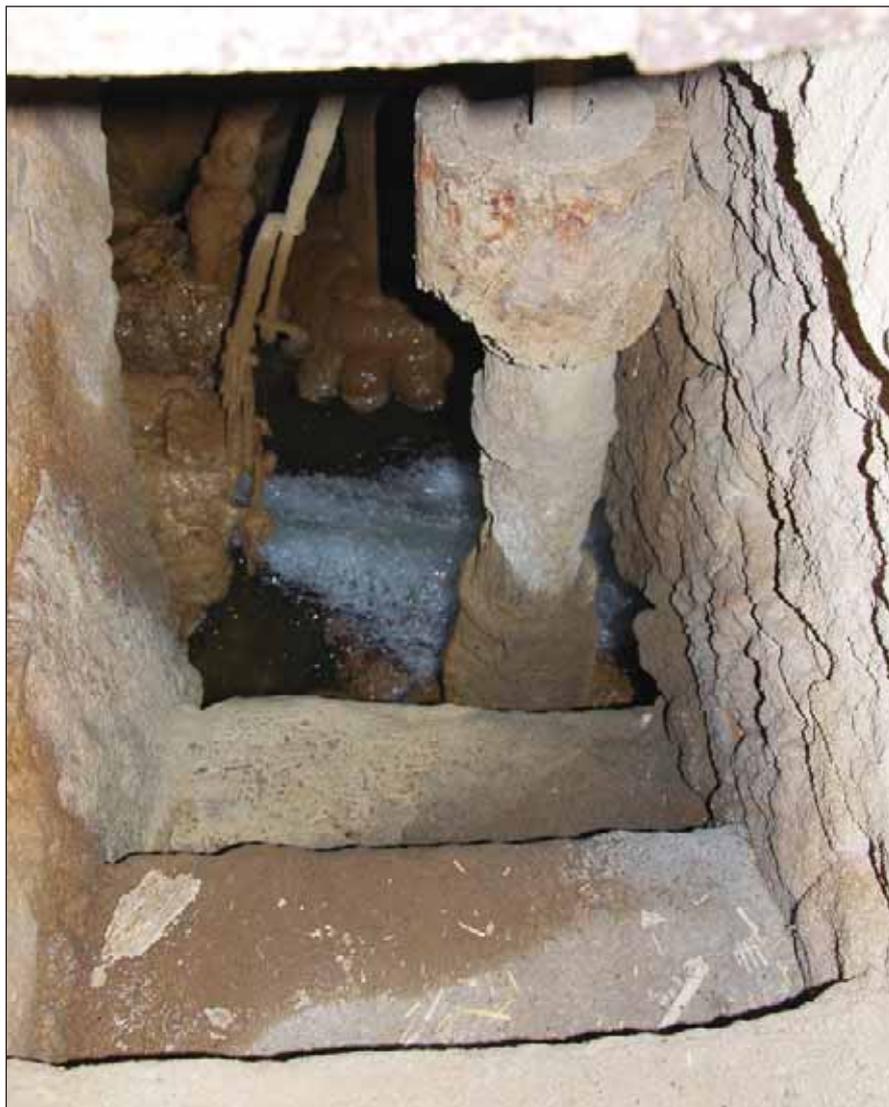


Fig. 12 : accès aux machines du moulin et au canal souterrain sous le rez-de-chaussée

cliché : C. Rivals



cliché : C. Rivals

Fig. 13 : machines du moulin et canal souterrain sous le rez-de-chaussée

Le moulin des Claustres

Situation :

Le moulin des Claustres est situé au nord du monastère, à proximité immédiate de la jonction des deux dérivations de la Bonnette (fig. 1). Il est situé à une cote d'environ 123 m NGF.

Le moulin dans les textes :

Le moulin des Claustres était une dépendance du monastère. Le terme de « *claustr* », de l'occitan *clastre* signifiant cloître¹, renvoie en effet directement au monastère. Il était au nord de l'enclos.

Un « *molinus de la claustra* » est mentionné en 1155² et sert de borne à la délimitation du partage de la vicomté. Il est ensuite cité en 1299 dans le cadre d'un conflit entre des habitants et les propriétaires du moulin à propos de l'utilisation du canal d'amenée d'eau³. On apprend qu'en 1431, le moulin était équipé de deux sortes de meules : la meule *bordalèze* qui était réservée à la mouture du froment et la meule *brusquière* qui servait à la mouture du seigle et du méteil⁴. Le moulin est également mentionné dans les Manifestes de 1500⁵ et appartient à ce moment-là au *reveren payre en Diou Mossen Mathely Caissac priu* : « *ung moly apelat de la Claustra confron am la capela (...) dona de ces per los dichs dos molis al mostie de Sant Anthony 20 cesties fromen e al Ray Nostre Senhor 4 sols, val 40 liuras tornessas* ». Le propriétaire du moulin devait donc un cens au monastère et au roi. Au XVI^e siècle, on recense de nombreuses mentions relatives à ce moulin, en 1573⁶, 1586⁷, 1587⁸ et 1589⁹. Le compoix de 1670 précise qu'il était équipé de trois meules : « Ramond ALIES, Bernard CASSAING et Guillaume JOANY marchands traffiquands tiennent en commun et en colloque du Chappittre de la ditte ville moulin à trois mulles, jardin, patus et boundo appellé las Claustres »¹⁰.

D'après le plan parcellaire de 1782, le moulin était en indivision entre plusieurs propriétaires¹¹ (fig. 2). En 1814, le moulin et ses appartenances (jardin, pature, grange, réservoir et écurie)

1 Louis Alibert, *Dictionnaire occitan-français d'après les parlers languedociens*, Toulouse, 1965.

2 AC Saint-Antonin, AA1, n°2.

3 Ce document est connu par l'intermédiaire de l'inventaire Philipppy (AC Saint-Antonin, JJ11, fol. 47).

4 Robert Latouche, *La vie en Bas-Quercy du quatorzième au dix-huitième siècle*, Privat, 1923, p. 166.

5 AC Saint-Antonin, CC4, fol. 154, parcelle n°4135 :

6 AC Saint-Antonin, BB1, fol. 401v, procès concernant le moulin des Claustres.

7 AC Saint-Antonin, BB3, fol. 543, bail du moulin de la Claustr ; fol. 577v, réparations à la *payssièr* du moulin des Claustres, qui sert à conduire en villes les eaux de la Bonnette ; fol. 579, adjudication des travaux de la *payssièr* du moulin des Claustres.

8 AC Saint-Antonin, BB3, fol. 669, essai d'arrentement du moulin des Claustres, situé « près de la salle vielhe » ; fol. 675, articles de l'arrentement du moulin des Claustres.

9 AC Saint-Antonin, BB3, fol. 814, arrêté relatif au moulin des Claustres.

10 AC Saint-Antonin, CC7, fol. 494.

11 AC Saint-Antonin, JJ13, parcelles n° 740 et 742.

appartenaient à Joseph Delpéch horloger¹².

Description :

L'acte de 1299 indique que le moulin des Claustres était alimenté par le canal de la dérivation supérieure. Il précise que les propriétaires du moulin avaient le pouvoir de fermer des canaux secondaires au niveau de la place de la Jogaria, où passe le canal de la dérivation supérieure¹³. Son débit pouvait en effet être diminué par des captages et donc menacer le fonctionnement du moulin. Par ailleurs, en 1702, il est question d'une parcelle située rue Boneta Rescota, soit à proximité du canal de la dérivation supérieure, qui confronte de « levant avec le canal de Bounette qui sert le moulin appelé des Claustres »¹⁴.

À l'emplacement du moulin, connu avec précision grâce aux plans anciens, est actuellement installée une caserne de pompiers. Les vestiges du moulin n'ont donc pu être documentés qu'à partir de la dérivation inférieure de la Bonnette, accessible car à ciel ouvert au nord du moulin (fig. 4). On voit ainsi dans un premier temps la sortie d'un canal perpendiculaire venant de l'est (fig. 5). Il s'agit du canal de la dérivation supérieure, après qu'il ait alimenté le moulin des Claustres.

Au nord-est de cette sortie, un large passage voûté en plein cintre permet d'accéder depuis le canal de la dérivation inférieure à un vaste espace, correspondant à la salle basse du moulin (fig. 6). À l'intérieur, les vestiges du dernier état du moulin sont partiellement visibles (fig. 7). En effet, des roues métalliques sont encore fixées à des bras traversant le plafond. Au niveau du sol, plusieurs débouchés de canaux ont été observés. Les ouvertures pratiquées dans le plafond signale la présence d'autres axes. Cette salle, à sec au moment de l'observation, doit être régulièrement inondée, comme l'atteste la présence importante d'alluvions et de détritrus, drainés par la dérivation de la Bonnette, lorsque son débit est plus fort¹⁵.

Illustrations :

- Fig. 1 : les moulins intra-muros, sur fond de cadastre napoléonien
- Fig. 2 : l'îlot du moulin des Claustres d'après le plan parcellaire de 1782
- Fig. 3 : l'îlot du moulin des Claustres d'après le cadastre napoléonien
- Fig. 4 : canal de la dérivation inférieure, vu depuis le sud-ouest
- Fig. 5 : débouché de la dérivation supérieure dans la dérivation inférieure après avoir alimenté le moulin des Claustres
- Fig. 6 : passage voûté reliant le canal de la dérivation inférieure et la salle basse du moulin des Claustres
- Fig. 7 : salle basse du moulin des Claustres

12 ADTG, 3P1662, section L, parcelles 1379 et 1380.

13 AC Saint-Antonin, inventaire Philipppy, JJ11, fol. 47.

14 ADTG, notaire Jean François Rieux, 5 E 19803, fol. 531v.

15 La salle a été observée en été, le débit de la Bonnette était très faible.

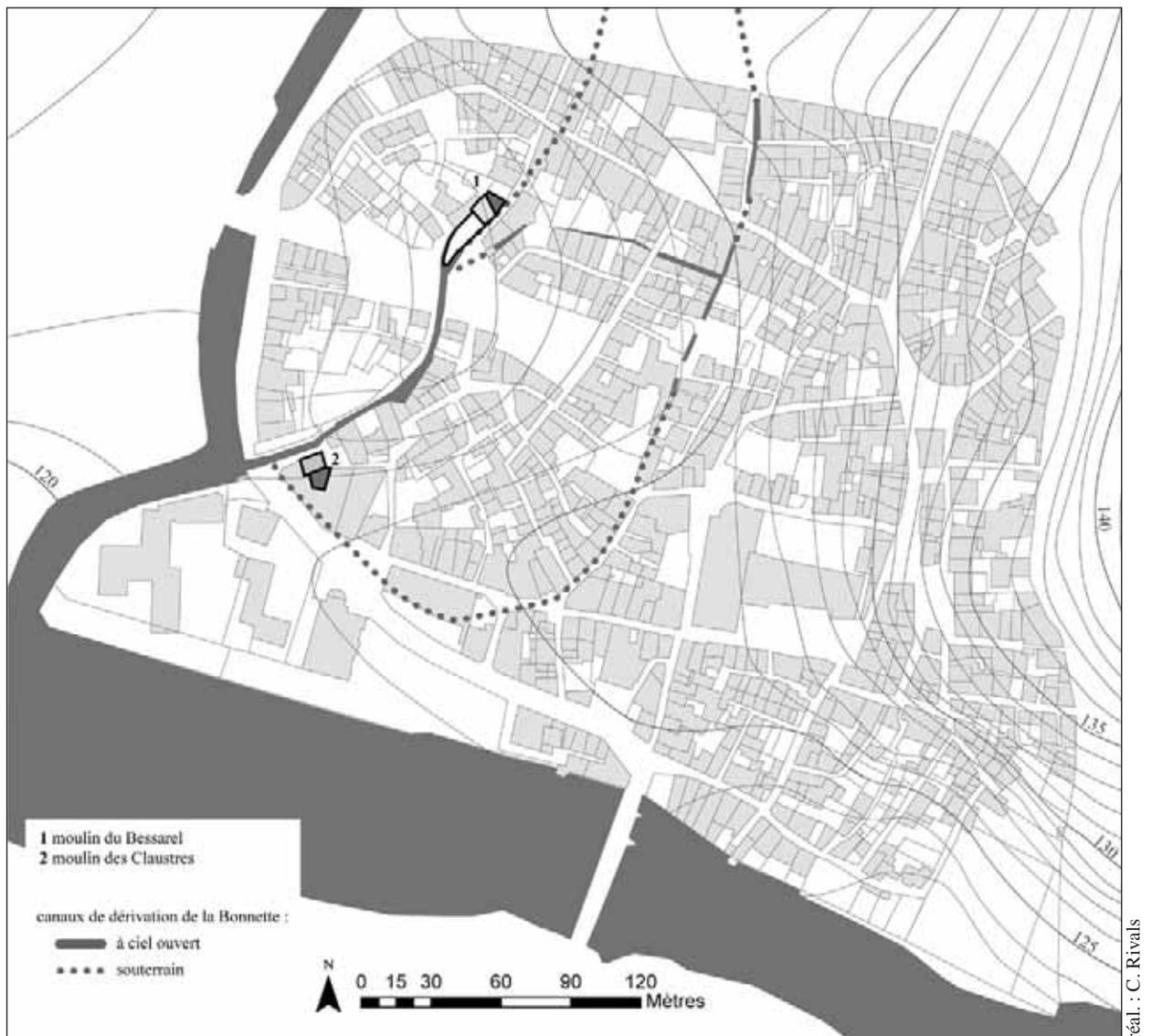


Fig. 1 : les moulins *intra-muros*, sur fond de cadastre actuel

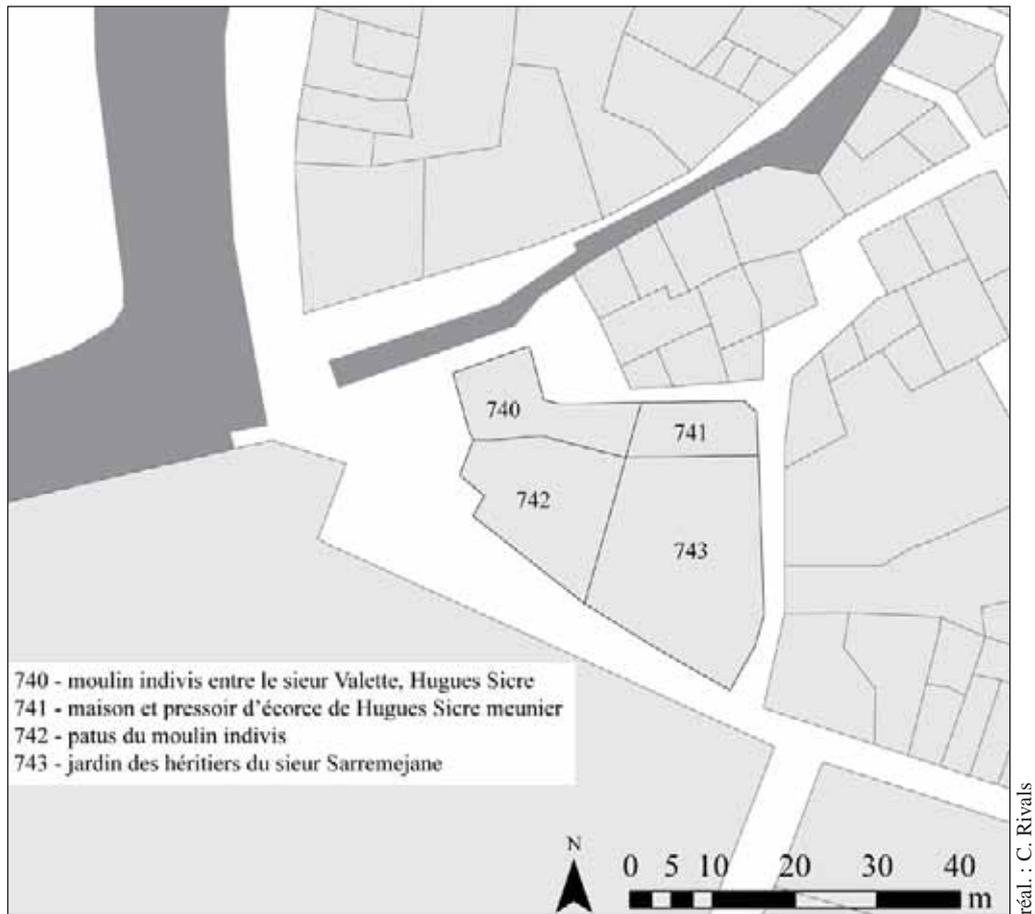


Fig. 2 : l'îlot du moulin des Claustres d'après le plan parcellaire de 1782

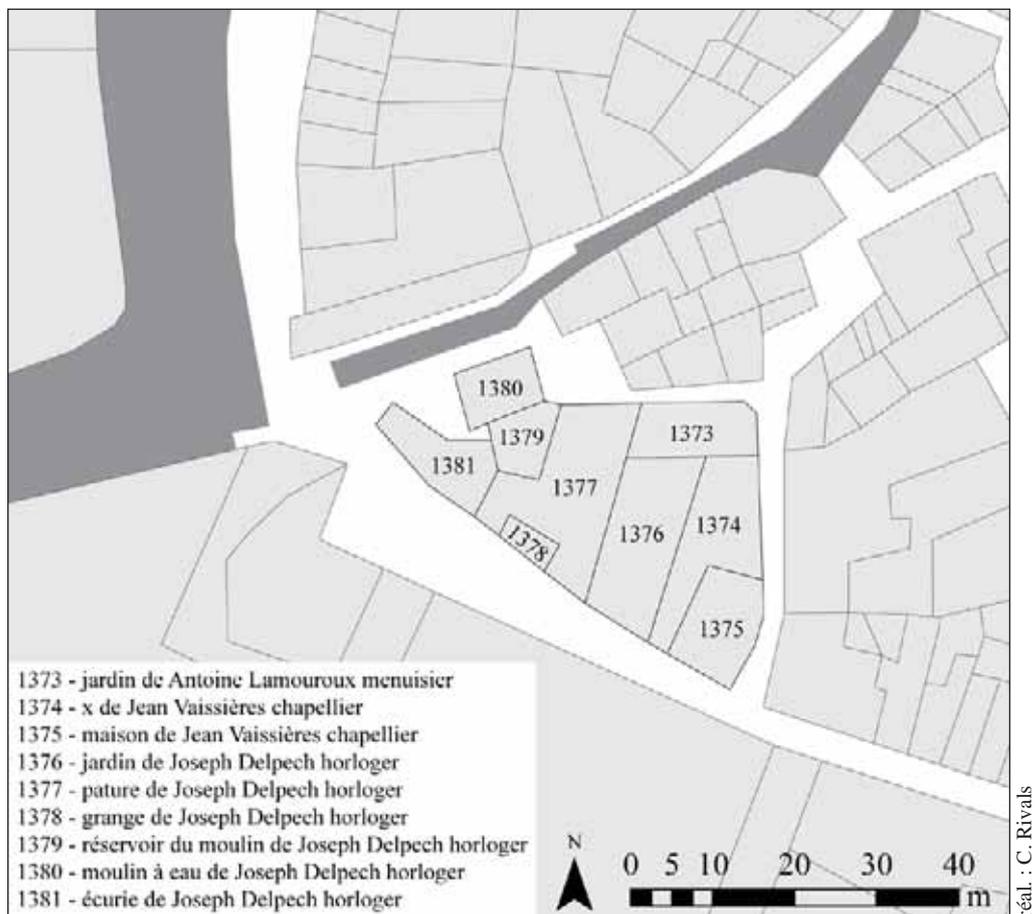


Fig. 3 : l'îlot du moulin des Claustres d'après le cadastre napoléonien



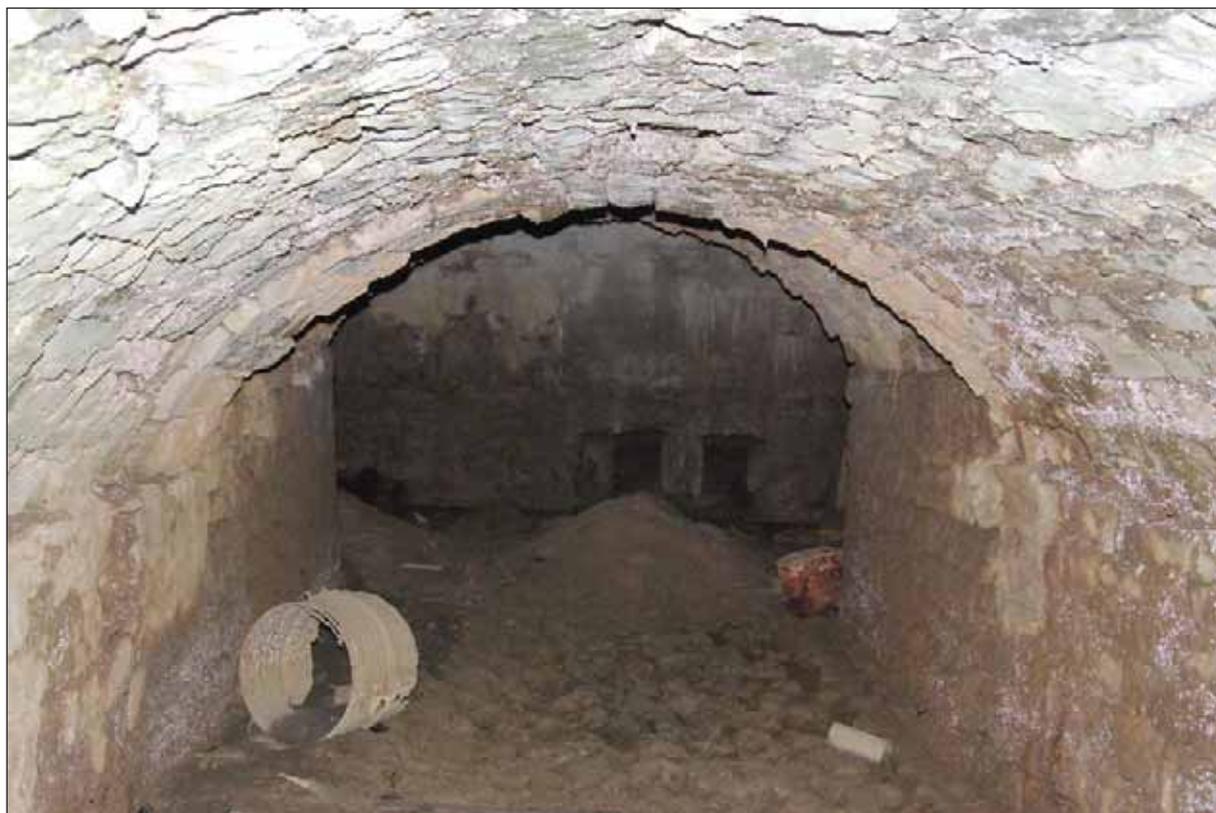
cliché : C. Rivals

Fig. 4 : canal de la dérivation inférieure, vu depuis le sud-ouest



cliché : C. Rivals

Fig. 5 : débouché de la dérivation supérieure dans la dérivation inférieure après avoir alimenté le moulin des Claustres



cliché : C. Rivals

Fig. 6 : passage voûté reliant le canal de la dérivation inférieure et la salle basse du moulin des Claustres



cliché : C. Rivals

Fig. 7 : salle basse du moulin des Claustres

Table des matières

Notices des maisons.....	407
Maison ID78.....	409
Maison ID79.....	413
Maison ID83.....	425
Maison ID84.....	433
Maison ID88.....	437
Maison ID93.....	441
Maison ID94.....	445
Maison ID99.....	451
Maison ID100.....	459
Maison ID102.....	461
Maison ID103.....	465
Maison ID104.....	469
Maison ID107.....	473
Maison ID108.....	477
Maison ID109.....	479
Maison ID110.....	499
Maison ID111.....	505
Maison ID113.....	511
Maison ID114.....	513
Maison ID115.....	517
Maison ID121.....	523
Maison ID126.....	527
Maison ID133.....	529
Maison ID149.....	535
Maison ID151.....	541
Maison ID159.....	555
Maison ID175.....	557
Maison ID176.....	563
Maison ID177.....	565
Maison ID191.....	571
Maison ID192.....	575

Maison ID193.....	577
Maison ID194.....	583
Maison ID203.....	585
Maison ID205.....	589
Maison ID206.....	593
Maison ID210.....	597
Maison ID213.....	601
Maison ID218.....	605
Maison ID220.....	611
Maison ID221.....	613
Maison ID224.....	615
Maison ID235.....	621
Maison ID237.....	625
Maison ID240.....	627
Maison ID245.....	633
Maison ID249.....	637
Maison ID253.....	641
Maison ID255.....	647
Maison ID258.....	653
Maison ID259.....	657
Maison ID260.....	661
Notices de sites.....	665
L'éperon de Bône : <i>villa</i> antique et castrum.....	667
Maillolong : une <i>villa</i> antique.....	679
Les fouilles de l'ancienne abbaye.....	689
Découverte de canaux souterrains.....	711
Les canaux de la rue du Four Neuf.....	719
La sixième arche du pont sur l'Aveyron.....	739
Une tannerie médiévale.....	755
Une tannerie moderne.....	771
Le moulin du Bessarel.....	783
Le moulin des Claustres.....	793